



**COMMUNE
DE SAINT-SULPICE**

RAPPORT DE GESTION

2 0 1 6

Rapport
de la Municipalité de Saint-Sulpice
au Conseil communal
sur la gestion de l'exercice 2016

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions :

- de la loi sur les communes du 28 février 1956 (art. 93 c),
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes,
- du règlement du Conseil communal de Saint-Sulpice du 17 mai 2006,

la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion pendant l'année 2016, ainsi que les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2016.

***Les comptes, accompagnés des commentaires de la Municipalité,
sont présentés séparément.***

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| CONSEIL COMMUNAL | 1 |
| Composition du bureau | 3 |
| Liste des membres | 3 |
| Mutations | 4 |
| Sommaire des décisions | 4 |
| Commissions permanentes | 6 |
| Motions, interpellations et postulats | 7 |
| Sortie annuelle | 7 |
| Rencontre amicale entre Autorités de Préverenges et Saint-Sulpice | 8 |
| Remise des pouvoirs du Bureau | 8 |
| MUNICIPALITÉ | 9 |
| Préambule | 11 |
| Composition de la Municipalité | 12 |
| Répartition des dicastères | 12 |
| Tableau des préavis de la Municipalité | 13 |
| Visite préfectorale | 16 |
| Activités diverses | 16 |
| Bureau intermunicipal | 17 |
| Associations, ententes et collaborations intercommunales | 17 |
| Composition des commissions municipales | 18 |
| ADMINISTRATION GÉNÉRALE OFFICE DE LA POPULATION - PAROISSES | 19 |
| ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 21 |
| Personnel communal | 23 |
| Activités du Secrétariat municipal | 23 |
| Jeunes citoyens | 24 |
| Registre civique | 24 |
| Votations / Élections | 24 |
| Élections communales | 25 |
| Initiatives et référendums | 27 |
| Affaires militaires | 27 |

| | |
|---|----|
| OFFICE DE LA POPULATION | 28 |
| Population du district de l'Ouest lausannois | 28 |
| Répartition de la population de Saint-Sulpice | 28 |
| Mutations | 29 |
| Relevé des diverses nationalités dans la souche de la population | 29 |
| Répartition des permis pour étrangers | 30 |
| | |
| PAROISSES | 30 |
| Église de Saint-Sulpice | 30 |
| Pèlerins de St-Jacques de Compostelle | 30 |
| Orgues | 30 |
| Statistique des confessions | 30 |
| Paroisse protestante d'Ecublens – Saint-Sulpice | 31 |
| Communauté catholique de Saint-Sulpice et Paroisse catholique romaine (Paroisse de Renens et environs) | 32 |
| Paroisse de langue allemande de Villamont | 32 |
| Communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud | 32 |
| | |
| FINANCES POLICE DES CONSTRUCTIONS / AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE TRANSPORTS PUBLICS | 33 |
| | |
| FINANCES | 35 |
| Remarques générales | 35 |
| Attribution du bénéfice | 35 |
| Trésorerie | 35 |
| État de la dette communale | 36 |
| Organe de contrôle | 36 |
| Estimation fiscale des immeubles | 36 |
| | |
| POLICE DES CONSTRUCTIONS / AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE | 37 |
| Remarques générales | 37 |
| Statistique du logement | 38 |
| Plan de quartier « En Champagny Sud » | 38 |
| Plan de quartier "Les Jordils" | 38 |
| Plan de quartier "Vallaire" | 38 |
| Plan partiel d'affectation "Le Laviau" | 38 |
| Plan d'extension partiel "Centre-Village" | 38 |
| Commission communale de salubrité | 39 |
| Contrôle des citernes | 39 |

| | |
|---|----|
| TRANSPORTS PUBLICS | 41 |
| tl - Transports publics de la région lausannoise | 41 |
| MBC / TPM – Transports de la région Morges–Bière–Cossonay | 41 |
| Cartes journalières CFF | 42 |
| Compagnie Générale de Navigation sur le Lac Léman / CGN | 42 |
| Navia – Projet de navette automatique | 42 |

| | |
|---|----|
| INSTRUCTION PUBLIQUE - UAPE - BIBLIOTHÈQUE BÂTIMENTS COMMUNAUX ROUTES – ÉCLAIRAGE PUBLIC ÉPURATION | 43 |
|---|----|

| | |
|---|----|
| INSTRUCTION PUBLIQUE | 45 |
| Conseil de l'établissement scolaire primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice | 45 |
| Etablissement primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice | 46 |
| Effectif des classes de l'établissement | 46 |
| Corps enseignant de Saint-Sulpice | 47 |
| Unité d'Accueil pour Ecoliers (UAPE) | 48 |
| Bibliothèque | 48 |
| Santé scolaire | 49 |
| Chalet « Les Alouettes » Morgins | 50 |
| Transport des élèves | 51 |
| Association du Passeport-vacances de la Région lausannoise (APVRL) | 51 |
| Conférence des municipaux en charge des écoles de l'Ouest lausannois | 52 |

| | |
|----------------------------|----|
| BÂTIMENTS COMMUNAUX | 53 |
|----------------------------|----|

| | |
|----------------------------------|----|
| ROUTES - ÉCLAIRAGE PUBLIC | 54 |
|----------------------------------|----|

| | |
|------------------|----|
| ÉPURATION | 54 |
|------------------|----|

| | |
|--|----|
| POLICE - SERVICE DU FEU - PROTECTION CIVILE VOIRIE - DOMAINES – DÉVELOPPEMENT DURABLE - GESTION DES DÉCHETS - SOCIÉTÉS LOCALES ET SPORTIVES | 55 |
|--|----|

| | |
|--|----|
| POLICE | 57 |
| Juggers Sécurité | 57 |
| Registre des chiens | 57 |
| Contrôles de la qualité hygiénique des eaux des plages | 57 |
| Préposé agricole | 58 |
| Naturalisations | 58 |
| Port de la Venoge et port Tissot | 59 |

| | |
|--|----|
| SERVICE DU FEU | 60 |
| PROTECTION CIVILE | 60 |
| VOIRIE | 61 |
| Service de voirie | 61 |
| DOMAINES | 62 |
| Places – Parcs – Promenades | 62 |
| Cimetière | 62 |
| Forêts | 62 |
| Vigne | 63 |
| Exploitation du bateau faucardeur | 63 |
| DÉVELOPPEMENT DURABLE | 64 |
| GESTION DES DÉCHETS | 67 |
| Généralités | 67 |
| Taxe au sac | 67 |
| Récupération des matières | 67 |
| Déchets divers | 67 |
| Déchets toxiques ménagers | 67 |
| Distribution gratuite de sacs poubelle taxés | 67 |
| SOCIÉTÉS LOCALES ET SPORTIVES | 69 |
| USL – Union des Sociétés Locales | 69 |
| FC Saint-Sulpice | 69 |
| Section des Samaritains | 71 |
| Société de Tir | 71 |
| Abbaye des Lacustres | 72 |
| Société de Gymnastique | 73 |
| Chœur d’hommes « La Riveraine » | 73 |
| Tennis Club Saint-Sulpice - TCSS | 74 |
| Jeunesse de Saint-Sulpice | 74 |
| Taekwondo Club | 74 |

| | |
|---|----|
| AFFAIRES CULTURELLES - TOURISME - AFFAIRES SOCIALES | 75 |
| | |
| AFFAIRES CULTURELLES | 77 |
| Journal « Le Serpeliou » | 77 |
| Théâtre Kléber-Méleau | 77 |
| Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise | 77 |
| « Morges-sous-Rire » | 78 |
| ZigZag Théâtre | 78 |
| Loi sur les écoles de musiques (LEM) | 78 |
| | |
| TOURISME | 79 |
| Société de développement | 79 |
| Nuitées hôtelières | 80 |
| | |
| AFFAIRES SOCIALES | 81 |
| ARASOL – Association régionale pour l’action sociale dans l’Ouest lausannois | 81 |
| Conférence des municipaux responsables des affaires sociales de l’Ouest lausannois | 81 |
| Plateforme jeunesse de l’Ouest lausannois | 82 |
| Plateforme logement | 82 |
| Santé publique | 82 |
| APREMADOL – Association pour la Prévention et le Maintien à Domicile dans l’Ouest lausannois | 83 |
| AJESOL - Association pour l’Accueil de Jour des Enfants du Sud-Ouest lausannois | 83 |
| Nonagénaires | 84 |
| Sortie des Aînés | 84 |
| | |
| CONCLUSIONS GÉNÉRALES | 85 |



CONSEIL COMMUNAL

| |
|-------------------------|
| CONSEIL COMMUNAL |
|-------------------------|

Au cours de l'année 2016, le Conseil communal s'est réuni à 4 reprises sous la direction de son président 2015-2016, M. Pierre-Yves **Brandt**, et à 5 reprises sous la direction de sa nouvelle présidente pour 2016-2017, Mme Corinne **Willi**.

COMPOSITION DU BUREAU AU 30.06.2016

| | | | |
|----------------------------------|-----------|-----------------------|-------------------|
| Président | M. | Brandt | Pierre-Yves |
| 1 ^{ère} Vice-présidente | Mme | Willi | Corinne |
| 2 ^{ème} Vice-président | M. | Clerc | Laurent |
| Scrutateurs | Mme | Probst | Claude |
| | M. | Hirsch | Hans-Jörg |
| Scrutateurs-suppléants | M. | Equey | Jacques |
| | M. | Liechti | Bernard |
| <i>Secrétaire</i> | <i>M.</i> | <i>Giroud</i> | <i>Daniel (*)</i> |
| <i>Huissier</i> | <i>M.</i> | <i>Groubel</i> | <i>Fabio (*)</i> |

COMPOSITION DU BUREAU AU 31.12.2016

| | | | |
|---------------------------------|-----------|--------------------------|-------------------|
| Présidente | Mme | Willi | Corinne |
| 1 ^{ère} Vice-président | M. | Clerc | Laurent |
| 2 ^{ème} Vice-président | M. | Piller | René |
| Scrutateurs | M. | Equey | Jacques |
| | M. | Liechti | Bernard |
| Scrutateurs-suppléants | M. | Ruegg | Olivier |
| | M. | Vazquez-Fernandez | Iago |
| <i>Secrétaire</i> | <i>M.</i> | <i>Giroud</i> | <i>Daniel (*)</i> |
| <i>Huissier</i> | <i>M.</i> | <i>Groubel</i> | <i>Fabio (*)</i> |

(*) = hors Conseil communal

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL AU 31.12.2016

| Groupes : | Association Saint-Sulpice Ensemble (ASSE) | | Indépendants de Centre-Droite (ICD) | |
|--------------------------|--|---------------------------------|--|---|
| Affolter Markus | <i>ICD</i> | Golaz Cyril | <i>ICD</i> | Parent Christine <i>ASSE</i> |
| Aufrère Laurence | <i>ASSE</i> | Grzelak-Guidon Madeleine | <i>ICD</i> | Piller René <i>ICD</i> |
| Bähni Philippe | <i>ICD</i> | Gygax Rolf | <i>ICD</i> | Plass Robert <i>ASSE</i> |
| Beck Thomas | <i>ICD</i> | Hanlon David | <i>ICD</i> | Probst Claude <i>ASSE</i> |
| Berner Roxane | <i>ASSE</i> | Hirsch Hans-Jörg | <i>ASSE</i> | Quintas Benito <i>ASSE</i> |
| Beyeler Laurent | <i>ICD</i> | Hunziker Daniel | <i>ICD</i> | Racine Michel <i>ICD</i> |
| Burrus Diane | <i>ICD</i> | Jungen Jean-Michel | <i>ICD</i> | Richards Stephen <i>ASSE</i> |
| Chappuis Olivier | <i>ASSE</i> | Kaesser-Moser Alice | <i>ASSE</i> | Rodriguez Carlos <i>ASSE</i> |
| Clerc Laurent | <i>ASSE</i> | Knüsel David-André | <i>ASSE</i> | Ruegg Olivier <i>ASSE</i> |
| Comte Evelyne | <i>ICD</i> | Kobel Damien | <i>ASSE</i> | Ryser Robert <i>ICD</i> |
| Del Boca Pierre | <i>ASSE</i> | Lehmann Christian | <i>ASSE</i> | Salas Monika <i>ICD</i> |
| Devaud Ghislaine | <i>ASSE</i> | Leonardi Annamaria | <i>ASSE</i> | Spaccapietra Stefano <i>ASSE</i> |
| Dijamatovic Yves | <i>ASSE</i> | Liechti Bernard | <i>ASSE</i> | Tarchini Julia <i>ICD</i> |
| Dubuis Etienne | <i>ASSE</i> | Matthey Olivier | <i>ICD</i> | Theumann Cécile <i>ASSE</i> |
| Dubuis Nathalie | <i>ASSE</i> | Michel Christiane | <i>ASSE</i> | Vazquez-Fernandez Iago <i>ASSE</i> |
| Equey Aurélien | <i>ASSE</i> | Michel Olivia | <i>ASSE</i> | Walpen René <i>ICD</i> |
| Equey Jacques | <i>ASSE</i> | Moser Jean-Louis | <i>ASSE</i> | Weber Nicolas <i>ASSE</i> |
| Fankhauser Carmen | <i>ASSE</i> | Mouvet Laurent | <i>ASSE</i> | Wessner René <i>ICD</i> |
| Gardet Frédéric | <i>ICD</i> | Pache Rémy | <i>ICD</i> | Willi Corinne <i>ASSE</i> |
| Glauser Cédric | <i>ICD</i> | Pache Candice | <i>ICD</i> | Wirth Paul <i>ASSE</i> |

MUTATIONS AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAL

Il y a eu une démission au sein du Conseil communal au cours du 1^{er} semestre de l'année 2016, celle de M. Thierry **Bochud**, le 12 avril 2016.

L'effectif du Conseil communal au 31.12.2016 était de 60 membres.

SOMMAIRE DES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Au cours des 9 séances tenues durant l'année 2016, les décisions suivantes ont été prises :

Séance du 10 février 2016

Présidence : M. Pierre-Yves BRANDT Effectif : 54 membres Présents : 46 membres

Le Conseil communal a décidé :

- d'adopter le nouveau règlement du Conseil d'établissement primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 80'000.- pour le changement de logiciels informatiques de l'administration communale et de porter au budget de fonctionnement les sommes correspondant aux frais de licences annuelles;
- décidé, pour la révision du plan directeur communal dans une démarche intercommunale, d'accepter la clé de répartition financière entre les communes et d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 65'000.-;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 100'000.- pour l'assainissement du collecteur de concentration, tronçon du terrain de sports des Hautes Ecoles à la STREL de la Chamberonne.

Séance du 16 mars 2016

Présidence : M. Pierre-Yves BRANDT Effectif : 54 membres Présents : 39 membres

Le Conseil communal a décidé :

- de refuser la proposition de la Municipalité, amendée par la commission chargée de son étude, comme réponse au postulat de M. Spaccapietra et consorts intitulé "Un village, une famille de réfugiés", déposé lors de la séance du 10 février.

Séance du 27 avril 2016

Présidence : M. Pierre-Yves BRANDT Effectif : 53 membres Présents : 47 membres

Le Conseil communal a décidé :

- De fixer, pour la législature 2016-2021, les indemnités annuelles de la Municipalité comme suit :

| | | |
|-------------|-----|--|
| Syndic : | CHF | 85'140.- (pour un taux d'activité de 60 %) |
| Municipal : | CHF | 49'665.- (pour un taux d'activité de 35 %) |

 et d'octroyer à la Municipalité pour cette même législature des frais de représentation annuels, de la façon suivante :

| | | |
|-------------|-----|---------|
| Syndic : | CHF | 9'600.- |
| Municipal : | CHF | 7'200.- |

 et pris acte que les jetons perçus par les membres de la Municipalité dans le cadre de leur activité de représentation de la commune sont reversés au service communal des finances;
- d'adopter le nouveau règlement du Conseil communal;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 324'000.- pour l'acquisition du mobilier et des équipements du bâtiment des Crêtes (Centre 60) et des aménagements extérieurs et les frais associés au déménagement des services.

| |
|-------------------------------|
| Séance du 15 juin 2016 |
|-------------------------------|

Présidence : M. Pierre-Yves BRANDT

Effectif : 53 membres

Présents : 41 membres

Le Conseil communal a décidé :

- d'autoriser l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur Mèbre, sur le territoire de la commune de Chavannes-près-Renens, sur le secteur 6 de l'Autoroute/Route de la Maladière et d'allouer à la commission de ladite entente le crédit nécessaire de CHF 363'000.-;
- d'adopter la concession pour la distribution de l'eau sur le territoire de la commune et d'arrêter sa mise en vigueur au 1^{er} août 2016;
- d'approuver les comptes communaux de l'exercice 2015, ainsi que le bilan et de donner décharge à la Municipalité de sa gestion de l'année 2015;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2015 des Ententes intercommunales Chalet "Les Alouettes" à Morgins, Concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge, ainsi que du Service intercommunal de défense incendie et de secours SDIS Chamberonne.

| |
|---|
| Séance du 17 juin 2016 Installation des autorités communales pour la législature 2016-2021 |
|---|

Présidence : Mme Corinne WILLI

Effectif : 60 membres

Présents : 54 membres

Le Conseil communal a procédé à la nomination :

- tacite de sa présidente pour 2016-2017 en la personne de Mme Corinne Willi;
- de son Bureau pour 2016-2017 (voir détail en page 3);
- de la Commission de gestion et des finances pour 2016-2017 (voir détail en page 6);
- des commissions permanentes pour la législature 2016-2021 (voir page 6).

| |
|-----------------------------------|
| Séance du 7 septembre 2016 |
|-----------------------------------|

Présidence : Mme Corinne WILLI

Effectif : 60 membres

Présents : 55 membres

Le Conseil communal n'a pas pris de décision particulière lors de la séance.

| |
|----------------------------------|
| Séance du 12 octobre 2016 |
|----------------------------------|

Présidence : Mme Corinne WILLI

Effectif : 60 membres

Présents : 55 membres

Le Conseil communal a décidé :

- de fixer, pour la législature 2016-2021, les indemnités des membres du conseil communal, des commissions, et des scrutateurs;
- d'accorder à la Municipalité, pour la législature 2016-2021, les autorisations générales :
 1. de statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles et de droits réels immobiliers dans une limite fixée à CHF 50'000.- par cas, charges éventuelles comprises;
 2. de statuer sur l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales, d'associations et de fondations, ainsi que l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales et à l'adhésion de telles entités, dans les limites financières citées au point 1 du préavis municipal no 08/2016;
- d'autoriser la Municipalité à accepter les legs, donations et successions après bénéfice d'inventaire;
- d'accorder à la Municipalité, pour la législature 2016-2021, l'autorisation générale de plaider devant toutes les instances;

- d'autoriser la Municipalité à engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles jusqu'à concurrence d'un montant maximum de CHF 50'000.- par cas;
- de libérer la Municipalité de l'obligation de solliciter un crédit complémentaire dans les cas d'excédents de dépenses imposés par des dispositions légales fédérales ou cantonales;
- d'adopter l'arrêté d'imposition de la Commune de Saint-Sulpice pour l'année 2017;
- d'autoriser la Municipalité à engager des dépenses pour des crédits d'études jusqu'à concurrence d'un montant maximum de CHF 50'000.- par cas et d'accepter l'amendement de la Commission fixant une limite à CHF 1'000'000.- par an.

| |
|-----------------------------------|
| Séance du 16 novembre 2016 |
|-----------------------------------|

Présidence : Mme Corinne WILLI

Effectif : 60 membres

Présents : 54 membres

Le Conseil communal a pris acte :

- du programme de la Municipalité pour la législature 2016-2021.

| |
|----------------------------------|
| Séance du 7 décembre 2016 |
|----------------------------------|

Présidence : Mme Corinne WILLI

Effectif : 60 membres

Présents : 53 membres

Le Conseil communal a :

- adopté conjointement, avec deux amendements, le budget communal pour l'exercice 2017 tel que présenté par la Municipalité ainsi que les budgets des Ententes intercommunales "Chalet les Alouettes" à Morgins et "Concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge" et du Service intercommunal de défense contre l'incendie et de secours "SDIS Chamberonne";
- refuser d'amender le préavis no 14/16 tel que proposé par la Commission de gestion et des finances et fixé les valeurs suivantes pour la législature 2016-2021, telles que proposées par la Municipalité :
 1. Plafond d'endettement : CHF 31'000'000.-.
 2. Plafond de risque pour cautionnements et autres engagements : CHF 4'000'000.-.

COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL COMMUNAL AU 31.12.2016

| Gestion et finances (nommée pour l'année) | | | | Immobilière (nommée pour la législature) | | | |
|--|-----------------|-------------|------|---|--------------------|------------|------|
| Mmes | Berner | Roxane | ASSE | Mmes | Leonardi | Annamaria | ASSE |
| | Burrus | Diane | ICD | | Salas | Monica | ICD |
| MM | Afolter | Markus | ICD | MM | Beck | Thomas | ICD |
| | Del Boca | Pierre | ASSE | | Dijamatovic | Yves | ASSE |
| | Hirsch | Hans-Jörg | ASSE | | Moser | Jean-Louis | ASSE |
| | Mouvet | Laurent | ASSE | | Pache | Rémy | ICD |
| | Ryser | Robert | ICD | | Rodriguez | Carlos | ASSE |
| Recours en matière d'impôts (nommée pour la législature) | | | | Conseil intercommunal de l'Organisme régional de protection civile de Lausanne-Ouest (nommée pour la législature) | | | |
| Mmes | Pache | Candice | ICD | Mme | Devaud | Ghislaine | ASSE |
| | Theumann | Cécile | ASSE | MM | Golaz | Cyril | ICD |
| MM | Equey | Aurélien | ASSE | | Moser | Jean-Louis | ASSE |
| | Jungen | Jean-Michel | ICD | | | | |
| | Knüsel | David-André | ASSE | | | | |

| Épuration (nommée pour la législature) | | | | Laviau (nommée pour la législature) | | | |
|--|------------------|----------|------|--|--------------------|-----------|------|
| MM | Beck | Thomas | ICD | Mmes | Parent | Christine | ASSE |
| | Chappuis | Olivier | ASSE | | Probst | Claude | ASSE |
| | Glauser | Cédric | ICD | MM | Dijamatovic | Yves | ASSE |
| | Quintas | Benito | ASSE | | Gardet | Frédéric | ICD |
| | Racine | Michel | ICD | | Gygax | Rolf | ICD |
| | Rodriguez | Carlos | ASSE | | Hunziker | Daniel | ICD |
| | Ruegg | Olivier | ASSE | | Quintas | Benito | ASSE |
| Conseil intercommunal de l'Association régionale pour l'action sociale (ARASOL) (nommée pour la législature) | | | | Conseil intercommunal de l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » (nommée pour la législature) | | | |
| Mmes | Burrus | Diane | ICD | Mme | Leonardi | Annamaria | ASSE |
| | Dubuis | Nathalie | ASSE | M. | Piller | René | ICD |
| Conseil d'Etablissement de La Planta (nommée pour la législature) | | | | | | | |
| Mme | Willi | Corinne | ASSE | | | | |

MOTIONS, INTERPELLATIONS ET POSTULATS EN COURS OU EN SUSPENS AU 31.12.2016

- Motion "Aide financière pour locataires de logements protégés" (déposée lors de la séance du 7 octobre 2015)
- Postulat "Création à Saint-Sulpice d'un gîte pour les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle" (déposé lors de la séance du 18 février 2014).
- Interpellation concernant l'application de la directive cantonale de protection des eaux DCPE 872 "gestion des eaux et déchets de chantier" sur le territoire de la commune (déposée lors de la séance du 7 septembre 2016).

SORTIE DU CONSEIL COMMUNAL

Le samedi 3 septembre 2016 a eu lieu la traditionnelle sortie des autorités communales. Quarante-cinq conseillères et conseillers communaux et municipaux ont répondu présent.

Après un arrêt pour un café/croissant à Rivaz, notre périple a débuté par la visite du nouveau musée Nest à Vevey, musée retraçant l'évolution du groupe Nestlé depuis sa création jusqu'à nos jours. Visite très intéressante d'un nouveau genre de musée interactif, faisant la part belle aux nouvelles technologies et rendant l'histoire de cette entreprise vivante.

La journée s'est poursuivie à la Tour-de-Peilz, paisible bourgade donnant sur le lac et souvent moins connue que ses 2 prestigieuses voisines, par un arrêt pour la pause-déjeuner. Madame Geneviève Pasche, Présidente du conseil communal, ainsi que Monsieur Jean-Pierre Schwab, Municipal, représentaient les autorités locales et ont retracé brièvement l'histoire de leur commune avant de nous offrir le verre de l'amitié. Le repas s'est déroulé au même endroit, « les pieds dans l'eau », nous offrant une vue magnifique sur le lac.

L'après-midi a été consacré à la visite du « Chaplin's World » à Corsier-sur-Vevey, nous faisant découvrir la vie de Charlie Chaplin et de sa famille au Manoir du Ban ainsi que sa carrière cinématographique par un parcours à travers les décors de certains de ses films.

Pour bien terminer cette excursion et comme le veut la tradition, une raclette a été servie au carnotzet communal pour celles et ceux qui désiraient prolonger la journée et partager ce moment de convivialité.

Corinne Willi, Présidente du Conseil communal

RENCONTRE AMICALE ENTRE AUTORITÉS DE PRÉVERENGES ET SAINT-SULPICE

Cette année, la traditionnelle rencontre amicale entre les Conseils communaux de Préverenges et de Saint-Sulpice a été organisée sous la forme d'une compétition amicale au bowling "Miami" à Echandens, le mercredi 25 mai 2016 en fin de journée. Un apéritif et l'attribution de petits prix aux plus méritants ont été organisés à la fin de la partie "sportive", avant le repas pris sur place, comme de coutume en présence des conjoint-e-s.

REMISE DES POUVOIRS DU BUREAU

La remise officielle des pouvoirs du Bureau du Conseil communal a eu lieu mardi 28 juin. Cette cérémonie a été suivie d'un apéritif au carnotzet communal puis d'un repas au restaurant.



MUNICIPALITÉ

MUNICIPALITÉ

PRÉAMBULE

Plusieurs évènements ont marqué cette année 2016 pour notre commune.

Le système de votation est passé à la proportionnelle lors des dernières élections communales. Si nous avons pu échapper à ce système en 2011, c'est que la population avait atteint trop tard le nombre fatidique des 3'000 habitants pour que le système soit intégré au niveau cantonal. Nous avons donc encore pu bénéficier d'une législature 2011-2016 à l'ancienne, si je peux m'exprimer ainsi.

Saint-Sulpice n'est pas la seule commune à avoir connu cette mini révolution au début de l'année 2016 puisque 16 autres communes du canton sont elles aussi passées au scrutin proportionnel. Cela signifie que les Serpeliens donnent leur voix non plus seulement à des candidats mais aussi à des listes ou à des partis, une procédure qui oblige la formation de groupes politiques.

Dans ce contexte, l'Association de Saint-Sulpice Ensemble « ASSE » a proposé une entente regroupant plusieurs courants d'idées, misant sur le rassemblement, l'ouverture et le pragmatisme.

De leur côté, les Indépendants de Centre Droite « ICD » ont proposé une formation partageant un idéal, la promotion des valeurs libérales, la défense d'une politique ouverte, moderne et l'esprit d'entreprise.

Pour ma part, tout en respectant les deux entités, j'aurais souhaité que le système proportionnel tienne compte de 3'000 votants et non de 3'000 habitants.

Le mois de mai nous a offert un concert exceptionnel pour le 40^{ème} anniversaire de "Musique à Saint-Sulpice", qui fait partie de l'histoire de notre commune puisque au long de ces années ce ne sont pas moins de 160 concerts qui ont été organisés pour un auditoire d'environ 16'000 mélomanes. Les amoureux de musique attendent ces concerts avec impatience, tant pour la qualité des œuvres présentées que pour la valeur des artistes qui les interprètent, lesquelles sont reconnues bien au-delà de la région.

Ça y est, enfin : le 25 juin a été inauguré le bâtiment emblématique du village. Cette journée avait pour thème « Le Centre en fête » puisqu'à cette même date le marché villageois était organisé par l'association des commerçants. De nombreux invités, les autorités des communes voisines, des promeneurs attirés par l'ambiance festive, ont ainsi participé à un évènement attendu de longue date. Eh oui, je parle bien de la « Maison des Crêtes ». Que de projets, que de discussions dans le village et dans les établissements publics, que d'avis divergents concernant cette bâtisse.

Adopter le nouveau tout en restaurant l'ancien. Un défi réalisé avec succès par l'architecte et les ouvriers en charge de la rénovation de cet édifice. Cette bâtisse, fierté des Serpeliens, a été construite au début du XXe siècle, en 1904 exactement. Chaque étape des travaux de rénovation a été synonyme de surprises, d'interrogations et réflexions. L'architecte mandaté pour la rénovation précise avoir conservé la personnalité de cette construction typiquement vaudoise, l'optimisant dans le respect de la culture architecturale existante. Aujourd'hui tout de blanc vêtu, un peu trop blanc selon certains, le bâtiment des Crêtes offre à ses locataires ainsi qu'aux employés communaux qui en ont pris possession un cadre de vie agréable et une vue sublime sur le lac et les montagnes.

« Les Balcons du Léman » : nom évocateur d'une vue magnifique depuis le chemin du Bochet. Autre grand moment très attendu, l'inauguration des bâtiments ainsi baptisés qui s'est déroulée le 8 septembre sous un soleil radieux. Evènement important s'il en est puisque ce ne sont pas moins de 150 personnes qui ont assisté à cette belle cérémonie. L'obtention d'un droit de superficie distinct et permanent « DDP », accordé par le Conseil Communal en date du 12 décembre 2012, a permis l'ouverture du chantier et j'ai encore en mémoire la pose de première pierre le jeudi 9 octobre 2014 en présence d'anciens et actuels syndics de notre commune. Les premiers locataires ont pu emménager dès le mois d'avril 2016.

M. Jean-Jacques Hofstetter, ancien syndic du village, a tenu à remercier les autorités communales et son Conseil pour leur large confiance et soutien dans la réalisation d'un projet qui lui tenait à cœur depuis de nombreuses années. M. Jean-Charles Cerottini, lui aussi ancien syndic à l'origine de l'initiative de la Municipalité d'envisager la création de logements protégés, a rappelé en sa qualité de Président du Réseau 4S tout le plaisir qu'il avait de mettre à disposition de nos aînés des logements protégés leur permettant de demeurer domiciliés dans leur commune.

La Municipalité de Saint-Sulpice est fière que soient ainsi offertes à nos aînés les conditions qui permettent l'utilisation de locaux communs mis à leur disposition pour différentes activités, renforçant ainsi les relations entre seniors, qu'ils soient résidents ou non des « Balcons du Léman ».

Nous avons constaté avec grand plaisir lors de la traditionnelle croisière des aînés que la formule magique de la communication fonctionne à merveille. C'est par une magnifique journée que tous nos participants ont embarqué à bord du bateau le « Lausanne » pour partager un repas et le verre de l'amitié dans une ambiance des plus festives.

Mobilité, convivialité, diversité... trois mots qui, en toute simplicité, ont animé cette 3^{ème} édition de la manifestation "Cap sur l'Ouest". Sans voiture à l'horizon, c'est sur un parcours long de plus de 20 kilomètres que familles et cyclistes, qu'ils soient sportifs ou non, ont eu le plaisir de circuler en toute sécurité. Au cours de cette très belle journée ensoleillée, les participants sont ainsi partis à la découverte du district de l'Ouest Lausannois et de ses trésors au rythme de la mobilité douce.

Au cours de l'été 2016, des difficultés sont apparues dans le cadre des relations au sein de la Municipalité et avec certains collaborateurs. Après avoir participé à 2 séances sous l'autorité de Mme la Préfète, la Municipalité a décidé de mettre en œuvre un audit externe portant sur les problèmes relationnels qui avaient été mis en évidence et un second, portant sur les structures de l'administration.

Les conclusions de ces audits ont confirmé qu'il existait des problèmes importants qui justifiaient de prendre des mesures immédiates. A fin novembre 2016, la Municipalité a alors saisi le Conseil d'Etat, en sa qualité d'autorité de surveillance, pour demander notamment la mise en œuvre d'une enquête et, le cas échéant, la prise d'une décision à l'égard de l'un de ses membres. Le Conseil d'Etat a estimé qu'il ne se justifiait pas de prendre des mesures provisionnelles à l'égard de l'intéressé. En revanche, il a ordonné la mise en œuvre d'une enquête administrative qui a été confiée au Groupe Impact, rattaché à la Chancellerie de l'Etat de Vaud.

A partir de novembre, la Municipalité a fonctionné à 4 membres pour pallier l'absence de son collègue, qui s'est trouvé en arrêt maladie. Les responsabilités liées à ses dicastères ont été réparties à cet effet.

Je terminerai ce rapport de gestion en remerciant très sincèrement tout le personnel communal qui par son professionnalisme et son engagement permet à tous les Serpelious de profiter d'une qualité de vie que bien des communes nous envient.

Alain Clerc, Syndic

COMPOSITION DE LA MUNICIPALITÉ AU 30.06.2016

| | | | |
|-------------|-----|-------------|-----------------|
| Syndic | M. | Alain | Clerc |
| Vice-syndic | M. | Jean-Pierre | Jaton |
| Membres | Mme | Anne | Merminod |
| | MM | Yves | Allemann |
| | | Jean-Paul | Meyer |

COMPOSITION DE LA MUNICIPALITÉ AU 31.12.2016

| | | | |
|-------------|-----|--------------|-----------------|
| Syndic | M. | Alain | Clerc |
| Vice-syndic | Mme | Anne | Merminod |
| Membres | MM. | Pierre-Yves | Brandt |
| | | Jean-Pierre | Jaton |
| | | Marcel André | Panzer |

Au cours de l'année 2016, la Municipalité a tenu 48 séances ordinaires (le lundi, en principe à 16 heures) et a participé aux 8 séances tenues par le Conseil communal. Elle a, en outre, été représentée dans les séances tenues par des commissions communales ou des délégations diverses au niveau intercommunal, régional ou cantonal.

RÉPARTITION DES DICASTÈRES AU 30.06.2016

| Responsable | Secteur | Secteur (remplacement) |
|--|--|--|
| M. Alain CLERC , Syndic | Administration générale Finances Service de voirie Domaines | <i>Transports publics Aménagement du territoire Police des constructions Bâtiments communaux</i> |
| M. Jean-Pierre JATON , Municipal | Police des constructions Aménagement du territoire Bâtiment communaux Transports publics | <i>Administration générale Service de voirie Domaines Développement durable</i> |
| M. Yves ALLEMANN , Municipal | Instruction publique Routes Epuración Eclairage public | <i>Affaires sociales Accueil de jour des enfants Police Service du feu Protection civile</i> |
| M. Jean-Paul MEYER , Municipal | Police Service du feu Protection civile Service informatique Sociétés locales Tourisme | <i>Routes Epuración Eclairage public Finances Paroisses Affaires culturelles, Société de développement</i> |
| Mme Anne MERMINOD , Municipale | Affaires sociales Accueil de jour des enfants Affaires culturelles, Société de développement Paroisses Développement durable | <i>Instruction publique Tourisme Service informatique Sociétés locales</i> |

RÉPARTITION DES DICASTÈRES AU 31.12.2016

| Responsable | Secteur | Remplacement |
|--|--|---------------------------------------|
| M. Alain CLERC , Syndic | Administration générale Finances Voirie Domaines et Forêts Développement économique | <i>Mme Anne MERMINOD</i> |
| Mme Anne MERMINOD , Municipale | Parascolaire Instruction publique Transports scolaires Affaires sociales Affaires culturelles | <i>M. Marcel André PANZERA</i> |
| M. Jean-Pierre JATON , Municipal | Police des constructions Aménagement du territoire Bâtiments communaux Transport publics | <i>M. Alain CLERC</i> |
| M. Pierre-Yves BRANDT , Municipal | Routes Eclairage public Services industriels Assainissement Sociétés locales Paroisses Naturalisations | <i>M. Jean-Pierre JATON</i> |
| M. Marcel André PANZERA , Municipal | Police SDIS Service du feu Protection civile Tourisme Informatique Développement durable | <i>M. Pierre-Yves BRANDT</i> |

TABLEAU DES PRÉAVIS DE LA MUNICIPALITÉ

| N° | Année 2002 | Exécution | Crédit accordé | Dépenses au 31.12.16 |
|-----------|---|------------------|-----------------------|-----------------------------|
| 17/02 | Ouverture d'une ligne de crédit supplémentaire de Fr. 1'000'000.- | En cours | -- | -- |

| N° | Année 2004 | Exécution | Crédit accordé | Rembours. au 31.12.16 |
|-----------|--|------------------|-----------------------|------------------------------|
| 10/04 | Octroi d'un prêt au Tennis-club de Saint-Sulpice | En cours | 300'000.00 | 65'000.00 |

| N° | Année 2007 | Exécution | Crédit accordé | Dépenses au 31.12.16 |
|-----------|---|------------------|-----------------------|-----------------------------|
| 07/07 | Remplacement du système de marquage des cibles du stand de tir de Colombier | En cours | 56'000.00 | 54'500.00 |

| N° | Année 2010 | Exécution | Crédit accordé | Dépenses au 31.12.16 |
|----------------|---|------------------|-------------------------|-----------------------------|
| 10/10 10/12 | Entente intercommunale Crissier – Ecublens - Saint-Sulpice Chalet Les Alouettes, Morgins – Assainissement énergétique – Demande de crédit | En cours | 174'000.00 20'000.00 | Voir sous 10/12 |

| N° | Année 2011 | Exécution | Crédit accordé | Dépenses au 31.12.16 |
|----------------|---|-----------|----------------------------|----------------------|
| 07/11 05/15 | Installation d'une UAPE et d'une bibliothèque provisoires dans la zone d'utilité publique | Terminé | 600'000.00 - 200'000.00 | Voir sous 05/15 |
| 08/11 | Réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre à Chavannes-près-Renens, secteur Mouline | En cours | 364'000.00 | 0.00 |
| 15/11 | Demande d'un crédit de Fr. 1'234'000.- pour diverses réfections au chemin des Chantres | Terminé | 1'234'000.00 | 885'841.49 |

| N° | Année 2012 | Exécution | Crédit accordé | Dépenses au 31.12.16 |
|----------------|--|-----------|-------------------------|----------------------|
| 02/12 | Réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre-Sorge, à Renens, secteur Préfaully/Blancherie | En cours | 1'365.00 | 1'086.75 |
| 03/12 | Demande d'autorisation d'entreprendre les démarches en vue d'une modification du PEP Centre Village et demande d'un crédit d'étude de Fr. 70'000.- pour la rénovation du bâtiment rue du Centre 60 | Terminé | 70'000.00 | 79'191.40 |
| 05/12 | Demande d'un crédit de Fr. 220'000.- pour le réaménagement de la rue du Centre : 1 ^{ère} étape | Terminé | 220'000.00 | 183'717.85 |
| 07/12 | Règlement communal relatif aux émoluments administratifs et aux contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et des constructions (RTPC) | En cours | -- | -- |
| 10/10 10/12 | Entente intercommunale Crissier-Ecublens-Saint-Sulpice Chalet Les Alouettes, Morgins – Assainissement énergétique – Demande de crédit complémentaire | En cours | 174'000.00 20'000.00 | 183'065.43 |
| 14/12 | Demande d'un crédit de Fr. 260'000.- pour l'assainissement de la station de pompage des eaux usées de la Chamberonne | Terminé | 260'000.00 | 184'032.13 |

| N° | Année 2013 | Exécution | Crédit accordé | Dépenses au 31.12.16 |
|-------|--|-----------|----------------|----------------------|
| 01/13 | Demande d'un crédit de Fr. 287'000.- pour la réhabilitation du collecteur d'eaux usées au chemin du Marquisat et travaux in situ | En cours | 287'000.00 | 165'227.04 |
| 10/13 | Demande d'un crédit de Fr. 22'000'000.- pour la construction d'un nouveau complexe scolaire au chemin des Pâquis | En cours | 21'500'000.00 | 20'894'138.50 |
| 11/13 | Demande d'un crédit de Fr. 305'000.- pour : - la réfection de la chaussée à la rue du Centre devant la Maison de Commune - la réfection du carrefour rue du Centre / chemin des Chantres | Terminé | 305'000.00 | 304'588.95 |
| 13/13 | Demande d'un crédit de Fr. 739'000.- pour la requalification du tronçon de la Route Cantonale RC1A – Avenue Forel – Giratoire de Dorigny (Etape 2) | En cours | 739'000.00 | 672'135.40 |
| 14/13 | Demande d'un crédit de Fr. 431'000.- pour l'assainissement des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées et l'enfouissement des lignes aériennes au chemin du Roz | En cours | 431'000.00 | 277'445.14 |
| 15/13 | Réaménagement des parcelles 163 et 164 | En cours | -- | -- |

| N° | Année 2014 | Exécution | Crédit accordé | Dépenses au 31.12.16 |
|-------|---|-----------|---------------------------|----------------------|
| 03/14 | Demande d'un crédit de CHF 200'000.- pour l'agrandissement de la terrasse de l'auberge communale | En cours | 200'000.00 + 70'000.00 | Voir sous 07/15 |
| 04/14 | Demande d'un crédit de CHF 643'000.- pour la réfection de la rue du Centre Ouest / Requalification étape 2 « En Champagne » avec réfection du trottoir sud | En cours | 643'000.00 | 493'072.05 |
| 05/14 | Demande d'un crédit de CHF 550'000.- pour la constitution d'une servitude d'accès et d'usage de 14 places de parc intérieures dans l'immeuble « Domaine du Village » de la rue du Centre 76 | En cours | 450'000.00 | 407'462.70 |
| 06/14 | Réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre-Sorge à Chavannes-près-Renens, secteur Blancherie/Concorde | En cours | 1'383.00 | 1'024.45 |
| 09/14 | Adoption d'un règlement communal relatif à l'octroi de subvention pour les études musicales | En cours | -- | -- |

| N° | Année 2014 | Exécution | Crédit accordé | Dépenses au 31.12.16 |
|-------|--|-----------|----------------|----------------------|
| 11/14 | Demande d'un crédit de CHF 105'000.- pour la réfection de la place de jeux du Débarcadère | Terminé | 105'000.00 | 104'889.05 |
| 12/14 | Demande d'un crédit de CHF 189'000.- pour le changement de logiciel, acquisition et virtualisation de serveurs informatiques | Terminé | 95'000.00 | 104'701.20 |
| 13/14 | Demande d'un crédit de CHF 2'700'000.- pour la rénovation du bâtiment des Crêtes rue du Centre 60 | En cours | 2'700'000.00 | 2'734'158.86 |

| N° | Année 2015 | Exécution | Crédit accordé | Dépenses au 31.12.16 |
|----------------|--|-----------|----------------------------|----------------------|
| 01/15 | Assainissement du collecteur de concentration - Tronçon aval STREL des Pierrettes-ch. du Petit-Port | En cours | 235'000.00 | 140'355.25 |
| 04/15 | Demande d'un crédit d'étude de CHF 58'300.- pour la requalification de la RC1, Etape 3 | En cours | 58'300.00 | 14'003.65 |
| 07/11 05/15 | Installation d'une UAPE et d'une bibliothèque provisoires dans la zone d'utilité publique | Terminé | 600'000.00 - 200'000.00 | 402'403.35 |
| 06/15 | Participation aux charges d'exploitation du centre sportif de Malley - Participation au capital-actions du Centre Intercommunal de Glace de Malley SA (CIGM) | En cours | -- | -- |
| 07/15 | Demande d'un crédit complémentaire de CHF 70'000.- pour l'agrandissement de la terrasse de l'Auberge communale | En cours | 200'000.00 + 70'000.00 | 263'572.25 |
| 11/15 | Réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre, à Chavannes-près-Renens, Secteur Concorde/Autoroute | En cours | 1'458.00 | 945.00 |
| 14/15 | Impôts communaux - Arrêté d'imposition pour l'année 2016 | Terminé | -- | -- |
| 15/15 | Budget 2016 | En cours | -- | -- |
| 17/15 | Demande d'un crédit de CHF 80'000.- pour le changement de logiciels informatiques | En cours | 80'000.00 | 39'911.40 |
| 18/15 | Révision du Plan Directeur Communal | En cours | 65'000.00 | -- |
| 19/15 | Assainissement du collecteur de concentration - Tronçon terrain de sport des Hautes Ecoles à la STREL de la Chamberonne | En cours | 100'000.00 | 59'683.20 |

| N° | Année 2016 | Exécution | Crédit accordé | Dépenses au 31.12.16 |
|-------|---|----------------|----------------|----------------------|
| 04/16 | Demande d'un crédit de CHF 324'000.- pour l'acquisition du mobilier du bâtiment des Crêtes, rue du Centre 60 | En cours | 324'000.00 | 203'810.32 |
| 05/16 | Réhabilitation collecteur intercommunal Mèbre, à Chavannes-près-Renens, Secteur autoroute/Route de la Maladière | En cours | 1'960.00 | 0.00 |
| 06/16 | Nouvelle concession pour la distribution d'eau | Terminé | -- | -- |
| 07/16 | Fondation Théâtre Kléber-Méleau - Convention de subventions pour 2017, 2018 et 2019 | Reporté à 2017 | -- | -- |
| 08/16 | Demande d'autorisations générales | Terminé | -- | -- |
| 09/16 | Autorisation générale de plaider | Terminé | -- | -- |
| 10/16 | Compétences financières de la Municipalité pour des crédits complémentaires : a) au budget de fonctionnement b) dans les cas d'engagements légaux | Terminé | -- | -- |
| 11/16 | Impôts communaux - Arrêté d'imposition pour l'année 2017 | En cours | -- | -- |
| 12/16 | Autorisation générale d'engager des dépenses pour des crédits d'étude | Terminé | -- | -- |
| 13/16 | Budget 2017 | En cours | -- | -- |
| 14/16 | Fixation de plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements pour la législature 2016-2021 | Terminé | -- | -- |

VISITE PRÉFECTORALE

Le lundi 7 novembre 2016, conformément aux dispositions de l'article 141 de la loi sur les communes, Madame Anne **Marion Freiss**, Préfète du district de l'Ouest lausannois, a procédé à l'inspection annuelle de la commune.

A cette occasion, les différents registres communaux et documents mentionnés ci-après ont été reconnus comme régulièrement tenus et observés.

- | | | | |
|----|--|----|------------------------------|
| 1. | Les registres des procès-verbaux : | a) | de la Municipalité |
| | | b) | du Conseil communal |
| | | c) | des votations et élections |
| 2. | Les registres : | a) | civique (rôle des électeurs) |
| | | b) | des inhumations |
| | | c) | des commerçants |
| 3. | L'office communal de la population | | |
| 4. | L'onglet de la correspondance | | |
| 5. | Le casier sanitaire des eaux et le PGEE (Plan général d'évacuation des eaux) | | |
| 6. | Le fichier de contrôle des citernes | | |
| 7. | Le dossier des titres et créances | | |
| 8. | La comptabilité de l'année écoulée | | |

Indépendamment des obligations qui lui sont imposées par la loi, Mme la Préfète s'est entretenue avec le Syndic, la Secrétaire municipale, la Boursière, les Conseillers municipaux et le Président du Conseil communal sur les affaires courantes de la commune ainsi que sur les projets d'avenir.

ACTIVITÉS DIVERSES

LAUSANNE REGION

Saint-Sulpice fait partie de l'association Lausanne Région, qui regroupe 27 communes de la région lausannoise et dont le président est M. Gustave Muheim, Syndic de la Commune de Belmont-sur-Lausanne.

Le résumé du rapport d'activités 2016 de Lausanne Région figure dans la deuxième partie du présent rapport (pages jaunes 12 à 18).

UNION DES COMMUNES VAUDOISES (UCV)

278 communes sur les 309 que compte le canton (90 %).

- un Comité de 11 membres
- un Conseil de 50 membres (5 par district)
- un Groupe des villes : communes de plus de 7000 habitants et chef-lieux de districts (24 à ce jour)
- un Groupe des Bourgs et Villages rassemblant les communes de moins de 7000 habitants (14 délégués représentant 255 communes)

Une délégation de la Municipalité a participé, le samedi 4 juin 2016 à Lonay, à la 107^{ème} édition de l'Assemblée générale des délégués de l'UCV et Journée des communes vaudoises.

M. Alain Clerc, Syndic, a participé à une rencontre de début de législature avec les délégations des Municipalités le jeudi 1^{er} septembre 2016 à Epalinges ainsi qu'à l'Assemblée générale extraordinaire du mercredi 28 septembre 2016 à Savigny.

Délégué-e-s du district de l'Ouest lausannois à l'UCV au 31.12.2016

| | | | |
|------------------------------------|-----|------------------------------|---------------------------------|
| <i>Présidente du Comité :</i> | Mme | Claudine Wyssa | Syndique de Bussigny |
| <i>Membres du Conseil des 50 :</i> | M. | Georges Cherix | Syndic de Villars-Ste-Croix |
| | M. | Jean-François Clément | Syndic de Renens |
| | M. | Christian Maeder | Syndic d'Ecublens |
| | M. | Stéphane Rezso | Syndic de Crissier |
| | M. | Jean-Pierre Rochat | Syndic de Chavannes-près-Renens |
| <i>Groupe des Villes :</i> | Mme | Claudine Wyssa | Syndique de Bussigny |
| | M. | Jean-François Clément | Syndic de Renens |
| | M. | Alain Gilliéron | Syndic de Prilly |
| | M. | Christian Maeder | Syndic d'Ecublens |
| | M. | Stéphane Rezso | Syndic de Crissier |
| <i>Groupe Bourgs et villages :</i> | M. | Jean-Pierre Rochat | Syndic de Chavannes-près-Renens |
| | M. | Georges Cherix | Syndic de Villars-Ste-Croix |

ASSOCIATION DE COMMUNES VAUDOISES (AdCV)

Membre de l'UCV, la Commune de Saint-Sulpice fait également partie de l'Association de Communes Vaudoises (AdCV), qui regroupe 72 communes vaudoises et dont l'objectif principal est de contribuer à sauvegarder et à développer les compétences et l'autonomie communales.

Le résumé du rapport d'activités 2016 de l'AdCV figure dans la 2^{ème} partie du présent rapport (pages jaunes 1 à 4).

BUREAU INTERMUNICIPAL

Le Bureau intermunicipal, regroupant MMes et MM. les Syndics de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Ste-Croix, s'est réuni en 2016 :

- 3 fois, sous la présidence de M. Alain Clerc, Syndic de Saint-Sulpice
- 3 fois, sous la présidence de Mme Claudine Wyssa, Syndique de Bussigny

Ci-dessous, les objets discutés par le Bureau intermunicipal lors de ses séances :

- Nouvelle clé de répartition financière de la POL valable dès le 1^{er} janvier 2017
- Adaptation de la masse salariale de la POL et mise en place d'une nouvelle politique de rétribution, afin de garantir les effectifs pour pouvoir assurer ses missions
- Présentation des activités du Théâtre Kléber-Méleau et décision relative à son soutien
- Affichage culturel et électoral – Contrat avec la SGA
- Stratégie SDOL 2016-2021 – Organisation d'une séance de réflexion et d'échanges
- Budget POL 2017
- Budget SDOL 2017
- IIC : Approbation des comptes + rapport d'activité 2015
 Approbation Budget 2017
- Nomination de délégations diverses (EIAP – Valorsa – UCV) pour la durée de la nouvelle législature
- UCV / RIE III / Parascolaire
- Journal de l'Ouest – création d'un groupe de travail pour étudier l'opportunité de développer une app info Ouest lausannois.

Les faits marquants de l'exercice passé sous revue ont été :

- L'adoption par toutes les communes de l'Ouest de l'adaptation de la clé de répartition (pondération par un facteur 2 du critère population), ceci avec une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017. Cette décision est couplée avec le regroupement dans la législature 2016-2021 des entités « Police-Pompiers et Protection civile » dans la même association intercommunale.
- L'adoption du principe de la refonte totale de la politique salariale de la POL, impliquant, d'une part, la mise en place d'un nouveau système global de rémunération et, d'autre part, un ajustement général de la masse salariale en 2017 et 2018.
- Décision d'organiser une demi-journée de réflexion et d'échanges sur la stratégie et l'orientation politique de SDOL pour les années 2016 à 2021. Le but de cette rencontre est d'ouvrir une large discussion sur l'orientation des activités de SDOL pour ces cinq prochaines années et de fournir une vision politique qui fixe le cadre général pour l'établissement du programme des études de la période concernée. Cette discussion, à laquelle sont associés les municipaux et les chefs de service de l'urbanisme, se déroulera en date du 12 janvier 2017 et sera établie sur la base de la nouvelle convention de collaboration intercommunale signée ce printemps et qui définit la mission, le champ de compétences et l'organisation de SDOL. Une deuxième séance sera ensuite fixée, dans le dessein de fixer la stratégie SDOL 2016-2021, sachant qu'elle est du ressort exclusif du Gropil.

ASSOCIATIONS, ENTENTES ET COLLABORATIONS INTERCOMMUNALES

Délégué(s) de la Municipalité au 31.12.2016

| | |
|--|--|
| ADIL (Association des Intérêts de Lausanne) | M. Marcel André Panzera |
| AJESOL (Association pour l'Accueil de Jour des Enfants du Sud-Ouest Lausannois) | Mme Anne Merminod |
| APREMADOL (Association pour la Prévention et le Maintien à Domicile dans l'Ouest Lausannois) | Mme Anne Merminod |
| ARASOL (Association Régionale pour l'Action Sociale dans l'Ouest Lausannois) | Mme Anne Merminod |
| BI (Bureau intermunicipal de l'Ouest lausannois) | M. Alain Clerc |
| CIP (Caisse Intercommunale de Pensions) | M. Alain Clerc |
| COH (Commission de coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes Ecoles) | M. Jean-Pierre Jaton M. Alain Clerc |

| | |
|--|--|
| Comité du chalet "Les Alouettes" Morgins | Mme Anne Merminod |
| Commission des Services industriels | M. Pierre Yves Brandt |
| Commission d'estimation fiscale des immeubles | M. Jean-Pierre Jaton |
| Conférence des municipaux en charge des affaires sociales | Mme Anne Merminod |
| Conférence des municipaux en charge des écoles (CMEOL) | Mme Anne Merminod |
| Conseil d'établissement de La Planta | Mme Anne Merminod |
| Entente intercommunale Mèbre et Sorge | M. Pierre Yves Brandt |
| ERM (Epuración Région Morgienne) | M. Pierre Yves Brandt |
| FERL (Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise) | M. Marcel André Panzera |
| Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise | Mme Anne Merminod |
| Lausanne Région | M. Alain Clerc |
| ORPC (Office Régional de la Protection Civile) | M. Marcel André Panzera |
| OTV (Office du Tourisme Vaudois) | M. Marcel André Panzera |
| PALM (Projet d'agglomération Lausanne-Morges) | M. Jean-Pierre Jaton |
| Police de l'Ouest lausannois – Sécurité dans l'Ouest lausannois | M. Marcel André Panzera |
| SDIS Chamberonne (Collaboration Ecublens, Chavannes, Saint-Sulpice) | M. Marcel André Panzera |
| SDOL (Stratégie et développement de l'Ouest lausannois) | M. Jean-Pierre Jaton M. Alain Clerc |
| STEP (Station d'épuration de Vidy) | M. Pierre Yves Brandt |
| tl (Transports publics de la région lausannoise) | M. Alain Clerc |
| Triage forestier intercommunal de la Venoge | M. Alain Clerc |
| VALORSA SA - Société pour la gestion des déchets du périmètre Ouest | M. Alain Clerc |

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES AU 30.06.2016

Commission du feu intercommunale

| | | | |
|----|-----------|-----------------|-----------|
| M. | Jean-Paul | Meyer | Municipal |
| M. | Pierre | Mosimann | |

Commission de salubrité

| | | | | |
|-----------|----|-------------|----------------|---------------------|
| Président | M. | Alain | Clerc | Syndic |
| Membres | M. | Jean-Pierre | Jaton | Municipal |
| | M. | Bernard | Liechti | Médecin |
| | M. | David | Conde | Technicien communal |
| | M. | Jean | Mundler | Architecte conseil |

Commission des naturalisations

| | | | | |
|---------|-----|---------|-------------------|-----------------------|
| Membres | Mme | Anne | Merminod | Municipale |
| | Mme | Carmen | Fankhauser | Conseillère communale |
| | Mme | Corinne | Willi | Conseillère communale |
| | M. | Etienne | Dubuis | Conseiller communal |

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES AU 31.12.2016

Commission du feu intercommunale

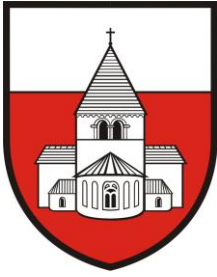
| | | | |
|----|--------------|------------------|-----------|
| M. | Marcel André | Panzera | Municipal |
| M. | Serge | Montagner | |

Commission de salubrité

| | | | | |
|-----------|----|-------------|---------------|---------------------|
| Président | M. | Alain | Clerc | Syndic |
| Membres | M. | Jean-Pierre | Jaton | Municipal |
| | M. | Bernard | Pellet | Médecin |
| | M. | David | Conde | Technicien communal |

Commission des naturalisations

| | | | | |
|---------|-----|-------------|----------------|-----------------------|
| Membres | M. | Pierre-Yves | Brandt | Municipale |
| | Mme | Corinne | Willi | Conseillère communale |
| | M. | Olivier | Matthey | Conseiller communal |
| | M. | Olivier | Ruegg | Conseiller communal |



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Alain CLERC

OFFICE DE LA POPULATION

Alain CLERC

PAROISSES

Pierre-Yves BRANDT

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Année 2016 - Année de transition

Le début de l'année a été marqué par les élections communales, dont une partie du dépouillement a été assuré par le Bureau électoral assisté du personnel communal pour la saisie des résultats dans les bureaux et salles de la Maison de Commune.

La mise en place et la création de nouveaux services et unité en vue de leur déménagement dans le bâtiment rénové du Centre 60 a suscité passablement de réflexion et d'échanges sur le thème « Adapter l'organisation du travail tout en améliorant la qualité de l'accueil du public ».

D'autres éléments importants sont à relever :

- des absences de longue durée pour raison d'accident, de maternité et maladie de collaborateurs, absences auxquelles il a fallu pallier;
- définition, dénomination et réorganisation des services et unité : secrétariat municipal, service des finances, service technique, office communal de la population ;
- déménagement et aménagement dans les nouveaux locaux (service technique et office communal de la population intégrant la réception) ; avec des conséquences au niveau de la gestion des équipes ;
- quelques dysfonctionnements suite au changement imposé des alarmes et de gestion des accès, ce qui a conduit à une demande d'audit ;
- les tensions générées par lesdits audits ;
- le départ des concierges du collège et l'engagement d'une entreprise de nettoyage pendant la période transitoire.

Au niveau des ressources humaines :

Deux nouveaux collaborateurs sont entrés en fonction :

- une employée d'administration à l'Office communal de la population au 11 juillet 2016.
- un assistant RH au secrétariat municipal au 1^{er} septembre 2016.

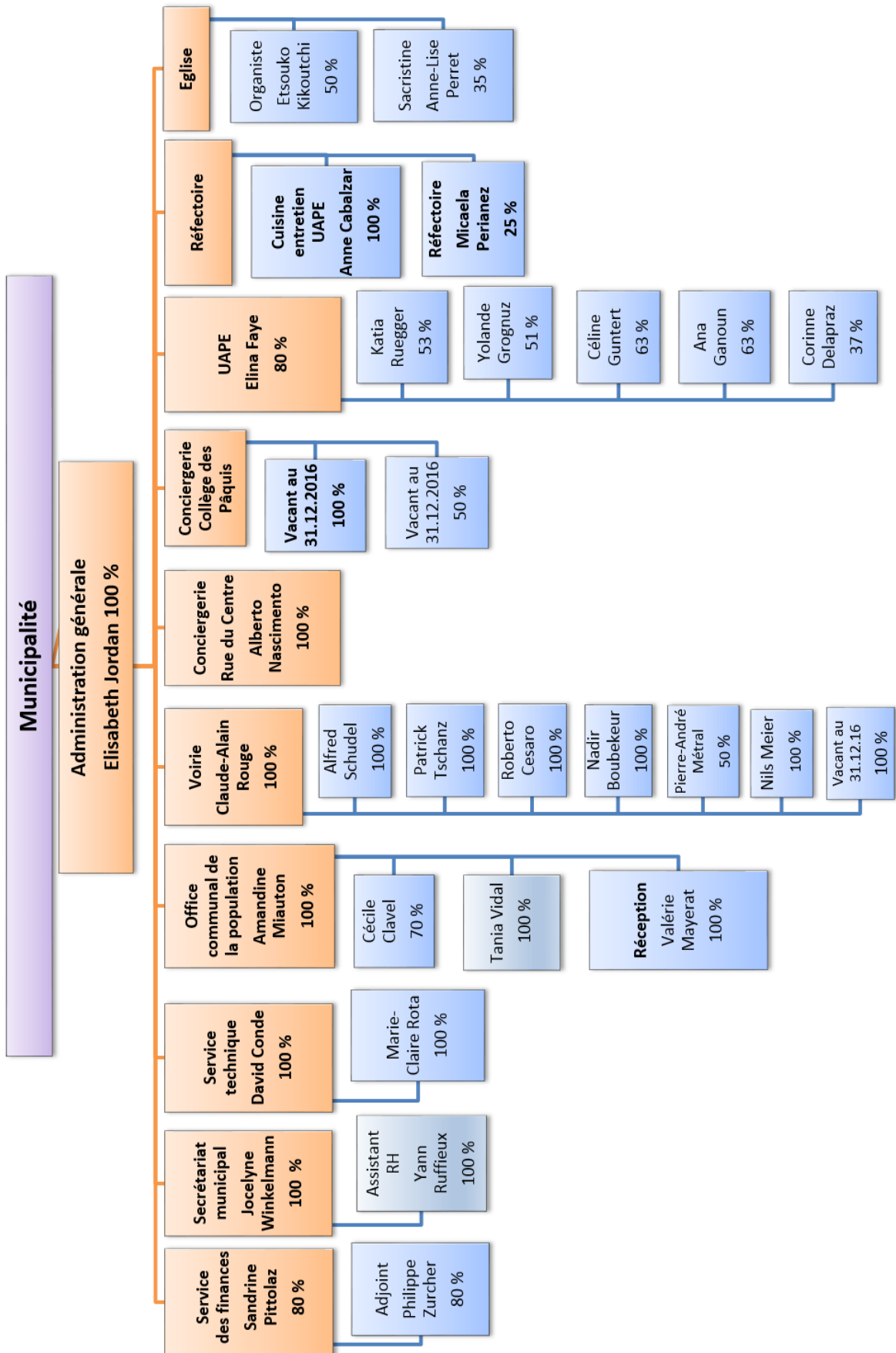
L'organigramme ci-joint donne un aperçu du personnel fixe au 31 décembre 2016.

Plusieurs procédures de recrutement (5 postes fixes) et de recherche d'auxiliaires en CDD pour des remplacements et adaptation de taux (services administratifs, conciergerie, UAPE, réfectoire) se sont déroulées en 2016.

A noter que chaque été, les équipes d'auxiliaires d'encadrement pour le réfectoire et les devoirs surveillés sont à recomposer.

Le défi est de suffisamment doter les services de la commune en personnel pour offrir à la population, en constante augmentation, des prestations adaptées à ses besoins et à ses attentes.

Elisabeth Jordan, secrétaire municipale



PERSONNEL COMMUNAL - EFFECTIF AU 31.12.2016

| Entité/Service | Nombre de personnes au 31.12.2016 | ETP Equivalent temps plein | Nombre d'auxiliaires en CDD | ETP en CDD |
|---|-----------------------------------|----------------------------|-----------------------------|-------------|
| Administration générale et RH | 1 | 1 | | |
| Service des finances | 2 | 1.6 | | |
| Secrétariat municipal | 2 | 2 | | |
| Service technique | 2 | 2 | | |
| Office communal de la population (y.c. réception) | 4 | 3.7 | | |
| Voirie | 8 | 7.5 | | |
| Conciergeries | 3 | 2.5 | 3 | 1 |
| UAPE | 6 | 3.47 | 1 | 0.63 |
| Réfectoire scolaire | 2 | 1.25 | 6 | 1.4 |
| Eglise | 2 | 0.85 | | |
| Devoirs surveillés | | | 10 | 0.4 |
| Total | 32 | 25.87 | 20 | 3.43 |

ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT MUNICIPAL

Le secrétariat municipal a assumé les nombreuses tâches qui sont les siennes en tant qu'organe administratif de coordination pour l'exécution des décisions municipales. Outre les tâches de secrétariat pour la Municipalité, il exécute les divers travaux administratifs en relation avec l'activité de la Municipalité et du Conseil communal.

Liste non exhaustive des différentes tâches incombant au secrétariat municipal :

| <i>Municipalité</i> | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Correspondance • Procès-verbaux Municipalité et séances diverses • Ouverture et acheminement du courrier • Réception des appels téléphoniques • Service technique, police des constructions • Administration du personnel communal • Rédaction, impression et tenue à jour des règlements communaux • Tenue à jour des lois • Statistiques • Gestion et mise à jour du site internet communal • Service d'information au public par courriel et sms • Avis de décès et registre des inhumations | <ul style="list-style-type: none"> • Archives • Procédures de naturalisation • Etablissement des actes de mœurs (*) • Economat • Gestion des ports de la commune (Venoge et Tissot) • Vente des passeports-vacances • Délivrance des macarons de parcage • Vente des cartes journalières CFF et CGN (*) • Vente des permis de pêche (*) • Locations (Salle du Conseil, Foyer paroissial des Pâquis, Espace 52, Refuge du Laviau) (*) • Gestion des occupations, locations et contrats des salles de gym du collège des Pâquis • Liaisons avec les autres services • Relations avec les sociétés locales |
| <i>Registre civique - Votations – Elections (*)</i> | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Tenue à jour du registre civique • Transferts des fichiers électroniques à l'Etat par le biais de l'application « Girôle » • Enregistrement des votes reçus par correspondance • Contact avec les électeurs en cas de vote susceptible d'être invalidé et/ou de carte incomplète • Gestion des mutations des électeurs en cours de scrutin (départs, arrivées) • Contrôle des signatures lors d'initiatives et de référendums | |

(*) tâches reprises par l'OFCOPOP dès juillet 2016

| <i>Conseil communal</i> |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction et tirage des préavis et du rapport de gestion de la Municipalité • Envoi des documents aux membres du Conseil • Tirage des procès-verbaux • Etablissement et tirage de l'ordre du jour |

JEUNES CITOYENS

En 2016, 29 jeunes Suissesses et Suisses de notre commune ont obtenu leur majorité civique et ont accédé ainsi au rang de citoyennes et citoyens à part entière sur les plans communal, cantonal et fédéral.

Avec 72 autres jeunes gens du même âge, de nationalité étrangère, ils ont été conviés à la traditionnelle réception des « nouveaux citoyens », organisée en leur honneur au carnotzet municipal le mardi 29 novembre 2016.

C'est autour d'une fondue chinoise, préparée et servie par le restaurant « Le St-Sulpice », qu'ils ont eu l'occasion de dialoguer en toute simplicité avec des membres des autorités. 24 personnes sur les 101 invitées ont répondu favorablement à l'invitation de la Municipalité et pris part à cette manifestation.

REGISTRE CIVIQUE






La tenue du registre civique incombait au Secrétariat municipal, sur la base des informations reçues de l'Office communal de la population. Depuis juillet 2016, l'Office communal de la population (OFCOPOP) a repris l'intégralité des tâches inhérentes à la gestion du registre civique et au contrôle des votes anticipés par correspondance.

Avec le système VOTELEC, l'électeur peut voter en toute confidentialité par correspondance depuis chez lui ou se déplacer le dimanche du scrutin au bureau de vote, entre 10h et 11h, muni du matériel officiel qui lui a personnellement été adressé. Avant chaque votation/élection, le registre des électeurs actualisé est transmis par messagerie électronique au Canton, lequel adresse à chaque électeur le matériel ad hoc (carte d'électeur à usage unique, bulletin(s) de vote, enveloppe de vote et enveloppe de transmission). La carte d'électeur doit impérativement être complétée par la date de naissance et la signature du votant.

Le nombre des votes qui ne sont pas pris en compte à cause de la signature manquante ou de la date de naissance manquante, incomplète ou croisée avec celle du conjoint, est constant. Dans la mesure du possible, il est pris contact avec les personnes concernées par téléphone pour les inviter à venir corriger leur erreur avant le vendredi midi précédant le scrutin. Cette démarche permet ainsi de valider de nombreux votes qui, sinon, seraient déclarés nuls.

VOTATIONS / ÉLECTIONS

L'assemblée de commune a été convoquée à 5 reprises en 2016 pour des votations ou élections.

| Date | Votation | Elect. inscrits | Votants | Particip. (%) | Bulletins valables | Oui | Non | Blanc |
|---|---|-----------------|---------|---------------|--------------------|-----|-----|-------|
| 28.02.16  | Votations fédérales concernant : | | | | | | | |
| | Initiative populaire «Pour le couple et la famille - Non à la pénalisation du mariage» | 2'148 | 1'466 | 61.17 | 1'288 | 618 | 670 | 25 |
| | Initiative populaire «Pour le renvoi effectif des étrangers criminels» | 2'148 | 1'466 | 61.36 | 1'305 | 418 | 887 | 13 |
| | Initiative populaire «Pas de spéculation sur les denrées alimentaires» | 2'148 | 1'466 | 61.22 | 1'273 | 445 | 828 | 42 |
| | Modification fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) «Réfection du tunnel routier du Gothard» | 2'148 | 1'466 | 61.17 | 1'289 | 616 | 673 | 25 |
| 20.03.16  | Votations cantonale concernant : «RIE III» | 1'837 | 854 | 46.49 | 843 | 760 | 83 | 10 |
| 05.06.16  | Votations fédérales concernant : | | | | | | | |
| | Initiative populaire «En faveur du service public» | 1'837 | 1'051 | 57.00 | 1'019 | 259 | 760 | 28 |
| | Initiative populaire «Pour un revenu de base inconditionnel» | 1'837 | 1'051 | 57.21 | 1'045 | 214 | 831 | 6 |
| | Initiative populaire «Pour un financement équitable des transports» | 1'837 | 1'051 | 57.16 | 1'032 | 322 | 710 | 18 |
| | Modification de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA) | 1'837 | 1'051 | 56.67 | 1'029 | 902 | 127 | 12 |
| | Modification fédérale de la loi sur l'asile (LAsi) | 1'837 | 1'051 | 57.05 | 1'024 | 782 | 242 | 23 |
| 25.09.16  | Votations fédérales concernant : | | | | | | | |
| | Initiative populaire «Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte)» | 1'865 | 1'044 | 55.71 | 1'013 | 414 | 599 | 23 |
| | Initiative populaire «AVSplus : pour une AVS forte» | 1'865 | 1'044 | 55.92 | 1'043 | 473 | 560 | 7 |
| | Loi fédérale sur le renseignement (LRens) | 1'865 | 1'044 | 55.82 | 1'018 | 806 | 212 | 20 |
| 27.11.16  | Votations fédérales concernant : | | | | | | | |
| | Initiative populaire «Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative «Sortir du nucléaire»)» | 1'910 | 1'082 | 56.65 | 1'078 | 506 | 572 | 4 |

ÉLECTIONS COMMUNALES**28 février 2016 - Election du Conseil communal**

Deux listes intitulées "Saint-Sulpice Ensemble", sur laquelle figurait 42 candidats, et "Indépendants Centre-Droite", comprenant 33 candidats, ont été déposées au Secrétariat municipal le lundi 11 janvier 2016 avant midi.

| | | | |
|--------------------|--------|-----------------------|-----------|
| Electeurs inscrits | : 2148 | Bulletins valables | : 1134 |
| Bulletins rentrés | : 1466 | Taux de participation | : 56.28 % |
| | | Quorum | : 3297 |

Résultat de la répartition des sièges :

| No | Liste | Sièges |
|----|-------------------------------------|-----------|
| 01 | Saint-Sulpice Ensemble (ASSE) | 36 |
| 02 | Indépendants de Centre-Droite (ICD) | 24 |
| | Total | 60 |

Résultats Saint-Sulpice Ensemble (ASSE) :**Sont élu-e-s :**

| Rang | Nom, Prénom | Suffrages |
|------|------------------------|-----------|
| 1 | BRANDT Pierre-Yves | 773 |
| 2 | KAESER-MOSER Alice | 752 |
| 3 | MERMINOD Anne | 747 |
| 4 | MOSER Jean-Louis | 740 |
| 5 | QUINTAS Benito | 736 |
| 6 | WEBER Nicolas | 722 |
| 7 | CLERC Alain | 716 |
| 8 | WILLI Corinne | 695 |
| 9 | DUBUIS Etienne | 692 |
| 10 | DIJAMATOVIC Yves | 683 |
| 11 | LIECHTI Bernard | 674 |
| 12 | MOUVET Laurent | 674 |
| 13 | BERNER Roxane | 671 |
| 14 | RODRIGUEZ Carlos | 671 |
| 15 | KNÜSEL David-André | 667 |
| 16 | EQUEY Jacques | 666 |
| 17 | HIRSCH Hans-Jörg | 665 |
| 18 | FANKHAUSER Carmen | 663 |
| 19 | DEL BOCA Pierre | 659 |
| 20 | CHAPPUIS Olivier | 655 |
| 21 | PROBST Claude (Mme) | 651 |
| 22 | MICHEL Christiane | 644 |
| 23 | RICHARDS Stephen | 643 |
| 24 | JATON Jean-Pierre | 642 |
| 25 | EQUEY Aurélien | 642 |
| 26 | DUBUIS Nathalie | 640 |
| 27 | CLERC Laurent | 638 |
| 28 | RUEGG Olivier | 635 |
| 29 | SPACCAPIETRA Stefano | 630 |
| 30 | WIRTH Paul | 626 |
| 31 | DEVAUD Ghislaine | 625 |
| 32 | AUFRERE Laurence | 622 |
| 33 | VAZQUEZ FERNANDEZ Iago | 620 |
| 34 | MICHEL Olivia | 617 |
| 35 | THEUMANN Cécile | 608 |
| 36 | PARENT Christine | 607 |

Résultats Indépendant de Centre-Droite (ICD) :**Sont élu-e-s :**

| Rang | Nom, Prénom | Suffrages |
|------|--------------------------|-----------|
| 1 | ALLEMANN Yves | 592 |
| 2 | MATTHEY Olivier | 541 |
| 3 | BURRUS Diane | 536 |
| 4 | MEYER Jean-Paul | 520 |
| 5 | GLAUSER Cédric | 519 |
| 6 | BÄHNI Philippe | 513 |
| 7 | JUNGEN Jean-Michel | 512 |
| 8 | GOLAZ Cyril | 512 |
| 9 | PANZERA Marcel André | 510 |
| 10 | BECK Thomas | 510 |
| 11 | PILLER René | 506 |
| 12 | RYSER Robert | 502 |
| 13 | PACHE Rémy | 498 |
| 14 | AFFOLTER Markus | 491 |
| 15 | GYGAX Rolf | 490 |
| 16 | GARDET Frédéric | 486 |
| 17 | HANLON David | 485 |
| 18 | COMPTE Evelyne | 485 |
| 19 | WALPEN René | 484 |
| 20 | PACHE Candice | 466 |
| 21 | HUNZIKER Daniel | 459 |
| 22 | SALAS Monika | 458 |
| 23 | GRZELAK-GUIDON Madeleine | 457 |
| 24 | TARCHINI Julia | 454 |

Viennent-ensuite (ASSE) :

| Rang | Nom, Prénom | Suffrages |
|------|-------------------------|-----------|
| 37 | LEHMANN Christian | 602 |
| 38 | KOBEL Damien | 597 |
| 39 | PLASSE Robert | 595 |
| 40 | LEONARDI Annamaria | 591 |
| 41 | WYSS Christophe | 587 |
| 42 | JINDRA-FROEHLICH Helena | 584 |

Viennent-ensuite (ICD) :

| Rang | Nom, Prénom | Suffrages |
|------|----------------------|-----------|
| 25 | BEZENÇON Sylvie | 450 |
| 26 | WESSNER René | 449 |
| 27 | BEYELER Laurent | 445 |
| 28 | RACINE Michel | 443 |
| 29 | BIZZO-NURRI Brigitte | 439 |
| 30 | POTALIVO Nicolas | 439 |
| 31 | STROBEL Patrick | 437 |
| 32 | KOYGAR Alex | 416 |
| 33 | BIZZO Quentin | 413 |

| Suffrages obtenus (ASSE) | |
|--------------------------|---------------|
| Total nominatifs | 27'567 |
| Total complémentaires | 11'610 |
| Total de parti | 39'177 |

| Suffrages obtenus (ICD) | |
|-------------------------|---------------|
| Total nominatifs | 15'917 |
| Total complémentaires | 10'828 |
| Total de parti | 26'745 |

28 février 2016 - Election de la Municipalité - 1^{er} tour de scrutin

Deux listes intitulées "Saint-Sulpice Ensemble" (ASSE), sur laquelle figurait 4 candidats, et "Indépendants Centre-Droite" (ICD), comprenant 5 candidats, ont été déposées au Secrétariat municipal le lundi 11 janvier 2016 avant midi.

| | | | |
|--------------------|--------|-----------------------|----------|
| Electeurs inscrits | : 2148 | Majorité absolue | : 607 |
| Bulletins rentrés | : 1228 | Taux de participation | : 57.2 % |
| Bulletins valables | : 1212 | | |

Ont été élus au 1^{er} tour à la majorité absolue :

| Rang | Nom, Prénom | Suffrages |
|------|----------------------------------|-----------|
| 1 | MERMINOD Anne (ASSE) | 760 |
| 2 | CLERC Alain (ASSE) | 719 |
| 3 | BRANDT Pierre-Yves (ASSE) | 710 |
| 4 | JATON Jean-Pierre (ASSE) | 617 |

Ont obtenu des voix :

| Rang | Nom, Prénom | Suffrages |
|------|-----------------------------------|-----------|
| 6 | ALLEMANN Yves (ICD) | 558 |
| 7 | MEYER Jean-Paul (ICD) | 485 |
| 8 | PANZERA Marcel André (ICD) | 440 |
| 9 | PACHE Rémy (ICD) | 409 |
| 10 | RYSER Robert (ICD) | 391 |

20 mars 2016 - Election de la Municipalité - 2^e tour de scrutin

Deux listes intitulées "Saint-Sulpice Ensemble" (ASSE), sur laquelle figurait 1 candidate, et "Indépendants Centre-Droite" (ICD), comprenant 1 candidat, ont été déposées au Secrétariat municipal le mardi 1^{er} mars 2016 avant midi.

| | | | |
|--------------------|--------|-----------------------|----------|
| Electeurs inscrits | : 1844 | Taux de participation | : 52.8 % |
| Bulletins rentrés | : 975 | | |
| Bulletins valables | : 963 | | |

A été élu au 2^{ème} tour à la majorité relative :

| Rang | Nom, Prénom | Suffrages |
|------|-----------------------------------|-----------|
| 1 | PANZERA Marcel André (ICD) | 504 |

A obtenu des voix :

| Rang | Nom, Prénom | Suffrages |
|------|-----------------------------|-----------|
| 2 | MICHEL Olivia (ASSE) | 435 |
| | Voix éparses | 3 |

29 mars 2016 - Election tacite du Syndic

Une liste unique intitulée "Saint-Sulpice Ensemble" (ASSE) sur laquelle figurait un seul candidat a été déposée au Secrétariat municipal le mercredi 16 mars 2016 à 15h15.

Conformément à l'article 7 de l'arrêté du Conseil d'Etat du 7 octobre 2015, il n'y a donc pas eu lieu à élection. Le Bureau de l'assemblée de commune a proclamé élu tacitement Monsieur Alain **CLERC**, Syndic de la commune de Saint-Sulpice pour la législature 2016-2021.

INSTALLATION ET ASSERMENTATION DES AUTORITES

La cérémonie d'installation des Autorités communales de Saint-Sulpice a eu lieu le vendredi 17 juin 2016 à l'Eglise romane. Elle a été suivie de la première séance du nouveau Conseil communal, au Foyer paroissial des Pâquis, qui a renouvelé son bureau pour 2016-2017 comme suit :

| | | | |
|---------------------------------|-----|--------------------------|------------|
| Présidente | Mme | Willi | Corinne |
| 1 ^{ère} Vice-président | M. | Clerc | Laurent |
| 2 ^{ème} Vice-président | M. | Piller | René |
| Scrutateurs | M. | Equey | Jacques |
| | M. | Liechti | Bernard |
| Scrutateurs-suppléants | M. | Ruegg | Olivier |
| | M. | Vazquez-Fernandez | Iago |
| Secrétaire | M. | Giroud | Daniel (*) |
| Huissier | M. | Groubel | Fabio (*) |

(*) = hors Conseil communal

Le Conseil a également procédé à la nomination des nouveaux membres de ses différentes commissions permanentes. Un repas a été servi aux membres du Conseil communal à l'issue de la séance.

INITIATIVES ET RÉFÉRENDUMS

Liste des signatures pour des initiatives et référendums contrôlées en 2016 par le secrétariat municipal :

| Objet | Contrôlées | Valables |
|--|------------|----------|
| Initiative populaire fédérale "pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous" | 33 | 27 |
| Initiative populaire fédérale "Le droit suisse au lieu de juges étrangers" (initiative pour l'autodétermination) | 4 | 3 |
| Initiative populaire fédérale "Entreprises responsables" - Pour protéger l'être humain et l'environnement | 11 | 10 |
| Référendum fédéral contre la loi du 25.09.2015 sur le renseignement (LRens) - "Non à l'état fouineur" | 12 | 11 |
| Initiative populaire fédérale "pour la dignité des animaux de rente agricoles" (initiative pour les vaches à cornes) | 24 | 20 |
| Initiative populaire fédérale - "Davantage de logements abordables" | 58 | 50 |
| Initiative populaire cantonale - Opération Charlemagne | 1 | 1 |
| Initiative populaire fédérale - "Stop aux excès de Via sicura" (pour un régime de sanctions juste et proportionné) | 7 | 7 |
| Référendum fédéral contre la loi fédérale sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (LSCPT) | 17 | 17 |
| Référendum cantonal - "Contre la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif" | 171 | 167 |
| Initiative populaire fédérale - "Stopper le mitage - pour un développement durable du milieu bâti" (initiative contre le mitage) | 13 | 12 |
| Référendum contre la modification du 17 juin 2016 du code civil (Droit de l'adoption) | 8 | 8 |
| Référendum fédéral contre la RIE III - Trop c'est trop ! "Non aux allégements fiscaux démesurés pour les entreprises" | 17 | 17 |
| Initiative populaire fédérale "Pour un congé de paternité raisonnable - en faveur de toute la famille" | 21 | 19 |

AFFAIRES MILITAIRES

Sur décision du Conseil d'Etat, depuis le 1^{er} janvier 1998, le travail des chefs de section a été centralisé à Lausanne au Département de la sécurité et de l'environnement (DSE), bâtiment administratif de la Pontaise (BAP).

Stand de tir intercommunal de Colombier-sur-Morges

Tous les tirs 2016 ont été organisés au stand de tir intercommunal de Colombier-sur-Morges, comme ils l'ont été depuis 1991. 10'243 cartouches ont été tirées, ce qui représente une location de CHF 6'145.80 (60 cts/cartouche).

| |
|--------------------------------|
| OFFICE DE LA POPULATION |
|--------------------------------|

La statistique annuelle de la population des communes est établie par le Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS). Les chiffres officiels présentent des écarts avec ceux établis par le contrôle des habitants (CH) car, parmi les effectifs des résidents étrangers, seuls ceux qui sont détenteurs d'un permis d'établissement ou d'un permis de séjour annuel sont pris en compte.

La statistique annuelle établie par le SCRIS est utilisée pour la classification des communes, entre autres dans les calculs des péréquations intercommunales.

| | | | | |
|-------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| 2016 : 4'209 (*) | 2015 : 3'943 | 2014 : 3'463 | 2013 : 3'378 | 2012 : 3'301 |
|-------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|

POPULATION DU DISTRICT DE L'OUEST LAUSANNOIS AU 31.12.2016 SELON LE SCRIS

| | <i>Suisses</i> | <i>Etrangers</i> | <i>Total</i> |
|-----------------------------|-----------------------|-------------------------|---------------------|
| Bussigny-près-Lausanne | 5'231 | 2'996 | 8'227 |
| Chavannes-près-Renens | 3'647 | 3'896 | 7'543 |
| Crissier | 4'345 | 3'291 | 7'636 |
| Ecublens | 6'727 | 5'613 | 12'340 |
| Prilly | 6'962 | 4'909 | 11'871 |
| Renens | 10'031 | 10'292 | 20'323 |
| <i>Saint-Sulpice</i> | <i>2'300</i> | <i>1'848</i> | <i>4'148</i> |
| Villars-Sainte-Croix | 600 | 241 | 841 |
| Total | 39'843 | 33'086 | 72'929 |

La population de la commune de Saint-Sulpice représente environ 5,4 % de celle du district.
Cette proportion atteint environ 3 % pour les Suisses et 2,4 % pour les étrangers.

RÉPARTITION DE LA POPULATION DE SAINT-SULPICE AU 31.12.2016 SELON CH

| | | | | <u>31.12.2015</u> | |
|----------------------|----------|--------------|--------------|-------------------|--------------|
| Bourgeois | : | 179 | 4.4 % | 153 | 3.9 % |
| Vaudois | : | 1'021 | 24.9 % | 969 | 24.6 % |
| Confédérés | : | 1'109 | 27.1 % | 1'048 | 26.5 % |
| Population suisse | : | 2'309 | 56,4 % | 2'170 | 55,0 % |
| Population étrangère | : | 1'900 | 43,6 % | 1'773 | 45,0 % |
| Total général | : | 4'209 | 100 % | 3'943 | 100 % |

| Hommes | | Femmes | | Total |
|----------|-------------|----------|-------------|--------------|
| < 18 ans | 18 ans et + | < 18 ans | 18 ans et + | |
| 391 | 1'799 | 332 | 1'687 | 4'209 |

(*) Différence entre les chiffres de la commune et ceux du SCRIS due au fait que ce dernier ne prend pas en considération les données suivantes :

- Permis L < 1 an
- Les fonctionnaires internationaux (DFAE)
- La population d'asile (N et F)

MUTATIONS

| | | | |
|---|-----|---|--------------|
| Arrivées | 890 | Mariages | 25 |
| Départs | 881 | Séparations | 23 |
| Changements d'adresse | 143 | Divorces | 23 |
| Retour | 60 | Veuvage | 10 |
| Permis de séjour (changement et prolongation) | 911 | Naturalisations | 40 |
| Décès (11 hommes et 9 femmes) | 17 | (*) Divers | 38 |
| Changements de noms | 21 | Total mutations enregistrées en 2016 | 3'114 |
| Naissances (18 garçons et 14 filles) | 32 | (contre 2'994 mutations en 2015 et 2'470 en 2014) | |

Il sied de préciser que ces mutations sont, dans leur ensemble, communiquées régulièrement à toutes les instances touchées par les divers changements qui interviennent dans l'existence et la situation des personnes, à savoir :

- Office de la population du précédent ou du futur domicile
- Office d'impôt (ACI)
- Assurance incendie (ECA)
- Registre des paroissiens protestants
- Registre des paroissiens catholiques
- Secrétariat des écoles
- **Fondation BVA (Bureau Vaudois d'Adresses) 16.03.2016**
- Sitel-Cablecom (télé-réseau communal)
- Arrondissements militaires vaudois
- Protection civile intercommunale

Pour les étrangers, de nombreuses démarches sont quotidiennement effectuées et transmises directement au Service de la population (SPOP).

(*) reconnaissance, prise de domicile, mise sous curatelle, corrections

RELEVÉ DES DIVERSES NATIONALITÉS DANS LA SOUCHE DE LA POPULATION

Total de 1'900 étrangers pour 80 nationalités
(1'774 pour 79 en 2015)

| | | | | | |
|------------------------|-----|---------------------|----|----------------------------|--------------|
| 1. France | 605 | 28. Corée du Sud | 11 | 55. Islande | 3 |
| 2. Italie | 153 | 29. Danemark | 10 | 56. Japon | 3 |
| 3. Allemagne | 118 | 30. Liban | 10 | 57. Macédoine | 3 |
| 4. Portugal | 118 | 31. Slovaquie | 9 | 58. Norvège | 3 |
| 5. Espagne | 76 | 32. Afrique du Sud | 8 | 59. Albanie | 2 |
| 6. Royaume-Uni | 56 | 33. Mexique | 8 | 60. Chili | 2 |
| 7. Russie | 54 | 34. Afghanistan | 7 | 61. Equateur | 2 |
| 8. Belgique | 52 | 35. Bolivie | 7 | 62. Philippines | 2 |
| 9. Etats-Unis | 47 | 36. Suède | 7 | 63. Taiwan (Tapei chinois) | 2 |
| 10. Pologne | 39 | 37. Kosovo | 6 | 64. Bélarus | 1 |
| 11. Pays-Bas | 35 | 38. Vietnam | 6 | 65. Bosnie et Herzégovine | 1 |
| 12. Tunisie | 35 | 39. Argentine | 5 | 66. Brunéi Darussalam | 1 |
| 13. Grèce | 30 | 40. Bulgarie | 5 | 67. Estonie | 1 |
| 14. Autriche | 29 | 41. Colombie | 5 | 68. Indonésie | 1 |
| 15. Hongrie | 26 | 42. Algérie | 4 | 69. Irak | 1 |
| 16. Inde | 24 | 43. Chypre | 4 | 70. Kazakhstan | 1 |
| 17. Chine | 22 | 44. Croatie | 4 | 71. Malte | 1 |
| 18. Roumanie | 22 | 45. Egypte | 4 | 72. Maurice | 1 |
| 19. Maroc | 21 | 46. Ethiopie | 4 | 73. Nigéria | 1 |
| 20. Ukraine | 20 | 47. Finlande | 4 | 74. Nouvelle-Zélande | 1 |
| 21. Iran | 19 | 48. Guinée | 4 | 75. Pérou | 1 |
| 22. Brésil | 18 | 49. Irlande | 4 | 76. Sénégal | 1 |
| 23. Canada | 18 | 50. Israël | 4 | 77. Singapour | 1 |
| 24. République Tchèque | 18 | 51. Luxembourg | 4 | 78. Syrie | 1 |
| 25. Turquie | 18 | 52. Malaisie | 4 | 79. Thaïlande | 1 |
| 26. Serbie | 17 | 53. Pakistan | 4 | 80. Venezuela | 1 |
| 27. Australie | 16 | 54. Arabie Saoudite | 3 | | |
| | | | | Total | 1'900 |

RÉPARTITION DES PERMIS POUR ÉTRANGERS AU 31.12.2016

| | | | |
|---|---|--------------|---------------|
| Personnes au bénéfice d'un permis d'établissement (C) | : | 724 | permis |
| Personnes au bénéfice d'un permis de séjour (B) | : | 1'064 | permis |
| Bénéficiaires du permis (L) | : | 32 | permis |
| Fonctionnaires internationaux | : | 4 | permis |
| En cours d'attribution et divers | : | 76 | permis |
| Total | : | 1'900 | permis |
| Travailleurs frontaliers (permis G) | : | 47 | permis |

Permis (B) = permis de séjour

Permis (C) = permis d'établissement

Permis (F) = autorisation pour étrangers admis provisoirement

Permis (G) = autorisation pour travailleurs frontaliers

Permis (L) = autorisation de travail (18 mois maximum)

Permis (N) = autorisation pour requérants d'asile

| |
|------------------|
| PAROISSES |
|------------------|

ÉGLISE DE SAINT-SULPICE

Comme chaque année, l'église romane de Saint-Sulpice a attiré un grand nombre de visiteurs et 5 mariages y ont été célébrés en 2016 (11 en 2015). Le détail de ces mariages est le suivant :

| | |
|--|----------|
| - habitants de Saint-Sulpice et d'Ecublens | 2 |
| - habitants d'autres communes | 3 |

La participation aux frais perçue pour l'utilisation de l'église lors de cérémonies pour des personnes non domiciliées dans la paroisse est de CHF 500.- pour les mariages et CHF 300.- pour les services funèbres.

L'église est mise gratuitement à la disposition des personnes domiciliées dans la paroisse d'Ecublens/Saint-Sulpice lors de mariages ou de cérémonies funèbres.

16 concerts y ont également été organisés par « Musique à Saint-Sulpice » ainsi que par d'autres organisations, groupes ou privés (16 concerts en 2015).

Au 31.12.2016, l'organiste est Mme Etsuko **Kikoutchi** et la sacristaine Mme Anne-Lise **Perret**, qui a remplacé M. Sylvain **Stauffer** qui a quitté cette fonction le 30 septembre 2016.

PÈLERINS DE ST-JACQUES DE COMPOSTELLE

La Municipalité confirme sa volonté de trouver un local qui pourrait être mis à la disposition des pèlerins comme gîte d'étape. Des projets sont à l'étude.

LES ORGUES

Les orgues de l'église nécessitent à tout le moins un relevage complet. A cette occasion, des études ont été entreprises sous l'impulsion d'un groupe de travail pour examiner la possibilité de réalisation de nouvelles orgues. Les travaux effectués bénévolement par M. Amsler, architecte domicilié à St-Sulpice, seront mis à profit et poursuivis en collaboration avec le Service des monuments historiques du Canton de Vaud.

STATISTIQUES DES CONFESSIONS

| | | | |
|--|--------------|------------------|--------|
| Protestants | 938 | habitants | 22.3 % |
| Catholiques | 1'200 | habitants | 28.5 % |
| Autres, sans confession ou non annoncés | 2'071 | habitants | 49.2 % |
| Total au 31.12.2016 | 4'209 | habitants | |

Les habitants ne sont plus tenus de mentionner leur appartenance religieuse lorsqu'ils s'inscrivent auprès de l'Office de la population. Au cours des dernières années, la tendance est à la baisse. Cela a des répercussions sur le calcul des subventions que l'Etat de Vaud reverse aux Communautés reconnues.

PAROISSE PROTESTANTE D'ECUBLENS - SAINT-SULPICE



Paroisse Ecublens - St-Sulpice

Rapport sur la vie de la paroisse en 2016

Equipes renouvelées

La constellation pastorale a effectué une révolution cette année. En effet, M. le pasteur **Vincent Guyaz** ayant pérennisé ses deux mi-temps paroissial et régional, Mme la diacre Francine **Lämmli** a été officiellement installée dans le mi-temps vacant ; les deux ayant ensuite convolé en justes noces au mois de septembre, la mariée a pris le nom de **Francine Guyaz**. Nous avons également installé au mois de novembre Mme la pasteure **Claire-Lise Corbaz**, en remplacement de Mme la pasteure suffragante Laurence **Keshavjee** qui, suite à sa maternité, a pris un autre poste plus près de son domicile.

En orbite autour de ce noyau pastoral ont gravité pendant quelques mois l'animatrice paroissiale Mme **Cécile Pasche**, ainsi que le pasteur-stagiaire M. **Alain Ledoux**.

Notre nouvelle secrétaire paroissiale, Mme **Marie-Christine Lanotte**, a pris ses fonctions au mois de février, alors que la Fête du Motty est dorénavant orchestrée par son nouveau président, M. **Jacques Papaux**.

Jeunesse

Pour rappel, l'accompagnement des enfants est assuré au niveau paroissial jusqu'à l'âge de 10 ans, et au niveau régional au-delà.

L'**Eveil à la foi**, qui s'adresse aux enfants jusqu'à 6 ans, a lieu dorénavant dans notre paroisse le premier dimanche du mois, en combinaison avec la redécouverte du culte. Les enfants partagent d'abord le petit déjeuner à la salle de paroisse du Motty, puis, après un début de culte adapté à leurs jeunes oreilles, vivent une animation spécifiquement conçue à leur intention.

Le **Culte de l'enfance** réunit dès la rentrée scolaire une quinzaine d'enfants de 6 à 10 ans au foyer paroissial à St-Sulpice, un lundi par mois entre 15h30 et 18h. Mme la diacre Francine Guyaz et plusieurs moniteurs les accompagnent dans une approche variée et existentielle des thèmes bibliques.

Les enfants et adolescents du **catéchisme**, de 10 à 14 ans, bénéficient d'un programme régional, assuré notamment dès la rentrée scolaire par notre diacre Mme Francine Guyaz accompagnée de JACK'S (Jeunes Accompagnants de Catéchisme et de Camp de l'EERV).

L'aumônerie de **jeunesse** de la région des Chamberonnes, enfin, organise régulièrement des rencontres à Bussigny, ainsi qu'un culte jeunesse mensuel le dimanche soir.

Selon nos statistiques, seuls environ 30 % des jeunes protestants déclarés participent à ces programmes. Notre paroisse met sur pied différentes manifestations dans le but de toucher ce public.

Manifestations

La **crèche vivante** au Motty s'adresse en particulier aux familles : à quelques jours de Noël, les enfants du Culte de l'enfance sont intégrés dans une mise en scène de l'Evangile de la nativité, jouée par des personnages de la paroisse. Des animaux en chair et en os, qui figurent leur propre rôle grâce au soutien de la commune d'Ecublens, ne sont pas le moindre des attraits de ce rendez-vous.

Le **feu de l'Avent** attire lui aussi beaucoup de familles. Après un moment de conte enchanteur suivi d'une romantique balade aux flambeaux au bord du lac, un temps de célébration œcuménique puis un bol de soupe sont partagés autour du feu sur la plage du Laviaux à Saint-Sulpice.

Notre **voyage paroissial à Paris** s'est déroulé pendant le pont de l'Ascension. Après un crochet pour admirer les célèbres vitraux de la cathédrale de Bourges, nous avons rencontré à Paris deux communautés très vivantes, la maison Grenelle de la Mission Populaire qui agit auprès des populations défavorisées, ainsi que la paroisse du Marais avec laquelle nous avons vécu le culte du dimanche matin. Côté tourisme, une visite guidée du cimetière du Père Lachaise était au menu, et chacun a pu également, seul ou en petit groupe, vaquer à son rythme dans la Ville Lumière selon ses intérêts.

Notre **newsletter** mensuelle enfin, toujours sous la houlette de notre rédactrice en chef Mme Jacqueline Hefti, a adopté dès l'automne un format plus pratique grâce à l'utilisation d'un logiciel dédié.

Terre Nouvelle : nouveau projet au Liban

La paroisse a décidé de soutenir ces prochaines années un projet de l'Action Chrétienne en Orient (ACO) relayé par le Département Missionnaire – échange et mission : la **paroisse protestante arménienne d'Aanjar**, dans la vallée de la Bekaa au Liban. Dans cette communauté, composée de nombreuses familles, la culture arménienne est très vivante, notamment au travers de la langue et des chants. Mais cette paroisse s'implique résolument dans la vie civile – son pasteur est par exemple doyen de l'école - et s'inscrit aussi totalement dans la réalité libanaise, où pas moins de 17 communautés chrétiennes différentes coexistent pacifiquement avec l'Islam : de quoi vivre une aventure œcuménique ! Située près de la frontière syrienne, cette paroisse accueille également beaucoup de réfugiés. A côté des échanges de photos et d'écritures avec notre groupe Terre Nouvelle, nous récoltons quelques fonds de soutien à ce projet avec différentes actions: un stand de vente d'épices en juin, des projections de films durant l'hiver autour d'un thème de réflexion ("Des secrets bien gardés" cet hiver), ou encore le culte Terre Nouvelle.

Le Conseil paroissial

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE DE SAINT-SULPICE
PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE - Paroisse de Renens et environs

La communauté catholique de Saint-Sulpice a la chance de bénéficier d'un lieu de culte en la chapelle Sainte-Claire, située au chemin du Bochet 37. Elle fait partie de la grande paroisse Saint-François de Renens, qui englobe les 5 communes de Renens-Ecublens-Chavannes-Crissier-Saint-Sulpice.

Les événements marquants de l'année 2016 ont été les suivants :

- Le 2 mars, la Soupe œcuménique de Carême a été organisée conjointement avec la paroisse protestante d'Ecublens-Saint-Sulpice au Foyer paroissial. Une cinquantaine de paroissiens s'y sont retrouvés pour un moment de spiritualité et convivialité.
- Le 25 avril à 20 heures l'Assemblée Générale de la Communauté s'est tenue à la chapelle en présence d'une quarantaine de paroissiens.
- Un concert de musique sacrée de la chorale Moussala a été donné le 31 mai à 20h00 à la chapelle. Cette chorale répète régulièrement le mardi soir à la chapelle.
- La célébration œcuménique de rentrée s'est déroulée le 4 septembre à la chapelle Ste-Claire en présence des communautés protestante et catholique. Un apéritif et un pique-nique convivial ont été organisés ensuite autour de la chapelle.
- Le 25 septembre, le trajet de la manifestation "Cap sur l'Ouest" passait par le chemin de la chapelle Sainte-Claire.
- Le 2 octobre, la fête des communautés de la paroisse de Renens, dont fait partie la communauté catholique de Saint-Sulpice, s'est déroulée autour de l'église Saint-François de Renens.
- Le 13 novembre une soirée de prières et chants de Taizé s'est tenue à la chapelle animée par un groupe de personnes issues des communautés protestantes et catholiques de la région de Morges et du pied du Jura.
- La fenêtre de l'Avent du 13 décembre à la chapelle a été animée par la chorale Moussala.
- Le petit concert a été suivi par une agape pendant laquelle tous les participants ont été invités à chanter des chants traditionnels de Noël.
- La messe de Noël a été célébrée le 24 décembre à 23 heures à la chapelle en lien avec le culte célébré en même temps à l'église romane.

J'aimerais ajouter que les messes et les manifestations de la communauté à la chapelle Saint-Claire sont toujours plus fréquentées. Outre les messes dominicales à 11 heures 15, on y célèbre des baptêmes, des mariages, des cérémonies funèbres ainsi que des réunions spirituelles. De plus, une messe pour la communauté malgache de la région est célébrée deux fois par mois le dimanche après-midi. La chapelle sert aussi de lieu régulier de répétition aux chorales Chapelle Vocale de Lausanne et Moussala.

Je me réjouis aussi de voir que de plus en plus de manifestations sont organisées en collaboration avec la communauté protestante, dans la fraternité et l'amitié.

Je remercie les nombreux bénévoles qui assurent le succès des manifestations en s'occupant des fleurs, des lectures, de la préparation des locaux, de l'animation des cérémonies, et je formule le vœu que notre communauté vivante continue d'être ouverte et accueillante.

*Le Président de la communauté catholique
Jean-Claude Brahier*

PAROISSE DE LANGUE ALLEMANDE DE VILLAMONT

La Paroisse de langue allemande de Villamont est comprise dans la circonscription des paroisses et des arrondissements ecclésiastiques de l'Eglise évangélique réformée. L'agglomération du rayon de la Paroisse de Villamont comprend 34 communes, dont Saint-Sulpice.

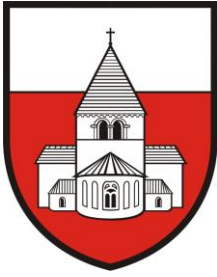
Selon les dispositions légales en vigueur, la Commune participe aux frais d'exploitation de cette paroisse, dès l'exercice 1996, au prorata du nombre d'habitants arrêté au 31 décembre de chaque année. Sa participation, calculée selon la répartition effectuée sur l'ensemble de la population des communes concernées en fonction de leur nombre d'habitants au 31 décembre 2016, s'élève à CHF 495.10 (CHF 399.35 en 2015).

COMMUNAUTE ISRAÉLITE DE LAUSANNE ET DU CANTON DE VAUD (CILV)

Depuis le 1^{er} janvier 2008, une convention de subvention existe entre la CILV et les communes partenaires, dont fait partie celle de Saint-Sulpice. Selon cette convention, les communes partenaires se répartissent entre elles une partie des charges de la CILV.

D'entente avec les responsables de la CILV, le montant de cette contribution est de Fr. 30'000.- par année, avec une clé de répartition intercommunale qui est fonction du nombre de membres de la CILV domiciliés dans chaque commune.

Pour Saint-Sulpice, le pourcentage de la contribution annuelle est d'environ 1,1 % de la subvention accordée à la CILV, soit environ CHF 300.-.



FINANCES

Alain CLERC

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Jean-Pierre JATON

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Jean-Pierre JATON

TRANSPORTS PUBLICS

Jean-Pierre JATON

| |
|-----------------|
| FINANCES |
|-----------------|

REMARQUES GÉNÉRALES

Les comptes 2016 présentent un bénéfice de CHF 419'246.39 alors que le budget prévoyait une perte de CHF 1'792'560.00. Ces chiffres positifs s'expliquent pour l'essentiel par des rentrées fiscales exceptionnelles. Comme j'en ai avisé le Conseil communal, la commune a bénéficié d'un impôt successoral extraordinaire de CHF 1'100'000.00. Il s'agit de la taxation d'une succession d'un habitant de la commune qui n'avait pas d'héritiers directs. L'augmentation de l'impôt sur les bénéfices des sociétés s'explique lui essentiellement par les taxations des bénéfices des promotions immobilières. L'impôt foncier tient compte des nouvelles estimations effectuées en 2015 et 2016 et non disponibles lors de l'élaboration du budget 2016 en septembre-octobre 2015.

En août 2015, le complexe scolaire des Pâquis a accueilli ses premiers élèves. Le budget 2016 a donc été établi sur des estimations sans avoir de données de comparaison. Même les métrés servant au calcul des imputations internes n'avaient pas pu être calculés exactement. Les élèves 7/8 harmos sont scolarisés à Saint-Sulpice, ce qui a nécessité une révision de la convention entre Chavannes-Renens et Saint-Sulpice.

Les liquidités au 31 décembre s'élevaient à CHF 9'750'539.01. Cela permettra de financer une partie des importants investissements envisagés pour la période 2017 à 2021 (CHF 25'409'500.00). A ce jour, aucun intérêt négatif n'a été calculé sur ces montants.

Le total des charges péréquatives de 2015 s'élèvent à CHF 10'874'347.00 et représentent le 55.76 % des revenus fiscaux ou CHF 2'785.00 par habitant. C'est dire si la marge de manœuvre de la commune est peu élevée.

Le point d'impôt par habitant 2016 est stable par rapport à 2015 et s'établit à CHF 78.30 par habitant. Pour rappel le point d'impôt a baissé entre 2015 et 2014 ceci principalement en raison du départ d'un important contribuable.

En 2016, le supplément péréquatif 2015 s'est élevé à CHF 849'162.00. Pour 2016, la Municipalité a décidé de ne pas dissoudre la provision qui s'établit à CHF 2'122'029.00. En effet, pour les calculs péréquatifs, le 50 % des impôts conjoncturels doit être reversé. Les calculs pour 2016 -basés sur des probabilités- indiquent un supplément légèrement inférieur à la provision. Aussi bien la valeur du point d'impôt par habitant que le nombre d'habitants sont pris en compte pour le calcul de la péréquation. La projection est difficile car le décompte définitif prend en compte le résultat de l'ensemble des communes vaudoises. La provision de CHF 2'122'029.00 est nécessaire.

Au niveau du passif, vous constaterez, qu'à l'instar des exercices précédents, la provision pour impôts pertes débiteurs et recours présente un montant élevé (CHF 7'771'000.00). Il s'agit pour l'essentiel de deux dossiers, lesquels font l'objet de multiples recours auprès du Tribunal fédéral. La possibilité de récupérer en partie ces montants est très compromise, ceci malgré un intense travail des divers services de l'ACI. A ce sujet, et en raison du secret fiscal, il ne pourra pas être répondu à des questions.

Alain Clerc, Syndic

ATTRIBUTION DU BÉNÉFICE

La Municipalité propose de répartir le bénéfice comme suit :

| Attribution au fonds de réserve | Montant |
|---|-----------------------|
| - Fonds de réserve bâtiments communaux et scolaires | CHF 419'000.00 |
| - Au compte capital | CHF 246.39 |
| Total | CHF 419'246.39 |

TRÉSORERIE

Au 31 décembre 2016, la trésorerie était de CHF 9'750'539.01. La ligne de crédit auprès de la BCV (CHF 1'100'000.00) n'a toujours pas été utilisée en 2016, tout comme celle de Fr. 1'500'000.00 auprès du Crédit Suisse. L'ouverture d'une ligne de crédit supplémentaire de Fr. 1'000'000.00, décidée selon le préavis 17/02, n'a en conséquence toujours pas dû être activée.

| Année | Montant |
|-------------------|---------------------|
| 31.12.2008 | 13'101'098.45 |
| 31.12.2009 | 10'936'471.47 |
| 31.12.2010 | 12'004'988.46 |
| 31.12.2011 | 13'480'430.69 |
| 31.12.2012 | 14'935'350.84 |
| 31.12.2013 | 16'453'403.44 |
| 31.12.2014 | 3'785'449.32 |
| 31.12.2015 | 11'279'012.14 |
| 31.12.2016 | 9'750'539.01 |

ÉTAT DE LA DETTE COMMUNALE

Un emprunt auprès du fonds de pension de la Poste de CHF 12'000'000.- a été conclu en 2015.

ORGANE DE CONTRÔLE

Pour le 4^{ème} exercice consécutif, la fiduciaire Fidinter SA, Lausanne a procédé au contrôle des comptes.

Un exemplaire de son rapport est remis aux membres de la Commission de gestion et des finances.

ESTIMATION FISCALE DES IMMEUBLES

Suite à une modification de la loi sur l'estimation fiscale des immeubles (LEFI), entrée en vigueur le 01.01.2009, le conservateur du registre foncier est maintenant compétent pour déterminer, dans la plupart des cas, les nouvelles estimations fiscales.

| |
|---|
| POLICE DES CONSTRUCTIONS AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE |
|---|

REMARQUES GÉNÉRALES

En 2016, 53 analyses en matière d'autorisations de construire ont été effectuées par le bureau ABA partenaires SA. Il en ressort de ce chiffre une baisse significative de 33 % par rapport à l'année précédente (2015) et cela malgré une légère augmentation des permis de construire délivrés. Ceci s'explique, entre autres, par la prise en charge des dossiers en amont par le service des constructions qui a donné place, en cours de cette année, au service technique.

Il convient également de remarquer la baisse des permis de construire pour des villas à plusieurs logements, immeubles locatifs, bâtiments à usage mixte au profit de transformations-agrandissements et des divers. Ce constat pourrait présager la fin de l'explosion du parc immobilier de Saint-Sulpice. Toutefois, il témoigne toujours d'une forte activité du secteur de la construction pour 2016.

Malgré ce léger essoufflement, deux gros projets en cours subsistent, à savoir les plans de quartier "les Jordils" et celui de "Vallaire".

Recours aux projets de construction

| Natures du recours | 2016 |
|--|------|
| Cour de droit administratif et public du Tribunal Cantonal | 1 |
| Tribunal fédéral | |

Permis de construire et autorisations administratives

39 permis de construire et 16 autorisations administratives ont été délivrés au cours de l'année 2016.

| Nature de l'ouvrage | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Villas familiales à 1 logement | 5 | 0 | 3 | 0 | 2 | 0 | 4 |
| Villas à plusieurs logements, immeubles locatifs, bâtiments à usage mixte | 1 | 1 | 12 | 12 | 11 | 10 | 5 |
| Commerces-ateliers-industrie-édifices publics (nouvelles constructions et transformations) | 1 | 2 | 3 | 1 | 2 | 1 | 0 |
| Transformations-agrandissements | 20 | 8 | 11 | 15 | 12 | 10 | 26 |
| Divers (auvents, "velux", piscines, clôtures, tennis, serre, garages indépendants, aménagements extérieurs, sous-stations de transformation, citernes) | 7 | 10 | 12 | 5 | 7 | 9 | 20 |
| Démolitions | 1 | 1 | 1 | 4 | 1 | 0 | 0 |
| Démolitions liées à une reconstruction et n'ayant pas fait l'objet d'un permis distinct | (5) | (1) | (8) | (6) | (7) | (8) | (7) |
| Total | 35 | 22 | 42 | 37 | 35 | 30 | 55 |

Dénonciations à la Préfecture de l'Ouest Lausannois

| Nature de la dénonciation | 2016 |
|--|------|
| Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions | |
| Règlement général sur l'aménagement du territoire et les constructions | |
| Prescriptions de protection incendie AEAI | 2 |

STATISTIQUE DU LOGEMENT

Il a été recensé **16 logements** vacants sur le territoire de Saint-Sulpice au 1^{er} juin 2016 dont :

| | |
|---|--------------|
| Appartements à louer : | 3 x 1 pièce |
| | 2 x 2 pièces |
| | 8 x 3 pièces |
| | 2 x 4 pièces |
| Appartements à vendre : | 1 x 5 pièces |
| Maisons individuelles à vendre : | néant |
| Locaux industriels et commerciaux à louer : | 8 objets |

PLAN DE QUARTIER « EN CHAMPAGNY SUD »

Les travaux se sont terminés courant 2016, seule la voie verte reste à finaliser.

PLAN DE QUARTIER "LES JORDILS"

Les documents du plan de quartier « Les Jordils » ont été remis à la Municipalité en date du 10 octobre 2016 par le bureau Plarel, architecte et urbaniste associés à Lausanne, mandataire de la société Patrimonium Asset Management AG, représentant du propriétaire M. Martin Pestalozzi, pour détermination avant l'examen préalable des Service cantonaux.

Ces documents ont au préalable fait l'objet d'une analyse du bureau ABA partenaires SA mandaté par la Municipalité en qualité d'assistant à la maîtrise d'ouvrage en urbanisme. Leur rapport a été remis le 15 décembre 2016 à la Municipalité.

PLAN DE QUARTIER "VALLAIRE"

Les études sont en cours par le bureau Plarel, architectes et urbanistes associés à Lausanne, mandataire de la société Tekhne SA, représentant du propriétaire et initiateur du projet VISION Real Estate Development SA.

PLAN PARTIEL D'AFFECTATION "LE LAVIAU"

Après une longue attente auprès des Services cantonaux, un accord préliminaire du Service du développement territorial a été communiqué à la Municipalité.

Pour rappel, cette étude est en partenariat avec la Commune de Préverenges. Le bureau Plarel, architectes et urbanistes associés à Lausanne a été mandaté afin d'effectuer cette étude de faisabilité pour la création d'un Plan partiel d'affectation (PPA) « Le Laviau », comprenant l'aménagement de l'embouchure de la Venoge et la création d'un nouveau port de plaisance (hors zone du PAC Venoge).

Les discussions avec la Ville de Lausanne à propos de la nouvelle station de pompage se sont poursuivies en 2016. La nécessité technique d'adapter les installations reste d'actualité mais le financement du projet n'est pour l'instant pas assuré.

PLAN D'EXTENSION PARTIEL "CENTRE-VILLAGE"

Lancement de l'étude préalable réalisée par le bureau ABA partenaire SA, mandaté par la Municipalité, portant sur le diagnostic et l'étude des perspectives de mutabilité du centre villageois.

COMMISSION COMMUNALE DE SALUBRITÉ (ÉTAT AU 31.12.2016)

Le 1^{er} juillet 2016, le Dr Bernard Liechti a été remplacé par le Dr Bernard Pellet.

Au 31 décembre 2016 la commission communale de salubrité se composait donc comme suit :

| | | | |
|-----------|----------------|---------------|-------------------|
| Président | M. Alain | Clerc | Syndic |
| Membres | M. Jean-Pierre | Jaton | Municipal |
| | M. Bernard | Pellet | Médecin |
| | M. David | Conde | Adjoint technique |

La commission de salubrité a effectué 12 visites en 2016 en vue de la délivrance de permis d'habiter et/ou d'utiliser.

M. Conde a par ailleurs effectué seul 23 visites complémentaires, après visite de la commission, afin de vérifier la conformité des projets.

CONTRÔLE DES CITERNES

Par convention signée le 27 novembre 1986, l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM) est chargée de la gestion technique, du recensement et du contrôle périodique de révision des citernes installées sur le territoire communal.

Législation en vigueur

Pour mémoire, la nouvelle carte cantonale définit trois types de secteurs principaux :

- « Au » : secteur particulièrement menacé.
- « üB » : autre secteur.
- « S » : secteur particulièrement menacé (captage d'eau de sources).

En règle générale, seul les réservoirs situés en secteur « Au », d'une capacité supérieure à 2'000 litres, sont soumis à révision périodique (10 ans) avec contrôle de l'organe de surveillance. Ceux d'une capacité inférieure, ainsi que la totalité de ceux situés en secteur « üB » sont soumis à un devoir d'entretien laissé à la seule responsabilité de leur propriétaire.

Concernant le solde des dossiers des « citernes souterraines à simple manteau » (14 en début d'année), dont le délai de mise en conformité était fixé au 31 décembre 2014, une seule installation annoncée et surveillée par le Canton en décembre 2016 est encore active. Elle sera probablement mise hors service dans le courant de l'année 2017.

Situation pour les 18 communes "ERM"

Compte tenu de la nouvelle carte des secteurs et zones de protection des eaux éditée en novembre 2014 par la « DGE », la situation des dix-huit communes ayant mandaté l'ERM à titre d'organe de surveillance se présente comme suit :

- 3 communes sont intégralement situées en secteur « üB ».
(Echichens, Vaux-sur-Morges et Vuflens-le-Château).
- 1 seule commune est intégralement située en secteur « Au ».
(Etoy).
- 14 communes sont situées en secteurs « Au » et « üB ».
(Bussy-Chardonney, Chigny, Clarmont, Denens, Lonay, Lully, Lussy-sur-Morges, Morges, Préverenges, Reverolle, Saint-Sulpice, Tolochenaz, Villars-sous-Yens et Yens).

Une seule citerne se trouve en zone « S » sur la Commune de Villars-sous-Yens.

En 2016, des courriers de demande de mise en conformité ont été envoyés aux propriétaires dont les citernes ne sont toujours pas aux normes ou dont le dossier ne fait pas état de sa conformité, selon les dernières modifications de zones. De nombreux propriétaires ont également été contactés, par téléphone ou par courrier, pour des dossiers dont les citernes ont été mises hors service de manière non officielle, sans que l'ERM ou la Commune n'en soit informée, découvertes en général lors d'une modification de zone.

A fin 2016, une nouvelle convention citerne a été élaborée, avec la collaboration du Canton, et une séance d'information pour les Municipalités a eu lieu le 29.11.2016 à Tolochenaz. Les heures consacrées à ce travail seront comprises dans la facture 2016. La nouvelle convention est prévue d'entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2017. A la suite de cette séance, la Commune de Villars-sous-Yens a décidé de ne pas renouveler la convention.

Le tableau figurant ci-dessous résume en détail le recensement des citernes par secteur pour chacune des communes.

Devoir de surveillance de l'ERM

Les tâches de l'ERM, assurées dans le cadre de son devoir de surveillance, se résument comme suit :

- Recensement de l'ensemble des citernes, actuellement 3'412 ; en l'occurrence, tenue à jour du fichier par inscription des nouvelles, sur la base des avis de mise en service (Formulaire « 63 »), respectivement par la désactivation de celles mises hors service sur la base des avis idoines.
- Envoi des avis de révision et/ou rappels des citernes situées en secteur « Au » selon une périodicité de 10 ans, impliquant la tenue à jour de la base de données du recensement.
- Envoi des rappels et/ou prises de contacts avec certains propriétaires dont les citernes souterraines à simple manteau n'ont pas encore été mises en conformité ou mises hors service pour la date du 31.12.2014.
- Contrôle et remise à jour des adresses des propriétaires et des citernes selon données fournies par les Communes.

En complément aux diverses tâches mentionnées ci-dessus, l'ERM assure également :

- Le suivi du contrôle des bacs de rétention (capacité de 100 % obligatoire en zone « Au ») ainsi que le suivi de la présence d'un détecteur de fuites pour les citernes enterrées.

| Communes | Nbre total citernes | Nbre citernes en zone « Au » + "S" | Nbre citernes en zone « üB » | Solde des citernes "souterraines à simple manteau" (non-conformes depuis 31.12.2014) en cours de transformation/mise H.S.ou en rappel |
|---|---------------------|------------------------------------|------------------------------|---|
| 1 Bussy-Chardonney | 76 | 2 | 74 | 0 |
| 2 Chigny | 46 | 2 | 44 | 0 |
| 3 Clarmont | 53 | 1 | 52 | 0 |
| 4 Denens | 100 | 0 | 100 | 0 |
| 5 Echichens (y.c. Colombier et St-Saphorin) | 430 | 0 | 430 | 0 |
| 6 Etoy | 227 | 227 | 0 | 0 |
| 7 Lonay | 419 | 14 | 405 | 0 |
| 8 Lully | 123 | 44 | 79 | 0 |
| 9 Lussy-sur-Morges | 60 | 2 | 58 | 0 |
| 10 Morges | 704 | 39 | 665 | 1 |
| 11 Préverenges | 181 | 27 | 154 | 0 |
| 12 Reverolle | 94 | 0 | 94 | 0 |
| 13 St-Sulpice | 228 | 21 | 207 | 0 |
| 14 Tolochenaz | 210 | 42 | 168 | 0 |
| 15 Vaux-sur-Morges | 50 | 0 | 50 | 0 |
| 16 Villars-sous-Yens | 70 | 67 | 3 | 0 |
| 17 Vufflens-le-Château | 116 | 0 | 116 | 0 |
| 18 Yens | 225 | 106 | 119 | 0 |
| Σ 18 Communes | 3'412 | 594 | 2'818 | 1 |

| Gestion des dossiers pour Saint-Sulpice | Année 2016 |
|--|-------------------|
| Mises en service | 4 |
| Mises hors service | 8 |
| Avis de révision envoyés | 8 |
| Rapports de révision traités | 18 |

TRANSPORTS PUBLICS

tl (Transports publics de la région lausannoise)



2016 en chiffres

112.8 millions de voyageurs transportés sur le réseau, dont 3.7 millions sur la ligne Lausanne-Echallens-Bercher (LEB)

38 lignes d'autobus (21) et de trolleybus (11) dans l'agglomération, parmi lesquelles six lignes régionales qui ont leur terminus à Cheseaux, Froideville, Moudon, Servion-Mézières, Mex et Grandvaux.

9 lignes Pyjama. Ce service nocturne permet aux noctambules de rentrer chez eux en toute sécurité.

281 kilomètres de réseau tl (254) et LEB (27), en milieu urbain comme en campagne, où circulent également des bus tl à deux étages.

Plus de 2 millions de billets achetés par SMS en 2016. Cette solution d'achat est complémentaire aux 650 distributeurs de titres de transport répartis sur le réseau tl.

22'000 Clients abonnés font partie du tl-club, profitant d'avantages et d'offres mensuelles.

82 % des clients tl roulent sur des lignes électriques, un mode de traction privilégié par l'entreprise car respectueux de l'environnement. La production d'énergie électrique est certifiée durable.

Informations sur les deux projets en cours d'étude auprès des tl, qui pourraient intéresser les habitants de Saint-Sulpice :

- **Prolongement et électrification de la ligne 1 depuis la Maladière jusqu'à l'EPFL en passant par la RC1 (tronçon d'une longueur de 4 km) :** l'électrification de ce tronçon, proposée par les tl, a été refusée par les Communes d'Ecublens et de Saint-Sulpice.
- **Création d'une "Ligne Olympique" partant de la Bourdonnette en longeant le bord du lac pour rejoindre les quais d'Ouchy :** ce projet a été reporté en raison des nombreuses oppositions qu'il a soulevées.

Situation actuelle pour Saint-Sulpice, la ligne 31 relie directement Saint-Sulpice à la gare CFF de Renens tout en desservant les Hautes Ecoles, l'arrêt UNIL-Sorge du métro m1 et l'établissement scolaire de la Planta. La ligne 33, qui est une des plus longues lignes du réseau tl, offre également une liaison directe entre Saint-Sulpice et la gare CFF de Renens, à une fréquence de toutes les 15 minutes aux heures de pointe.

En 2016, la fréquentation sur les lignes en question se monte à :

- la ligne 31 à 745'248 voyageurs
- la ligne 33 à 1'935'119 voyageurs

Des extraits des rapports d'activité et de gestion 2016 des tl peuvent être consultés sur demande au Greffe municipal ou sur le site internet www.t-l.ch.

MBC / TPM (Transports de la région Morges – Bière - Cossonay)

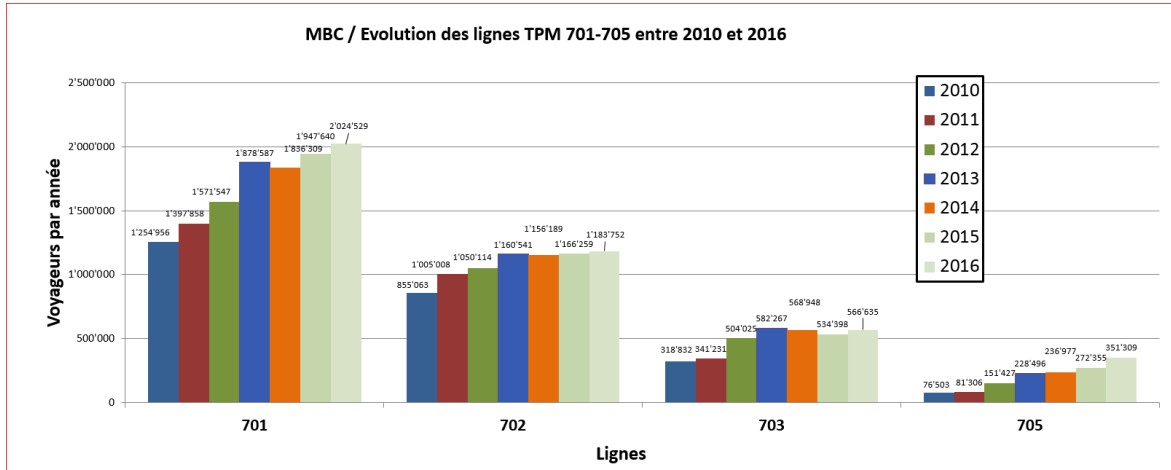
La société MBC (Transports de la région Morges-Bière-Cossonay) administre, entre autres, les lignes de bus urbains TPM (Transports publics de Morges et environs), dont fait partie la ligne 701 qui emprunte la rue du Centre.



Le réseau TPM n'a pas connu de modification significative, tant au niveau des cadences que des itinéraires, à l'horaire 2016 par rapport à l'horaire précédent.

Voyageurs par année - Ligne 701

| | 2014 | 2015 | 2016 | Evolution |
|--|------------------|------------------|------------------|----------------|
| Bus 701 direction Bourdonnette (aller) | 942'469 | 923'100 | 967'521 | ↑ 4.8 % |
| Bus 701 direction Morges (retour) | 893'840 | 1'024'540 | 1'057'008 | ↑ 3.2 % |
| Total voyageurs | 1'836'309 | 1'947'640 | 2'024'529 | ↑ 3.9 % |



Les informations complémentaires sur les activités des MBC/TPM sont disponibles sur le site internet www.mbc.ch.

CARTES JOURNALIÈRES CFF

Ces titres de transport, très prisés de la population (carte journalière valable pour pratiquement l'ensemble des transports publics suisses, proposée au prix avantageux de CHF 40.-) ont, comme les années précédentes, rencontré un vif succès auprès de la population.

La vente des cartes issues des deux abonnements propriété de la commune est assurée par le secrétariat municipal. Deux cartes par jour sont ainsi mises à la disposition des citoyens.

En 2016, 558 cartes journalières (561 en 2015) ont été vendues à des habitants de Saint-Sulpice. Le décompte des ventes de ces titres de transports pour 2016 affiche une moyenne de rentabilité d'env. 76.4 % sur l'année (76 % en 2015).

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE NAVIGATION SUR LE LAC LÉMAN / CGN

En 2016, la Commune a accordé un don annuel de CHF 8'400.- à l'ABVL (Association des amis des bateaux à vapeur du Léman), recevant en contrepartie, dès le 1^{er} avril 2016, quatre abonnements au porteur, sous forme de 365 cartes journalières 1^{ère} classe (éditées du 01.04.2016 au 31.03.2017). Ces cartes journalières ont été mises à la disposition des administrés au prix de CHF 15.- par carte et par jour. 447 cartes journalières ont été vendues pour l'année 2016 (18 locations d'abonnements de janvier à mars et 380 cartes journalières vendues d'avril à décembre 2015).



Depuis plusieurs années, la CGN réserve une offre exclusive avec des tarifs très attractifs aux communes riveraines. Ces cartes journalières 1^{ère} classe, valables toute l'année sur les lignes régulières, ont été mises en vente en 2016 au prix de CHF 49.-/adulte et CHF 24.50/enfant ou détenteur d'un abonnement ½ tarif (augmentation de prix par rapport à 2015, CHF 45.-/adulte et CHF 22.50/enfant).

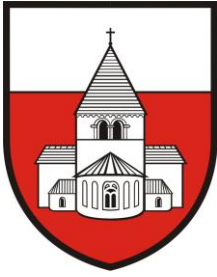
Afin de compléter l'offre de location des abonnements généraux au porteur, la commune a cette année encore proposé ces titres de transport à l'intention exclusive de ses habitants. 23 cartes adulte et 71 cartes enfant ou ½ tarif ont été vendues par l'Office communal de la population (en 2015 : 28 cartes adulte et 106 cartes enfant ou ½ tarif). Cette action, très prisée des usagers, a été reconduite pour 2017.

NAVIA – PROJET DE NAVETTE AUTOMATIQUE

Le projet City Mobil 2, démarré en 2012, s'est poursuivi en 2016 et vise toujours à implanter dans des villes de démonstration quelques systèmes automatiques de transport. La commune en collaboration avec l'EPFL reste dans la course.

Deux navettes autonomes sillonnent le centre de Sion depuis juin 2016. Le test, une première en Suisse, doit durer jusqu'en octobre 2017. Les véhicules sans volant ni pédale roulent en mode 100 % électrique. Ils peuvent transporter chacun onze passagers maximum et rouler à une vitesse maximale de 20 km/h et circulent aussi bien en zone piétonne que dans la circulation routière normale. Leur exploitation et les réactions et vœux des passagers doivent constituer une mine de renseignements sur la mobilité.

Le projet est mené par CarPostal en collaboration avec la Ville de Sion, le canton du Valais, l'Ecole polytechnique fédérale (EPFL) et la HES-SO Valais. Une navette coûte 250 000 francs.



INSTRUCTION PUBLIQUE

Anne MERMINOD

UAPE

Anne MERMINOD

BIBLIOTHÈQUE

Anne MERMINOD

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Jean-Pierre JATON

ROUTES - ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pierre-Yves BRANDT

ÉPURATION

Pierre-Yves BRANDT

INSTRUCTION PUBLIQUE

La rentrée scolaire s'est bien effectuée sous la direction de Monsieur Didier Sieber, nouveau directeur de l'Etablissement primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice nommé en 2016 en remplacement de Monsieur Olivier Ponnaz.

Monsieur Sieber a fonctionné comme doyen secondaire à Vevey où il enseignait les mathématiques, les sciences et la physique. Il a ensuite travaillé au département pour le projet LAGAPES, puis LAGAPEO, avant de reprendre le poste qu'il occupe actuellement. Il a été lui-même élève à la Planta de 1980 à 1985. Il est passionné de musique et fait partie d'une troupe de comédie musicale.

Quelques défauts sont apparus en cours de cette année dans le bâtiment du collège, en particulier dans les sanitaires. Toutes les réparations devraient être effectuées dans le courant de 2017. Des contrats de maintenance, principalement au niveau des sanitaires et du chauffage ont également été conclus.

Madame et Monsieur Morel, le couple de concierges, ont quitté leur fonction en octobre 2016. Ils sont remplacés dès le 1^{er} janvier 2017 par Madame et Monsieur Machado. Une entreprise de nettoyage a assuré l'intérim en collaboration avec Monsieur Alberto Nascimento.

CONSEIL DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE CHAVANNES-PRÈS-RENNES ET SAINT-SULPICE (CEps)

Le Conseil de l'établissement scolaire primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice (CEps) est composé de vingt membres représentant les divers partenaires de l'école.

Il regroupe cinq *représentants des parents d'élèves*, cinq *représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement*, cinq *représentants des milieux et des organisations concernés par la vie de l'établissement* et cinq *représentants des autorités politiques*.

Le CEps est un lieu d'échanges et de propositions entre les différents partenaires de l'école. Il se réunit au minimum trois fois par an. Ses séances sont publiques et ont lieu alternativement à Saint-Sulpice et à Chavannes-près-Renens. Il s'est réuni à 3 reprises en 2016.

Le Conseil a pour mission de favoriser les liens entre les partenaires de l'école, de soutenir les tâches éducatives de celle-ci et, donc, de permettre de régler un nombre important de problèmes. Il justifie ainsi son rôle et on ne peut que se réjouir de l'engagement de chacun de ses membres.

Sur le site internet : www.ecoles-chavssu.ch/autorites/conseil-etablissement/, vous pouvez consulter les procès-verbaux des séances, le règlement du CEps, la liste des membres, ainsi que divers documents vus pendant les séances.

Composition du Conseil d'établissement au 31.12.2016

Représentants des autorités communales

| | | | |
|-----|--------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Mme | Merminod Anne | Saint-Sulpice | Présidente du Conseil |
| M. | Rochat Alain | Chavannes-près-Renens | Vice-président |
| Mme | Willi Corinne | Saint-Sulpice | |
| M. | Komsiyska Spassova Anastassia | Chavannes-près-Renens | |
| M. | Nehdi Adel | Chavannes-près-Renens | |

Représentants des parents d'élèves

| | | |
|-----|----------------------------|-----------------------|
| Mme | Theumann Cécile | Saint-Sulpice |
| Mme | Zelenkova Magdalena | Chavannes-près-Renens |
| M. | Chapuis Olivier | Saint-Sulpice |
| M. | Malatesta Davide | Chavannes-près-Renens |
| M. | Schlaeffler Mathieu | Chavannes-près-Renens |

Représentants des milieux et organisations concernés par la vie de l'établissement (« société civile »)

| | | |
|-----|--------------------------|-----------------------|
| Mme | Avanzino Laurence | Chavannes-près-Renens |
| Mme | Golaz Anne-Lise | Saint-Sulpice |
| Mme | Merminod Claudine | Chavannes-près-Renens |
| Mme | Perianez Micaela | Saint-Sulpice |
| M. | Jacot Stéphane | Chavannes-près-Renens |

Elèves fréquentant les classes secondaires à Chavannes-près-Renens – Collège de La Planta

Les 321 élèves étaient répartis comme suit :

| | | | |
|------------|-----------|------|--|
| 9VG | 64 élèves | dont | 5 de Saint-Sulpice, 1 de Renens et 1 de Lausanne |
| 9VP | 47 élèves | dont | 17 de Saint-Sulpice |
| 10VG | 62 élèves | dont | 6 de Saint-Sulpice et 1 de Renens |
| 10VP | 47 élèves | dont | 21 de Saint-Sulpice et 1 de Renens |
| 11VG | 46 élèves | dont | 10 de Saint-Sulpice, 3 d'Ecublens et 1 de Mex |
| 11VP | 46 élèves | dont | 16 de Saint-Sulpice et 2 d'Ecublens |
| DES/P9-11* | 9 élèves | dont | 1 de Crissier |

* Classe de développement secondaire

Elèves dans l'établissement par commune et district

| | | |
|---|----------------------------------|-------------|
| <i>District de l'Ouest lausannois :</i> | Commune de Chavannes-près-Renens | 901 |
| | Commune de Crissier | 1 |
| | Commune d'Ecublens | 9 |
| | Commune de Renens | 8 |
| | Commune de Saint-Sulpice | 353 |
| <i>District du Gros-de-Vaud</i> | Commune de Mex | 1 |
| | Commune de Penthaz | 1 |
| <i>District de Lausanne</i> | Commune de Lausanne | 2 |
| <i>District de Lavaux-Oron</i> | Commune de Pully | 1 |
| | Total | <u>1277</u> |

Elèves domiciliés à Saint-Sulpice enclassés à l'extérieur

| | | | | |
|-----------------------|----------------------|----|--------|-------------------|
| Primaire (1P à 8P) | Privé | 48 | élèves | Total : 52 élèves |
| | Institution | 2 | élèves | |
| | Scolarité à domicile | 2 | élèves | |
| Secondaire (9S à 11S) | Privé | 27 | élèves | Total : 30 élèves |
| | Institution | 1 | élève | |
| | Scolarité à domicile | 2 | élèves | |

CORPS ENSEIGNANT DE SAINT-SULPICE AU 31.12.2016

| | |
|-------------|---|
| 1-2P/10S | Brigitte Jaquinet en duo avec Catherine Schouwey |
| 1-2P/11S | Christelle Dénéreaz en duo avec Arlette Court |
| 1-2P/12S | Maryse Freiburghaus en duo avec Françoise Renevey |
| 1-2P/14S | Maude Burger |
| 3P/5S | Sandrine Lugon en duo avec Arlette Court |
| 3P/6S | Manon Yersin en duo avec Arlette Court |
| 4P/5S | Oriella Favre en duo avec Arlette Court |
| 4P/7S | Jennifer Haberthuer |
| 5P/5S | Stéphane Gabriel |
| 5P/6S | Evelyne Savary en duo avec Sophie Richard |
| 6P/6S | Corinne Rahmani en duo avec Laura Sandoz |
| 7P/5S | Sébastien Chuard |
| 7P/6S | Chloé Golaz |
| 8P/5S | Théo Dikötter |
| 8P/6S | Cindy Cherubini |
| ACT/ACM | Michèle Secco |
| Rythmique | Patricia Travaglino El Helou |
| Appui + CIF | Arlette Court , Youssri Naffati |

ACT/ACM : activités créatrices sur textiles (ACT)
activités créatrices manuelles (ACM)

CIF : Cours intensif
Cours intensif de français

UNITÉ D'ACCUEIL POUR ÉCOLIERS

Au 1^{er} janvier 2016, l'équipe se composait de la manière suivante :

Personnel fixe : Mme Elina **Faye**, directrice d'institution de l'enfance
 Mme Katia **Ruegger**, éducatrice de l'enfance
 Mme Yolande **Grognuz**, assistante socio-éducative
 Mme Anna **Ganoun**, auxiliaire
 Mme Corinne **Delapraz**, éducatrice de l'enfance
 Mme Céline **Güntert**, assistante socio-éducative



Personnel auxiliaire : Mme Elisabeth **Trojanov**, éducatrice de l'enfance, remplaçante à l'appel pour pallier aux absences du personnel fixe
 Mme Antonella **Carjaval**, assistante socio-éducative, remplaçante pour le congé maternité de Mme Céline Güntert dès le 1^{er} novembre 2016

Formation du personnel

Mme Elina Faye a obtenu le certificat de formatrice en entreprise pour le suivi des ASE en décembre 2016.

Stagiaires

Mme Camille Knittel, stage de découverte du 25 au 29 janvier 2016
 Mme Francesca Savino, stage d'observation du 1^{er} au 30 novembre 2016

Événement-spectacle

En juin 2016, l'UAPE a organisé un spectacle qui a réjoui l'ensemble des familles. L'investissement du personnel a été immense : textes, costumes, décors ont été imaginés et conçus par l'équipe éducative. Suite à cet événement, un article concernant le métier d'éducateur-trice de l'enfance est paru dans le Serpeliou.

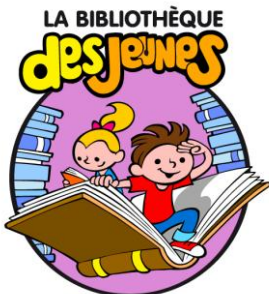
Participation de l'UAPE à la JOM (Journée Oser tous les Métiers)

Le 10 novembre 2016, deux garçons (11-12 ans) ont été accueillis. Elle a pour but de faire découvrir aux élèves de la 7^{ème} à la 9^{ème} année des univers professionnels nouveaux, au-delà des secteurs encore traditionnellement féminins ou masculins. Cet événement est organisé par le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes de l'état de Vaud.

Capacité d'accueil de l'UAPE

L'UAPE est complète les lundi, mardi, jeudi et vendredi à midi et l'après-midi. En 2016, elle n'a pas pu répondre à toutes les demandes des parents. L'UAPE peut accueillir 12 enfants le matin, 48 à midi et 36 l'après-midi.

BIBLIOTHÈQUE



Depuis août 2014, les bibliothécaires sont des employé/es de l'Etat de Vaud. Désormais, le temps consacré à la bibliothèque communale par la bibliothécaire et son assistant est remboursé par Saint-Sulpice au canton.

Rapport de Mme Laure Beyeler, bibliothécaire

Personnel :

Nous sommes deux personnes à travailler à la bibliothèque des Jeunes de Saint-Sulpice. La bibliothécaire responsable : Laure Beyeler, et l'assistant de bibliothèque : Loïc Baudin. Chacun, respectivement à 60 et 30 %. Notre bibliothèque ayant un statut mixte, une partie de ces pourcentages est dévolue au scolaire, et l'autre au public communal.

Fréquentation :

Depuis son ouverture, en fin 2012, la fréquentation de la bibliothèque n'a cessé d'augmenter. Cette année, les statistiques de prêts continuent leur envolée. Nous arrivons à 20'355 prêts, ce qui correspond à 535 prêts par semaine ouvrable !

Ci-dessous, une statistique révélatrice de l'augmentation des emprunts (prêts et prolongations), par année et par semaine ouvrable (38 par année) :

En 2013 → 318 prêts
 En 2014 → 402 prêts

En 2015 → 429 prêts
 En 2016 → 535 prêts

Ces augmentations du nombre de prêts impliquent bien évidemment un surplus de travail pour les bibliothécaires, mais aussi un grand bonheur de voir une si bonne fréquentation du lieu.

La bibliothèque est aussi fréquentée par l'UAPE et le Réfectoire, qui viennent avec des groupes d'enfants, pour des moments de lecture. Cela ne rentre pas dans les statistiques de prêt puisque les enfants accompagnés de l'UAPE ne peuvent pas emprunter pendant ce temps.

Horaires :

Actuellement, nous sommes ouverts le lundi, mardi et jeudi, ainsi que deux mercredis par mois.

En 2012 et 2013, nous ouvrons la bibliothèque jusqu'à 18h 30, les lundis. Force a été de constater que cette plage horaires de fin de journée n'était pas fréquentée.

Dès 2014, la bibliothèque a déplacé cet horaire du lundi à 18 heures.

En 2015, lors de l'emménagement dans le collège, nous avons spontanément élargi les horaires d'ouverture de la bibliothèque, en permettant aux élèves de venir à la bibliothèque de 12h50 à 13h45. Cette heure d'ouverture est vraiment stratégique : elle correspond réellement aux besoins des élèves. Les élèves viennent à ce moment pour rendre et emprunter des livres, ou juste pour un petit moment de lecture (sans forcément faire d'emprunts). D'autres profitent aussi de la bibliothèque pour avoir un petit moment avec leur camarade, au calme et bien installés.

L'autre moment de grande affluence, c'est 15h25, qui correspond à l'heure de la sortie de l'école, ou de la récréation pour les élèves qui finissent plus tard.

Avancée du travail :

Cette année, l'avancée du travail a été impactée par le changement de catalogue de bibliothèque, outil permettant de gérer les collections (catalogage, indexation, prêt). Suite à une décision politique du canton de Vaud, toutes les bibliothèques vaudoises qui étaient sur le logiciel Virtua ont changé de programme de gestion. Le 22 août, jour de la rentrée scolaire, toutes les données Virtua ont été migrées dans le nouveau logiciel, qui s'appelle RenouVaud. De ce fait, les bibliothécaires ont dû prendre du temps pour se former et se familiariser à ce nouveau logiciel.

Absences :

Cette année, il y a eu beaucoup d'absences. Certaines liées à des formations :

- Formation sur RenouVaud : 10 jours en tout
- Formation pour le Certificate of Advanced Studies – BMS (Bibliothécaire en Milieu Scolaire) : 4 modules suivis par la bibliothécaire. Formation réussie.

D'autres absences :

- Loïc Baudin : absent 3 semaines pour le service militaire.
- Laure Beyeler : absente 5 semaines en raison d'un accident de la circulation.

Bien que ces absences aient ralenti l'avancée du travail de back office, nous avons veillé à assurer l'ouverture et le service public et ce aux horaires habituels. Relevons que Mme Beyeler peut remplacer M. Baudin pendant ses absences, mais que le contraire est problématique puisque M. Baudin a deux emplois, sur deux communes différentes.

Collections et aménagement de la bibliothèque :

La bibliothèque possède environ 8'500 documents.

Nos collections ont aussi été mises en valeur par plusieurs expositions – animations : sur les super-héros, et à l'occasion des fêtes (Pâques, Noël).

Nos lecteurs ont aussi pu participer aux lectures des prix Enfantaisie et Chronos.

Cette année, nous avons amélioré la décoration et l'aménagement de la bibliothèque, afin de la rendre plus chaleureuse et confortable.

Pour mettre en valeur les livres destinés aux petits enfants (1-5 ans), nous avons acquis un ensemble de trois meubles, faits sur mesure. Depuis, nous avons constaté une augmentation des emprunts de cette collection.

Laure Beyeler

SANTÉ SCOLAIRE

La fonction de médecin des écoles était assurée au 31.12.2016 par la doctoresse Rebiha Marthe, à Chavannes-près-Renens, laquelle assurait la bonne marche du service en collaboration avec l'infirmier M. José Dias Pinto.

La fonction de dentiste scolaire est assurée par le docteur Buttica, à Saint-Sulpice, pour les élèves de la commune.

CHALET "LES ALOUETTES" MORGINS

Pour rappel, l'Entente intercommunale Ecublens-Crissier-Saint-Sulpice est propriétaire du chalet des Alouettes et d'un appartement de trois pièces situé dans la copropriété des Ravaires. Les taux de propriétés sont les suivants : Ecublens 53.04 %, Crissier 32.40 % et Saint-Sulpice 14.56 %.



Le comité

Le comité se compose comme suit jusqu'au 30 juin 2016 :

Présidente : Mme Pascale Manzini, conseillère municipale à Ecublens
 Membres : M. Yves Allemann, conseiller municipal à Saint-Sulpice
 Mme Michelle Beaud, conseillère municipale à Crissier

Et depuis le 1^{er} juillet 2016 :

Présidente : Mme Pascale Manzini, conseillère municipale à Ecublens
 Membres : Mme Anne Merminod, conseillère municipale à Saint-Sulpice
 Mme Michelle Beaud, conseillère municipale à Crissier

Il est secondé par quatre collaborateurs de la Commune d'Ecublens, à savoir :

Secrétaire : Mme Sylvette Menétray, cheffe de service à la Direction des écoles
 Caissier : M. Claude Salzmann, boursier communal
 Gestion du personnel : Mme Françoise Matti, cheffe du personnel
 Bâtiments : M. Claude-Alain Bieri, chef du service des bâtiments

Il s'est également entouré de M. Serge Lugon, directeur des écoles, pour les problématiques directement liées à l'école.

Le personnel

La composition du personnel se présente comme suit :

M. François Jeandet, responsable du chalet et animateur (100 %)
 M. Xavier Vanden Broeck, cuisinier (90 %)
 Mme Carmen Premand, aide de cuisine (90 %)
 Mme Paulette Joris, responsable de l'entretien (70 %)
 M. Lucien Berberat, civiliste dès le 31 août 2015 jusqu'au 24 mars 2016
 M. Josselin Nicolet, dès le 31 août 2015 jusqu'au 15 juillet 2016
 M. Guillaume Christe dès le 29 août 2016
 M. Charles Jacot-Descombes dès le 29 août 2016



Il est très appréciable de pouvoir bénéficier de l'aide de civilistes pour renforcer l'équipe au chalet. Cette aide supplémentaire permet d'assurer une présence permanente au chalet pendant la semaine et apporte une richesse supplémentaire en matière d'accueil et d'animation pour les enfants et les enseignants accueillis aux Alouettes.

Suite à des problèmes de santé, M. Xavier Vanden Broeck a progressivement pu reprendre son activité à 75%. Le pourcentage de 15 % a été comblé par la présence des civilistes et une organisation à l'interne entre le personnel du chalet.

Occupation du chalet

Le chalet a été occupé pendant 41 semaines, à savoir :

| | |
|--------------------------|-------------|
| Camps d'hiver | 11 semaines |
| Camp de ski des relâches | 1 semaine |
| Ecole à la montagne | 26 semaines |
| Colonies de vacances | 4 semaines |

Camps scolaires

Ce sont les enseignants qui accompagnent en général deux classes pendant une semaine. L'organisation de la journée pendant les camps scolaires se fait en accord avec l'animateur et les enseignants. Pour les camps scolaires d'hiver, un moniteur vient s'ajouter au personnel et c'est le chef de camp (un enseignant) qui organise la journée de camp, toujours en accord avec l'animateur.

Colonies

En 2016, les camps de vacances se sont bien déroulés. Le taux de fréquentation des colonies a donné satisfaction pour la plupart des camps, à l'exception de la troisième semaine de juillet et celui du mois d'octobre, durant lesquels le taux de fréquentation a été moins satisfaisant.

Locations

Le chalet a été occupé à 16 reprises, pendant le week-end.

Le traditionnel week-end de ski des enseignants des trois communes s'est déroulé les 23 et 24 janvier 2016. Ce week-end est très apprécié par les enseignants.

Un week-end au profit des bénévoles des trois communes a été organisé les 18, 19 et 20 mars 2016. Le chalet a également été mis à disposition de l'Association du personnel de la Commune d'Ecublens les 4, 5 et 6 mars 2016.

Travaux

Les chambres ont été rénovées et les armoires de rangement pour les élèves modifiées. Les chambres ont donc retrouvé un aspect plus moderne tout en étant plus pratique à l'usage.



Site internet

En 2016, le comité de l'Entente a décidé de créer un site internet des Alouettes. Celui-ci est en cours d'élaboration et devrait être en ligne au début de l'année 2017. Il sera composé de 5 onglets : l'accueil - le chalet - les écoles - les camps de vacances et les locations.

Nous remercions l'aide précieuse du personnel administratif d'Ecublens, membre de l'Entente pour tout le travail accompli pendant l'année en faveur du personnel et du Chalet Les Alouettes. Nous remercions aussi ce dernier pour le travail accompli auprès des enfants accueillis à Morgins.

12.12.2016/PM/sm

TRANSPORT DES ÉLÈVES

Depuis août 2015, seuls les élèves du secondaire (9P-10P-11P) utilisent les transports publics pour se rendre au collège de la Planta.

ASSOCIATION DU PASSEPORT-VACANCES DE LA RÉGION LAUSANNOISE (APVRL)

L'assemblée générale de l'association, à laquelle a assisté M. Yann Ruffieux, employé d'administration au Secrétariat municipal, a eu lieu le jeudi 17 novembre 2016 à Froideville.



Le Passeport vacances de la région lausannoise offre chaque été plus de 300 activités pour tous les goûts. Parmi celles-ci les jeunes ont pu faire leur choix et découvrir des activités passionnantes et diversifiées. Le Passeport vacances c'est aussi des accès libres tels que les transports publics gratuits pour se rendre aux activités, l'entrée des piscines de la région, 3 places de cinéma chez les partenaires. Tout ceci pour la modique somme de CHF 45.- par enfant (CHF 40.- pour les enfants d'une même fratrie) pour un passeport traditionnel avec choix d'activités et CHF 25.- pour un passeport Farniente, destiné aux 13-15 ans uniquement qui ne souhaitent pas prendre part à des activités mais qui leur permet de profiter des nombreux avantages qu'offre le Passeport vacances : transports publics, entrées à la piscine et au cinéma, etc.

Après une année 2015 où la fréquentation avait augmenté de manière significative, l'édition 2016, qui s'est tenue du 4 au 17 juillet et du 8 au 21 août, peut être qualifiée de positive avec la vente de 1'447 passeports traditionnels (+ 8,15 % par rapport à 2015) et 575 passeports farniente pour les 13-15 ans (+ 34,98 % par rapport à 2015) **(dont 28 traditionnels et 6 farniente vendus à Saint-Sulpice).**

Cette année, au total, 2'022 enfants en ont bénéficié (+ 14,64 %). C'est la première fois depuis 2006 que le seuil des 2'000 passeports vendus est dépassé. Sur les 8'400 places qui ont été mises à disposition, 8'000 ont trouvé preneur. Cette analyse permet de constater que la taille critique est atteinte. Le nombre d'enfants a augmenté mais celui des activités est resté stable, ce qui a pour conséquence de diminuer le nombre d'activités par enfant.

- 50 % des enfants ont obtenu entre 4 et 6 activités
- 20 % moins de 4 activités
- 30 % plus de 6 activités

Il est important de prévoir proposer de nouvelles activités en 2017 ou d'augmenter la fréquence des plus demandées. Un appel dans ce sens a été relayé auprès des sociétés locales de la commune.

Grâce à l'engagement des communes et des organisateurs, les remarques signalées il y a deux ans ont été concrétisées. Tout d'abord pour ce qui est du visuel, la nouvelle identité graphique créée en 2015 a bien été perçue. Une diffusion promotionnelle élargie, en partenariat avec les TL pour l'affichage dans les bus, l'implication des communes et des organisateurs mais aussi les courriers personnalisés avec le flyer multilingue ont contribué à la réussite de cette édition.

Renseignements complémentaires sur le site : www.apvrl.ch

CONFÉRENCE DES MUNICIPALS EN CHARGE DES ÉCOLES DE L'OUEST LAUSANNOIS (CMEOL)

La CMEOL regroupe les Conseillers Municipaux en charge des écoles des huit communes du district de l'Ouest lausannois. Le Municipal des écoles de la commune de Lausanne est invité aux séances. Cette assemblée n'a aucun pouvoir décisionnel. Ces échanges réguliers sont surtout informatifs et permettent de débattre de problèmes communs.

Membres au 31.12.2016 :

M. Jean-Claude **Gardon** (Bussigny-près-Lausanne), Président
 Mme Michelle **Beaud** (Crissier)
 M. Alain **Gilliéron** (Prilly)
 Mme Pascale **Manzini** (Ecublens)
 Mme Nicole **Catano** (Villars-Ste-Croix)
 Mme Myriam **Romano Malagrifa** (Renens)
 Madame Anne **Merminod** (Saint-Sulpice)
 M. Alain **Rochat** (Chavannes-près-Renens)

*Invité : M. David **Payot** (Lausanne)*

Les séances ont lieu tous les trois mois environ et permettent de soulever les problèmes rencontrés par les communes et directions scolaires. Suite aux divers échanges, des courriers sont parfois envoyés au Département de la Jeunesse et de la Formation afin de proposer des solutions facilitant le travail de chacun.

| |
|--|
| BÂTIMENTS COMMUNAUX (y compris les extérieurs) |
|--|

Mis à part les tâches d'entretien courant qui ont été effectuées durant l'année dans tous nos bâtiments, les travaux particuliers suivants ont été entrepris (cités dans l'ordre des numéros de compte figurant dans les comptes communaux 2016) :

Les entretiens courants ont été exécutés sur l'ensemble des immeubles mais il reste des lacunes à combler dans certains sites. En effet, globalement suite à la période de transition des responsabilités municipales, un inventaire de l'état des bâtiments devrait être établi en premier semestre 2017, afin de déterminer des priorités sur les travaux à mettre en œuvre.

3500 Centre 60

L'immeuble restauré a été inauguré le 25 juin 2016. Le Service technique et l'Office communal de la Population ont pu y prendre leurs quartiers en juillet et août. Un état des non-conformités sera établi dans le premier semestre de 2017.

3501 Centre 47 et annexe du "14-Avril"

Réattribution des surfaces pour le Secrétariat municipal et déménagement des bureaux des Municipaux de la salle des combles à l'annexe du "14-Avril" en automne.

3503 Bochet 1

Sur décision cantonale, l'abri de Protection civile passe de la responsabilité de L'ORPC-ROL à la Commune de Saint-Sulpice, soit en tant qu'abri public. La Confédération prendra en charge certains travaux qui ont été identifiés pour éliminer certaines facilités devenues obsolètes : réservoir d'eau, citerne à mazout, génératrice d'électricité, etc.

Une section du rez-de-chaussée a été mise en location au bénéfice d'une entreprise de notre village comme lieu de stockage.

3504 Centre 59 Complexe du Léman

Suite à des fuites de mazout émanant de la citerne, des vapeurs ont envahi les logements ainsi que les cuisines de l'Auberge, exposant la santé des locataires et usagers. C'est en urgence que des travaux provisoires ont été entrepris avant Noël pour installer un brûleur à gaz et que la citerne a été mise hors service et décontaminée.

Des travaux visant le remplacement de la chaudière et l'enlèvement de ladite citerne seront engagés après la présentation d'un préavis au Conseil communal.

Une réparation indispensable du plafond du restaurant a été planifiée pour le printemps 2017.

3505 Bâtiment divers

Une réflexion a été engagée par la Municipalité actuelle sur l'avenir de la villa ex Berthet (parcelle n°339) sachant que le contrat avec l'Association pour le Logement des Jeunes en Formation (ALJF) arrivera à échéance le 31 juillet 2017.

3509 Refuge

Le grill extérieur a été installé. Un lave-vaisselle et une armoire de rangement encastrée pour la vaisselle sont venus compléter les aménagements de la cuisine.

Le règlement d'utilisation a été modifié sur divers points dont notamment le prix de location. Il est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2016.

5130 Collège des Pâquis

En 2016 sont apparus quelques problèmes dans les locaux du collège, principalement au niveau des sanitaires et du chauffage. Des contrats de maintenance ont été conclus et les réparations seront entreprises en 2017.

ROUTES ÉCLAIRAGE PUBLIC

La réfection du tronçon routier compris entre le chemin du Bochet (croisement Russel) et la rue du Centre (arrêt Bochet) est une priorité pour la Municipalité. Se fondant sur l'inventaire du réseau routier qui avait été réalisée en 2015, elle a initié une procédure d'appel d'offres au sens de la loi sur les marchés publics. Un préavis municipal sera déposé auprès du Conseil communal dans le courant 2017.

Les études pour la troisième étape de la requalification de la RC1 ont été menées par la DGMR, associée aux Communes d'Ecublens et Saint-Sulpice. Elles ont débouché sur la mise à l'enquête publique du projet en octobre 2016. Celui-ci prévoit notamment l'élargissement et la réfection du Pont sur la Venoge, la création d'un giratoire au carrefour de Vallaire, la réalisation de voies de mobilité douce (vélos-piétons) tout au long du tracé, ainsi que le réaménagement des voies de circulations dévolues aux bus et aux véhicules automobiles. Ce tronçon accueillera alors les bus de la ligne 701 qui ne passeront plus par le centre du village; des arrêts seront créés à cet effet le long de la RC1. Il est à noter que le projet prévoit d'élargir les emprises du domaine public ce qui touchera un certain nombre de parcelles privées sises sur les territoires des Communes d'Ecublens et Saint-Sulpice. Le but du projet est de permettre une meilleure intégration de la RC1 dans un milieu devenu plus urbanisé, ce qui passera également par la réalisation d'aménagements paysagers, par une réduction des limitations de vitesse et par la pose d'un revêtement phonoabsorbant.

La Municipalité continue à renouveler les aménagements de son éclairage public. Les mâts situés sur le chemin du Bochet (n° 1 à 50) seront pourvus d'éclairages LED, dont le coût d'acquisition est désormais inférieur à celui des éclairages traditionnels. Elle a également renouvelé une partie de ses décorations de Noël.

Le prochain chantier important sera celui de l'éclairage de la RC1, étape 1. Les pistes de mobilité douce (piétons-vélos) ne sont pas éclairées. L'ampleur du trafic et la configuration des lieux imposent la réalisation de ces aménagements pour garantir la sécurité de ces usagers.

ÉPURATION

STREL Les Pierrettes, Russel et Débarcadère

Le contrat de maintenance portant sur ces trois ouvrages a été adapté afin de garantir leur alimentation électrique et, de ce fait, la sécurité de leur fonctionnement. Par ailleurs, une étude est en cours pour déterminer l'origine des problèmes de corrosion qui ont été constatés sur ces stations.

Chemisage du collecteur de concentration

Les travaux de chemisage du collecteur de concentration principal ont été réalisés comme prévu. Ils se sont déroulés en deux étapes sur les tronçons compris entre la STREL des Pierrettes et la chambre 1201 (au droit de l'allée des Platanes de Dorigny) puis, de là jusqu'à la STAP de la Chamberonne. Les parois intérieures du collecteur et des chambres ont été renforcées par une gaine thermo-durcissable sur toute leur longueur. Les collecteurs sont ainsi restaurés, ce qui garantira un usage conforme pour plusieurs dizaines d'années. Ces ouvrages ont pu être restaurés sans qu'il ne soit nécessaire de procéder à des travaux de fouille.

Réseau des eaux

La Municipalité a mandaté le bureau Schopfer & Niggli SA pour réaliser un état des lieux du réseau des canalisations sises sur le territoire de la Commune et la délimitation systématique des collecteurs EC-EU publics/privés. Le mandat est également destiné à mettre en œuvre un plan d'entretien périodique des canalisations.

Une étude a également été demandée à ce mandataire pour déterminer le dimensionnement et l'état du collecteur EU dans le secteur Venoge en lien avec la réalisation des travaux en cours sur la parcelle n°141.

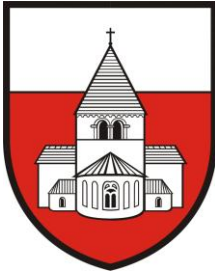
La Municipalité a été confrontée à des problèmes d'encombrement des canalisations publiques. L'évacuation de déchets de chantier en est à l'origine. Dans ces circonstances, il est souvent délicat de déterminer le perturbateur.

Entente communale Mèbre-Sorge

La nouvelle convention concernant le collecteur Mèbre-Sorge est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. La clé de répartition des frais se fonde sur la consommation d'eau par bassin versant et sur la longueur des tronçons utilisés. Pour Saint-Sulpice, la quote-part est de 0,63 %.

Au mois de juillet 2016, les travaux entrepris dans le secteur 4 du réseau ont été achevés. Il s'agissait de combler des affouillements par du béton et des enrochements. Au mois de mars, il a été procédé à des travaux de chemisage du secteur 5. Pour 2017, il est prévu de procéder au chemisage du secteur 6 et à des travaux de consolidation du collecteur.

Le rapport détaillé de l'Entente figure en seconde partie du présent rapport (pages jaunes 31 et 32).



POLICE

Marcel André PANZERA

SERVICE DU FEU

Marcel André PANZERA

PROTECTION CIVILE

Marcel André PANZERA

VOIRIE

Alain CLERC

DOMAINES

Alain CLERC

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Marcel André PANZERA

GESTION DES DÉCHETS

Alain CLERC

**SOCIÉTÉS LOCALES
ET SPORTIVES**

Pierre-Yves BRANDT

| |
|---------------|
| POLICE |
|---------------|



ASSOCIATION "SÉCURITÉ DANS L'OUEST LAUSANNOIS"

Le Comité directeur (appelé ci-dessous CODIR) pour la nouvelle législature 2016-2021, a pris ses fonctions au 1^{er} juillet 2016 suite à son assermentation du 29 juin à Villars-Ste-Croix.

Ci-dessous sa composition et ses responsabilités :

| Commune | Conseiller municipal | Police Ouest | ORPC-ROL | SDIS |
|-----------------------|----------------------------|-----------------|-----------------|----------------------|
| Bussigny | Jean-Pierre Aebi | Membre | Membre | Sorge |
| Chavannes-près-Renens | Isabelle Steiner | Vice-Présidente | Membre | Chamberonne |
| Crissier | Pierre Mühlethaler | Membre | Membre | Sorge |
| Ecublens | Michel Farine | Président | Membre | Chamberonne |
| Prilly | Bertrand Henzelin | Membre | Membre | Renens-Prilly-Malley |
| Renens | Oliver Golaz | Membre | Membre | Renens-Prilly-Malley |
| Saint-Sulpice | Marcel André Panzer | Membre | Président | Chamberonne |
| Villars-Ste-Croix | Nicole Cattano | Membre | Vice-Présidente | Sorge |

En automne, le CODIR a présenté son plan de législature. Un des éléments essentiels est la réunification sous la même association ce que l'on appelle les « feux bleus » soit la Police de l'Ouest (POL), les 3 Services de Défense Incendie (SDIS : Sorge, Renens-Prilly-Malley et Chamberonne) et l'Organisation Régionale de Protection Civile de l'Ouest Lausannoise (ORPC-ROL). Si pour la POL et l'ORPC-ROL ceci ne devrait pas être un problème, pour les SDIS, il faudra dépasser les côtés émotionnels et le changement qui passe d'une « Entente communale » à une « association de communes ».

En final nous n'aurions plus qu'un seul conseil intercommunal en lieu et place des deux : POL et ORPC. D'ores et déjà le CODIR siège tous les deux semaines aux Flumieux 41 (Hôtel de Police) à Prilly, une partie de la séance est réservée pour l'ORPC et l'autre pour la POL.

JUGGERS SÉCURITÉ

La Société Juggers Sécurité a effectué les rondes requises dans le cadre du mandat que nous lui avons assigné, soit du 19 mai au 25 septembre 2016 : 2 rondes pédestres de 2 heures toutes les nuits (avant et après minuit) du jeudi au dimanche, ainsi que les jours fériés et les veilles de ceux-ci.

Une ronde supplémentaire de 30 minutes du dimanche au mercredi sauf les jours fériés. Cette prestation couvre le Laviau, Débarcadère, le parc du Russel celui du Pélican, la plage des Pierrettes (sans le port) ainsi que la zone sud du parc des sports de Dorigny, jusqu'à la Chamberonne.

REGISTRE DES CHIENS

Chiens recensés sur la commune au 31.12.2016 : 176 (154 au 31.12.2015)

CONTRÔLES DE LA QUALITÉ HYGIÉNIQUE DES EAUX DES PLAGES

En application de l'art. 16 de la Loi du 19 mai 1985 sur la santé publique (LSP), M. Alberto Nascimento, concierge, a procédé en 2016 à des prélèvements d'échantillons d'eau aux endroits suivants :

6 séries de prélèvements pour les plages : Laviau, Pélican et Dorigny (La Chamberonne)
(Prélèvements effectués les 24 mai, 8 et 28 juin, 19 juillet, 2 et 23 août)

Aucune interdiction de baignade (selon art. 6/1 du règlement du 26.6.87 sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages et piscines publiques) n'a été prononcée au cours de la saison par le département Inspection des eaux du Service de la consommation et des affaires vétérinaires.

Toutefois, une observation négative a été émise concernant un prélèvement effectué à la plage du Pélican (le 19.07), dont le résultat n'était pas satisfaisant et qui a indiqué une eau de qualité bactériologique douteuse. L'altération de la qualité des eaux de baignade sur ce site s'est avérée temporaire puisque le prélèvement suivant, effectué le 02.08, a relevé une eau de bonne qualité bactériologique.

Les résultats pour les piscines (prélèvements effectués les 08.06, 19.07 et 23.08) étaient quant à eux conformes aux normes en vigueur et n'ont pas appelé d'observation.

PRÉPOSÉ AGRICOLE

Le préposé agricole pour la commune est M. Cédric Rieben, à Echandens.

NATURALISATIONS

Dossiers de naturalisation en cours au 31.12.2016 (personne seule, couple ou famille) :

- **Article 8 LDCV – Naturalisation ordinaire** : 17 dossiers pour 34 personnes
- **Article 22 LDCV – Procédure cantonale facilitée pour jeunes étrangers de la 2^{ème} génération (de 14 à 24 ans révolus)** : 3 dossiers pour 3 personnes
- **Article 25 LDCV – Procédure cantonale facilitée pour étrangers nés en Suisse** : aucun dossier

Nationalité des candidats à la naturalisation (dossiers en cours au 31.12.2016)

| <i>Pays</i> | <i>Nombre de dossiers</i> | <i>Nombre de personnes</i> |
|------------------|---------------------------|----------------------------|
| Allemagne | 3 | 6 |
| Belgique | 1 | 1 |
| Brésil | 1 | 1 |
| France | 2 | 3 |
| Royaume Uni | 1 | 1 |
| France/Allemagne | 1 | 3 |
| France/Maroc | 1 | 3 |
| Grèce | 1 | 1 |
| Israël | 1 | 3 |
| Mexique | 1 | 4 |
| Pays Bas | 1 | 1 |
| Portugal | 1 | 1 |
| Russie | 4 | 7 |
| Turquie | 1 | 2 |
| Total | 20 | 37 |

21 dossiers finalisés en 2016 / 33 personnes naturalisées

| Personnes concernées | Type | Octroi bourgeoisie par la Municipalité | Acquisition de la nationalité suisse |
|-----------------------------------|------------------------------------|---|---|
| 1 famille (Allemagne) 4 personnes | Ordinaire (art. 8 LDCV) | 13.10.2014 | 20.01.2016 |
| 1 adulte (Italie/Allemagne) | Ordinaire (art. 8 LDCV) | 13.10.2014 | 20.01.2016 |
| 1 adulte (Australie) | Ordinaire (art. 8 LDCV) | 13.10.2014 | 20.01.2016 |
| 1 adulte (France) | Ordinaire (art. 8 LDCV) | 29.09.2014 | 09.03.2016 |
| 1 couple (Portugal) | Ordinaire (art. 8 LDCV) | 22.12.2014 | 18.05.2016 |
| 1 adulte (Russie) | Ordinaire (art. 8 LDCV) | 01.06.2015 | 29.06.2016 |
| 1 adulte (France) | Ordinaire (art. 8 LDCV) | 09.03.2015 | 29.06.2016 |
| 1 adulte (Royaume Uni) | Ordinaire (art. 8 LDCV) | 09.03.2015 | 29.06.2016 |
| 1 couple (France) | Ordinaire (art. 8 LDCV) | 01.06.2015 | 14.09.2016 |
| 1 adulte (Allemagne) | Ordinaire (art. 8 LDCV) | 01.06.2015 | 14.09.2016 |
| 1 famille (France) 2 personnes | Ordinaire (art. 8 LDCV) | 13.04.2015 | 12.10.2016 |
| 1 adulte (France) | Ordinaire (art. 8 LDCV) | 13.04.2015 | 12.10.2016 |
| 1 couple (Royaume Uni) | Ordinaire (art. 8 LDCV) | 16.11.2015 | 23.11.2016 |
| 1 adulte (Italie) | Ordinaire (art. 8 LDCV) | 16.11.2015 | 23.11.2016 |
| 1 famille (Egypte) 3 personnes | Ordinaire (art. 8 LDCV) | 06.07.2015 | 23.11.2016 |
| 1 couple (France) | Ordinaire (art. 8 LDCV) | 21.12.2015 | 23.11.2016 |
| 1 famille (Italie) 3 personnes | Ordinaire (art. 8 LDCV) | 26.05.2014 | 21.12.2016 |
| 1 enfant (Israël) | Facilitée cantonale (art. 25 LDCV) | 06.07.2015 | 10.03.2016 |
| 1 adulte (Portugal) | Facilitée cantonale (art. 25 LDCV) | 17.11.2014 | 09.11.2016 |
| 1 adulte (Italie) | Facilitée cantonale (art. 22 LDCV) | 26.10.2015 | 31.08.2016 |
| 1 adulte (France) | Facilitée cantonale (art. 22 LDCV) | 15.02.2016 | 23.11.2016 |

Seuls les candidats à la naturalisation suisse ordinaire dans la Canton de Vaud (selon art. 8 LDCV) sont auditionnés par la Commission municipale des naturalisations. En 2016, celle-ci a tenu 6 séances et examiné 11 dossiers (6 séances et 9 dossiers en 2015).

Le niveau de préparation des candidats peut être considéré comme bon à très bon. Tous les dossiers ont été admis à l'exception d'un seul qui a bénéficié d'une suspension de la procédure pour finaliser sa préparation.

Quant aux rapports administratifs de police, ils sont établis par la Police de l'Ouest lausannois, section police administrative, à Prilly.

PORT DE LA VENOGUE ET PORT TISSOT

La gestion administrative des ports est assurée par le bureau du Secrétariat municipal sur la base du Règlement du port de la Venoge, rive gauche, et du port Tissot. Le contrôle des ports est assuré par le service communal de voirie.

Tarif des taxes d'amarrage perçues en 2016 (selon tarif applicable dès le 01.01.2012) :

- | | | |
|--|------------------------|-------------------------|
| - domicilié à Saint-Sulpice <u>ou à Préverenges pour la Venoge</u> | par place et par année | <u>Fr. 400.-</u> |
| - domicilié dans une autre commune | par place et par année | <u>Fr. 600.-</u> |

Port de plaisance de la Venoge Capacité : 59 places, dont 57 louées et 1 visiteur + 1 police/secours

Port Tissot Capacité : 15 places louées

La liste d'attente pour l'obtention d'une place d'amarrage dans l'un des ports comprenait, au 31 décembre 2016, 59 inscriptions de personnes domiciliées à Saint-Sulpice et Préverenges (dont les habitants ont la priorité sur les citoyens d'autres communes pour l'obtention d'un ponton).

SERVICE DU FEU

Le SDIS Chamberonne, service du feu intercommunal de défense contre l'incendie, regroupe les trois communes d'Ecublens, de Chavannes et de Saint-Sulpice. Une centaine de pompiers assume les interventions tout au long de l'année, ceci 24 heures sur 24.

Le Maj Christophe Légeret en assume le commandement, appuyé par son adjoint le Cap Michel Sartirani.

Les délégués communaux de la Commission consultative du feu étaient, au 31.12.2016 :

Comité de direction : **Panzera** Marcel André, Vice-président Conseiller municipal

Commission du feu : **Montagner** Sergio, membre

Il apparaît de plus en plus difficile de trouver de recrues volontaires pour la fonction de sapeur-pompier.

En effet, les activités professionnelles laissent de moins en moins de place à la flexibilité demandée pour être appelé en intervention pendant les heures de travail.

Néanmoins, nous allons relancer une deuxième session de recrutement durant l'été 2017 et nous espérons retrouver des volontaires qui seront formés en fin 2017 et incorporés en début 2018.

La pérennité des corps de miliciens est en jeu. La professionnalisation des sapeurs-pompiers aura certainement un impact sensible sur nos charges fiscales.

Merci de promouvoir le côté milicien de nos corps de sapeur-pompiers !

Le rapport d'activité 2016 du SDIS Chamberonne figure en deuxième partie du présent rapport de gestion (pages jaunes no 41 à 53).

PROTECTION CIVILE

Au 31.12.2016, les délégués communaux à l'ORPC étaient :

Comité de direction : **Panzera** Marcel André, Président Conseiller municipal

Conseil intercommunal : **Devaud** Ghislaine Conseillère communale

Golaz Cyril Conseiller communal

Moser Jean-Louis Conseiller communal

Le rapport d'activité 2016 de l'ORPC ROL figure en deuxième partie du présent rapport de gestion (pages jaunes no 54 à 61).

| |
|---------------|
| VOIRIE |
|---------------|

SERVICE DE VOIRIE

Le service de voirie communal, installé dans la zone industrielle des Jordils, est dirigé par M. Claude-Alain Rouge, responsable de voirie depuis le 1^{er} juin 2010. Le nombre d'équivalents plein temps (EPT) de ce service s'élevait à 7.5 au 31 décembre 2016.

En 2016, l'équipe de voirie s'est acquittée à satisfaction des nombreuses tâches qui lui sont confiées au service de la population. Celles-ci sont principalement les suivantes :

- entretien des routes
- nettoyage des plages (y.c. les week-ends)
- balayage et évacuation des déchets (routes et plages)
- service des inhumations et entretien du cimetière
- entretien des fontaines et du biotope du Russel
- entretien des terrains communaux
- entretien des terrains de football du Laviau
- déblaiement de la neige, salage, etc.
- entretien des stations de relevage des eaux usées
- entretien des véhicules, machines et matériel
- entretien des WC publics
- surveillance et organisation de la déchèterie à la rue des Jordils
- entretien des parcs et promenades, décoration florale et arrosage
- entretien (partiel) de l'éclairage public
- entretien des forêts
- entretien des extérieurs du complexe scolaire des Pâquis
- petites réparations dans les bâtiments communaux
- entretien des ports, des plages et des cours d'eau
- mise à disposition de tables, bâches, bennes à déchets et tentes lors de manifestations des sociétés locales
- décoration du village (oriflammes) lors de manifestations et à Noël
- entretien et taille des arbres communaux
- soutien logistique au SDIS lors d'intempéries avec chute d'arbres.

La voirie dispose, pour son activité quotidienne, des véhicules et du matériel suivants :

| Plaque | Marque | Genre | Libellé | Couleur | Prix catalogue | Mise en circulation | Remplacement prévu | N° matricule / châssis |
|------------|---|--------------------------------------|------------------------------------|--------------|----------------|---------------------|--------------------|------------------------|
| VD 3 043 | Yanmar B55W | chariot travail | excavatrice | jaune/gris | 120'000.00 | 02.07.01 | 2021 | 905.329.182 matricule |
| VD 3 777 | Aebi VT450 | camion | pont basculant | rouge | 201'946.00 | 24.09.09 | 2029 | 434 E12 006 châssis |
| VD 8 929 | Komatsu FD 20 7 | chariot travail | élévateur à fourche | jaune | 93'000.00 | 03.05.99 | 2024 | 923.193.935 matricule |
| VD 8 929 | Schmidt (Aebi) | compact sweeper swingo 200 basic | balayeuse | blanc/bleu | 200'520.00 | 31.10.13 | 2028 | 411.314.480 matricule |
| VD 132 507 | Skoda Roomster 1.2 | voiture livraison | voiture concierge | blanc | 15'000.00 | 07.01.15 | 2025 | 216.729.705 matricule |
| VD 293 912 | Mercedes-Benz sprinter 313 CDI | voiture livraison | agr. sup. int. ch /crochet | orange | 52'210.00 | 14.06.12 | 2027 | 675.725.019 matricule |
| VD 361 004 | Dacia Logan 1,6 Ambiance | voiture tourisme | break | blanc | 13'900.00 | 11.02.11 | 2021 | 674.269.201 matricule |
| VD 385 554 | VW T6 (2.0 TDI Euro 5) dble cabine Champion | voiture livraison | pont | orange | 34'750.00 | 13.04.16 | 2031 | 217.974.203 matricule |
| VD 401 428 | Henmann Z12.24 B | remorque transport choses | pont | gris | | 07.02.08 | -- | 309.437.408 matricule |
| VD 531 147 | Scam SM 35 | voiture livraison | camion multi-benne | orange | 137'000.00 | 01.07.03 | 2018 | 426.363.471 matricule |
| VD 690 385 | Kubota F 3680 | chariot à moteur (tracteur agricole) | | orange/ gris | 59'850.00 | 22.02.11 | 2021 | 186.161.087 matricule |
| VD 690 981 | Hako Hakotrac 4100DA | Chariot à moteur | mini tracteur, tondeuse autoportée | orange/ noir | 81'000.00 | 26.03.99 | 2018 | 402.306.142 matricule |

Il est à relever qu'en 2015, en sus de ses tâches ordinaires, la voirie est intervenue à plusieurs reprises pour fournir un soutien logistique lors de manifestations organisées par les sociétés locales.

Enfin, les employés de ce service ont été présents plus de 400 heures à la déchèterie, au service des Serpelioux, soit l'équivalent d'un peu plus de 10 semaines de travail à temps complet d'un employé (majorations non comprises).

DOMAINES

PLACES - PARCS - PROMENADES

Les travaux d'entretien et d'améliorations suivants ont été réalisés en 2016 :

- Nouvelles plantations au Collège des Pâquis
- Pose d'un grill au refuge
- Création d'un caniveau au bas du chemin du Laviau
- Création d'un dallage devant l'UAPE
- Nettoyage du biotope du parc du Laviau
- Nettoyage des plages (année bissextile)
- Création d'un jardin pour l'école
- Plantation de compensation (bord du lac, parc du Russel, Laviau)
- Fouille électrique pour nouveau luminaire et drainage au collège des Pâquis
- Pose d'un banc autour de l'arbre du collège des Pâquis
- Construction d'une barrière le long du talus au collège des Pâquis
- Nettoyage de la plage de l'UNIL (territoire communal)
- Aide à l'UAPE pour la préparation des décors de leur spectacle
- Préparation provisoire du fond de la future servitude de passage Bochet-Russel
- Mise en ordre du terrain vers le chalet de la Jeunesse (ancien emplacement des conteneurs provisoires de l'UAPE)
- Déplacement du pressoir offert par M. W. de Rham
- Pose de potelets le long du trottoir au chemin du Laviau
- Réfection des chemins du bord du lac
- Collaboration avec la PoOuest (partenariat pour une campagne de prévention)
- Remplacement des crochets des candélabres pour la pose de drapeaux
- Pose et déplacement d'une caisse à journaux et d'une poubelle au chemin de l'Ochettaz
- Création d'une place de parc motos au Laviau
- Préparation des décorations de Noël (éclairages et sapins décorés)

CIMETIÈRE

Le cimetière n'a pas fait l'objet de travaux particuliers en 2016, seules des tâches d'entretien courant ont été effectuées.

FORÊTS

Les rapports détaillés du Service forestier intercommunal de la Venoge et du Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge figurent en seconde partie du présent rapport (pages jaunes 32 à 35).

MAINTENANCE

Comme chaque année et avant la mise à l'eau, les travaux d'entretien courants, tels que le service moteur et l'aiguillage des barres de coupe ont été effectués. En cours de campagne et au vu d'une croissance importante des plantes aquatiques, l'embarcation a subi d'importantes avaries au niveau des roues à aubes, nécessitant ainsi des travaux conséquents de remise en état en cours d'exploitation. Après la mise hors d'eau, il a été procédé aux travaux de mise en hivernage.

BILAN 2016

Contrairement aux deux années précédentes, le bilan de la campagne 2016 montre une importante augmentation des heures machine comparable aux années 2010 à 2013. Au vu des conditions météorologiques particulièrement favorables, la croissance des macrophytes (plantes aquatiques) a été nettement supérieure aux années précédentes. Il n'est pas aisé d'en tirer des conclusions, sachant que les explications peuvent être multiples, comme par exemple la teneur en nutriments ou les conditions atmosphériques pendant la période de floraison. L'évacuation des algues par les communes utilisatrices s'est déroulée sans encombre et la collaboration avec les différents responsables communaux a été excellente.

FACTURATION

Le tarif horaire de CHF 325.-, appliqué dès l'année 2011, a également pu être maintenu pour la campagne 2016. Ce tarif, basé sur la moyenne des prix de revient effectifs des trois années précédentes, devrait probablement pouvoir être maintenu pour la campagne suivante étant donné les coûts d'entretien relativement stables pour 2016.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Constitution d'un groupe de travail

Au printemps 2016, les Conseillers municipaux, la secrétaire communale et les membres du groupe de développement durable de Saint-Sulpice ont évalué la totalité ou la quasi-totalité des indicateurs. Le groupe de travail était composé des personnes suivantes :

Conseillers municipaux :

M. Alain Clerc, Syndic
M. Yves Allemann
M. Jean-Pierre Jaton
Mme Anne Merminod
M. Jean-Paul Meyer

La législature touchant à sa fin, la séance de priorisation et de propositions d'action a été reportée en septembre 2016 afin d'intégrer la nouvelle équipe municipale :

M. Alain Clerc, Syndic
M. Pierre-Yves Brandt
M. Jean-Pierre Jaton
Mme Anne Merminod
M. Marcel André Panzera

Secrétaire municipale :

Mme Elisabeth Jordan

Groupe développement durable :

M. Yves Dijamatovic
Mme Carmen Fankhauser
M. David Hanlon
Mme Claude Probst
M. Stephen Richards
M. Nicolas Weber

Méthodologie :

Afin de faire émerger un état des lieux qui reflète au mieux la réalité, l'analyse Profilographe est réalisée de manière individuelle avant d'être consolidée.

Les participants attribuent une évaluation entre 1 et 10 pour chacun des 114 indicateurs, 10 signifiant que l'affirmation s'applique entièrement à la situation de la commune.

Dans le cas où les évaluations d'un même indicateur sont proches (moins de trois points d'écart), l'indicateur consolidé est établi par une moyenne. Pour tous les indicateurs avec une différence de plus de trois points, la question est discutée par l'ensemble du groupe lors des séances de consolidation pour déterminer l'évaluation finale.

Le profil consolidé sert à établir un jugement de la situation, c'est-à-dire une analyse des champs thématiques et des indicateurs permettant d'identifier les forces et faiblesses, ainsi que les opportunités et les risques en matière de développement durable.

La démarche comprenait les étapes suivantes:

1. Présentation de l'outil et de la méthode
2. Evaluation des indicateurs du Profilographe par chaque participant
3. Analyse des résultats et calculs de la moyenne pour les indicateurs présentant peu de divergences dans l'évaluation (jusqu'à trois points) par les mandataires
4. Trois séances de consolidation (une par domaine: économie, environnement, social) pour les indicateurs présentant de grandes divergences dans l'évaluation
5. Analyse du profil consolidé
6. Démarche participative de priorisation des champs thématiques et choix des actions pour les thèmes prioritaires avec la Municipalité et les membres du groupe développement durable.
7. Analyse des forces, faiblesses, opportunités et risques de la commune, et finalisation des objectifs et mesures par les mandataires.

Profil consolidé :

L'analyse par champs thématiques ci-dessous donne une vision d'ensemble de la situation, indiquant les grandes tendances et les possibles forces et faiblesses de la politique communale de Saint-Sulpice

| Evaluation par champ thématique | | | | Légende: | |
|---------------------------------|----------------------------|---|---------|--|-----|
| Commune | Saint-Sulpice | | | 1: Par rapport à la situation la plus favorable l'affirmation ne s'applique absolument pas | |
| Date | | | | 10: Par rapport à la situation la plus favorable l'affirmation s'applique très précisément | |
| Evaluation effectuée par | Communes du canton de Vaud | | | Indice dd = | 5.9 |
| Dimension dd | Moyenne | Champs thématiques | Moyenne | 1 | # |
| ENVIRONNEMENT | 5.3 | | | | |
| | | Nature et paysage | 4.6 | | |
| | | Biodiversité | 4.3 | | |
| | | Consommation d'énergie / Climat | 5.0 | | |
| | | Qualité de l'énergie / Climat | 4.0 | | |
| | | Déchets (consommation de matières premières) | 6.7 | | |
| | | Qualité des matières premières | 3.3 | | |
| | | Régime des eaux | 4.0 | | |
| | | Qualité de l'eau | 7.3 | | |
| | | Utilisation du sol | 4.3 | | |
| | | Qualité du sol | 7.0 | | |
| | | Qualité de l'air | 8.0 | | |
| ECONOMIE | 6.2 | | | | |
| | | Revenus | 8.0 | | |
| | | Coût de la vie | 5.7 | | |
| | | Marché du travail | 4.8 | | |
| | | Infrastructure communale (investissements) | 5.8 | | |
| | | Structures économiques | 5.1 | | |
| | | Innovation | 4.0 | | |
| | | Compétences professionnelles (savoir-faire) | 4.3 | | |
| | | Finances communales (publiques) | 8.3 | | |
| | | Impôts | 8.5 | | |
| | | Autorités et administration (efficacité des ressources) | 6.3 | | |
| SOCIETE | 6.3 | | | | |
| | | Bruit / Qualité de l'habitat | 7.6 | | |
| | | Mobilité | 6.8 | | |
| | | Santé | 8.0 | | |
| | | Sécurité | 7.4 | | |
| | | Répartition des revenus et de la fortune | 4.0 | | |
| | | Culture et loisirs | 7.5 | | |
| | | Formation | 5.0 | | |
| | | Sécurité sociale | 7.8 | | |
| | | Intégration et communauté | 5.7 | | |
| | | Egalité des chances et participation | 6.0 | | |
| | | Collaboration et solidarité supra-régionale | 3.3 | | |

Priorisation :

Au cours d'une démarche participative menée après les séances de consolidation du Profilographe, les Conseillers municipaux et les chefs de service ont priorisé les 32 champs thématiques comme suit :

| | Priorité 1 | Priorité 2 | Priorité 3 |
|----------------------|--|---|---|
| Environnement | Nature et paysage Biodiversité Consommation d'énergie / Climat Qualité de l'énergie / Climat Qualité des matières premières | | Déchets (consommation de matières premières) Régime des eaux Qualité de l'eau Utilisation du sol Qualité du sol Qualité de l'air |
| Economie | Infrastructure communale (investissements) Structures économiques Finances communales (publiques) Autorités et administration (efficacité des ressources) | Marché du travail Compétences professionnelles (savoir-faire) Impôts | Revenus Coût de la vie Innovations |
| Social | Mobilité | Bruit / Qualité de l'habitat Sécurité Intégration et communauté Collaboration et solidarité suprarégionale | Santé Répartition des revenus et de la fortune Culture et loisirs Formation Sécurité sociale Egalité des chances et participations |

Analyse des forces et faiblesses par les mandataires :**Forces :**

- Les zones naturelles protégées représentent un territoire important (Laviau, rives de la Chamberonne, rives du lac)
- Le taux de tri des déchets est élevé et le service de collecte efficace
- Saint-Sulpice jouit d'un cadre très attractif, avec des zones de détente agréables au bord du lac
- La commune jouit d'une bonne santé financière
- La commune est fiscalement attractive
- Le niveau de qualification et le revenu moyen de la population active sont plutôt élevés comparativement à la moyenne cantonale.
- La société de développement de Saint-Sulpice est active
- Il existe une gamme satisfaisante d'activités et d'associations sportives, culturelles et de loisirs
- L'approvisionnement de base (biens de consommation, services) est bon

Opportunités :

- La commune peut s'appuyer sur un groupe de développement durable structuré et qualifié
- La commune pourrait identifier le type d'entreprises qu'elle désire attirer et leur proposer des conditions attractives
- La commune pourrait encourager la mixité dans les futures zones d'habitat
- La commune pourrait se rapprocher de l'EPFL pour identifier d'éventuelles synergies (notamment dans le domaine des énergies)

Faiblesses :

- Au niveau énergétique, les bâtiments communaux et administratifs sont âgés et peu efficaces, et l'engagement en faveur de l'utilisation d'énergies renouvelables est encore faible
- La part des déplacements effectués par la population avec des moyens de transports écomobiles est faible
- Il n'existe pas de vision d'ensemble pour promouvoir la biodiversité
- Le coût de la vie est élevé, notamment à cause des prix des logements
- La structure hiérarchique de l'administration communale ne correspond plus à la taille de la commune
- Il n'existe pas de communication structurée entre les autorités et les milieux économiques
- Le centre du village est bruyant à certains moments de la journée, notamment en raison du transit et des bus
- Au niveau de la cohésion sociale, on observe une faible intégration des habitants récemment arrivés avec le reste de la population

Risques :

- Avec l'augmentation prévue de la population au cours des prochaines années, le flux de trafic motorisé pourrait engendrer de nouvelles nuisances
- Sans planification des besoins de services et infrastructures sur le moyen terme, la commune risque de réagir au coup par coup, sans vision d'ensemble de l'évolution
- Un risque de gentrification et de déplacement vers d'autres communes de la part des jeunes est à prendre en compte vu le coût élevé de la vie.
- La croissance régulière de la population risque d'entraîner une perte de l'identité du village

En conclusion :

La Municipalité a décidé d'intégrer les éléments de cette étude pour prendre les actions adéquates dans son plan de législature 2016-2021.

GESTION DES DÉCHETS

GÉNÉRALITÉS

Pour la 9^{ème} année consécutive, la commune a distribué son calendrier de ramassage « RECYCLO » édité sur un modèle unique pour toutes les communes de l'Ouest lausannois, qui se distingue par un langage commun dans la récupération et l'élimination des déchets. Il a été distribué dans les boîtes aux lettres des ménages des 8 communes du district.

Face au problème récurrent des sacs poubelles éventrés par des corneilles ou des renards les jours de ramassage, la Municipalité continue d'encourager les citoyens à s'équiper de conteneurs.

TAXE AU SAC

Pour la 4^{ème} année, le principe de causalité pour la taxation des déchets a été mis en application dans la commune.

Les quantités de déchets par habitants sont stables par rapport à 2015, à l'exception d'une diminution du papier et carton.

Les coûts de ramassage et d'élimination des déchets sont couverts par la redevance et la taxe forfaitaire, contrairement à d'autres communes vaudoises. Une attribution de CHF 28'136.89 a été effectuée au fonds de réserve déchets.

RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES

| Type de déchets | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|-------------------|---------|---------|---------|---------|---------|----------------|
| Verre | 139'230 | 125'720 | 153'630 | 146'470 | 147'750 | 159'500 |
| Papier et carton | 217'490 | 186'210 | 151'180 | 236'780 | 252'550 | 252'090 |
| Ordures ménagères | 595'350 | 600'810 | 318'710 | 319'310 | 390'990 | 422'973 |

(Quantités indiquées en kilos)

Ce qui représente environ par an et par personne :
 (calculé sur la base de 4'209 habitants au 31.12.2016)

| | |
|--------|---------------------|
| 38 kg | de verre |
| 60 kg | de papier et carton |
| 100 kg | d'ordures ménagères |

C'est l'entreprise Transvoirie SA Vaud, à Tolochenaz, qui est mandatée pour la collecte des déchets ménagers urbains sur le territoire de la commune (ordures ménagères, verre, papier/carton et déchets organiques).

Les déchets industriels sont directement pris en charge par les intéressés et ne figurent donc pas dans les données ci-dessus.

DÉCHETS DIVERS

Autres déchets collectés à Saint-Sulpice durant l'année 2016 :

- Déchets encombrants (déchet composé mesurant plus de 60 cm) 24'830 kg
- Ferraille (y.c. fers encombrants légers, aluminium et fer blanc) 25'980 kg
- Matières compostables 602'730 kg
- PET 7'715 kg
- Bois 42'620 kg
- Capsules Nespresso (récupérées en conteneurs d'une capacité de 770 litres) 11 conteneurs
- Déchets OREA et SWICO (appareils électroménagers, électriques et électroniques) 15'910 kg

DÉCHETS TOXIQUES MÉNAGERS

Le processus de collecte et traitement de ces déchets est géré par Valorsa SA depuis 2009.

DISTRIBUTION GRATUITE DE SACS POUBELLE TAXÉS

Récapitulatif des rouleaux de sacs poubelle taxés distribués en 2016 :

Enfants en bas âge

| Nombre de rouleaux | Catégorie | Prix du rouleau | Valeur totale |
|----------------------------------|-----------|-----------------|-----------------|
| 163 | 17 litres | CHF 10.- | 1'630.00 |
| 264 | 35 litres | CHF 20.- | 5'280.00 |
| Total, enfants en bas âge | | | 6'910.00 |

Personnes incontinentes

| Nombre de rouleaux | Catégorie | Prix du rouleau | Valeur totale |
|---------------------------------------|-----------|-----------------|---------------|
| 0 | 17 litres | CHF 10.- | 00.00 |
| 2 | 35 litres | CHF 20.- | 40.00 |
| Total, personnes incontinentes | | | 40.00 |

Personnes au bénéfice des prestations complémentaires ou du revenu d'insertion

| Nombre de rouleaux | Catégorie | Prix du rouleau | Valeur totale |
|---|-----------|-----------------|---------------|
| 40 | 17 litres | CHF 10.- | 400.00 |
| 22 | 35 litres | CHF 20.- | 440.00 |
| Total, personnes au bénéfice des pc ou du ri | | | 840.00 |

Récapitulatif

| Nombre de rouleaux | Catégorie | Prix du rouleau | Valeur totale |
|----------------------|-----------|-----------------|-----------------|
| 203 | 17 litres | CHF 10.- | 2'030.00 |
| 288 | 35 litres | CHF 20.- | 5'750.00 |
| Total général | | | 7'790.00 |

SOCIÉTÉS LOCALES ET SPORTIVES

USL – UNION DES SOCIÉTÉS LOCALES – ACTIVITÉS 2016

L'année 2016 a débuté par l'intégration d'un nouveau membre de l'USL lors de l'AG. Ainsi, le nombre de sociétés de l'USL passe à neuf avec l'arrivée du Taekwondo Club de Saint-Sulpice, dirigé par son président M. Fernando Oviedo Pinto, ceinture noire 7^{ème} dan WTF.

Les activités communes des sociétés de l'USL ont été :

La Fête Nationale du 1^{er} Août a bénéficié d'une importante fréquentation. Après la partie officielle, le cortège et un extraordinaire feu d'artifice offert par notre Municipalité, c'est l'orchestre the FLIX qui a su générer une formidable ambiance jusqu'aux petites heures du matin. L'utilisation d'un nouveau distributeur de bière, avec son système innovant de remplissage automatique des verres recyclables, n'a pas laissé indifférents les amateurs de houblon vaudois.

Les 26 et 27 août, sur la place du centre du village, tous les membres de l'USL – Abbaye, Foot, Gym, Jeunesse, Samaritains, Taekwondo, Tennis, Tir, Samaritains - se sont retrouvés pour le montage et la tenue de la Fête villageoise 2016. En offrant trois assiettes de fête et l'approvisionnement continu en crêpes, saucisses, frites, hot-dogs et les malakoffs du samedi, le tout accompagné des boissons du bar, les nombreux visiteurs ont pu se régaler à loisir.

Sur le podium, Eddy Ray Copper (le vendredi) et le groupe Yellow Dogs (le samedi soir), ont animé les festivités par un programme musical varié et apprécié de tous. Samedi, une initiation à la « slackline » était présentée par notre Société de développement et le Comité, avec un accompagnement musical de Joël Arn au clavier. Bien que clémente, la météo n'a pas manqué de nous gratifier d'une bonne « rincée », mettant un terme prématuré à la soirée du samedi.

L'USL tient à adresser ses vifs remerciements à tous les acteurs de la Fête, nos annonceurs, notre Municipalité pour la contribution de près de CHF 4'000.- et au personnel de la voirie pour ses services exemplaires.

Le dimanche 25 septembre, 3^{ème} Cap sur l'Ouest organisé par notre préfecture. L'USL, y a participé en tenant un espace festif de nourriture et boissons sur le parking des Pierrettes. Le président étant (à nouveau) absent, c'est le trio Dominique Muller, Monique Diserens et Brigitte Bizzo qui a géré avec brio l'engagement des sociétés participantes. Avec la participation musicale de Gibus Lord Music offerte par notre Municipalité, notre stand a connu une participation record de visiteurs.

Le vendredi 16 décembre, le Noël villageois a offert aux nombreux participants un moment de convivialité à partager les spécialités culinaires préparées à leur attention par toutes les sociétés du village. La traditionnelle collecte a permis de verser la somme de CHF 1'515.- à l'association « L'atelier des enfants » au Pérou.

Rolf Gygax, Président



FC SAINT-SULPICE

Le mot du président

Avec la saison qui s'est achevée en juin 2016, j'ai terminé ma première année de Présidence du FC Saint-Sulpice. Le Club se porte bien et j'en suis très fier !

3 équipes d'actifs, 2 équipes féminines et une équipe de seniors, c'est plus d'une centaine de personnes qui fréquentent nos installations et qui portent les couleurs du FC Saint-Sulpice. Quant aux juniors, l'école de football, les E, les F ce sont aussi une soixantaine d'enfants qui viennent partager leur passion au bord du lac.

Alors bien sûr, gérer un club n'est pas tous les jours faciles, les divers frais de fonctionnement sont importants, mais grâce à l'organisation de manifestations, les budgets et les comptes se régularisent et la situation financière du club est saine malgré encore quelques surprises liées à la gestion de l'ancien Président.

Ce rapport de gestion de la saison 2015/2016 résume les parcours des différentes équipes. Vive le football et vive le FC Saint-Sulpice-Sport !

Blaise Jotterand, Président

Les Equipes

1^{ère} équipe, 3^e ligue - Entraîneur : Jean-Michel Perret

Les années se suivent et se ressemblent. Comme lors du précédent championnat, notre première équipe débutait cette nouvelle saison sur des résultats prometteurs et pointait dans le haut du classement après 6 journées. Malheureusement, la suite n'allait guère être réjouissante et il a fallu attendre l'avant dernière journée pour que l'équipe première sauve mathématiquement sa place en 3^e ligue.

2^{ème} équipe, 5^e ligue, groupe 6 - Entraîneur : Enver Hoxha

L'objectif était clairement la promotion. La deuxième équipe du club, après un premier tour satisfaisant, s'effondrait lors de la seconde partie de saison. Avec seulement 9 adversaires dans son groupe, la troupe d'Enver Hoxha termine ce championnat à la 3^{ème} place. La promotion sera tout de même acquise sur tapis vert après que des adversaires aient refusé la promotion.

2^{ème} équipe, 5^e ligue, groupe 5- *Entraîneur Guillaume Simersek*

L'équipe dirigée par Guillaume Simersek a presque réalisé un sans-faute cette saison. Avec 13 victoires, 4 matches nuls et une seule et unique défaite, notre 3^{ème} équipe acquiert une promotion grandement méritée à l'échelon supérieur. Avec un total de 42 points, le FC Saint-Sulpice IIB se classe 2^{ème} de son groupe et se frottera, l'année prochaine, à des équipes de 4^{ème} ligue.

Equipes féminines

En plein essor, le foot féminin possède une place importante dans notre club de football et nous en sommes très fiers. Composée de deux équipes actives, les filles de notre association progressent de saison en saison et peuvent prendre du plaisir sur nos installations.

1^{ère} équipe – 3^{ème} ligue (groupe 12)

La première équipe féminine du club termine son championnat à une honorable 8^{ème} place et conserve sa place en 3^{ème} ligue. Malgré un second tour compliqué dû à un manque d'effectif. Nos filles ont su être solidaires et l'effectif des deux équipes a dû être mixé (certaines filles jouaient deux matchs le week-end) pour assurer le nombre lors d'une fin de saison compliquée. La grande satisfaction de cette saison reste le parcours en Coupe Vaudoise où nos filles ont su se hisser en demi-finale.

2^{ème} équipe – 4^{ème} ligue (groupe 1)

La deuxième équipe, entraînée par Gérald Regamay, a changé de groupe cette année, et nos filles se sont exportées dans le canton de Genève. Un joli challenge ponctué d'un premier tour incroyable où le titre de championne d'automne leur a été décerné. Avec les problèmes rencontrés (manque de joueuses), le second tour ne fût pas de même cuvée mais nos filles ont tout de même terminé à la 5^{ème} place du classement (sur 9 équipes).

Equipe Senior 40+ - *Entraîneur Franck Hyvernaud*

Lors de la précédente saison, nos Séniors de +40 ans se classèrent, malheureusement, à la dernière place de leur groupe. Cette année, l'équipe dirigée par Franck Hyvernaud a su se reprendre est à réaliser un championnat d'exception. Avec 10 victoires, 3 nuls et 3 défaites, nos séniors pointent à une excellente seconde place (32 points). Il est également important de noter que nos séniors effectuèrent un joli parcours en coupe Vaudoise avec une défaite en quart de final face au FC Etoile-Broye (4-2).

Les juniors C-D-E-F

Les juniors C du groupement Foot Région Morges sont gérés par nos soins et nous en possédons 2 sur le site de Saint-Sulpice. La première, qui joue dans la catégorie inter, avec 18 victoires, 4 nuls et une défaite, se place à une magnifique 2^{ème} place.

Notre seconde équipe en 1^{er} degré, composée de jeunes joueurs, rencontrait un peu plus de difficulté.

Avec 4 victoires, un nul et 6 défaites en 11 rencontres, elle termine à une respectable 9^{ème} place.

Quant à nos juniors D à 9, les deux équipes se sont classées au 8^{ème} rang dans leur catégorie de jeu.

Les autres catégories (E et F), soit 3 équipes sous le nom de notre club, ne font l'objet d'aucun classement officiel.

L'école de foot est en plein essor. Venir voir ces petits le mercredi est un véritable plaisir.

Le groupement Foot Région Morges comprend les clubs d'Echandens, Echichens, Lonay, Tolochenaz et Saint-Sulpice, d'où la présence de juniors locaux dans différentes formations d'autres clubs et vice-versa, en raison notamment de la catégorie d'âge.

Informations générales

Après 40 ans dans le monde du football (surtout en tant qu'entraîneur), Jean-Michel Perret a décidé de prendre une retraite bien méritée. Nos anciens entraîneurs de la première équipe œuvreront toujours au sein du club et Jean-Michel Perret prendront en charge la fonction de responsable technique.

Enver Hoxha ne continuera pas à entraîner la seconde équipe du club et il sera remplacé par Hervé Perret qui reprendra, pour la première fois, une équipe sous ses ordres.

Le repas de soutien de novembre a rencontré un véritable succès. Le comité a également organisé une fabuleuse journée familiale (avec les amis, parents, enfants du club) où 140 convives ont répondu présent.

Notre club c'est aussi le tournoi international juniors regroupant les catégories C-D-E et F (donc des petits) qui réunit chaque année, à fin juin, 36 équipes. Jusqu'à ce jour, nous avons accueilli des bulgares, tchèques, italiens et français, ce qui demande une logistique très importante dans l'organisation d'une telle manifestation. Actuellement seules les équipes françaises nous rendent visite ainsi que nos voisins romands.

Et enfin, il ne faut pas oublier nos fidèles membres supporters du Club des 100 dont le soutien est très important.

Le comité du FC Saint-Sulpice se compose des membres suivants (pour la saison 2016-2017) :

| | |
|-------------------------------------|--------------------|
| Président | JOTTERAND Blaise |
| Vice-président | MAZZEO Luigi |
| Caissier | VULLIAMY Patrick |
| Secrétaire | VULLIENS Monique |
| Club des 100, sponsors & webmaster | PERRET Hervé |
| Coach J+S, Club corner | POMPILIO Urso |
| Tournois, manifestations & sponsors | DUVOISIN Simon |
| Coordinateur féminines | REGAMAY Gérald |
| Membre | SAN VICENTE José |
| Responsable actifs | PERRET Jean-Michel |

Le comité est élu à l'unanimité lors de l'Assemblée générale, il se réunit, en fonction de l'ordre du jour, chaque mois.

Informations générales

Adresse : FC Saint-Sulpice-Sport
Case postale 77
1025 St-Sulpice

Téléphone : +41 21 691.47.67

Email : st.sulpice@bluewin.ch

Site internet : www.fcsaintsulpice.ch

SECTION DES SAMARITAINS DE SAINT-SULPICE



La section des samaritains de Saint-Sulpice compte une dizaine de membres motivés à se former et à se perfectionner dans le but de pouvoir porter secours à toute personne qui en aurait besoin. Chaque dernier lundi du mois, nous avons un exercice au local afin de perfectionner nos connaissances et entraîner les gestes qui peuvent sauver.

Notre section est aussi une section formatrice. Notre moniteur enseigne les cours de sauveteurs valable pour le permis de conduire organisés par l'association cantonale vaudoise des samaritains, mais également toute une série d'autres cours.

En 2016, ont été dispensés : 3 cours de sauveteurs pour 28 participants, 4 cours BLS/AED (cours de réanimation cardio-pulmonaire et de défibrillation) pour 18 participants, et 4 cours de « refresh » BLS-AED pour 18 participants également. 3 cours UPE (urgences chez les petits enfants) ont également été donnés à un réseau de mamans de jour.

La section a fait face à tous les services sanitaires qui lui ont été demandés y compris un poste tenu dans le cadre de la manifestation Cap sur l'Ouest.

Nous avons également participé aux activités du village organisées par l'USL : fête du 1^{er} Août, Fête au village et Noël villageois où nous avons tenu un stand, en plus du traditionnel piquet sanitaire demandé.

Notre section accueille volontiers des personnes de tous âges, intéressées à apprendre et à aider. Elles pourront mettre en pratique leurs acquis en participant à des services sanitaires lors de manifestations diverses si elles le désirent. La section est également ouverte à tout type de collaboration dans le sens de la formation : un groupe de scouts de la région a bénéficié gratuitement d'une formation sanitaire de base et nous continuons de la même façon avec de la formation continue, notre priorité étant qu'une personne accidentée puisse toujours être secourue dans les meilleures conditions.

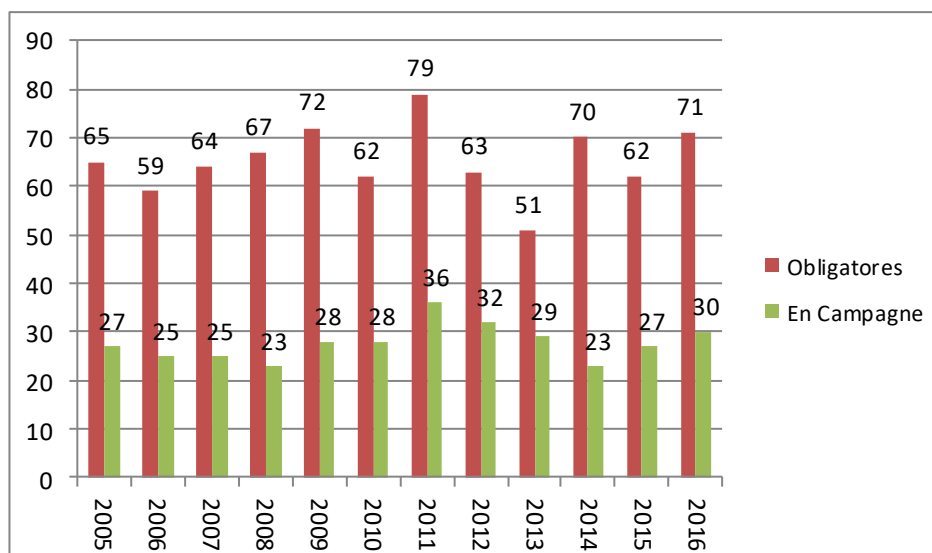
Le comité fournira très volontiers aux intéressés toute information qu'ils pourraient souhaiter sur simple demande à l'adresse : samasulpice@lift-off.org.

Le Comité

SOCIÉTÉ DE TIR

Tirs obligatoires et tirs en campagne

Ci-dessous le graphique relatif au nombre de tireurs en TO et TC :



34 mentions de tir obligatoire ont été atteintes en 2016, soit 47.8 %.
 35 tireurs étaient astreints au TO militaires.
 Classement au tir en campagne 2016 pour Saint-Sulpice 79^{ème} sur 193 sociétés

Championnat de groupes

Implication avec 2 groupes à domicile (soit 10 tireurs) et 5 cartes couronnées ont été délivrées.
 Classement : Serpeliou 1, 107^{ème} Serpeliou 2, 169^{ème} sur 237 groupes en classe D.

Les maîtrises « en Campagne » délivrées par la Société Vaudoise des Carabiniers

Pour cette année 2016, la Société de tir de Saint-Sulpice a enregistré une demande de « maîtrise en Campagne » (8 tirs obligatoires – mentions blanches et 8 tirs En Campagne – mentions vertes), soit :

- 2^{ème} maîtrise (argent) pour Henri-Jean Golaz - soit 16 mentions vertes et 16 mentions blanches

Nous félicitons ce tireur qui a reçu sa médaille le 26 février à Cully.

Tir Inter Comités Giron Senoge-Venoge.

Nous n'avons pas pu participer à ce tir en raison de multi-conflits d'agenda au début septembre.

Les tirs inter sociétés

Ce sont environ 30 tireuses et tireurs, 5 groupes - qui se sont manifesté les 1^{er} et 2 octobre 2016.
 Une fête du tir ouverte à toutes et à tous avec comme résultats :

| | | |
|----------------------------------|----------------------|-----------|
| Challenge des Lacustres (Abbaye) | Amicale SDIS | 1938 pts |
| Challenge UMP | Amicale SDIS | 454 pts |
| Challenge Roger Muller | Tir (Les jeunes) | 397 pts |
| Individuel FA90 | Christian Astié | 1044 pts |
| Individuel FA57 | Henri-Jean Golaz | 981 pts |
| Individuel Coup Centré | Marcel André Panzera | 100/98/97 |
| Challenge Bricouse | Morgane Glauser | 219 pts |

Championnat individuel vaudois

5 tireurs ont participé au concours, 1 a été qualifié pour la finale mais n'a pas pu y participer.

Licences et cotisations pour 2017

Pas de changement de la part de la FST et SVC.

Contribution aux activités de l'Union des Sociétés locales de Saint-Sulpice en 2016

- A la célébration du 1^{er} Août avec 3 membres
- A la Fête au Village des 26 et 27 août avec 7 membres
- Au stand organisé au parc des Pierrettes lors de la journée "Cap sur l'Ouest" du 25 septembre avec 7 membres

Autres activités

Votre Président a participé aux réunions suivantes :

- 1^{er} décembre à Gollion : Réunion commune de Commission de tir VD1 et VD2 avec la présence de la Société Vaudoise des Carabiniers
- 26 février à Cully : Assemblée Annuelle de la SVC

Pour 2016, mes chaleureux remerciements vont à :

A tous ceux qui ont œuvré activement au sein de notre société, en tant que membre du Comité et moniteurs, mais aussi aux bénévoles qui ont participé aux manifestations organisées par l'USL.

Marcel André Panzera, Président

ABBAYE DES LACUSTRES

Cette année ne sera pas comme les autres années qui précèdent la fête, puisque nous avons décidé de changer les dates afin de fêter dignement le 100^{ème} anniversaire en 2022. Dès lors la fête 2017 est reportée en 2018, puis 2022, donc une fête tous les quatre ans.

Cependant, 2016 nous a quand même occupés, puisque nous avons organisé ou participé à plusieurs événements : notre traditionnel loto qui a récolté un franc succès, notre participation aux tirs inter-sociétés, aux tirs du Giron de la Venoge, ainsi qu'à l'Assemblée générale de celle-ci, puis nous avons pris part aux festivités du 1^{er} Août.



La dernière Assemblée générale de notre société montre une situation financière très saine, ce qui est encourageant pour l'avenir au vu des frais qui seront engagés pour le prochain jubilé.

Le nombre de sociétaires est stable, ce nombre devrait augmenter avec les prochaines fêtes, ainsi nous tournons toujours autour des 160-170 membres.

La Municipalité a toujours écouté nos préoccupations et reste un sérieux gage de sécurité aussi bien financièrement qu'humainement et nous les remercions sincèrement pour ce qu'ils font pour notre « Honorable Abbaye », ainsi que pour toutes les sociétés locales de Saint-Sulpice.

Robert Ryser, Abbé-président

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE DE SAINT-SULPICE

Rapport du Président sur l'année 2016

Durant l'année 2016, notre société a organisé ou participé, comme chaque année, un certain nombre de manifestations récréatives ou sportives.

La rencontre sportive a eu lieu le 30 avril par une météo pluvieuse et les postes ont été placés dans les salles de gym; 91 participants et du soleil pour les grillades de midi.

La fameuse raclette le 18 juin sur la Plage du Laviou a été déplacée au Foyer paroissial... cause météo pour les grenouilles. Bonne ambiance et bien des participants malgré la pluie.

Nous avons participé à notre fête nationale du 1^{er} Août, certains très activement et je les en remercie ! Belle météo, beaucoup de monde et une superbe ambiance ! Après le discours de notre présidente du Conseil, nous avons pu admirer le feu d'artifice en musique et ensuite c'est vers 22h que le feu a été allumé ! Belle fin de soirée.

A fin août, nous avons participé à la Fête au village : météo superbe, bonne fréquentation les 2 jours, excellente cuisine, et une fin de soirée au bar un peu chaude le samedi.

Les tirs inter-sociétés ont eu lieu à fin septembre, avec des classements moyens pour la Gym. Nous avons deux groupes femmes et hommes et ce sont nos dames qui ont remporté un challenge.

Le repas de soutien remplace La soirée !

Nouvelle formule avec un repas préparé par votre Comité élargi; une septantaine de participants, dans une bonne ambiance, une superbe tombola. Un nouvel épisode épique de fin de soirée au bar, avec à la clé, un résultat financier plus que satisfaisant !

Au Noël au village, nous avons proposé des raclettes, une bonne fréquentation et un jolie somme récoltée.

Je remercie nos autorités communales, pour les excellents rapports que nous entretenons avec l'équipe de la voirie et l'administration communale, et encore une fois merci à tout celles et ceux qui, consacrent de leur temps libre auprès des enfants pour assurer ainsi la pérennité de notre belle société de gymnastique.

Comité administratif :

Cédric Glauser président, Brigitte Bizzo caissière, Maryc Maeder secrétaire, Anne-Lise Golaz resp. technique, Dominique Muller, Monique Diserens, Isabelle Pointet, Nicole Reymond Glauser, Nicolas Potalivo, David Hanlon, José Barbecho et Jacques Equey.

Membres : 107 enfants et 79 adultes

Performances : Le groupe mixte 14 ans et plus a participé à plusieurs concours d'athlétisme avec un certain succès dont 3 médailles !

Cédric Glauser, Président

CHŒUR D'HOMMES « LA RIVERAINE »

Constitution du comité au 1^{er} janvier 2016 :

Président : René Walpen
Vice-président : Yvan Muller

Secrétaire : Ernest Steinhauer
Caissier : Mohamed Ebrahimi

Effectif de 25 chanteurs en collaboration avec le chœur d'hommes l'Espérance de Bussigny.

Activités du Chœur durant la saison de chant (de septembre 2015 à septembre 2016) :

La saison 2015-2016 débute le 8 septembre 2015 avec notre directrice Liana Khachatouryan.

Le samedi 26 septembre 2015, traditionnelle course surprise.

Le dimanche 20 décembre 2015, concert de l'Avent au Temple de Bussigny.

Le samedi 13 février 2016, soirée avec les épouses des chanteurs à la salle des sociétés de l'ancien restaurant « Le Raisin » de Bussigny.

Le samedi 30 avril 2016, soirée annuelle du chœur d'hommes l'Espérance de Bussigny à la grande salle de Bussigny, sous la direction de Liana Khachatouryan. En deuxième partie, nous avons eu le plaisir d'entendre le Quatuor Laqué, quatre complices talentueux venant de Fribourg qui a enchanté le public par ses interprétations.

Participation aux traditionnelles grillades durant la fête du 1^{er} Août à Saint-Sulpice.

René Walpen, Président

TENNIS CLUB SAINT-SULPICE - TCSSActivités 2016

Le TCSS ne nous a pas adressé de rapport.

JEUNESSE DE SAINT-SULPICE**Membres du comité de la jeunesse année 2016 :**

- Président : Cyril Golaz
- Vice-président : Cyrille Moser
- Caissier : Jonas Court
- Secrétaire : Céline Proksch
- Huissier : Raphaël Jungen

Total des membres : 19 personnes

Nous avons participé aux manifestations de l'USL :

- 1^{er} Août
- Cap sur l'Ouest, le 25 septembre
- Noël villageois, le 16 décembre

Nous avons organisé nos manifestations :

- Traditionnel tournoi de pétanque (mai)
- Match aux cartes (décembre)
- Fenêtre de l'Avent (décembre)

Dans le cadre de nos différents travaux :*Chalet :*

- Nous avons démonté la paroi séparant la salle du bar, créant un nouvel et grand espace convivial, agrémenté désormais d'un parquet.
- Nous avons également posé un parquet dans notre salle d'assemblée.

Roulotte :

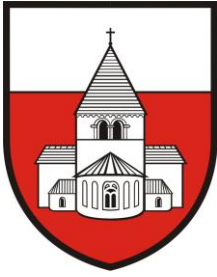
- Nous avons fait l'acquisition d'une roulotte pour l'utiliser lors des manifestations cantonales de la FVJC.
- Elle a subi des travaux en vue de son amélioration. Nous avons notamment démonté le toit existant qui a été remplacé par un panneau OSB soutenu par une solide charpente. Un toit en tôle sera posé en février-mars 2017.
- Un parquet a été posé dans cette roulotte.
- D'autres travaux intérieurs et extérieurs sont planifiés pour 2017.



Cyril Golaz, président 2017

TAEKWONDO CLUB DE SAINT-SULPICEActivités 2016

Ce club, devenu membre de l'Union des Sociétés Locales en 2016, ne nous a pas adressé de rapport.



AFFAIRES CULTURELLES

Anne MERMINOD

TOURISME

Marcel André PANZERA

AFFAIRES SOCIALES

Anne MERMINOD

AFFAIRES CULTURELLES

JOURNAL « LE SERPELIOU »

Le Serpeliou, journal local d'information et de publicité, reste un moyen de communication et d'information apprécié entre les autorités, les sociétés locales et la population. Il paraît 6 fois par an.

La composition de son Comité au 31.12.2016 était la suivante :

| | | | |
|------------------------------------|-----|-----------|------------------------|
| Secrétaire-rédactrice | Mme | Nicole | Rochat |
| Rédacteurs | Mme | Alexia | Lehmann |
| | M. | Bertrand | Merminod |
| Trésorière | Mme | Dominique | Pache |
| Représentante des sociétés locales | Mme | Patricia | Gentilini-Baldi |

Le journal essaie d'être représenté par un ou plusieurs de ses membres lors de la plupart des manifestations organisées dans la commune, qu'elles soient culturelles, sportives ou simplement festives. Ainsi, la grande majorité des événements locaux est rapportée dans cette publication.

En 2016, année d'élections communales, la Municipalité a soutenu financièrement le journal par une contribution de CHF 16'000.-.

THÉÂTRE KLÉBER-MÉLEAU (TKM)



La Commune a soutenu ce théâtre en 2016 par une contribution de CHF 23'388.-, correspondant à CHF 6.-/habitant, selon le chiffre du SCRIS au 31.12.2015 (3'898 habitants).

La fondation pour le théâtre a été créée le 30 juin 2015. Sa mission est d'assurer la gouvernance de l'institution. Les membres fondateurs sont la Ville de Lausanne, propriétaire du bâtiment, les 8 communes de l'Ouest lausannois et Jouxens-Mézery. Le conseil de fondation est présidé par Mme Myriam Romano, Municipale à Renens. Mme Anne Merminod représente la Commune de Saint-Sulpice à ce conseil.

Une convention de subventionnement est en cours entre les communes. Elle aura pour but de consolider l'apport des communes et du canton au TKM.

FONDS INTERCOMMUNAL DE SOUTIEN AUX INSTITUTIONS CULTURELLES DE LA RÉGION LAUSANNOISE

Pour l'année 2016, la Commune a participé au soutien de ce fonds pour CHF 27'704.-, correspondant à CHF 8.- par habitant selon le chiffre du SCRIS au 31.12.2014 (3'463 habitants).

Les institutions qui ont bénéficié principalement de ce fonds sont :

***Rudra Béjart Lausanne / Théâtre de Vidy-Lausanne /
Orchestre de Chambre de Lausanne / Opéra de Lausanne***

En 2016, la subvention des 20 communes signataires de la convention qui les lie au Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise représente, pour les 4 institutions soutenues par le Fonds, un montant de CHF 850'000.- (CHF 850'000.- en 2015), réparti comme suit :

| | |
|--|---------------|
| - Opéra de Lausanne | CHF 255'000.- |
| - Théâtre de Vidy | CHF 255'000.- |
| - Béjart Ballet Lausanne (BBL) | CHF 170'000.- |
| - Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL) | CHF 170'000.- |

Comité de gestion (du 1^{er} janvier au 30 juin 2016)

| | |
|-------------------|--|
| Présidente : | Mme Claudine Wyssa , Syndique, Bussigny |
| Vice-Présidente : | Mme Geneviève Hochstrasser , Conseillère municipale, Le Mont-sur-Lausanne |
| Trésorier : | M. Bertrand Henzelin , Conseiller municipal, Prilly |
| Membres : | Mme Anne-Claude Studer , Conseillère municipale, Ecublens Mme Christine Canu , Conseillère municipale, Romanel-sur-Lausanne |

Comité de gestion (du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016)

Président : M. Marc **Zolliker**, Conseiller municipal, Pully
 Vice-président : M. Jean-Claude **Gardon**, Bussigny
 Trésorier : Représentant de la Ville de Prilly, successeur de Feu M. Bertrand Henzelin
 Membres : Mme Sylvie **Pittet** Blanchette, Ecublens
 Mme Claire **Glauser**, Lutry
 M. Philippe **Somsky**, Le Mont-sur-Lausanne
 Invité : M. Fabien **Ruf**, Chef de service de la culture de la Ville de Lausanne
 Secrétaire : Mme Christine **Keberlé Joyet**, Prilly

Nombre d'abonnés pour Saint-Sulpice (saison 2016-2017)

| OCL | Opéra | Théâtre de Vidy |
|------------|--------------|------------------------|
| 15 | 20 | 11 |

Passeport culturel "Carte Cultissime"

Comme 16 autres communes, Saint-Sulpice a adhéré au principe du passeport culturel "Carte Cultissime" pour les jeunes de 18 à 25 ans. Ce passeport donne droit à des billets à moitié prix pour les spectacles de ces 4 institutions, ainsi que pour le Théâtre Kléber-Méleau, les théâtres de l'Arsenic, le 2.21, le Pulloff et la Grange de Dorigny, et pour le centre Pluriculturel et social d'Ouchy. Cette carte est gratuite, elle donne accès à des places à moitié prix n'excédant pas CHF 80.-. La Ville de Lausanne gère toutes les commandes et refacture la moitié du prix des billets acquis en fin d'année aux communes concernées.

En 2016, 6 jeunes de Saint-Sulpice ont acquis cette carte. La somme à rembourser à la Ville de Lausanne s'est élevée à CHF 40.50.

« MORGES-SOUS-RIRE »

Comme elle l'a fait chaque année depuis 2001, la Commune a souscrit 2 parts de CHF 1'000.- à titre de membre-soutien au Festival international d'humour « Morges-sous-Rire », dont la 28^{me} édition s'est déroulée du lundi 13 au samedi 18 juin 2016.

ZIGZAG THÉÂTRE

La commune a adhéré à l'Association « Zigzag ». Il s'agit d'un théâtre pour jeune public qui propose aussi des ateliers-théâtre aux enfants. Il est soutenu par les 8 communes de l'Ouest lausannois et d'autres donateurs. Il se produit dans les salles mises à disposition par les communes. Le 19 mars, un spectacle qui a rencontré un grand succès a eu lieu à Saint-Sulpice. Toutes les places ont trouvé preneur. Une représentation scolaire a aussi été donnée pour les classes de 1-2P.

LOI SUR LES ÉCOLES DE MUSIQUES (LEM)

La nouvelle loi sur les Ecoles de Musiques (LEM), entrée en vigueur le 1^{er} août 2012, prévoit un montant par habitant payable par année civile pour chaque commune. Pour l'année 2016, ce montant s'élève à CHF 8.50 par habitant.

Aucune demande de subvention pour suivre des cours de musique n'a été demandée à la commune depuis que le nouveau règlement est entré en vigueur en 2015.

| |
|-----------------|
| TOURISME |
|-----------------|

Le Municipal en charge a participé aux réunions du Comité du FERL (Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise), présidé par le Syndic de Lausanne et regroupant les communes de Lausanne et de ses environs. Le rapport de la Commission intercommunale de la taxe de séjour, et notamment le détail des subventions octroyées en 2016, figure à la page 65 dans le chapitre des pages jaunes.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT

La commune soutient la Société de développement par le versement de subventions. Pour 2016, celle-ci a versé CHF 4'000.- pour les activités de la société et CHF 8'000.- pour les concerts de "Musique à St-Sulpice".

Constitution du Comité au 31.12.2016 :

| | | | | | |
|------------------------------------|---|------|--|---|------------|
| <u>Président</u> | : | M. | Dominique | Gillot | |
| <u>Vice-présidente</u> | : | Mme | Anne-Marie | Barraud | |
| <u>Trésorière</u> | : | Mme | Linda | Richards | |
| <u>Membres</u> | : | Mmes | Mary Ellen Maguy Claude Maya | Chappuis Degonda Gillot Probst Schneider | |
| | | MM | Cyril Christian | Golaz Lehmann | |
| <u>Déléguée de la Municipalité</u> | : | Mme | Anne | Merminod | Municipale |

Activités de la Société de Développement de Saint-Sulpice (SDD) :



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
CH-1025 SAINT-SULPICE

En 2015, la SDD avait investi dans la mise en place d'un site web pour supporter et documenter ses activités. Cet investissement s'est avéré particulièrement utile pour dialoguer avec les membres de la SDD et annoncer nos événements aux personnes des autres communes qui s'y intéressent.

L'année 2016 a été marquée pour la SDD par la reprise des activités de Musique à Saint-Sulpice, et par la mise en place de la célébration de ses 40 ans. Très grand projet qui a rencontré un non moins très grand succès.

Tous les événements décrits dans le présent rapport figurent sur le site www.sddsaintsulpice.ch avec mention des détails et publications de photos.

La Musique

4 Concerts Musique à Saint-Sulpice

- Dimanche 13 janvier 2016 à l'Eglise romane : l'Ensemble vocal de poche
- Dimanche 6 mars 2016 à l'Eglise romane : l'Ensemble D-Cadences
- Dimanche 20 novembre à l'Eglise romane : l'Ensemble Frates
- Vendredi 9 décembre au Foyer des Pâquis : Cuivres et percussions, HEM de Genève, dirigée par E. Chappot.

Les autres concerts "Musique à Saint-Sulpice"

Vendredi 4 mars à l'Eglise romane : 3 concerts D-Cadences pour les enfants du collège de Saint-Sulpice

Dimanche 29 mai devant l'Eglise romane : grand concert exceptionnel pour les 40 ans de Musique à Saint-Sulpice.

En 2016, Musique à Saint-Sulpice a fêté ses 40 ans d'existence avec plus de 160 concerts de musique classique donnés par des ensembles renommés à l'Eglise romane. Pour cette occasion, en collaboration avec M. Jean-Marc Grob, initiateur de Musique à Saint-Sulpice et M. Pierre-Alain Kart, la SDD a mis sur pied un grand événement musical à la hauteur de l'événement. Cette manifestation a nécessité la mise en place d'une grande tente en cas d'intempéries par la maison Baltisberger avec une scène pouvant accueillir plus de 50 musiciens et un parquet pour la danse. Grâce au support financier de la Municipalité, de la loterie Romande et l'apport très conséquent des sponsors locaux de Musique à Saint-Sulpice, et grâce aussi au support de l'équipe de la voirie, le programme suivant a été proposé :

- à 17 h - Grand concert par les Ensembles Sine Domine et D-Cadences.

- dès 20 h - Grand concert de musique dansante avec un orchestre de plus de 50 musiciens dirigés par M. J.-M. Grob.

Pendant cette manifestation, le restaurant "Le Débarcadère" a servi de succulents repas à une audience dépassant toutes les prévisions, plus de 500 personnes ayant assisté à ce concert exceptionnel.

Les autres concerts proposés par la SDD à l'Eglise romane

- dimanche 3 juillet : concert caritatif par les solistes de la Capella Musicale B. Della Rovere, cathédrale de Savone.
- dimanche 7 août : concert en collaboration avec l'Académie musicale de Morges « Etoile de demain » Louise Wehr, violon, Natsumi Ohno, piano.
- dimanche 2 octobre : musique religieuse du XVIIe siècle au XXe siècle Ensemble de voix de femmes Evos.

Les expositions

- jeudi 14 au dimanche 24 avril : grande exposition des artistes Serpelious à l'Espace 52.
- jeudi 1^{er} au dimanche 11 septembre : 1^{ère} grande expositions de photos de la SDD à l'Espace 52. Le succès de cette exposition nous amènera à la reconduire en 2017.
- jeudi 22 septembre au dimanche 2 octobre : grande exposition sur le sculpteur Arvey Boone avec, le samedi 1^{er} octobre, une performance musicale à l'Eglise romane sur des instruments conçus par l'artiste « Mémoire des murs », par Aurélie Emery et Arvey Boone.

Les rencontres culturelles

- jeudi 17 mars : conférence sur l'île aux oiseaux de Préverenges donnée par M. Jean Mundler à l'Espace 52, suivie de visites guidées à l'île aux oiseaux en mai, également avec M. Mundler
- mardi 18 octobre : projection du film « Vautours en Baronnie » de Christian Tessier, présenté et animé par M. Jean Mundler à l'Espace 52
- mardi 22 novembre : projection du film « Demain » de Cyril Dion et Mélanie Laurent à la salle du Conseil communal, suivie d'une discussion/débat avec l'équipe du Prof. Christian Arnsperger de l'Université de Lausanne. Compte tenu de l'engouement suscité par ce film, l'Espace 52 a été jugé insuffisant pour accueillir la manifestation. La SDD a pour projet de présenter plusieurs activités autour de ce thème en 2017.

Les autres activités

- mercredi 23 mars : chasse aux œufs l'après-midi pour les enfants au Parc du Russel.
- mardi 21 juin : atelier musical avec et pour les enfants avec le groupe Babel pour la Fête de la musique.
- samedi 27 août : participation à la Fête au village et démonstration de « Slackline » avec la MJSR (Mouvement de la Jeunesse Suisse Romande).
- vendredi 19 décembre : participation au Noël villageois avec la traditionnelle dégustation d'huîtres et de vin blanc offert par la Municipalité.

*Dominique Gillot
Président de la Société de Développement de Saint-Sulpice*

NUITÉES HÔTELIÈRES

Il est précisé que le nombre de nuitées à Saint-Sulpice ne concernait plus qu'un établissement hôtelier au 31.12.2016 : le Starling Hotel.

| | | | |
|-------------|---------------|------|--------|
| 2016 | 32'135 | 2012 | 40'191 |
| 2015 | 30'276 | 2011 | 37'182 |
| 2014 | 41'358 | 2010 | 27'581 |
| 2013 | 43'417 | 2009 | 12'024 |

| |
|-------------------|
| AFFAIRES SOCIALES |
|-------------------|

ARASOL – Association Régionale pour l'Action Sociale dans l'Ouest Lausannois

Au 31.12.2016, le comité de direction se composait de :

| | | |
|--------------|--------------------------------|-----------------------------------|
| Présidente : | Mme Manzini Pascale | Municipale, Ecublens |
| Secrétaire : | Mme Siegler Annie | Directrice adjointe au CSR |
| Membres : | Mme Müller Germaine | Municipale, Bussigny |
| | Mme Laabar Loubna | Municipale, Chavannes-près-Renens |
| | Mme Beaud Michelle | Municipale, Crissier |
| | Mme Clerc Karine | Municipale, Renens |
| | Mme Merminod Anne | Municipale, Saint-Sulpice |
| | Mme Perrudet Suzanne | Municipale, Villars-Ste-Croix |
| | M. Guex Olivier | Directeur du CSR |
| | Mme Duperrex Anne-Laure | Agente régionale |
| | Mme Ramseier Muriel | Directrice adjointe au CSR |

Depuis 2012, une travailleuse sociale du logement est engagée à 80 %. Elle informe les locataires de leurs droits et devoirs, les aide à constituer un dossier de candidature pour un appartement. Elle a tissé des liens avec différentes gérances et elle est informée des ordonnances et exécutions forcées d'expulsion, problème de plus en plus fréquent dans le district. Toutes les communes de l'Ouest lausannois sont touchées par ces problèmes d'expulsion.

Agences d'Assurances Sociales (AAS)

(Hôtel de Ville, av. de la Gare 46, case postale 68, 1022 Chavannes-près-Renens / 021 633 33 60)

Agente Régionale : Mme **Duperrex** Anne-Laure, depuis février 2012.

Les AAS délivrent des informations à la population sur le système de nos assurances sociales et de traitement des demandes de prestations en faveur de nos partenaires cantonaux.

Le rapport d'activités 2016 de l'ARASOL figure en deuxième partie du présent rapport (pages jaunes 71 à 73).

CONFÉRENCE DES MUNICIPAUX RESPONSABLES DES AFFAIRES SOCIALES DE L'OUEST LAUSANNOIS

Au 31.12.2016, la conférence se composait comme suit :

| | | |
|-----------------------------|--------------------------------|--|
| Présidente de la Conférence | Mme Merminod Anne | Conseillère municipale, Saint-Sulpice |
| Membres : | Mme Müller Germaine | Conseillère municipale, Bussigny-près-Lausanne |
| | Mme Laabar Loubna | Conseillère municipale, Chavannes-près-Renens |
| | Mme Beaud Michelle | Conseillère municipale, Crissier |
| | Mme Manzini Pascale | Conseillère municipale, Ecublens |
| | Mme Clerc Karine | Conseillère municipale, Renens |
| | Mme Bourquin Büchi Anne | Conseillère municipale, Prilly |
| | Mme Perrudet Susanne | Conseillère municipale, Villars-Ste-Croix |

Ces séances se déroulent 4 fois par année. Elles permettent de rencontrer les responsables des associations ou offices régionaux partenaires qui informent les communes de leurs activités. Des associations sont régulièrement invitées à se présenter. En 2016, la Conférence a reçu la Fondation Profa Renens et Ouest Lausannois. Elle s'est attelée à un préavis commun concernant l'implantation de la Fondation Apollo dans le district. Elle espère présenter ce préavis en 2017.

PLATEFORME JEUNESSE DE L'OUEST LAUSANNOIS

Durant l'année 2016, la Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois s'est réunie à 5 reprises.

Au 31.12.2016, elle se constituait de la manière suivante :

| | | | |
|------------------------|-----|---------------------------------|---|
| Bussigny-près-Lausanne | Mme | Müller Germaine | |
| | M. | Gardon Jean-Claude | |
| Chavannes-près-Renens | Mme | Laabar Loubna | |
| | M. | Rochat Jean-Pierre | |
| Crissier | Mme | Beaud Michelle | |
| Ecublens | Mme | Manzini Pascale | |
| | Mme | Pittet Blanchette Sylvie | |
| Prilly | Mme | Bourquin Büchi Anne | (Présidente 2 ^{ème} semestre 2016) |
| Renens | Mme | Romano-Malagrifa Myriam | (Présidente 1 ^{er} semestre 2016) |
| | Mme | Clerc Karine | |
| Saint-Sulpice | M. | Brandt Pierre-Yves | |
| Villars-Ste-Croix | Mme | Cattaneo Nicole | |

Le président du groupe Coordination Jeunesse est le chef du service enfance et jeunesse de la Ville de Prilly.

Chacune des 8 communes de l'Ouest lausannois met à disposition de la Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois CHF 0.20 par habitant. Cette somme est destinée à financer des projets proposés par le Groupe Coordination jeunesse ou toute autre action concernant la jeunesse dans le district. En 2016, la Plateforme a soutenu les projets suivants :

- 7^{ème} édition du tournoi intercommunal de foot en salle à Chavannes-près-Renens
- Soirée cinéma avec la diffusion du long-métrage "Tapis Rouge"
- Participation d'une caravane à vélo à "Cap sur l'Ouest"

Le rapport détaillé de la plateforme figure dans les pages jaunes 76 à 78 du présent rapport.

PLATEFORME LOGEMENT

Les huit communes de l'Ouest lausannois ont décidé de collaborer en matière de logement. La plateforme logement a été mise en place par le bureau du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL). Elle s'occupe des questions relevant du domaine social, de l'urbanisme et des finances, toutes liées au thème du logement.

Des représentants des Communes, de la Division logement du Service des communes et du logement du canton, de l'OFL (office fédéral du logement) et du bureau du SDOL forment la plateforme logement. Ils se réunissent deux fois par année autour d'un thème choisi et préparé par le bureau de la plateforme. En 2016, les ateliers abordés ont été les suivants :

- Visite à Zürich de deux coopératives, Mehrs als wohnen et Kalkbreite
- Ensembles : un regard neuf

La plateforme n'a pas de pouvoir décisionnel, mais ses travaux peuvent être une source d'informations et d'idées dans laquelle les communes pourront puiser. Ils devraient faciliter la diffusion d'outils issus de nouvelle politique cantonale ou fédérale pour un développement territorial durable. Ils permettent d'harmoniser des pratiques et de favoriser les démarches en vue de maintenir voire de créer des logements à des prix abordables. En 2016, l'invitation au deuxième atelier s'est étendue aux représentants des gérances, des propriétaires, des architectes et des urbanistes concernés par les ensembles d'habitations dont il était question dans l'atelier.

La commune est représentée par Madame Anne Merminod et Monsieur Jean-Pierre Jaton, Municipaux.

En 2016, la présidence était assurée par Madame Anne Merminod et la vice-présidence par Monsieur Didier Divorne, Municipal à Renens. La préfète, Madame Anne Marion Freiss, était présente à chaque atelier.

SANTÉ PUBLIQUE

Ce secteur dépend directement du canton. Les communes prennent une part active aux soins à domicile. Elles sont représentées au sein de l'APREMADOL (voir ci-contre). Le financement est assuré conjointement par le canton et les communes.

En janvier 2016, le bus des Ligues de la santé s'est arrêté une semaine à Saint-Sulpice pour proposer aux Serpelious un dépistage des facteurs de risque des maladies cardiovasculaires. Sur simple inscription préalable par téléphone ou sur le site internet, une séance de 30 minutes de bilan et conseils santé est ainsi proposée à la population pour la somme de CHF 40.-.

En mai 2016, la commune a participé à une initiation gratuite au nordic walking, toujours en collaboration avec les Ligues de la santé. Une douzaine de Serpelious y a pris part et un groupe de 6 personnes a même demandé à pouvoir suivre un cours jusqu'à l'été.

La commune soutient également l'association Stop suicide par la mise à disposition de dépliants et par le biais d'affiches.

Un plan canicule est organisé, il consiste à :

- Prévenir ou limiter les effets néfastes de la chaleur sur la santé des personnes vulnérables de 80 ans et plus au sein de la commune, non connues du Centre médico-social d'Ecublens (CMS) et de l'Unité d'accueil temporaire (UAT), vivant seules et n'ayant pas de soutien familial.
- Dépister les personnes souffrant des effets de la canicule et/ou nécessitant une prise en charge médicalisée.
- Diffuser les consignes de protection de la chaleur.
- Transmettre les informations essentielles au Canton, via la Préfète concernant la mise en œuvre du plan et ses effets.

Chaque année en mai, la commune adresse un courrier aux personnes vulnérables ainsi qu'un formulaire. Les personnes qui ne souhaitent pas recevoir de visite doivent renvoyer ce dernier dans un délai assez court. Ensuite sont établies 3 listes partageant la commune en 3 zones (Est, centre, Ouest), qui sont transmises au SDIS Chamberonne.

Le plan canicule est assuré annuellement du 01.06 au 31.08. En cas de très fortes chaleurs, le médecin cantonal détermine si l'alerte doit être déclenchée. Le cas échéant, des personnes recrutées parmi les pompiers et la protection civile rendent visite aux personnes vulnérables pour vérifier que les effets de la canicule ne mettent pas leur santé en danger et leur apporter de l'aide si nécessaire.

APREMADOL – Association pour la Prévention et le Maintien à Domicile dans l'Ouest Lausannois

Cette association regroupe les communes de l'Ouest lausannois, à l'exception de Prilly.

Au 31.12.2016, la Commune de Saint-Sulpice était représentée par Madame Anne **Merminod**, Municipale. Mesdames Diane **Burrus** et Christiane **Michel**, Conseillères communale, font aussi partie du comité en tant que membres intéressées à la cause médico-sociale.

Le rapport d'activités 2016 de l'APREMADOL figure dans la deuxième partie du présent rapport de gestion (pages jaunes 74 et 75.).

AJESOL – Association pour l'Accueil de Jour des Enfants du Sud-Ouest Lausannois

L'AJESOL est une association sans but lucratif dont l'objectif est de constituer, gérer et développer un réseau conformément à la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) sur le territoire des Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice.

Les organes de l'association sont l'Assemblée générale, composée des délégués de chaque membre et le Comité directeur. Selon les statuts, la Commune de Saint-Sulpice a droit à 4 délégués, dont un siège au Comité directeur.

Ces délégués étaient au 31.12.2016 :

- | | | | |
|---|-----|---------------------------|--|
| - | Mme | Merminod Anne | Municipale, membre du Comité directeur |
| - | M. | Clerc Alain | Syndic |
| - | Mme | Comte Evelyne | Conseillère communale |
| - | Mme | Kaeser-Moser Alice | Conseillère communale |

Un accueil pendant les vacances scolaires est proposé dans les trois communes. A Saint-Sulpice, il s'agit uniquement de la première et de la dernière semaine des vacances scolaires estivales.

Le comité se rencontre 8 à 10 fois par année. Deux rencontres annuelles sont organisées avec les directions des structures. Elles permettent de faire le lien entre les préoccupations du terrain et celle des financeurs.

Le rapport d'activités 2016 de l'AJESOL figure dans la deuxième partie du présent rapport de gestion (pages jaunes 66 à 68).

RÉSEAU 4 S - Solidarité entre Seniors à Saint-Sulpice

Fondé en 2011, le Réseau 4 S est une association à but non lucratif dont l'objectif principal est d'encourager l'entraide entre seniors dans la commune de Saint-Sulpice. Chaque membre participant au réseau peut être aidant et/ou aidé. Les prestations offertes au sein du réseau sont multiples et variées, comme, par exemple, l'accompagnement lors d'une promenade, d'une séance chez le coiffeur ou d'achats dans un commerce local, le transport motorisé lors d'une consultation médicale ou paramédicale, ou l'exécution de petits travaux à domicile. Le fonctionnement du réseau est basé sur l'existence d'une permanence téléphonique mise sur pied le mardi matin et le jeudi après-midi, qui vise à mettre en contact aidants et aidés.

Durant l'année 2016, l'effectif du Réseau 4 S a passé de 106 à 122 membres, ce qui représente une augmentation de 15 %. Sur la base des données tirées des fiches d'intervention, on peut estimer que le nombre de prestations fournies a été de l'ordre de 420 et correspondent à environ 1'050 heures effectuées par les bénévoles du réseau.

Les membres du Réseau 4 S ont eu l'occasion de se retrouver à deux occasions : tout d'abord, lors de l'Assemblée générale, qui a eu lieu le 15 mars 2016, et, ensuite lors du traditionnel repas d'automne, qui a réuni à l'Auberge « Le St-Sulpice » plus de 60 personnes le samedi 5 novembre 2016.

Grâce à la mise en service des deux bâtiments de logements protégés construits par la Société coopérative d'habitation « Les Balcons du Léman » au chemin du Bochet 12-14, le Réseau 4 S, depuis le mois de septembre 2016, a accès au local communautaire mis à disposition des résidents de ces logements. Une convention passée entre la Société coopérative et le Réseau 4 S permet à ce dernier de disposer de ce local une demi-journée par semaine pour l'organisation de la permanence téléphonique et de rencontres informelles entre ses membres.

Le Comité tient à remercier chaleureusement la Municipalité pour son soutien financier et l'appui logistique qu'elle fournit au Réseau 4 S, et, plus généralement, pour son engagement exemplaire en faveur des seniors de la commune.

Au 31 décembre 2016, le Comité est constitué de :

Président : Jean-Charles **Cerottini**
 Vice-présidents : Marcelle **Walter** et Bernard **Liechi**
 Secrétaire : Marie-Claire **Corminboeuf**
 Trésorière : Antoinette **Bovey Liechi**
 Membres : Anne **Merminod** (déléguée de la Municipalité)
 Christina **Minezac**
 Stefano **Spaccapietra**
 Jean-Claude **Brahier**

Jean-Charles Cerottini, Président

NONAGÉNAIRES

A l'occasion de leur nonantième anniversaire, 7 personnes nées en 1926, ont reçu la visite d'une délégation de la Municipalité accompagnée de la boursière communale. Un cadeau leur a été offert pour célébrer cet anniversaire.

Doyen de la commune au 31.12.2016 : M. **Tharin Pierre** (1921).

SORTIE DES AÎNÉS

La traditionnelle croisière offerte par les Autorités aux aînés de la commune a eu lieu le jeudi 22 septembre 2016. Cette année encore, c'est le bateau «Lausanne» qui a été affrété pour cette journée récréative sur le Léman, toujours très appréciée des invités.

| Année | Participants | Personnes invitées | Taux de présence |
|--------------|---------------------|---------------------------|-------------------------|
| 2016 | 283 | 769 | 36,8 % |
| 2015 | 294 | 741 | 39,7 % |
| 2014 | 270 | 730 | 37,0 % |
| 2013 | 247 | 696 | 35,5 % |
| 2012 | 248 | 680 | 36,0 % |
| 2011 | 237 | 657 | 36,1 % |
| 2010 | 224 | 670 | 33,4 % |
| 2009 | 200 | 648 | 30,9 % |

| |
|------------------------------|
| CONCLUSIONS GÉNÉRALES |
|------------------------------|

Le rapport de gestion démontre que l'action de la Municipalité et le travail de l'Administration s'étendent à des domaines très divers.

La reconnaissance de la Municipalité est acquise à l'Autorité délibérante qui lui a accordé sa confiance tout au long de l'année.

Elle a l'honneur de vous inviter, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, à voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-SULPICE

après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion de la Municipalité ainsi que des comptes communaux 2016,
- des rapports de la Commission de gestion et des finances,

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

D É C I D E

1. d'approuver les comptes communaux de l'exercice 2016, ainsi que le bilan tels qu'ils ont été présentés,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2016.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Le Secrétaire remplaçant :

A. Clerc

N. Ray

Saint-Sulpice, le 8 mai 2017

**- Deuxième partie -
Rapports et statistiques divers**

| | |
|--|----|
| AFFAIRES RÉGIONALES | 1 |
| Association de Communes Vaudoises (AdCV) | 1 |
| CONTRÔLE DES HABITANTS | 5 |
| Relevé de la population de Saint-Sulpice de 1974 à 2016 | 5 |
| Pyramide des âges | 7 |
| POLICE DES CONSTRUCTIONS ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE | 8 |
| Inspection intercommunale des chantiers | 8 |
| Commission de coordination Ouest lausannois - Hautes Ecoles COH | 11 |
| Lausanne Région | 12 |
| Secteur Ouest Lausanne Région | 17 |
| Stratégie et Développement de l'Ouest lausannois (SDOL) | 18 |
| ÉPURATION | 31 |
| Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (CISTEP) | 31 |
| Commission intercommunale « Concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge » | 31 |
| ERM (Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne) | 32 |
| DOMAINES | 32 |
| Forêts de la commune | 32 |
| GESTION DES DÉCHETS | 36 |
| VALORSA – Société pour la gestion des déchets du périmètre Ouest | 36 |
| POLICE | 37 |
| Police Ouest lausannois – Extrait du rapport de gestion | 37 |
| SERVICE DE FEU | 41 |
| SDIS Chamberonne – Rapport d'activité | 41 |
| PROTECTION CIVILE | 54 |
| Office Régional de Protection Civile (ORPC-ROL) - Rapport d'activité | 54 |

| | |
|--|----|
| TOURISME | 65 |
| Commission intercommunale de la taxe de séjour - Rapport 2016 | 65 |
| SÉCURITÉ SOCIALE | 66 |
| AJESOL - Association pour l'Accueil de Jour des Enfants du Sud-Ouest Lausannois | 66 |
| Accueil familial de jour (Ecublens, Chavannes et Saint-Sulpice) | 69 |
| ARASOL - Association Régionale pour l'Action Sociale dans l'Ouest lausannois – Centre Social Régional de l'Ouest lausannois | 71 |
| APREMADOL – Association pour la Prévention et le Maintien à Domicile dans l'Ouest lausannois – Centres médico-sociaux CMS | 74 |
| ORPOL - Office Régional de Placement de l'Ouest lausannois | 76 |
| Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois | 76 |

AFFAIRES RÉGIONALES

ASSOCIATION DE COMMUNES VAUDOISES (AdCV) - Rapport annuel 2016

Introduction

La naissance de l'AdCV date du 4 juillet 2002. Elle faisait suite aux travaux d'un groupe de Syndics réunis sous l'appellation «Groupement des communes pour le renouveau de l'UCV». Ils ont travaillé sur un projet de nouveaux statuts pour l'UCV afin de donner plus de pouvoir aux petites communes. Ils n'ont pas été suivis et l'AdCV est née avec 24 membres.

Pour mémoire, les sujets chauds à l'époque comprenaient notamment la péréquation, l'aménagement du territoire et les charges liées aux soins à domicile. Aujourd'hui encore ces sujets sont toujours d'actualité après plus de 14 ans !

Le présent rapport a pour objet de récapituler les différentes actions menées par le Comité de l'AdCV afin de défendre les communes, plus particulièrement les communes membres de l'association.

Organisation de l'Association

Communes membres

Fin 2015/début 2016, 2 communes membres (Mollens et Vuflens-la-Ville) ont décidé de quitter l'AdCV. En revanche, fin 2016, Montricher et Bougy-Villars ont adhéré. Le nombre de membres de l'Association est donc resté stable (72 communes).

Comité et Secrétariat général

En juin 2016, MM. Eric Linn, Jean-Charles Cerottini et Luc Henriod ont officiellement quitté notre Comité.

En revanche, Mme Carine Tinguely et MM. Andreas Sutter et Michel Buttin nous ont rejoints en qualité de Vice-présidente, respectivement, de Membres.

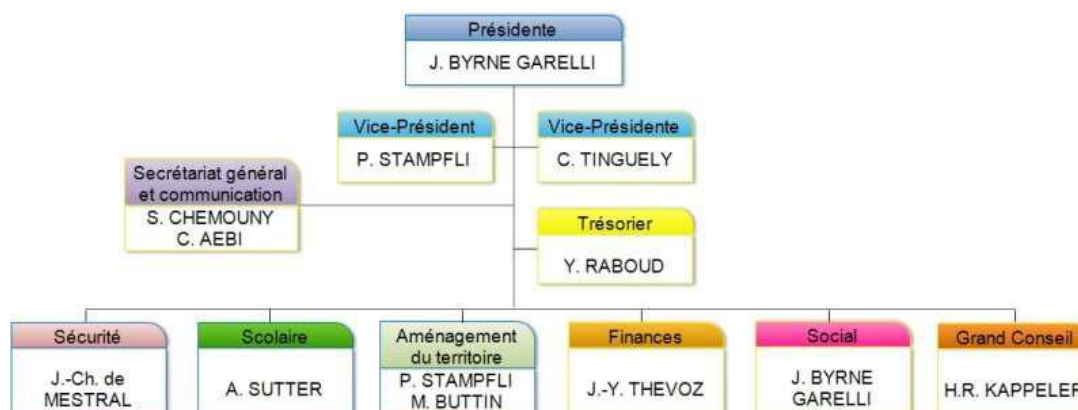
MM. Jean-Christophe de Mestral, Jean-Yves Thévoz et Hans Rudolf Kappeler ont été réélus en qualité de Membre du Comité. M. Yves Raboud, en qualité de Trésorier et M. Pierre Stampfli, en qualité de Vice-président.

Les rênes de l'AdCV ont été confiées à Mme Joséphine Byrne Garelli pour une nouvelle législature, en qualité de Présidente.

Enfin, en février 2016, M. Siegfried Chemouny a pris ses fonctions en qualité de Secrétaire général de l'AdCV.

Le nouvel organigramme de l'AdCV s'établit donc comme suit :

Comité AdCV 2016



Durant l'année 2016, le Comité s'est réuni à 11 reprises afin de discuter des différents dossiers qui ont occupé l'association et fixer les lignes stratégiques de celle-ci.

Le bureau, qui traite de sujets plus spécifiques et qui ne comprend, en principe, que la Présidente, les deux Vice-président-e-s, M. Kappeler, Député au Grand Conseil et le Secrétaire général, plus, occasionnellement, l'un ou l'autre membre du Comité en fonction des questions qui doivent être examinées, s'est réuni à 18 reprises.

Le Comité a également organisé les 4 Assemblées générales annuelles de l'AdCV. A ces occasions, le Comité a régulièrement informé les communes membres sur l'avancée des dossiers en cours et a soumis au vote tous les objets relevant de la compétence de l'assemblée. Il a également invité différents conférenciers, qui ont présenté des sujets d'actualité :

- **Le 17 mars à Gingins** (47 représentants de communes membres présents), Maître Jacques Haldy, Député au Grand Conseil, a fait un point de situation sur la mise en oeuvre de la LAT dans le canton de Vaud;
- **Le 9 juin à Crans-près-Céligny** (39 représentants de communes membres présents), M. Jean-Jacques Monachon, Directeur général de l'AVASAD, nous a parlé du « Rôle et implication des communes dans les soins à domicile »;
- **Le 29 septembre à Jouxkens-Mézery** (37 représentants de communes membres présents), Mme Jacqueline de Quattro, Conseillère d'Etat en charge du territoire et de l'environnement, a donné une conférence portant sur les « Politiques publiques : la délicate pesée d'intérêts »;
- **Le 1^{er} décembre à Saint-Prex** (35 représentants de communes membres présents), M. Gérald Cretegy, Président du Conseil de Fondation de la FAJE et Mme Sylvie Lacoste, Secrétaire générale, sont venus présenter « Le redéploiement de la politique de subventionnement de la FAJE dès 2017 ».

Avant chacune de ces assemblées, le Comité a publié une Tribune d'Echange à l'intention des communes membres.

Comptabilité/finances de l'Association

Les comptes 2015 ont été adoptés lors de l'Assemblée générale du 9 juin 2016. Le bilan a montré un bénéfice de CHF 13'141.83. Sur proposition du Comité, CHF 10'000.- ont été affectés aux fonds de réserve et le solde du bénéfice (CHF 3'141.83) au capital.

Avec des charges se montant à CHF 302'700.- et des recettes à CHF 284'850.-, le budget 2016 (adopté lors de l'Assemblée générale du 19 novembre 2015) prévoyait une perte de CHF 17'850.-.

Le budget 2017, qui a été approuvé lors de l'Assemblée du 1^{er} décembre 2016, a été établi avec un nouveau logiciel et selon un plan comptable légèrement différent de celui utilisé jusqu'alors. Il résulte de cette situation que la comparaison compte à compte avec les années précédentes n'est parfois plus possible ou, au moins, plus difficile à effectuer, une partie des charges étant répartie de manière différente.

Le budget 2017 présente un excédent de charges de CHF 12'420.-. Le total des recettes s'élève à CHF 297'000.-. Le total des charges se monte à CHF 309'420.-. Les fonds de réserve demeurent inchangés : CHF 160'000.-. Il convient toutefois de relever que ce budget a été établi avant que nous apprenions les adhésions de Montricher et de Bougy-Villars.

La situation financière de l'Association peut donc être qualifiée de globalement solide et saine.

Les 4 piliers de l'AdCV

L'AdCV est une association de relativement petite taille, avec des moyens limités. Elle a donc décidé de concentrer ses efforts dans 4 domaines : la péréquation, l'aménagement du territoire, le scolaire/parascolaire et la police. Ses actions dans ces 4 domaines, soutenues par un socle commun : défense de l'autonomie communale et par un toit commun : pérennité des finances communales, sont détaillées ci-dessous :

Péréquation

Pascal Broulis a indiqué à plusieurs reprises que RIE III n'aurait pas d'incidence pour les communes avant 2019, ce qui a conduit l'AdCV à appuyer cette réforme. Toutefois, une modification partielle de la péréquation a été présentée par le Conseil d'Etat sans consultation préalable des associations de communes en janvier 2016, cette révision étant partiellement motivée par une baisse du taux d'imposition des entreprises de 8.5 à 8 %.

La diminution réelle des entrées fiscales pour les communes est estimée à CHF 12.8 millions par année en 2017 et 2018. Cette somme est toutefois très éloignée des CHF 45 millions environ qu'entraîne la proposition d'écrêtage du Conseil d'Etat pour les communes dites « riches », dont certaines ont dû augmenter leurs impôts de plus 10 points **dès 2017** (et non d'ici à 2019 comme annoncé dans les analyses de l'Etat) pour faire face à cette nouvelle charge.

Consciente qu'une certaine solidarité est nécessaire entre les communes dites « riches » et celles qui connaissent plus de difficultés, l'AdCV avait pourtant proposé la mise en place d'un système dont le principe de base était de compenser la perte fiscale des communes moins favorisées (en tenant compte de son effet sur la péréquation) par un "sur-écrêtage" équivalent auprès des communes dites "riches" (la simulation sur les chiffres 2012 faisait état d'un montant à compenser de près de CHF 14 millions).

Malgré les efforts de communication du Comité, qui a également écrit à la Commission du Grand Conseil chargée d'examiner le projet de péréquation, puis au plenum, cette proposition n'a pas été retenue.

Lors de la rencontre qui a été organisée avec les Député-e-s du Grand Conseil le 7 décembre 2016 (voir sous communication plus bas), les Députés ont été informés sur les premiers effets pervers de la nouvelle péréquation avec l'aide de Syndics issus de communes particulièrement touchées.

Courant janvier 2017, le Comité de l'AdCV s'est attelé à mettre sur pied un groupe de travail chargé de conceptualiser une nouvelle péréquation le plus rapidement possible. En effet, au vu des dysfonctionnements de la version actuelle et des réformes à venir, notamment celle de la police, il n'est pas certain que le système péréquatif tel qu'il existe aujourd'hui puisse continuer de fonctionner jusqu'en 2022 sans une refonte totale.

S'agissant de la facture sociale 2015 (péréquation verticale) le Comité a constaté une augmentation de 6.8 % par rapport à 2014 (moyenne de la hausse annuelle entre 2011 et 2015 : 6.3 %). Ces chiffres s'inscrivent clairement dans la tendance haussière que nous avons pronostiquée et qui nous avait conduits à refuser de signer l'accord de 2011. Ce dernier prévoyait de manière fort peu réaliste une hausse annuelle de 4.5 % seulement.

En janvier 2017, le Comité a publié « l'Opinion de l'AdCV » sur ce sujet, qui a également été envoyée à tous les Députés.

Dès la publication des résultats 2016, votre Comité en fera l'analyse et vous tiendra informés de l'évolution inquiétante des chiffres de la facture sociale. Par ailleurs, ce dossier devra très certainement être renégocié en même temps qu'une prochaine révision de la péréquation intercommunale.

Aménagement du territoire (LATC/PDCn)

Le Comité a été très occupé par les consultations sur l'adaptation du PDCn et les modifications de la LATC. Une quinzaine de communes membres ont fait part de leurs remarques. Sur cette base, l'AdCV a envoyé au Canton sa réponse à ces consultations.

Par la suite, le Comité a très activement participé à des négociations avec l'Etat et l'UCV, qui ont finalement abouti au choix de 2014 en lieu et place de 2008 comme année de référence pour le PDCn.

Des courriers ont également été envoyés aux Président-e-s des deux Commissions du Grand Conseil chargées d'examiner les objets précités afin de leur démontrer l'intérêt de nos propositions qui n'ont pas été retenues par le Conseil d'Etat.

Tout ou partie des membres du groupe de travail responsable de l'examen des questions d'aménagement du territoire ont participé à une bonne douzaine de séances internes ou externes. Le 9 décembre 2016, l'AdCV a également été auditionnée par la Commission parlementaire chargée d'analyser la LATC. L'examen de ces deux objets est en cours au Grand Conseil.

Enfin, le groupe de travail a également traité d'une consultation sur une révision des dispositions sur l'Asile portant sur la procédure d'approbation des plans de construction.

Scolaire/parascolaire

Fin 2015/début 2016, la révision de loi sur l'accueil de jour des enfants a fait l'objet de nombreuses discussions où l'AdCV et l'UCV ont pu faire front commun. Il convient de noter que d'une manière générale, le projet de modification de loi semble aller tout à fait dans le bon sens. Plusieurs éléments sont à saluer particulièrement :

- La motion Christelle Luisier a reçu une réponse positive, l'Etat s'étant engagé dans la loi à participer à la prise en charge des salaires subventionnés par la FAJE (personnel éducatif) avec une mise en oeuvre progressive de 17 % dès 2018 jusqu'à 25 % en 2023 de cette masse salariale;
- En réponse à la motion Borloz, les équipes de professionnels accueillant des enfants jusqu'à 4 ans pourront être composées de 50 % de personnel disposant d'une formation secondaire, contre un tiers actuellement. Il est toutefois précisé que la protection de l'enfant reste la principale préoccupation;
- Les communes seront responsables des normes parascolaires, par la création de l'EIAP (Etablissement intercommunal d'accueil parascolaire) qui sera chargé de la mise en place du cadre de référence.

La Commission du Grand Conseil chargée d'examiner ce projet d'EMPL a rendu son rapport en novembre et la révision de cette loi a été adoptée par le Parlement vaudois durant le mois de février 2017.

L'AdCV, avec l'UCV, participent également à des négociations avec le Conseil d'Etat au sujet d'une révision du règlement sur les constructions scolaires et les conventions-cadres Canton-communes qui y sont attachées. Ces négociations avancent lentement et sont ardues, le Conseil d'Etat étant peu enclin à faire des concessions et à prendre en charge certains frais dont on pourrait pourtant légitimement considérer qu'ils lui reviennent. Compte tenu de ce qui précède, il est difficile d'indiquer quand ces discussions aboutiront et si le résultat sera satisfaisant, d'autant que la dernière réunion prévue en 2016 a été annulée à la demande du Conseil d'Etat et que la date de remplacement n'a pas été encore fixée.

Enfin, le Comité a approuvé l'avenant à la décision 138 de Mme Anne-Catherine Lyon qui dispose que la commune de domicile de l'élève rembourse à la commune concernée par l'établissement d'accueil de l'élève un montant forfaitaire de CHF 1'300.- par année scolaire quand l'enfant doit être placé dans une famille d'accueil au sens de l'article 34 LproMin (loi sur la protection des mineurs) ou dans une institution socio-éducative du SPJ.

Police

Le représentant commun de l'AdCV et de l'UCV a régulièrement participé à différents groupes de travail et plateformes d'échanges traitant des questions policières et de sécurité.

Cependant, durant cette année 2016, dans ce domaine, il n'y a pas eu de dossiers importants dont le Comité ait eu spécialement à s'occuper. Les choses pourraient toutefois être différentes en 2017/2018 où semble se profiler un certain nombre de réformes qui pourraient avoir un fort impact sur les finances communes.

Communication

Durant cette année, le Comité a décidé de renforcer la visibilité de l'Association, d'assurer une meilleure diffusion de ses idées et préoccupations et, cas échéant, d'inciter de nouvelles communes à adhérer.

A cet effet, plusieurs mesures ont été mises en oeuvre :

- Le Secrétaire général a participé aux assemblées des Syndics à chaque fois que cela a été possible afin de présenter l'Association, plus particulièrement aux nouveaux élus;
- Des communiqués de presse ont été régulièrement publiés (après les AG ou sur certains sujets importants comme la péréquation);
- Une rencontre a été organisée le 7 décembre 2016 avec les Députés du Grand Conseil afin de les sensibiliser à nos principales préoccupations (péréquation/facture sociale et aménagement du territoire). Quelques Syndics de communes membres de l'AdCV ont été associés à cette opération;
- Une carte où figurent tous nos membres a été établie afin de faciliter la recherche de nouveaux adhérents;
- Une « Opinion de l'AdCV » portant sur la facture sociale a été rédigée courant novembre/décembre et diffusée en février 2017;
- La plaquette de présentation de l'AdCV a été mise à jour et imprimée (diffusion effectuée début mars 2017).

Consultations et divers

Consultations

Dans le courant de l'année 2016, l'AdCV a été consultée par écrit à 17 reprises au sujet de modifications de lois/règlements/directives fédéraux ou cantonaux. Nous avons systématiquement répondu, pris formellement position à 12 reprises. A 5 reprises, après analyse, nous avons indiqué ne pas avoir de remarque particulière à formuler.

Les consultations les plus importantes, notamment celles portant sur des questions d'aménagement du territoire, de la nouvelle péréquation et d'une révision de la loi sur les communes, qui règle la procédure liée à l'obligation des communes de garder les biens d'un locataire expulsé, ont fait l'objet de publications sur notre site Internet.

Il faut également signaler que le Comité s'est notamment prononcé favorablement sur de nouvelles recommandations du Conseil d'Etat sur le Plafond d'endettement des communes (finalement pas édictées), sur la nouvelle procédure de contrôles environnementaux des plaques professionnelles (entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2016) et sur l'abrogation de l'art 18a LICom (abandon de la ristourne intercommunale dans les cas des dirigeants de sociétés), qui a finalement été votée en même temps que le budget 2017.

Divers

- a) Le 23 août 2016, l'Etat, les associations de communes, le patronat ainsi que les syndicats ont signé la charte éthique vaudoise des marchés publics. L'AdCV a été représentée par sa Présidente.
- b) Dans le cadre de la politique sociale en faveur des personnes âgées, un représentant du Comité (Eric Linn) a participé au COPIL Vision 2020. Plus tard, le Comité a approuvé le cahier des charges du répondant des communes et créateur web (entrée en fonction prévue en 2017, pour une période d'essai de 3 ans, prolongeable après évaluation).
- c) Le Comité a également rencontré divers intervenants importants, notamment M. Oesch, qui a établi un rapport sur les finances cantonales et communales vaudoises, MM. Weber et Thévoz, anciens chefs de la division finances communales du SCL et M. Dériaz, (Préfet du district de Nyon) en sa qualité de premier Président de l'AdCV.
- d) Le Comité et le Secrétariat général ont régulièrement répondu aux différentes questions des communes membres, leur apportent leur soutien si besoin, par exemple à la commune de Mauraz, à qui la parole a été donnée lors de l'une de nos AG afin qu'elle expose son problème lié à la construction d'une station d'épuration des eaux (STEP). En 2017, une formation pourrait également être mise en place au sujet de la péréquation.
- e) Le Comité a été approché par l'UCV qui a initié une modification de ses statuts qui permettrait éventuellement la création d'une nouvelle entité qui réunirait toutes les communes vaudoises. L'UCV a donc proposé que les deux Comités se rencontrent. Après discussions, notamment lors de l'AG du 1^{er} décembre 2016, le Comité a estimé que le moment n'est pas encore venu pour l'AdCV d'aborder cette question. En revanche, il s'est également positionné à l'unanimité pour continuer la collaboration avec l'UCV dans la recherche, avec elle, des points de convergence permettant d'adopter, chaque fois que cela est possible, une position commune.

Mont-sur-Rolle, le 16 mars 2017

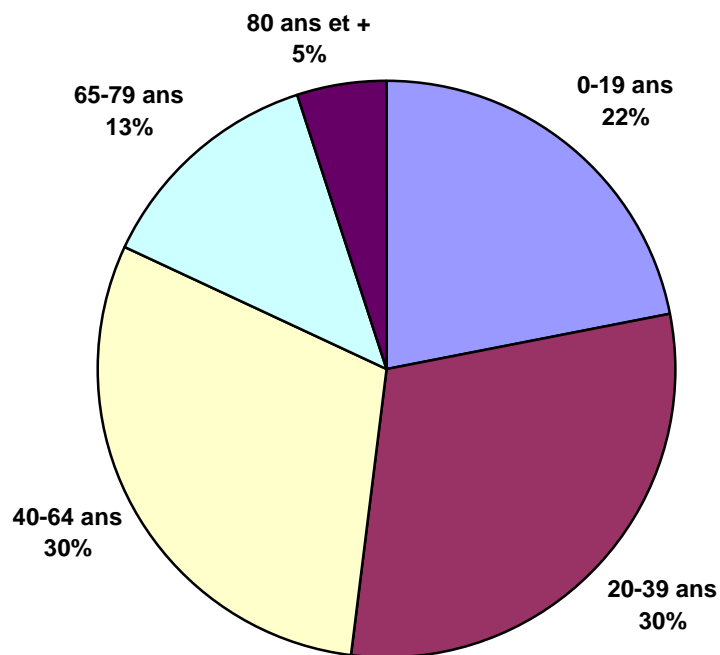
| |
|------------------------|
| CONTRÔLE DES HABITANTS |
|------------------------|

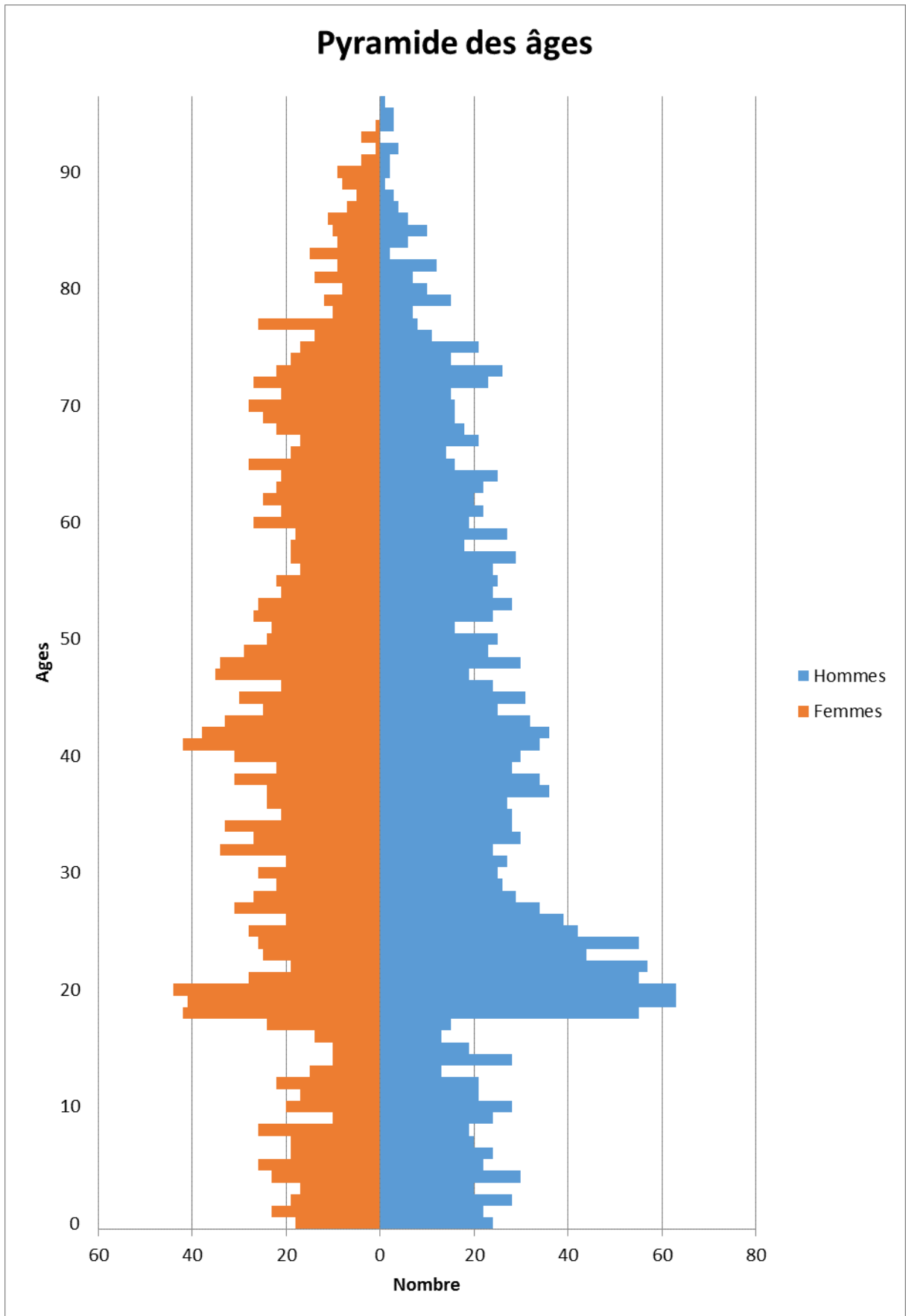
RELEVÉ DE LA POPULATION DE SAINT-SULPICE DE 1975 À 2016

| <u>Années</u> | <u>Nombre d'habitants</u> | | <u>Courbe</u> |
|---------------|---------------------------|----------|---------------|
| 1975 | 2011 | + | 124 |
| 1976 | 2051 | + | 40 |
| 1977 | 2082 | + | 31 |
| 1978 | 2096 | + | 14 |
| 1979 | 2103 | + | 7 |
| 1980 | 2191 | + | 88 |
| 1981 | 2307 | + | 116 |
| 1982 | 2380 | + | 73 |
| 1983 | 2436 | + | 56 |
| 1984 | 2521 | + | 85 |
| 1985 | 2532 | + | 11 |
| 1986 | 2504 | - | 28 |
| 1987 | 2599 | + | 95 |
| 1988 | 2671 | + | 72 |
| 1989 | 2695 | + | 24 |
| 1990 | 2741 | + | 46 |
| 1991 | 2762 | + | 21 |
| 1992 | 2762 | | 0 |
| 1993 | 2763 | + | 1 |
| 1994 | 2781 | + | 18 |
| 1995 | 2732 | - | 49 |
| 1996 | 2682 | - | 50 |
| 1997 | 2749 | + | 67 |
| 1998 | 2767 | + | 18 |
| 1999 | 2932 | + | 165 |
| 2000 | 2935 | + | 3 |
| 2001 | 2917 | - | 18 |
| 2002 | 2963 | + | 46 |
| 2003 | 2891 | - | 72 |
| 2004 | 2873 | - | 18 |
| 2005 | 2946 | + | 73 |
| 2006 | 2953 | + | 7 |
| 2007 | 2956 | + | 3 |
| 2008 | 2'952 | - | 4 |
| 2009 | 3'017 | + | 65 |
| 2010 | 3'236 | + | 219 |
| 2011 | 3'304 | + | 68 |
| 2012 | 3'348 | + | 44 |
| 2013 | 3'413 | + | 65 |
| 2014 | 3'731 | + | 318 |
| 2015 | 3'943 | + | 212 |
| 2016 | 4'209 | + | 266 |

PYRAMIDE DES ÂGES AU 31.12.2016

| | | | | |
|-------------------------------|---|--------------|---|------------------|
| Habitants masculins suisses | : | 1'092 | = | soit 2'190 |
| Habitants masculins étrangers | : | 1'098 | | |
| Habitants féminins suisses | : | 1'217 | = | soit 2'019 |
| Habitants féminins étrangers | : | 802 | | |
| Total | : | 4'209 | | Habitants |

Graphique des groupes d'âges au 31.12.2016



POLICE DES CONSTRUCTIONS ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

INSPECTION INTERCOMMUNALE DES CHANTIERS

Depuis 1990, la Commune de Saint-Sulpice est rattachée à l'Inspection intercommunale des chantiers qui regroupe les Communes de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Jouxens-Mézery, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Ste-Croix et Prilly.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, l'activité principale de ce service est l'inspection des chantiers. L'inspection du travail ainsi que les tâches liées ont en effet été reprises dès cette date en grande partie par l'Etat de Vaud et par les communes pour le registre des entreprises. Le service continue toutefois d'être sollicité pour quelques renseignements relatifs au droit du travail et il s'efforce d'y répondre dans la mesure de ses disponibilités.

La participation de notre commune aux frais de cet organisme a été de CHF 26'646.30 en 2016.

Préambule

Les chantiers n'en finissent plus de fleurir dans l'Ouest lausannois. Un nouveau record a été enregistré en 2016, avec un total de 491 chantiers visités, soit 31 de plus que l'année précédente. Le secteur de la construction est notamment dopé par la mise en chantier de bâtiments d'habitation.

Suite à la décision de la SUVA de résilier pour le 31 décembre 2015 le contrat par lequel les compétences relatives à la prévention des accidents professionnels nous étaient déléguées, 2016 fut la première année d'un nouveau type de collaboration avec la caisse nationale. Celle-ci peut être qualifiée de réussie, même si notre travail n'a en fin de compte que très peu changé. Outre nos interventions directes auprès des travailleurs et des entreprises, de nombreux rapports ont été transmis à la SUVA qui s'est occupée du suivi des procédures.

Nous remercions pour leur précieuse et efficace collaboration, les collaborateurs et collaboratrices des services communaux et intercommunaux de notre région ainsi que du secteur génie-civil et bâtiment de la division sécurité au travail de la SUVA.

Pour leur confiance, nous adressons nos remerciements à nos employeurs, les autorités communales.



1) Sécurité du public :

Organe de contrôle :

La prévention des accidents dus aux chantiers est régie par le **règlement vaudois du 21 mai 2003 de prévention des accidents dus aux chantiers** (Rpac). Son application incombe aux municipalités. Selon l'article 29 Rpac, les municipalités peuvent confier le contrôle soit à un organe communal de la police des constructions disposant du personnel possédant les compétences nécessaires, soit à un office intercommunal remplissant les mêmes conditions, soit enfin à un tiers disposant des compétences nécessaires. Dans notre cas, les communes de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Jouxens-Mézery, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix ont chargé notre service d'assumer cette tâche.

But et personnes concernées :

Le règlement de prévention des accidents dus aux chantiers tend à prévenir toute menace et atteinte à l'intégrité physique et aux biens des voisins, des tiers ou de l'ensemble de la collectivité. Il est applicable à toute personne qui exécute pour son compte ou pour le compte d'autrui des travaux de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, ainsi qu'aux personnes employées sur de tels chantiers.

Ouverture de chantiers, montage de grues et d'échafaudages :

Conformément à l'article 5 Rpac, notre organe de contrôle doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, de l'ouverture de chantiers ou du commencement de travaux. L'obligation d'annoncer incombe à l'entrepreneur ou au maître de l'ouvrage, respectivement à son mandataire. Elle est distincte de l'obligation du maître de l'ouvrage d'aviser la municipalité et l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du commencement et de l'achèvement de tous travaux faisant l'objet d'un permis de construire. Toujours selon le même article, notre service doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, du montage de grues et d'échafaudages. Suivant les circonstances, le genre ou la nature des installations et ouvrages nécessaires, l'organe de contrôle des chantiers peut subordonner l'utilisation de machines, engins ou installations à une inspection préalable.

Contrôle des chantiers :

Selon l'article 29 Rpac, notre service a le droit de faire inspecter en tout temps les chantiers de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, pour s'assurer des mesures prises pour la sécurité publique. Il peut exiger qu'un plan d'organisation de chantier lui soit soumis, notamment avant le montage d'une grue ou d'un échafaudage au-dessus ou à partir du domaine accessible au public. Notre organe de contrôle peut ordonner les mesures qui lui paraissent nécessaires pour la sécurité publique (article 30 Rpac). Il peut ordonner la suspension immédiate des travaux lorsqu'il constate que la sécurité des voisins ou du public est compromise ou menacée de l'être.

2) Sécurité des travailleurs :

Selon l'article 31 Rpac, lorsque les organes de contrôle constatent, dans le cadre de leurs contrôles, des dangers imminents menaçant les travailleurs d'un chantier ou une violation manifeste de prescriptions relatives à leur sécurité, ils les inviteront à prendre immédiatement les mesures utiles pour faire cesser la menace, même en l'absence de risques pour les tiers et ils aviseront aussitôt la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA), qui pourra ordonner les mesures qui s'imposent.

| Commune de Saint-Sulpice | 2016 | 2015 | 2014 |
|---------------------------------|-------------|------|------|
| Nombre de chantiers traités | 100 | 105 | 94 |
| Nombre de visites effectuées | 175 | 229 | 215 |
| Nombre de chantiers terminés | 40 | 40 | 39 |

Statistique générale de l'ensemble des contrôles de chantiers, grues et monte-charge :

| | 2016 | 2015 | 2014 |
|------------------------|-------------|------|------|
| Bussigny-près-Lausanne | 128 | 110 | 103 |
| Chavannes-près-Renens | 67 | 104 | 75 |
| Crissier | 139 | 107 | 126 |
| Ecublens | 151 | 128 | 108 |
| Jouxens-Mézery | 62 | 50 | 52 |
| Prilly | 123 | 93 | 107 |
| Renens | 188 | 192 | 175 |
| Saint-Sulpice | 186 | 243 | 232 |
| Villars-Ste-Croix | 72 | 95 | 46 |

Chantiers visités en 2016



155 chantiers de rénovation de façades ou de toitures de bâtiments commerciaux, d'habitation et autres, nécessitant notamment l'installation d'échafaudages, ont été visités durant l'année 2016.

336 chantiers de démolition, agrandissement, transformation ainsi que de construction de villas, immeubles d'habitation, immeubles industriels et autres ouvrages ont également été visités durant l'année écoulée.

Pour Saint-Sulpice, les principaux chantiers visités ont été les suivants :

Travaux terminés durant l'année 2016

- Démolition du Motel des Pierrettes.
- Démolition de plusieurs bâtiments au chemin de la Venoge.
- Démolition d'un bâtiment d'habitation au chemin de l'Ochettaz.
- Transformation et agrandissement d'un bâtiment à la route Cantonale (1 grue).
- Transformation et agrandissement d'un bâtiment à la rue du Centre (1 grue).
- Transformation d'un bâtiment à la rue du Centre (1 grue).
- Agrandissement d'une villa à l'avenue du Léman.
- Agrandissement d'une villa au chemin des Charmilles.
- Construction d'une villa au chemin du Petit-Port (1 grue).
- Construction de deux villas à l'avenue du Léman (1 grue).
- Construction de trois immeubles d'habitation au chemin du Bochet (2 grues).
- Construction de deux immeubles d'habitation au chemin du Pâqueret (2 grues).
- Construction de plusieurs immeubles à usage multiple à la route Cantonale (3 grues).
- Construction de trois immeubles de logement au chemin de l'Ochettaz (3 grues).
- Construction d'un immeuble d'habitation à la rue du Centre (1 grue).
- Construction d'un immeuble d'habitation au chemin des Sauges (1 grue).

Travaux encore en cours au 31 décembre 2016

- Démolition de plusieurs maisons au chemin du Pâqueret.
- Transformation de deux bâtiments à l'avenue du Léman.
- Transformation et surélévation d'une villa au chemin du Marquisat.
- Transformation et agrandissement d'un bâtiment d'habitation au chemin du Bochet.
- Agrandissement d'une villa au chemin des Pierrettes.
- Construction d'une maison d'habitation au chemin du Champ-du-Lac (1 grue).
- Construction d'une villa individuelle au chemin des Chantres (1 grue).
- Construction de deux groupes de deux villas au chemin des Chantres (1 grue).
- Construction d'une villa familiale au chemin des Codoz (1 grue).
- Construction de plusieurs villas au chemin du Pâqueret (2 grues).
- Construction d'une maison d'habitation au chemin des Sauges (1 grue).
- Construction de trois immeubles d'habitation au chemin des Sauges (2 grues).
- Construction de deux immeubles d'habitation à la rue du Centre (2 grues).
- Construction d'un immeuble d'habitation au chemin du Bochet (1 grue).
- Construction d'un immeuble d'habitation au chemin de l'Ochettaz (1 grue).
- Construction de plusieurs immeubles d'habitation à la route de Vallaire (2 grues).

COMMISSION DE COORDINATION OUEST LAUSANNOIS – HAUTES ÉCOLES COH

(Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens, Lausanne, Saint-Sulpice + UNIL et EPFL)

Délégation de Saint-Sulpice au 31.12.2016 : MM. Alain **Clerc** Syndic
Jean-Pierre **Jaton** Municipal

Présidence 2016 : M. Alain **Clerc** Syndic

La Commission a tenu trois séances. Ses activités se sont déroulées dans les domaines principaux suivants :

Information réciproque des partenaires et concertation sur les projets courants

EPFL

- Présentation du projet de construction d'un bâtiment dédié à la petite enfance, avenue Forel. Celui-ci consiste à déplacer l'actuelle garderie, qui doit faire place au bâtiment destiné à la RTS, à l'emplacement occupé actuellement par le parking des Alambics.

UNIL

- Rappel des différents projets en cours sur le site de l'Université, à savoir : Bâtiment Biophore - Bureaux, Bâtiment Amphimax - Groupe électrogène, Bâtiment Genopode - Installation ventilation, Bâtiment Geopolis - Bureaux, Ferme de la Mouline - Station de lavage.
- Présentation du projet de réaménagement des parkings Sorge, Dorigny et Geopolis, lesquels resteront accessibles à tout un chacun, moyennant paiement.
- Présentation du nouveau concept de signalisation du campus de l'UNIL. Il vise à améliorer la prise en charge des utilisateurs et visiteurs de l'UNIL, qu'ils arrivent en voiture, par le rail, en bicyclette, à pied, etc.
- Les demandes de permis de construire suivantes ont été déposées :
 - Couvert pour conteneurs à déchets chimiques existants.
- Réfection touchant la « zone sportive lac ». Pour rappel, l'EPFL et l'UNIL sont copropriétaires du Centre sportif. Ce projet consiste en la réfection des terrains de sport dont certains sont très dégradés, vu l'utilisation soutenue à laquelle ils doivent faire face. Il s'agit également de transformer le terrain en dur de type « gravier » en type « synthétique », afin de le valoriser et d'augmenter sa durée d'utilisation, de reconfigurer les abords du centre nautique avec un alignement des bateaux et le développement d'une bande végétale, et de transformer certaines parties du vestiaire extérieur afin de pouvoir utiliser le hall, actuellement non chauffé, en tout temps pour en faire un lieu de rencontre des sportifs.

COMMUNE DE CHAVANNES-PRÈS-RENENS

- A la demande de la Commune de Chavannes-près-Renens, la Ville de Lausanne confirme qu'elle s'est déclarée prête à mettre à disposition de l'EPFL un certain nombre de terrains de football compris dans le PAC 229, à partir de 2020, pour des projets d'agrandissement. Ces terrains seraient alors compensés par la réalisation de terrains synthétiques afin de conserver la même capacité d'accueil qu'à l'heure actuelle.

COMMUNE D'ECUBLENS

- Une présentation publique du projet de réaménagement de la RC 82 (avenue du Tir-Fédéral) a eu lieu le 15 mars 2016.
- Le passage sous voie au niveau du Synathlon a fait l'objet d'une enquête complémentaire.

COMMUNE DE LAUSANNE

- La Ville de Lausanne a lancé un mandat d'études parallèles concernant les Prés de Vidy. Le site a été agrandi en incluant les établissements horticoles, car il n'est pas exclu que ceux-ci soit relocalisés aux Prés de Vidy. En effet, les Prés de Vidy sont, compte tenu de leur configuration, trop isolés pour pouvoir imaginer y développer un quartier traditionnel, contrairement à la parcelle accueillant actuellement les établissements horticoles.

COMMUNE DE SAINT-SULPICE

- Un important plan de quartier a démarré (env. 400 habitants). La présentation du lauréat du concours s'est déroulée le 14 avril 2016.

Plan d'affection cantonal (PAC) 229

- Les partenaires de la COH regrettent la réponse du Conseil d'Etat (CE) qui refuse de réviser ce PAC au motif que sa réouverture « constituerait un risque majeur à un moment charnière du développement du canton ». A noter que le Bureau du Schéma Directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) a également écrit au CE en début d'année pour lui demander la réouverture du PAC 229 et la création d'un groupe de travail, en relation avec le projet de Plan directeur intercommunal.

LAUSANNE RÉGION - SYNTHÈSE DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

Le rapport d'activité complet peut être consulté sous www.lausanne-region.ch.

L'ASSOCIATION LAUSANNE REGION

Lausanne Région intervient, sur demande de ses 27 communes, pour toutes les questions dépassant les frontières communales. L'association traite les requêtes régionales, d'agglomération et de coordination intercommunale. Qu'il s'agisse de territoire ou d'environnement, de mobilité ou d'économie, de problèmes liés à la petite enfance, à la formation, aux sports, ou à la prévention des dépendances, Lausanne Région oeuvre pour mieux servir son bassin de population.

Communes membres

Secteur Ouest

Lausanne
Bussigny
Chavannes-près-Renens
Crissier
Ecublens
Prilly
Renens
Saint-Sulpice
Villars-Ste-Croix

Secteur Nord

Lausanne
Bottens
Bretigny-sur-Morrens
Cheseaux-sur-Lausanne
Cugy
Froideville
Jouxten-Mézery
Le Mont-sur-Lausanne
Morrens
Romanel-sur-Lausanne

Secteur Est

Lausanne
Belmont-sur-Lausanne
Epalinges
Jorat-Mézières
Lutry
Montpreveyres
Paudex
Pully
Savigny
Servion



L'Assemblée générale (AG)

L'AG de printemps du 23 mars à Renens a adopté les comptes 2015. Celle d'automne, qui s'est tenue le 13 octobre à Belmont-sur-Lausanne, a validé le budget 2017. A cette occasion, les délégués des communes ont nommé M. Gustave Muheim, Syndic de Belmont-sur-Lausanne, à la présidence de Lausanne région pour la législature 2016-2021. En préambule de l'assemblée générale du 13 octobre, une séance présentant tous les projets actuels de Lausanne région a été organisée à l'intention des nouveaux élus de la législature 2016-2021.

Le Bureau de coordination (BC)

Présidé par M. Gustave Muheim et accompagné par Mme Patrizia M. Darbellay, secrétaire générale de Lausanne Région, le BC a suivi le travail des diverses commissions de l'association de communes.

Stratégie LADE

En 2015, le secrétariat général a lancé la révision de la stratégie régionale LADE pour la période 2017-2022. Cette stratégie est un document de référence, requis par le Canton (SPECo), dont le but est de permettre à l'association de préviser sur les projets qui pourraient prétendre à un financement LADE.

Le document a été réalisé à l'interne et soumis au Bureau de coordination en septembre 2016. En automne, il a été présenté aux trois secteurs de Lausanne Région avant d'être envoyé aux communes. La stratégie régionale sera ratifiée lors de l'Assemblée générale de mars 2017.

Convention pour les institutions subventionnées

Lausanne Région subventionne annuellement, au nom de ses communes membres, diverses prestations. Les institutions en charge de les mener à bien sont actives dans des domaines, tels la promotion économique, la formation des jeunes ou la prévention des addictions. Après avoir obtenu une décision de principe concernant le financement de ces institutions pour la législature 2016-2021, les conventions seront ratifiées courant 2017. Le Bureau de coordination a chargé le secrétariat général de préparer, en collaboration avec les institutions subventionnées, des conventions qui précisent la nature des prestations offertes pour chacune d'elles.

LA COMMUNICATION DE LAUSANNE REGION

Le site www.lausanneregion.ch est en ligne sous sa nouvelle forme !

Un imprévu de taille a surpris l'association à fin 2015. Du jour au lendemain, la société de développement web en charge du site de Lausanne Région a cessé ses activités laissant l'association sans support logistique.

Début 2016, un appel d'offre a permis de rencontrer plusieurs agences de communication et de bureaux d'ingénieurs web.

En juillet 2016, le nouveau site, adapté aux technologies mobiles et d'utilisation intuitive, était en ligne. Dans les mois qui ont suivi, les autres sites de Lausanne Région (www.guidesportif.ch – www.enfance.ch – www.kiftontaf.ch), aussi hébergés auprès de la société disparue, ont été migrés et mis en ligne.

«Agir ensemble dans l'intérêt régional !» la nouvelle brochure de Lausanne Région

En septembre 2016, l'association s'est dotée d'une nouvelle brochure contenant de nombreuses informations sur ses organes, sa stratégie régionale, ses missions et ses objectifs.

En outre, sous forme de fiches compilées en fin de brochure, Lausanne Région répertorie les projets qui l'occupent actuellement. Cette brochure, carte de visite de l'association, est distribuée largement dans les communes et lors d'événements auxquels prend part l'association.

Une forte couverture médiatique pour les PERL 2016



Comme les précédentes années, la cérémonie de remise des prix aux lauréats (à hauteur de CHF 100'000.-) a récompensé publiquement les porteurs de projets. Elle s'est déroulée sous les projecteurs de La Télé. Cinq courts métrages mettant en scène les projets nominés ont été présentés en direct.

Cette année, deux reportages supplémentaires ont été diffusés à La Télé, l'un donnant la parole au jury des PERL et l'autre couvrant les activités économiques de la région lausannoise. Cette promotion de l'économie régionale a fait l'objet de divers articles dans la presse, avant et après la cérémonie.

ECONOMIE ET ENTREPRISES

Economie et Entreprises

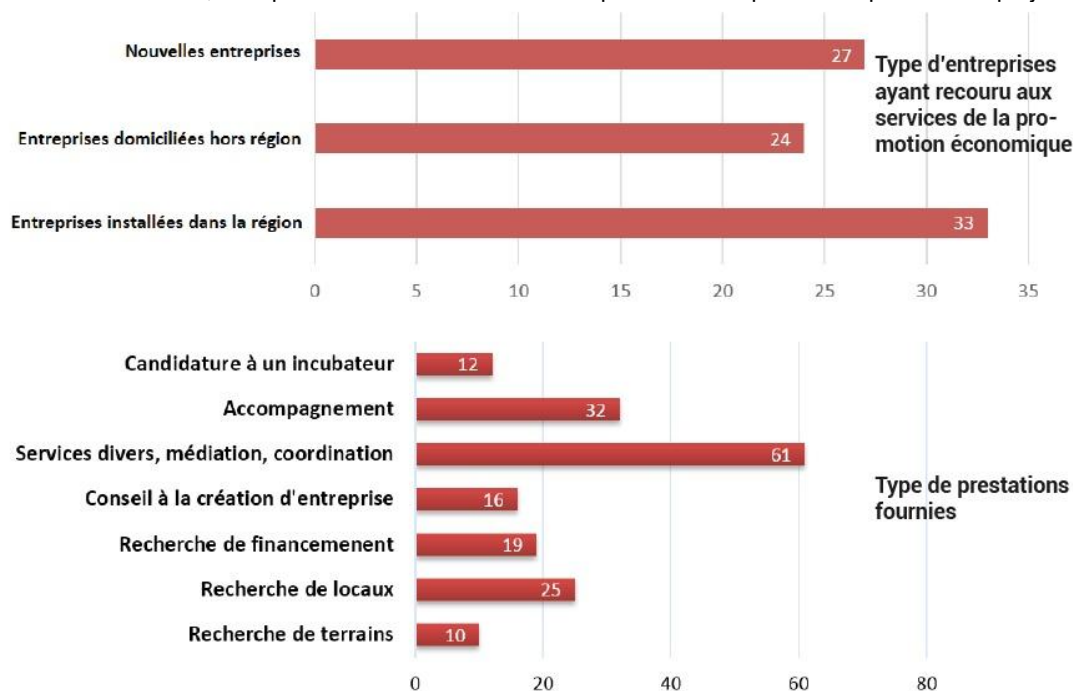
Le département de la Promotion économique de Lausanne Région se concentre principalement sur : l'accueil des entreprises (Guichet), l'élaboration des préavis des projets PADE-LADE (Politique cantonale d'appui au développement économique et Loi sur l'appui au développement économique), l'organisation du concours Prix Entreprendre Région Lausanne (PERL), la stratégie et les actions de promotion économique.



« Guichet entreprises »

Sous forme de « guichet d'entreprises », Lausanne Région propose aux entrepreneurs (ou futurs entrepreneurs) des prestations variées : information, conseils, analyses de modèles et plans d'affaires, accompagnement pour la recherche de locaux et orientation vers des partenaires et des organismes spécialisés en matière d'aide au financement et de coaching.

Durant l'année 2016, le département Promotion économique a accueilli plus de 80 porteurs de projets.



Prix Entreprendre Région Lausanne (PERL)



Pour les communes membres de Lausanne Région, les PERL sont l'opportunité de souligner l'intérêt que les collectivités publiques portent à l'encouragement de l'entrepreneuriat et au développement économique régional. Depuis 2003, les PERL ont récompensé plus de 60 projets pour un montant total de CHF 1'360'000.-.

En 2016, une trentaine de dossiers ont été traités par le jury dans des domaines d'activités variés. Après une première séance de délibérations, 8 dossiers ont été retenus et réétudiés afin de déterminer les 5 lauréats qui finalement prendront part à la cérémonie des PERL.

La 14^{ème} cérémonie de remise des PERL a eu lieu le 11 mai 2016. Plus de 500 invités ont assisté à la cérémonie qui a été retransmise en direct sur la chaîne de télévision régionale La Télé. Cinq entreprises ont été découvertes par le public et les téléspectateurs:

DermaSafe SA, Ecublens | Trophée LAUSANNE REGION 2016

BestMile Sàrl, Ecublens | Prix de l'innovation2016

Technis, Ecublens | Prix des technologies du sport

Mobsya, Renens | Prix de l'éducation

TawiPay, Lausanne | Prix Coup de cœur du Jury

Préavis de Lausanne Région dans le cadre de la LADE



Lausanne Région étudie et préavise les demandes de subvention provenant des communes, des schémas directeurs ou d'autres porteurs de projets (public/privé) selon la Loi sur l'appui au développement économique (LADE). En tant qu'organisation reconnue par le Canton, Lausanne Région bénéficie d'une subvention annuelle de CHF 91'000.-.

Durant l'exercice 2016, Lausanne Région a établi plusieurs préavis, dont 9 ont été acceptés par le Service de la promotion économique et du commerce cantonal (SPECo). Parmi ces derniers, 2 préavis ont concerné des prêts pour des projets d'infrastructure. Le premier a été octroyé pour permettre à une commune d'acquérir une parcelle (CHF 3'300'000.-). Le deuxième pour la réhabilitation d'un bâtiment industriel appartenant au CACIB (Centre administratif, commercial et industriel des Baumettes), situé à Renens, pour lequel le Canton a accordé un prêt d'un montant de CHF 2'300'000.-. Les 2 préavis ont été éligibles dans le contexte du nouveau fonds de soutien au foncier industriel.

Le montant total des subventions octroyées aux différents porteurs de projets, hors prêts, s'élève à CHF 249'340.-. La totalité des informations sur les subventions accordées via la LADE sont disponibles sur le site de www.vd.ch, ainsi que dans le rapport d'activités 2016 de Lausanne Région.

ADOLESCENTS

Salon des Métiers à Beaulieu, Lausanne

Le Salon des métiers et de la formation de Lausanne a eu lieu du 29 novembre au 4 décembre à Beaulieu.



Lausanne Région s'est associée à la Ville de Lausanne pour proposer un stand de 140 m2.

L'objectif de cette participation au Salon était double. D'une part promouvoir les mesures d'accompagnement à la formation coordonnées ou développées par Lausanne Région et, d'autre part, promouvoir l'offre en apprentissage dans les communes de la région lausannoise.

Les visiteurs ont pu non seulement participer à des animations métiers organisées par le «C-FOR!» mais également visionner des films témoignages tournés par des jeunes apprentis, découvrir les mesures d'accompagnement à la formation présentées sur le «Carrousel des mesures» ou encore participer à un concours sur www.kiftontaf.ch.

Le stand a connu un très grand succès, tant de la part des jeunes, que des familles ou des professionnels. Sa notoriété fût excellente. **Plus de 3000 jeunes sont repartis avec la « brochure métiers » qui présentait l'éventail des professions dans les communes.**

AppApp



Les cours AppApp ont pour objectif de favoriser la réussite des apprentis en leur offrant des appuis scolaires spécifiques et en leur fournissant l'impulsion nécessaire pour qu'ils s'imposent une régularité dans le travail.

Ce coup de pouce leur permet de rattraper le retard pris dans une branche et de terminer leur apprentissage dans de bonnes conditions. Ces cours s'adressent à tous les jeunes habitant ou travaillant dans une région couverte par le dispositif (exceptées quelques communes du district de Lavaux-Oron). AppApp est financé par les associations régionales vaudoises.

Lausanne Région participe au développement et à la coordination de cette mesure. Elle soutient financièrement les cours organisés pour les jeunes de la région lausannoise. Pour l'année scolaire 2015-2016, Lausanne Région a financé 78 cours pour 320 apprentis. Les apprentis peuvent s'inscrire à AppApp directement via le site www.formation-apprentis.ch.

DÉPENDANCES ET PRÉVENTION

Fonds de prévention



En plus des subventions annuelles versées à diverses institutions actives dans la prévention, Lausanne Région soutient les projets des communes membres via son Fonds de prévention :

Fest'Union

3^{ème} édition du festival de musique en septembre 2016 organisé par l'association Union Power Music (UPM) formée de jeunes bénévoles.

Ecran Total

Concours « Opportunités et risques des usages de la technologie numérique et d'Internet » pour les enfants, organisé par le Service de la Jeunesse de Lausanne.

Dîner Quizz

Soirée de prévention jeunesse sur le thème de la « cyber activité » organisée par la commune d'Ecublens pour l'Ouest lausannois.

Ce fonds est destiné à appuyer financièrement des actions de prévention dans le cadre de manifestations communales, régionales ou associatives. Toutes les communes membres de Lausanne Région peuvent faire appel à ce Fonds lors de la mise sur pied de projets contenant des messages de prévention.

SENIORS

La commission Seniors

Partant du constat (démonstré par bon nombre d'études) qu'un senior disposant d'un réseau social est moins sujet à l'isolement social et aux maladies, le Bureau de coordination a demandé la création d'une commission.

Les objectifs sont:

- promouvoir une « retraite active » qui valorise le savoir-faire des seniors désireux de s'investir dans des projets, et,
- renforcer les liens qui permettent aux seniors de maintenir une vie sociale.

La nouvelle commission Seniors a été officiellement créée en novembre 2016. Elle est sous la responsabilité de Mme Silva Müller Devaud et présidée par M. Serge Sandoz, Municipal à Cheseaux-sur-Lausanne.

SPORTS

Panathlon Family Games



Afin de poursuivre son action en faveur de l'activité physique et le bien-être, Lausanne Région a souhaité s'associer au Panathlon pour l'organisation d'un grand évènement régional répondant aux objectifs fixés dans le domaine du sport.

Le Panathlon Lausanne, en collaboration avec les clubs sportifs de la région, les associations sportives cantonales, le Service des sports de Lausanne et le Service de l'éducation physique et du sport du canton de Vaud (SEPS), organise sa 7^{ème} édition des « Family Games », qui aura lieu le dimanche 11 juin 2017 à Vidy.

Les Family Games ont pour objectif de permettre aux familles, plus particulièrement aux enfants et aux adolescents, de découvrir plus de 30 activités sportives. Les Family Games doivent aussi permettre de donner aux jeunes participants les informations nécessaires pour pratiquer une activité dans l'un des clubs sportifs de la région. Lausanne Région participera en 2017 à l'organisation du Panathlon Family Games et plus particulièrement, organisera la partie officielle à l'intention des élus communaux. De plus, Lausanne Région apportera son soutien à l'organisation d'un nouveau « Village » des partenaires dans lequel elle tiendra un stand pour promouvoir les sociétés sportives de ses communes membres.



-Sporty- la mascotte des Family Games

SECTEUR OUEST LAUSANNE RÉGION

Le Conseil du secteur OUEST de Lausanne Région s'est réuni à plusieurs reprises en 2016 :

- Le 3 février 2016 sous la présidence de M. Alain Clerc.
- Les 29 septembre et 30 novembre 2016 sous la présidence de Mme Claudine Wyssa.

Les principaux objets traités étaient les suivants :

Informations du Président de Lausanne Région :

- Plan Directeur Cantonal
- Dimanche sportif s'associe au Panathlon Family Games
- Salon des métiers
- Comptages quinquennaux
- PERL 2016
- Centre sportif de Malley
- Fonds Capital Développement
- Nouvelle stratégie régionale de Lausanne Région 2017 – 2022
- Rencontre avec l'OFROU

Comptes 2016 de Lausanne Région, comprenant entre autres :

- Affaires régionales
- Agglomération fonctionnement et études
- Promotion économique – Prix PERL – Stratégie LADE – Réseau d'appuis (Microcrédit Solidaire Suisse, Réseau Entreprendre Suisse romande) – Soutien filières (Rencontres entreprises, Ateliers de la Ville de Renens).
- Commissions : Intergénération (formation emploi des jeunes, Salon des métiers, AppApp, Lift, kiftontaf.ch, seniors), Dépendances, Activités sportives
- Territoires et équipement : Activités sportives – Transports (comptages, Site P+R, amortissements comptage 2014) – Champignons (rétrocessions contrôleurs).
- Dépendance : Rel'ier – Rel'aids – Fleurs de Pavé – RERS- Fonds de prévention
- Partie dispositif lausannois : supplément Rel'ier, Bethraïm, Action lausannoise

Budgets 2017, comprenant entre autres :

- Affaires régionales
- Agglomération
- Promotion économique : PERL – Stratégie LADE – Actions promotionnelles (jeux entreprendre, MIPIM, etc) – Réseau d'appuis (Microcrédit Solidaire Suisse, Réseau Entreprendre Suisse romande – Soutiens filières (rencontres entreprises, Ateliers de la Ville de Renens)
- Intergénération : Enfance – Formations Emploi des jeunes (Espace des inventions, journées de réflexions, Salon des métiers, AppApp etc) – Seniors
- Territoire équipements : Activités sportives (Panathlon : Family Games, Centre sportif de Malley, etc) – Transports (comptages, site P+R, etc) – Champignons
- Dépendances : Rel'ier – Rel'aids – Fleurs de Pavés – Macadam3 – Brochures « Etre parent d'un adolescent » - Journées de réflexions.
- Partie dispositif lausannois : Supplément Rel'ier – Bethraïm – Prévention – Action lausannoise.

CIGM :

M. Raymond Bron de par sa large connaissance du domaine est nommé représentant de Lausanne Région au sein du Comité de direction du CIGM.

Un nouveau système est mis en place concernant les matchs du LHC, proposant aux communes d'obtenir 2 billets côte à côte mais pour un nombre limité de matchs.

Nouvelle législature 2016 – 2021 : membres des commissions de Lausanne Région concernant le secteur Ouest :

- **Bureau de coordination** : Alain Gilliéron, Prilly – Jean-Pierre Rochat, Chavannes-Près-Renens –
- **Financement régional** : Jean-François Clément, Renens – Michaël Perrin, Renens – Pierre Mühlethaler, Crissier – Stéphane Olivier, Chavannes-près-Renens – Claudine Wyssa, Bussigny.
- **Promotion économique** : Alain Clerc, St-Sulpice – Jean-Pierre Rochat, Chavannes-près-Renens – Claudine Wyssa, Bussigny – Nicolas Servageon, Renens.
- **Activités sportives** : Sylvie Pittet Blanchette, Ecublens – Anne Bourquin Buchi, Prilly – Pierre Mühlethaler, Crissier – Isabelle Steiner, Chavannes-près-Renens – Myriam Romano, Renens.
- **Transports** : Nathalie Jatton, Crissier – Jean-Pierre Aeby, Bussigny – Tinetta Maystre, Renens.
- **Enfance** : Loubna Laabar, Chavannes-près-Renens – Anne Bourquin Buchi, Prilly – Jean-Claude Glardon, Bussigny – Karine Clerc, Renens.
- **Dépendances Prévention** : Pascale Manzini, Ecublens – Myriam Romano, Renens.
- **Formation Emploi des jeunes** : Loubna Laabar, Chavannes-près-Renens – Germaine Muller, Bussigny – Sylvie Pittet Blanchette, Ecublens – Karine Clerc, Renens.
- **Seniors** : Michelle Beaud, Crissier – Loubna Laabar, Chavannes-près-Renens – Karine Clerc, Renens.
- **Commission de gestion** : Jean-Daniel Luthi, Bussigny (suppléant Alain Clerc, Saint-Sulpice).

Lors de la première séance du 3 février 2016, Lausanne Région nous informait de son souhait d'externaliser la gestion des dossiers qui bénéficient d'un soutien via le Fonds Capital Développement à Microcrédit Solidaire Suisse (MSS). Une convention, les contrats et le règlement vont être revus en ce sens.

Lors de la séance du 29 septembre 2016, Lausanne Région nous informe de la nouvelle réorganisation interne suite au départ à la retraite de Madame Marie Savary :

- Mme Patrizia Marzullo Darbellay : Secrétaire générale, en charge des commissions Transports et activités sportive, ainsi que du suivi des projets du PALM et séances des schémas directeurs.
- Mme Fabienne Saugy : Cheffe de projet des commissions Formation et emplois des Jeunes – Enfances. Suppléante pour les commissions Prévention & Dépendances, Seniors et Activités sportives. Egalement en charge des séances de secteurs.
- Mme Silva Müller Devaud : chargée de communication, Cheffe de projet des commissions Prévention & Dépendances et Seniors. Suppléante pour les commissions Formation et emploi des jeunes, Enfance et Promotion économique. Egalement chargée de communication. Mme Müller Devaud a rejoint l'équipe de Lausanne Région à 100% depuis le 8 août 2016.
- M. Federico D. Andreani : Délégué de la Promotion économique.
- Mme Séverine Turin : Secrétariat de l'Association, également en charge des séances du Bureau de coordination.

Lors de la séance du 30 novembre 2016, Lausanne Région nous informe sur la nouvelle stratégie LADE de Lausanne Région 2017 – 2021 en réponse aux exigences de LADE.

STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS (SDOL)

Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Lausanne, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, État de Vaud

L'OUEST LAUSANNOIS : HUIT COMMUNES, UN TERRITOIRE, UNE VISION PARTAGÉE

L'Ouest lausannois est une région belle à vivre et en pleine expansion. Afin de coordonner et guider leur développement, les huit Communes du district collaborent de façon intense à travers l'entité « **Stratégie et développement de l'Ouest lausannois** » (SDOL), qu'elles ont créée en 2016 pour prolonger et actualiser leur partenariat, mis en place dès 2003.

Elles ont initialement élaboré un schéma directeur avec le Canton. Publié en 2004, ce document offre une vision commune de l'aménagement urbain à long terme en suivant des principes de développement durable et de concertation. Au fil des années, il a été enrichi de plusieurs études en coordination avec le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), apparu en 2006, et le Plan directeur cantonal, avec ses récentes adaptations.

En 2013, les huit Communes ont décidé d'ancrer davantage leur collaboration en lançant la révision coordonnée de leurs plans directeurs communaux respectifs et la création d'un socle commun sous la forme d'un Plan directeur intercommunal (PDi), actuellement en cours d'élaboration.

Au printemps 2016, la signature d'une nouvelle convention de collaboration pour le développement de l'Ouest lausannois, sous la forme d'un contrat de droit public, atteste de la volonté des Communes de renouveler et renforcer leur engagement à concevoir ensemble leur avenir territorial et urbain.

MISSION

L'entité SDOL a pour mission de développer, par un processus continu et itératif, une vision et une planification globales, interdisciplinaires, partagées et dynamiques du développement urbain de l'Ouest lausannois. Ses travaux – menés de façon subsidiaire aux Communes à l'échelle régionale et intercommunale – contribuent à une identité commune et à la qualité de vie des habitants, tout en répondant à une politique cantonale de densification et de respect de l'environnement. Urbanisme, mobilité, paysage, environnement et énergie, logement et activités, patrimoine et identité régionale constituent ses domaines d'activités. SDOL représente aussi les Communes de l'Ouest lausannois au sein des organes du PALM.

STRUCTURE ET ORGANISATION

Trois organes principaux sont au cœur de SDOL et assument l'accomplissement de sa mission : le Groupe de pilotage (Gropil), la Cellule de pilotage technique (CPT) et le Bureau.

Le Gropil représente l'organe suprême de SDOL. Composé des syndics des huit Communes et, avec voix consultative, des membres de la direction des services cantonaux concernés ainsi que de la directrice du Bureau SDOL, il assume la responsabilité des études et projets, de la gestion des finances, du personnel et de l'administration. Il décide des propositions à soumettre pour adoption aux Municipalités et aux services cantonaux.

La CPT est l'organe de direction technique de SDOL. Composée des responsables communaux de l'urbanisme, des représentants des services cantonaux ou de leurs suppléants et du Bureau SDOL, elle assure la coordination intercommunale et avec les autorités cantonales au niveau opérationnel. Elle veille à la qualité et à la cohérence technique des études de SDOL et s'exprime sur l'opportunité régionale ainsi que sur la conformité au PALM des dossiers à enjeu régional.

Le Bureau SDOL, sous la responsabilité d'une directrice, assume le fonctionnement de SDOL et rend des comptes au Gropil. Il est administrativement rattaché à la Ville de Renens à laquelle les sept autres Communes délèguent certaines de leurs attributions pour l'accomplissement de tâches juridiques, administratives et organisationnelles liées à la mission de SDOL.

ACTUALITÉ

Une nouvelle convention intercommunale et un nouveau nom

La convention intercommunale, établie à la suite d'une réflexion menée de concert sur la mission et la structure de SDOL, a été signée par les Communes en mars-avril 2016. Cette nouvelle convention remplace celle de 2004, devenue caduque après le retrait de la Ville de Lausanne et la réorganisation du PALM. Complétée d'un manuel d'organisation, la nouvelle convention définit la mission, les domaines d'activités et le champ de compétences de SDOL.

Par ailleurs, le renouvellement de la convention s'est concrétisé par l'attribution d'un nouveau nom afin de mieux expliciter le rôle de la structure. L'acronyme SDOL est maintenu, mais signifie désormais « Stratégie et développement de l'Ouest lausannois ».

GROUPE DE PILOTAGE EN 2016

Le Groupe de pilotage (Gropil) se compose des syndics des huit Communes et, avec voix consultative, des membres de la direction ou des cadres des services cantonaux concernés, ou ponctuellement de leurs suppléants. La direction du Bureau SDOL y participe et assure son secrétariat. En cette année de changement de législature, la composition des membres communaux du Gropil a été la suivante :

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2016

M. Huguenin, présidente du Gropil, syndique de Renens / C. Wyssa, vice-présidente du Gropil, syndique de Bussigny / A. Clerc, syndic de St-Sulpice / G. Cherix, syndic de Villars-Sainte-Croix / A. Gillièron, syndic de Prilly / J.-P. Rochat, vice-syndic de Chavannes-près-Renens / P. Kaelin, syndic d'Ecublens / M. Tendon, syndic de Crissier / A. Widmer, directrice du Bureau SDOL.

Dès le 1^{er} juillet 2016

C. Wyssa, présidente du Gropil, syndique de Bussigny / J.-F. Clément, vice-président du Gropil, syndic de Renens / A. Clerc, syndic de Saint-Sulpice / G. Cherix, syndic de Villars-Sainte-Croix / A. Gillièron, syndic de Prilly / J.-P. Rochat, syndic de Chavannes-près-Renens / Ch. Maeder, syndic d'Ecublens / S. Rezzo, syndic de Crissier / A. Widmer, directrice du Bureau SDOL.

L'État de Vaud : P. Imhof, chef de service du SDT, DTE / A. Rabinovich, SDT, DTE / P.-Y. Gruaz, chef de service DGMR, DIRH / F. Molina, SM, DIRH / S. Logean, SPECo, DECS / S. Rodriguez, DGE, DTE.

Invités : J. Christin, responsable communication SDOL / P. Darbellay, secrétaire générale de Lausanne Région / G. Muheim, président de Lausanne Région.

BUREAU

LIEU ET EFFECTIFS

Le Bureau SDOL est installé au 2^e étage du bâtiment administratif de la Ville de Renens, rue de Lausanne 35.

Les postes du Bureau SDOL représentent 7.5 EPT à fin décembre. Ils sont occupés par : Ariane Widmer, directrice (80 %), Benoît Biéler, adjoint (80 %), Jean-Christophe Boillat, délégué mobilité douce (60 %), William Chibli, chargé de projet PDi (80 %), Xavier Herpin, chef de projet des Axes forts (100 %), François Périllon, responsable mobilité (90 %), Cristina Ferrari, secrétaire (70 %), Marianne Martin, secrétaire (30 %), Caroline Trolliet, secrétaire (60 %), Laura Stern, stagiaire (100 %).

Nicolas Wisnia, chef de projet Malley, est rattaché administrativement à SDOL mais a travaillé à 100 % sous la responsabilité des Villes de Renens et Prilly en 2016.

SÉANCES DU GROPILO ET DE LA CPT

- 6 séances du Groupe de pilotage (Gropil) ;
- 1 séance élargie concernant l'application de la nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) ;
- 8 séances de la Cellule de pilotage technique (CPT).
Dossier analysé par la CPT en 2016 : Crissier / PQ En Chise.

RENCONTRES ET ÉCHANGES D'INFORMATIONS

En 2016, les représentants de SDOL ont rencontré diverses autorités pour échanger de l'information et coordonner différentes actions et projets. Entre autres :

- Rencontre annuelle avec l'EPFL et l'UNIL, le 15 septembre.
- Rencontres avec le Bureau intermunicipal, le 2 mars et le 1^{er} juin.
- Rencontre avec Mmes et MM. les présidents des Conseils communaux et généraux des Communes de l'Ouest lausannois, le 17 novembre.
- Ça marche, programme cantonal d'actions pour la mobilité piétonne (participation à un workshop le 27 septembre).

ÉVÉNEMENTS ET PRÉSENTATIONS PUBLIQUES

Expo Léman 2030

L'importante mutation que connaissent la gare de Renens et ses environs fait l'objet d'une exposition réalisée par les CFF en collaboration avec les tl, les Communes concernées et le Bureau SDOL. Films, maquettes et images de synthèse renseignent les visiteurs sur les projets. En 2016, ce sont 811 personnes qui ont pu profiter de visiter les lieux lors de visites organisées ou de portes ouvertes. Inaugurée en novembre 2014, cette exposition est ouverte au public tous les premiers mercredis du mois, de 17h à 19h à la rue de Crissier 4b à Renens. Il est possible de la visiter en dehors de ces horaires en s'adressant à : leman2030@cff.ch.

Les Mystères de l'UNIL

Du 2 au 5 juin 2016, le Bureau SDOL a été invité à participer aux Mystères de l'UNIL, les portes ouvertes de l'Université de Lausanne, dont le thème 2016 était la ville. À cette occasion, et pour faire découvrir l'Ouest lausannois et ses projets urbanistiques, le Bureau SDOL, en collaboration avec Plates-Bandes communication, a élaboré le jeu « Construis ton Ouest lausannois ». Son but : permettre de mieux comprendre le développement d'une ville et ses enjeux. Municipaux et techniciens communaux se sont relayés autour des tables de jeux pour les animer et faire coopérer les joueurs afin de construire l'Ouest de demain. Le jeu peut être emprunté gratuitement auprès du Bureau SDOL.



Lors d'une partie du jeu "Construis ton Ouest lausannois" © Plates-Bandes

Journées européennes du patrimoine

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine 2016, qui avaient pour thème les jardins, le Bureau SDOL s'est associé à la Section monuments et sites du Canton de Vaud et au Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport de la Ville de Renens pour organiser des balades à la découverte des jardins historiques, du patrimoine bâti et naturel et des futurs projets urbains de l'Ouest lausannois. Guidées par Pierre Corajoud, géographe et écrivain, et Agathe Caviale, architecte-paysagiste, auteure du recensement des jardins historiques ICOMOS de l'Ouest lausannois, ces balades reprennent en partie l'itinéraire proposé dans le guide de balade n°7 édité par SDOL.

Cap sur l'Ouest 2016

Fort du succès des éditions 2012 et 2014, les Communes et la préfecture ont reconduit cet événement de mobilité douce le dimanche 25 septembre 2016. Avec une météo radieuse, ce sont plus de 25'000 participants qui ont pris part à ce 3^e volet. Le Bureau SDOL s'est activement impliqué dans l'organisation de cette manifestation par le biais du délégué à la mobilité douce, avec notamment la mise sur pied du concours photo « Les clochers de l'Ouest ».



3^e édition de Cap sur l'Ouest © SDOL/JCB

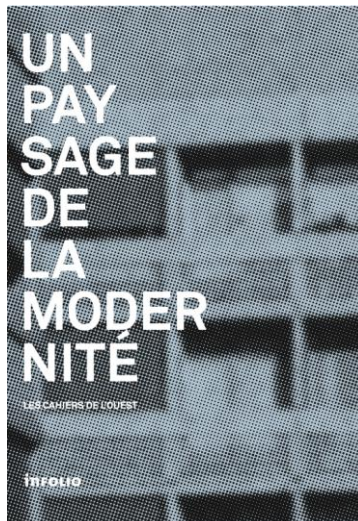
Vernissage du Cahier de l'Ouest « Un paysage de la modernité » et exposition des photos

Pour sa sortie de presse, le premier Cahier de l'Ouest « Un paysage de la modernité » a fait l'objet d'un double vernissage le 12 octobre 2016. À cette occasion, les photos des étudiants de 2^e année en Bachelor Photographie de l'ECAL/École cantonale d'art de Lausanne réalisées sous la conduite du professeur Matthieu Gafsou et présentes dans le cahier ont été exposées. Grâce à ces regards particuliers, la connaissance de l'Ouest lausannois s'ouvre sur d'autres dimensions.

PUBLICATIONS

L'Ouest lausannois « Un paysage de la modernité »

Pour répondre aux besoins de sensibilisation, l'étude sur les grands ensembles de logements du 20^e siècle de l'Ouest lausannois a été reprise dans le premier cahier thématique de l'Ouest. Intitulé « Un paysage de la modernité », le cahier a été réalisé sous la direction de Lorette Coen. Il retranscrit les résultats de l'étude et montre combien l'Ouest lausannois porte profondément la marque du Mouvement moderne. Le recensement et sa stratégie de mise en œuvre sont présentés dans la publication. Cette dernière a par ailleurs ouvert ses pages aux étudiants en photographie du professeur Matthieu Gafsou de l'ECAL. Il en résulte une série d'images riches de leurs regards subjectifs et sensibles. Les photographies ont de plus fait l'objet d'une exposition conçue par l'ECAL et présentée dans ses locaux à Renens.



Couverture du premier Cahier de l'Ouest "Un paysage de la modernité"

Guide « À vélo dans l'Ouest – achats »

Suite au succès du guide « À vélo dans l'Ouest – loisirs » publié en 2014, un nouveau guide a été réalisé en 2016 sur la thématique des achats à vélo. Il présente des itinéraires, des témoignages ainsi que des interviews de trois cyclistes dans leurs déplacements. Le guide illustre ainsi des exemples pratiques pour faire ses achats à vélo dans l'Ouest lausannois. Il a notamment été diffusé lors de la fête de district Cap sur l'Ouest ainsi qu'après des guichets des administrations communales. Sa parution a été relayée dans deux articles de 24 heures, sur le site www.mobilservice.ch ainsi que lors de l'émission « On en parle » de la Première le 28 novembre.

Balade des jardins (n°7)

Un nouveau guide de balade à pied dans l'Ouest a été édité. Il propose de partir à la découverte des jardins et parcs de l'Ouest lausannois. Traversant quatre communes, il met en évidence la diversité de l'espace urbain et présente notamment les jardins historiques de cette région. Ceux-ci ont été recensés dans le cadre du projet ICOMOS-Vaud, qui vise à inventorier tous les parcs et jardins à valeur historique du Canton de Vaud.



Couverture de la Balade des jardins

Autres publications

- Plate-forme logement de l'Ouest lausannois – compte-rendu de l'atelier n° 5, mars 2016
- Replay – Dépliant « Les Rencontres de la Galicienne », mai 2016
- Plate-forme logement de l'Ouest lausannois – compte-rendu de l'atelier n° 6, novembre 2016
- Campagne de Rengés – Aperçu de l'image directrice, décembre 2016.

PRÉSENTATIONS DE SDOL

En 2016, les représentants de SDOL ont été sollicités à 14 reprises pour faire part de leur expérience :

- Swissbau, Salon de la construction, Bâle, 15 janvier
- HEIG-VD, Yverdon, 16 mars
- Jeune chambre internationale, Lausanne, 22 avril
- Lions Club Lausanne Galicien, Lausanne, 17 mai
- UNIL, Groupe de réflexion Campus, 25 mai
- COMUL (Communauté urbaine du littoral neuchâtelois), atelier sur la gouvernance, Neuchâtel, 31 mai
- CAS Aménagement du territoire, EPFZ, Zurich, 22 juin
- Union des villes suisses (UVS), Conférence de presse « Projets d'agglomération – Bilan et perspectives », discours de Mme Wyssa, Berne, 16 août
- Présentation chez Urbaplan, délégation d'Albanie, Lausanne, 30 août
- Forum de l'architecture, STEK 2016, Berne, 6 septembre
- Visite de l'Office fédéral de la culture, Malley, 16 septembre
- Réception des entreprises par la Municipalité, Bussigny, 29 septembre
- VLP-ASPAN, Lucerne, 26 octobre
- Gymnase de Renens, Renens, 10 novembre.

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS COMMUNAUX

Le Bureau SDOL apporte un soutien actif à plusieurs études menées au niveau communal en participant à des groupes de suivi, jurys de concours et collèges d'experts ainsi qu'en apportant son expertise. En 2016, le Bureau SDOL a ainsi accompagné les projets suivants :

- Dans le domaine de l'urbanisme, en particulier à Chavannes-près-Renens (Côtes-de-la-Bourdonnette) et à Crissier (Ley Outre, En Chise, Les Jardins du Château) ;
- Dans le domaine des infrastructures bénéficiant de contributions fédérales, en particulier la troisième étape de la requalification de la RC1 ;
- Dans le domaine de la mobilité douce, pour des projets techniques ou de planification (par exemple les aménagements RC251 à Villars-Sainte-Croix ou le suivi de projet d'ouvrage pour la jonction d'Ecublens).

COLLABORATIONS DIVERSES

Union des villes suisses - UVS

- Le Bureau SDOL a été invité par l'Union des villes suisses (UVS) à participer aux groupes de travail et colloques suivants : Conférence tripartite des agglomérations (CTA), Collaboration dans les agglomérations : bilan et perspectives, séance d'information du 30 novembre à Berne.
- ARE, Groupe de travail « Villes et agglomérations ayant droit aux contributions ».
- ARE, Arbeitsgruppe « Raumplanung in funktionalen Räumen » für die stärkere Unterstützung der Zusammenarbeit in funktionalen Räumen im Rahmen der zweiten Etappe der Revision des Raumplanungsgesetzes (RPG 2).

Conférence Vélo Suisse - VKS

Le Bureau SDOL, par son délégué mobilité douce, a pris part à deux rencontres de la Conférence Vélo Suisse, qui regroupe les responsables en aménagements cyclables au niveau suisse. Une visite de réalisations récentes (voie verte) a eu lieu à Liestal le 29 avril. Une journée technique concernant la mise en place concrète des politiques cyclables s'est déroulée à Lucerne le 10 novembre.



La "voie verte" de Liestal © SDOL/JCB

FINANCES

La comptabilité du Bureau SDOL est intégrée à celle de la Ville de Renens. Elle comprend deux rubriques distinctes : le budget de fonctionnement et le budget des études.

Le budget de fonctionnement inclut les frais annuels du Bureau. Il est financé par les Communes, au prorata de leur population (à l'exception de la Ville de Prilly, qui participe en fonction de sa population résidente dans le périmètre de SDOL, le solde faisant partie du SDNL) et par le Canton, qui contribue aux charges salariales par un montant forfaitaire (Fr. 75'000.-) et une part variable (15.4 % du solde). Cette contribution se fonde sur la Loi sur l'appui au développement économique (LADE) et la décision n° 200/03 du 15 juillet 2016.

Les études du Bureau SDOL font l'objet d'un budget annuel assorti d'une répartition des frais. Les clés de répartition varient en fonction du projet et des partenaires intéressés. Les participations cantonales sont accordées de cas en cas, généralement sur la base de la politique cantonale en matière de pôles de développement économique, respectivement de l'aide au développement économique ou de la politique d'agglomération.

Toutes les dépenses en relation avec les études font l'objet de contrats (respectivement de confirmations d'offre) entre le Bureau SDOL et les mandataires. Toutes les factures y rattachées transitent par le Bureau SDOL, sont payées par la Ville de Renens et ensuite refacturées aux différents partenaires.

COMPTES 2016

Fonctionnement

Les comptes de fonctionnement s'équilibrent à Fr. 956'897.10, dont - Fr. 768'311.25 à la charge des Communes (soit Fr. 11.10/habitant) - Fr. 183'957.25 à la charge du Canton.

La différence avec le budget s'explique principalement comme suit :

- Traitement du personnel et formation : pas d'indexation de 1 % et moins de dépenses que prévu pour la formation du personnel.
- Annonces et documentation : moins de dépenses que prévu.
- Frais de manifestation : l'événement « Rendez-vous de l'Ouest » n'a pas eu lieu.
- Honoraires mandats spécialistes : moins de dépenses que prévu.

Études

Les comptes des études s'équilibrent à Fr. 709'255.44, dont

- Fr. 413'577.48 à la charge des Communes
- Fr. 91'132.96 à la charge du Canton.

La différence avec le budget s'explique principalement comme suit :

- Malley : 2 ETP (équivalent temps plein) budgétés. Toutefois, il n'y a pas eu d'engagement du 2^e ETP.
- Axes forts de transports publics urbains (AFTPU) : aucune action de communication n'a été menée pour les PP1 (tram 2^{ème} étape) et PP5 (BHNS). Cependant, les Communes ont pris en charge les actions de communication liées au PP5 (BHNS) sur leurs préavis.
- La réserve pour études diverses a été partiellement utilisée (20%) pour compléter la maquette de l'Ouest lausannois.

Plusieurs études ont été achevées en 2016, en particulier :

- la première phase du plan directeur intercommunal ;
- Renges-Venoges: études tests et image directrice ;
- l'étude Tours : publication et constitution du pool d'experts.

Fonds Wakker

La constitution du Fonds Wakker s'est effectuée en 2011 à l'occasion de l'attribution du Prix Wakker aux Communes de SDOL. Le règlement du Fonds a été approuvé par le Gropil lors de sa séance du 15 décembre 2011, date de son entrée en vigueur. Le Fonds est affecté à des actions de communication et de promotion, notamment dans les domaines du patrimoine naturel et bâti ainsi que de la mobilité douce.

Les comptes du Fonds s'équilibrent à Fr. 63'088.55. Le Fonds fait état d'un solde positif de Fr. 35'324.23 au 31.12.2016.

Durant l'année 2016, le Fonds a été utilisé comme suit :

- Dépenses: Participation au concours UNIL Film de poche 2015 (Fr. 10'000.-)
Participation au Cahier thématique n°1 « Un paysage de la modernité » (Fr. 53'088.55).
- Recettes: Participation annuelle des Communes (Fr. 17'000.-)
Participation de Mme Widmer au Jury Guten Bauten Kanton Zurich Architekturpreis 2016 (Fr. 5'073.-)
Participation de l'État de Vaud / DIS (Fr. 5'000.- pour le cahier thématique)
Participation de Patrimonium SA (Fr. 3'000.- pour le cahier thématique)
Gain TVA « Section Développement de l'Ouest » (Fr. 2'714.75).

| Compte | Désignation | Comptes 2016 | | Budget 2016 | | Comptes 2015 | |
|-----------|--|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| | | Charges | Revenus | Charges | Revenus | Charges | Revenus |
| 19 | STRATEGIE ET DEVELOPPEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS | 1'729'241.09 | 1'729'241.09 | 1'972'200.00 | 1'972'200.00 | 1'634'437.90 | 1'634'437.90 |
| 1900 | SDOL - frais de fonctionnement | 956'897.10 | 956'897.10 | 1'006'600.00 | 1'006'600.00 | 889'208.65 | 889'208.65 |
| 191 | SDOL - Total études | 709'255.44 | 709'255.44 | 948'600.00 | 948'600.00 | 718'229.25 | 718'229.25 |
| 1910 | SDOL - chantier 0 / Général | 43'176.49 | 43'176.49 | 75'000.00 | 75'000.00 | 60'103.26 | 60'103.26 |
| 1912 | SDOL - chantier 2 / Secteur Bussigny à Sébellon | 64'808.21 | 64'808.21 | 50'000.00 | 50'000.00 | 26'509.15 | 26'509.15 |
| 1914 | SDOL - chant. 4 / Sect.Zones d'activ.St-Sulpice-Ecublens | 27'971.80 | 27'971.80 | | | | |
| 1915 | SDOL - chantier 5 / Espaces publics et mobilité douce | 50'562.65 | 50'562.65 | 30'000.00 | 30'000.00 | 46'534.14 | 46'534.14 |
| 1916 | SDOL - chantier 6 / Transports | 6'091.20 | 6'091.20 | 5'500.00 | 5'500.00 | 10'303.20 | 10'303.20 |
| 1917 | SDOL - chantier 7 / Nature et paysage | 8'383.00 | 8'383.00 | | | 28'381.25 | 28'381.25 |
| 1950 | SDOL - frais de fonctionnement Malley | 179'718.50 | 179'718.50 | 337'600.00 | 337'600.00 | 175'076.15 | 175'076.15 |
| 1951 | SDOL - études Malley | 92'972.19 | 92'972.19 | 180'000.00 | 180'000.00 | 110'058.45 | 110'058.45 |
| 1960 | SDOL - frais de fonctionnement axes forts / AFTPU | 233'087.40 | 233'087.40 | 240'500.00 | 240'500.00 | 251'395.95 | 251'395.95 |
| 1961 | SDOL - études axes forts / AFTPU | 2'484.00 | 2'484.00 | 30'000.00 | 30'000.00 | 9'867.70 | 9'867.70 |
| 1990 | Fonds Wakker | 63'088.55 | 63'088.55 | 17'000.00 | 17'000.00 | 27'000.00 | 27'000.00 |

STRUCTURES PÉRENNES

PLATE-FORME LOGEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS

La plate-forme logement, créée en décembre 2013, a organisé deux événements en 2016 : en mars, une visite des quartiers coopératifs de « Mehr als Wohnen » et de « Kalkbreite » à Zurich et, en novembre, le 6^e atelier de la plate-forme « Ensembles: un regard neuf », consacré aux thématiques patrimoniales et sociales des ensembles de logements.



Visite de la coopérative Mehr als Wohnen © SDOL/JC

La Confédération et le Canton ont continué à donner leur soutien aux actions de la plate-forme. La fréquentation des représentants communaux, techniques et politiques démontre l'intérêt de la thématique ainsi que le besoin de discuter et d'échanger ensemble sur le logement. Un compte-rendu pour chaque atelier est téléchargeable depuis le site internet de SDOL, sur la page consacrée au logement.

La présidence de la plate-forme logement a été renouvelée au changement de législature. Mme Anne Merminod (St-Sulpice) a ainsi repris la présidence qui avait été jusque-là assurée par Mme Germaine Müller (Bussigny) et M. Didier Divorne (Renens) a repris la vice-présidence.

GD/GT MOBILITÉ

La mobilité forme l'un des enjeux principaux de l'Ouest lausannois. Pour prendre en charge cette thématique, qui nécessite une étroite collaboration entre les collectivités publiques, un Groupe technique (GT) avait été constitué en juillet 2014. Lors de la réflexion sur la structure de SDOL, il a été décidé de créer en 2016 un Groupe décisionnel (GD) Mobilité. Sa présidence est assurée par M. Alain Gillieron (Prilly) et sa vice-présidence par Mme Tinetta Maystre (Renens). Le GD est composé des municipaux en charge des transports ainsi que de représentants du Canton, de Police de l'Ouest lausannois (PoOuest), des Hautes Écoles et des tl. Le Bureau SDOL y participe et assure le secrétariat. Trois séances du GD Mobilité ont eu lieu et les premiers dossiers ont été traités, notamment la nouvelle image directrice des transports publics dans l'Ouest lausannois, la consultation sur les horaires CFF, la coordination des chantiers, la coordination avec Région Morges ainsi que divers dossiers liés à la mobilité douce.

CELLULE DE COORDINATION DES CHANTIERS

L'Ouest lausannois sera particulièrement impacté par les chantiers à venir : projets de tramway et bus en site propre, projets du LEB, projet CFF Léman 2030, sans oublier les grands projets urbains en cours et l'entretien régulier de la voirie. Afin d'avoir une vision globale des travaux et de leurs impacts et de faciliter le partage d'informations entre les intervenants, un groupe de travail s'est constitué entre les services communaux des travaux, les gestionnaires de réseaux, le Canton, la police et les tl. L'animation de ce groupe de travail est assurée par le Bureau SDOL. Un processus intercommunal d'information et d'analyse des impacts des chantiers est en cours de mise en place. Il devrait fonctionner à pleine puissance dès l'année 2017.

GROUPE VÉLO (GVOL)

Sous la responsabilité du délégué à la mobilité douce, le Groupe vélo de l'Ouest lausannois s'est réuni à trois reprises en 2016. En présence de représentants communaux et des associations ATE et Pro Velo, de nombreux sujets y ont été présentés, notamment :

- Révision du PALM 2016 ;
- Démarche de l'étude VLS à l'échelle du PALM ;
- Mandat d'étude de jalonnement PALM 1^{ère} étape ;
- Projet de Guide « À vélo dans l'Ouest – achats » ;
- Révision des réseaux de mobilité douce de l'Ouest lausannois ;
- Cap sur l'Ouest 2016 ;
- Suivi de l'avancement des projets de BHNS ;
- Renens : PI Léman, Rue Avenir, stationnement secteur Gare, rue du Simplon, rue du Censuy, Av. de Préfaully ;
- Prilly : Avenue de Floréal ;
- Ecublens: RC82 ;
- Crissier : franchissement quartier Lentillères ;
- DGMR : RC1 3^e étape, aménagements jonction de Crissier.

INSTRUMENTS

SITE INTERNET

À l'adresse www.ouest-lausannois.ch, le site de SDOL se déploie en une carte interactive sur laquelle le visiteur peut afficher les principaux projets en cours. Le site présente également les thématiques abordées conjointement par les huit Communes et le Canton pour le territoire de l'Ouest lausannois ainsi que les structures de collaboration mises en place. Une newsletter permet de rester informé sur l'avancement des projets.

MAQUETTE DE L'OUEST LAUSANNOIS

La maquette de l'Ouest lausannois à l'échelle 1/1000, réalisée par l'Atelier des maquettes de l'EPFL, continue d'être actualisée au gré des opportunités et de l'avancement des projets. En 2016, le Gropil SDOL a décidé d'y ajouter la forêt présente sur le territoire de l'Ouest lausannois. Celle-ci, réalisée avec de la mousse loofah, sera posée sur l'entier des modules de la maquette en avril 2017. Certains de ces modules sont par ailleurs présentés de façon permanente au pavillon de l'expo Léman 2030 ou encore dans les locaux de l'Université de Lausanne.

PLAN DIRECTEUR INTERCOMMUNAL

Les huit Communes de l'Ouest lausannois ont décidé de réviser conjointement leur Plan directeur communal respectif sous une dénomination commune de « Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDi) ». Ce plan, qui contiendra les huit visions de développement des huit Communes, répondra à leurs aspirations et à leurs besoins spécifiques, dans l'esprit d'un développement harmonieux pour l'ensemble de la région. La démarche de PDi permet de rationaliser les coûts des études et d'assurer une cohérence pour l'évolution de l'Ouest lausannois. Elle s'appuie fortement sur les études de planification menées ces dix dernières années.

Une procédure d'appel d'offres ouverte a permis de sélectionner en 2015 le groupement de mandataires qui est chargé d'établir le PDi. Au mois de décembre 2015, les huit Municipalités ont déposé des demandes de crédit d'étude similaires dans chaque Conseil communal ou général du district. Celles-ci ont été adoptées durant le 1^{er} trimestre 2016, allouant ainsi les crédits nécessaires à cette démarche, soit un montant total de Fr 1'511'000.- (subventions comprises).

Le Service cantonal du développement territorial (SDT) soutient également la démarche et l'accompagne en participant aux groupes de suivi. Le SDT a également décidé d'y contribuer financièrement à hauteur de Fr 375'000.-. À noter que cette subvention est exceptionnelle et qu'elle est attribuée en raison du caractère novateur de ce projet intercommunal.

Durant l'année 2016, deux autres subventions ont pu être obtenues pour cette démarche. L'une, à hauteur de Fr 41'000.-, de la part de la Direction générale de l'environnement de l'État de Vaud. L'autre, à hauteur de Fr 40'000.-, de la part de Suisse Énergie. Toutes deux sont liées au volet énergétique du Plan directeur intercommunal.

Le lancement de la phase d'élaboration du PDi a eu lieu le 23 mai. Durant l'année 2016, les deux premières étapes de cette étude ont été réalisées :

- les travaux préparatoires, soit les prises de contact et séances de lancement avec tous les partenaires, la collecte, la prise de connaissance et la vérification des études et données de base ;
- le diagnostic territorial, les constats et tendances, le diagnostic territorial, la mobilité et l'environnement, l'état des lieux des études, les lacunes et les enjeux.

Divers groupes d'accompagnement sont sollicités et permettent d'intégrer les différents partenaires à la démarche : le Groupe décisionnel avec les syndics et municipaux en charge de l'urbanisme (sous la présidence de Stéphane Rezso, syndic de Crissier et la vice-présidence de Tinetta Maystre, municipale de Renens et Jean-Daniel Luthi, municipal de Bussigny), le Groupe technique avec les représentants des services communaux de l'urbanisme, le Groupe technique mobilité avec les responsables communaux de la mobilité et divers partenaires (tl, MBC, Hautes Écoles, PoOuest, etc.) et les séances avec les services cantonaux concernés (SDT, DGE, DGMR, etc.). Des Groupes de concertation consultatifs (l'un regroupant des conseillers communaux et généraux et l'autre les représentants de la société civile) seront également invités et consultés dès 2017.

SITES

SECTEUR MALLEY (SITE E)

Dès l'été 2015, le Bureau SDOL, en charge des phases d'études jusqu'à la planification d'affectation, a remis progressivement la conduite technique des projets aux services techniques communaux de Prilly et Renens. Il est cependant resté responsable du projet REPLAY « Les rencontres de la Galicienne » avec ses cinq rencontres de mai à septembre : De la friche au quartier, Un quartier pour innover, Les jeunes et leur quartier, Sur les traces du passés, La mobilité.

Pour mémoire, le projet REPLAY « Animer la friche de Malley » a été initié par les Villes de Renens et de Prilly avec leurs partenaires. Il a pour ambition d'accompagner la mutation de Malley et de préfigurer la vie du futur quartier en y créant des usages nouveaux.



Rencontre de la Galicienne no 2 du 30 juin "Un quartier pour innover: le rôle des commerces, des entreprises et des acteurs culturels © SDOL/JC

Le Bureau SDOL a par ailleurs participé aux actions de communication réalisées dans le cadre de la votation sur le plan de quartier Malley-Gare.

SECTEUR JONCTION D'ECUBLENS-VENOGE (SITE E)

La future jonction d'Ecublens va profondément modifier le contexte urbain du secteur en le désenclavant, mais également en créant une nouvelle attractivité. Deux études ont été lancées en 2015 pour apporter des réponses à ces enjeux. Une étude de stratégie d'aménagement, menée par les Communes d'Ecublens et Bussigny et pilotée par le Bureau SDOL, vise à accompagner la nouvelle jonction par un programme d'aménagement urbain et de développement économique. Le résultat de cette étude propose une image directrice pour le secteur, accompagnée d'une stratégie de mise en œuvre, qui devrait être finalisée et validée dans le courant de l'année 2017. Ce rapport final provisoire passera devant les Municipalités début 2017 et fera ensuite l'objet d'une consultation publique. Il alimentera *in fine* la révision des Plans directeurs communaux de Bussigny et d'Ecublens dans la démarche de Plan Directeur intercommunal (PDi), ce qui lui donnera son assise légale.

Dans le cadre de cette étude, un atelier a été organisé avec les entreprises, les propriétaires et les acteurs économiques du secteur en novembre 2016. Il a permis de présenter le projet et les orientations préconisées aux acteurs directement concernés ainsi que d'échanger avec eux et de mieux comprendre leurs besoins et préoccupations.

L'autre étude, pilotée par le Canton, constituera l'occasion d'apporter des réponses aux nouveaux enjeux engendrés par l'ouverture de la jonction pour les cyclistes, les transports publics et la circulation routière dans le secteur. Cette étude sera achevée et validée début 2017.

SECTEUR VALLAIRE-VENOVE (SITE G)

Les Communes d'Ecublens et de Saint-Sulpice, en collaboration avec le Canton et le Bureau SDOL, ont décidé en 2016 de renoncer à l'élaboration d'un Plan directeur localisé du secteur au profit d'une image directrice. Celle-ci s'appuiera sur une analyse plus fine de la situation foncière et immobilière du secteur et développera différents scénarios. Elle alimentera la révision des Plans directeurs communaux de St-Sulpice et d'Ecublens dans la démarche de Plan Directeur intercommunal (PDi), ce qui lui donnera son assise légale. Cette procédure, en cours, rendait l'élaboration d'un Plan directeur localisé superflue. Divers scénarios de restructuration du secteur ont été présentés aux groupes de suivi en fin d'année 2016 et des orientations seront fixées durant le 1^{er} semestre 2017.

SECTEUR RENGES-VENOGE

Pour répondre aux enjeux liés à l'interface ville-campagne et notamment aux pressions qu'exerce la ville sur l'activité agricole et le patrimoine naturel, le Bureau SDOL a piloté – pour la Commune d'Ecublens et le Canton (SDT et DGE) – l'établissement d'une image directrice de l'évolution de la campagne de Renges.

Après avoir fait l'objet d'études tests en 2014 – dont les ateliers étaient ouverts au public afin d'échanger et de débattre avec la population et les propriétaires – l'image directrice du secteur a été présentée et discutée avec les services cantonaux concernés durant l'année 2015. Diverses retouches ont été apportées durant l'année 2016 avant sa validation par les partenaires. L'image directrice sera publiée en début d'année 2017.

En raison de l'entrée en vigueur de l'ordonnance d'application de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et de la 4^e révision en cours du Plan directeur cantonal, les développements urbains prévus sur des surfaces d'assolement (SDA) – soit les meilleures terres agricoles – ont été reportés au-delà de l'horizon 2030. En effet, les projets de développement au sein de l'agglomération ont dû être prioritaires pour tenir compte de la croissance démographique attendue. La Municipalité d'Ecublens, en accord avec le Service cantonal du développement territorial, a consenti à ne pas affecter la frange est du secteur Renges-Venoge à la zone constructible avant l'horizon 2030.

En raison de ce report, la Municipalité d'Ecublens a renoncé à organiser une consultation publique de l'image directrice à ce stade. Celle-ci alimentera la révision en cours du Plan directeur communal, ce qui lui donnera son assise légale. Diverses phases de consultation de la population sont prévues dans ce cadre, ce qui offrira aux habitants, propriétaires et usagers l'opportunité de se prononcer à nouveau sur l'avenir de ce secteur.

INFRASTRUCTURES

REQUALIFICATION DE LA RC1

L'étape 1 (EPFL) est désormais accomplie et les travaux de l'étape 2 (secteur UNIL) sont en grande partie achevés. Les études pour l'étape 3 (Tir-Fédéral – Venoge) sont terminées et la mise à l'enquête publique a eu lieu en automne 2016.

Les Communes de Chavannes, Ecublens et Saint-Sulpice, le Bureau SDOL, les Hautes Écoles et la DGMR ont réalisé un bilan du fonctionnement de la première étape. De petites mesures ont d'ores et déjà été engagées pour remédier à des problèmes rencontrés sur les secteurs réaménagés (itinéraires modes doux en particulier).

REQUALIFICATION DE LA RC82

Le projet de réaménagement a été achevé. Le Bureau SDOL a participé à une rencontre de présentation du projet aux associations (Pro Velo et Adirhe) en mars 2016. La mise à l'enquête a eu lieu en mars-avril 2016 et les travaux sont prévus pour 2017-2020. Le projet est cofinancé par la Confédération dans le cadre du PALM 2012.

GARE DE RENENS

Le projet de réaménagement de la gare de Renens et de ses abords est mené par les Communes de Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier et Ecublens, les CFF, l'État de Vaud et les tl. Le chantier a débuté en juin 2015 avec les travaux d'un nouveau passage sous voies, plus large que l'actuel et accessible aux personnes à mobilité réduite. Le Bureau SDOL accompagne les Communes pour la communication globale du projet et assure l'accueil de la population au pavillon d'information Léman 2030 lors de son ouverture mensuelle. Le Bureau SDOL accompagne également les Municipalités concernées dans leurs discussions avec le Canton, les CFF et l'Office fédéral des transports (OFT) sur la desserte de la gare de Renens par les trains grandes lignes ainsi que lors des consultations sur les projets d'horaires pour les années suivantes.

NOUVELLES JONCTIONS AUTOROUTIÈRES

Les jonctions autoroutières d'Ecublens et de Chavannes-près-Renens sont en phase de projet. Des groupes de travail se sont tenus pour optimiser les transports publics et les modes doux dans le nouveau contexte. La mise en œuvre de ces deux jonctions et des aménagements liés au goulet de Crissier est prévue entre 2025 et 2030, selon le planning de l'OFROU.

AXES FORTS (AFTPU)

Dès fin 2013, le chef de projet Axes Forts pour l'Ouest lausannois a été intégré au sein du Bureau SDOL. Cette organisation contribue à faire mieux valoir les intérêts des Communes de l'Ouest lausannois dans le projet de transports publics. En résulte une coordination plus étroite, particulièrement avec les domaines de la mobilité douce et de la qualité des aménagements urbains.

Au total, le Bureau SDOL pilote quatre projets en phase de planification : le tramway t1 (partie Ouest lausannois) et son extension ainsi que le BHNS sur la route de Cossonay et son extension vers Bussigny.

Projet Tramway t1 - tronçon Galicien à Renens-Gare

En 2016, les activités se sont principalement concentrées sur :

- La résolution des oppositions suite à la mise à l'enquête publique de 2012, les adaptations du projet et la préparation d'enquêtes complémentaires pour des optimisations qui en résultent ;
- L'élaboration des conventions entre les tl et les Communes pour le financement, la conduite du projet et la gestion des ouvrages ;
- La préparation de l'adjudication des offres des entreprises de construction ;
- La poursuite de l'avant-projet de franchissement de la Rue du 1^{er} Août pour préparer l'enquête complémentaire.

Prolongement du Tramway t1 jusqu'à Croix-du-Péage

En 2016, l'EMPD (Exposé des motifs et projet de décret) a été voté et la phase de projet d'ouvrage est lancée. Le cahier des charges pour les appels d'offres a été rédigé pour le mandat Génie Civil, Urbanisme, Environnement et pour le mandat Trafic. Les résultats de l'étude « Itération urbanistique » ont permis de vérifier que l'avant-projet s'insère correctement dans le tissu bâti existant et futur, tout en favorisant les développements attendus dans le secteur. Cette étude servira de référence pour coordonner, dans le temps et dans l'espace, les projets de développement des quartiers avec les aménagements du tramway.

Bussigny, Crissier et Villars-Sainte-Croix continuent à étudier les potentiels de développement autour de Croix-du-Péage, afin de confirmer l'opportunité d'un terminus du tramway à Croix-du-Péage.

Projet de BHNS sur la Route de Cossonay – de Montétan à Crissier-Bré

Le projet d'ouvrage s'est déroulé sur toute l'année 2016, ce qui permettra de lancer l'enquête publique au premier semestre 2017. Les études ont contribué à définir les prévisions de trafic à l'horizon 2020-2030 et à les valider. En outre, les études géométriques ont abouti à un plan cohérent et validé pour tous les modes de transport.

La Commission immobilière a commencé les premiers contacts avec les riverains impactés, ce qui devrait limiter le traitement des oppositions après enquête. L'estimation détaillée des coûts d'ouvrage a permis d'établir la répartition des financements Crissier – Renens – Prilly – Canton – tl.

Prolongement du BHNS de Crissier-Bré à Bussigny-Gare

Les crédits EMPD ont été votés en septembre 2016 pour lancer les études du projet. Son organisation ainsi que le découpage en un tronçon communal sur Bussigny et un tronçon route cantonal hors agglomération ont été approuvés. Le planning du projet est lui aussi validé avec le début des études d'avant-projet en 2017.

ÉTUDES THÉMATIQUES ET TRANSVERSALES

TRANSPORTS PUBLICS

L'élaboration de la nouvelle image directrice 2025 des transports publics dans l'Ouest lausannois a été initiée fin 2015 par le Bureau SDOL, en collaboration avec les tl. En 2016, la phase 1 comprenant le rapport de diagnostic et des enjeux s'est terminée. Le Groupe décisionnel mobilité en a pris acte en novembre 2016. Ce rapport a ensuite fait l'objet d'une consultation des partenaires, qui aboutira début 2017. Une fois cette consultation achevée, les objectifs de développement et d'amélioration du réseau pourront être définis. La mise en service de ce nouveau réseau s'effectuera par étapes pour coïncider avec la mise en service du tram et du BHNS dans l'Ouest lausannois et les développements urbains planifiés.

RÉVISION DES RÉSEAUX DE MOBILITÉ DOUCE

Depuis la dernière révision des réseaux de mobilité douce dans l'Ouest lausannois (2009), de nombreux éléments nouveaux sont intervenus, rendant nécessaire une mise à jour des cartes de synthèse. À cette occasion, une démarche en ateliers de travail a été initiée en 2015, avec un premier atelier traitant de la stratégie et des thématiques à aborder pour la mobilité douce.

Deux ateliers techniques « vélos » (17 février 2016) et « piétons » (19 février 2016) ont été organisés afin de préciser le contenu des cartes et d'esquisser les thématiques de mise en œuvre. Cette démarche est appelée à être poursuivie.

Cette documentation a été intégralement transmise pour le volet mobilité douce du Plan directeur intercommunal (Pdi).

RÉSEAU ÉCOLOGIQUE

L'étude du réseau écologique de Lausanne et de l'Ouest lausannois a été soumise aux Municipalités concernées durant l'année 2014. Publiée depuis, elle a servi de base à l'élaboration d'un document grand public, qui propose des actions à réaliser par les particuliers et les propriétaires en vue de favoriser la biodiversité dans leur jardin ou autour de leur bâtiment. Cette brochure, éditée en collaboration entre le Service des parcs et domaine de la Ville de Lausanne (SPADOM) et le Bureau SDOL, sera publiée durant le mois de mai 2017.

AGGLOMÉRATION LAUSANNE-MORGES

FONCTIONNEMENT

L'entité SDOL participe à la « conduite partenariale » du PALM (Copil, Direction technique, Groupes spécialisés). Les modalités de fonctionnement et les rôles respectifs de gouvernance du PALM avaient fait l'objet d'une démarche concertée en 2014.

Dans ce cadre, les représentants de SDOL ont participé à cinq séances du Copil PALM, à 22 séances de la DT PALM, à 5 séances du GS-Mobilité douce et à 3 séances du GS-restreint Vélos en libre-service (VLS) PALM. Une Conférence d'agglomération a par ailleurs été organisée à Morges au mois d'octobre avec la participation de SDOL. Les réunions de l'année 2016 étaient, dans une large mesure, consacrées à la 2^e révision du projet d'agglomération.

SDOL a été informé en été 2016 par le SDT des conséquences de l'entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2016 de la modification de la Loi sur l'aménagement du territoire (LATC) concernant les subventions. Les décisions de subventionnement se fonderont dorénavant sur la LATC et non plus sur la Loi sur l'aide au développement économique. Ce changement a pour conséquence le renouvellement de la convention entre le Canton et les Bureaux des agglomérations du Canton de Vaud. Ce sera notamment l'occasion d'harmoniser le soutien de l'État.

PROJET D'AGGLOMÉRATION DE 3^E GÉNÉRATION : PALM 2016

Le PALM de 3^e génération, signé par le Canton, les schémas directeurs et les associations régionales, a été remis à la Confédération en décembre 2016. Il fera l'objet d'une évaluation afin d'obtenir un cofinancement pour les réalisations prévues dans le domaine des infrastructures. Dans le projet de 3^e génération, 45 mesures de mobilité – correspondant à un investissement de 400 millions de francs – prétendent à un cofinancement fédéral. Ces projets permettront de compléter par exemple le réseau des axes forts de transports publics avec la deuxième étape du métro m3 entre le Flon et la Blécherette et de nouveaux tronçons de bus à haut niveau de service (BHNS).

Le dossier déposé est le fruit d'un travail important réalisé par l'ensemble des acteurs concernés durant une période de deux ans. Le projet d'agglomération a été mis en conformité avec la législation fédérale sur l'aménagement du territoire ainsi qu'avec le projet de 4^e adaptation du Plan directeur cantonal et il renforce les volets paysagers et environnementaux. Le PALM définit la stratégie de développement de l'agglomération Lausanne-Morges à l'horizon 2030-2040 et élabore les mesures qui la façonneront en matière d'urbanisation, de mobilité, de paysage ainsi que d'environnement et d'énergie. S'inscrivant dans la continuité du PALM 2007 et 2012, le projet de 3^e génération met à jour et consolide les volets stratégiques sur la base d'une vision globale pour le territoire. De plus, il élabore de nouvelles mesures, qui viennent compléter la liste des projets identifiés depuis 2007.

STRATÉGIE TOURS

Suite à l'adoption en 2015 par le Copil PALM de la « Stratégie d'implantation des tours dans l'Agglomération Lausanne Morges », une brochure de synthèse a été diffusée en début d'année 2016. À cette occasion, une information complète a été communiquée à l'ensemble des communes du PALM concernant les modalités de fonctionnement du pool d'experts. Ce pool, nommé pour une durée de 5 ans (renouvelable une fois), est composé comme suit : Mme Marie-Paule Mayor, présidente, architecte urbaniste EAUG EPFL FSU, M. Laurent Geninasca, vice-président, architecte EPFZ FAS SIA, Mme Robin Winogrand, architecte paysagiste SIA, M. Luca Deon, architecte EPFZ FAS SIA. Mme Monique Keller, architecte, remplit la fonction de secrétaire du pool d'experts tours.

Ce pool d'experts a été sollicité une première fois par les Villes de Prilly et Renens en fin d'année 2016 concernant les tours planifiées dans le secteur de Malley Centre.

Pour mémoire, le statut de cette stratégie est celui d'un instrument d'aide à la décision. Plutôt qu'une vision figée du territoire fixant une fois pour toutes les endroits favorables ou défavorables à l'édification de tours, il met à disposition de toutes et tous des critères, des outils d'analyse et un pool d'experts pour aider les autorités à juger chaque projet particulier dans son contexte et selon les circonstances.

GS MOBILITÉ DOUCE

Le Bureau SDOL a pris une part active au Groupe mobilité douce du PALM. Les sujets, tels que le suivi d'une vision globale du développement des vélos en libre-service (étude de bilan et perspectives en cours à l'échelle du PALM), la mise en œuvre de la première étape du jalonnement vélo à l'échelle de l'agglomération ou encore la révision de la stratégie de mobilité douce pour l'agglomération (PALM 2016) y ont été traités.

En 2016, le délégué mobilité douce de SDOL a participé activement à ce groupe de travail, en relation avec ces différents sujets.

SUIVI MESURES INFRASTRUCTURELLES DES PALM 2007 ET 2012

Le Bureau SDOL a apporté son soutien à la préparation des demandes de contributions fédérales pour les mesures infrastructurelles à réaliser.

Un tableau de bord actualisé intègre l'ensemble des mesures PALM 2007 et PALM 2012 avec les différentes informations quant à leur avancement. Une cartographie illustrant ces mesures (SIG) a également été réalisée pour l'Ouest lausannois.

SUIVI DES MESURES INFRASTRUCTURELLES DU PALM 2016

Le Bureau SDOL a coordonné l'inscription des mesures infrastructurelles de l'Ouest lausannois prétendant à un cofinancement dans le cadre du PALM 2016 (3^e génération), déposé à la Confédération en décembre 2016. Il a également supervisé la préparation de fiches techniques pour ces mesures.

Le Bureau SDOL a géré les questions et remarques des Communes relatives à la stratégie mobilité du projet d'agglomération 2016.

ÉPURATION

COMMISSION INTERCOMMUNALE DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE VIDY (CISTEP)

M. Yves Allemann, Conseiller municipal sortant, était le délégué pour notre commune auprès de cette commission jusqu'au 30 juin 2016. Il a siégé, le 23 mars 2016, à l'Assemblée générale de printemps.

Son successeur pour la législature 2016-2021, M. Pierre-Yves Brandt, Conseiller municipal, a assisté aux séances annuelles du 22 juin 2016 (Assemblée générale extraordinaire) et du 5 octobre 2016 (Assemblée générale d'automne).

Le président de la CISTEP pour la législature 2011-2016 était M. Michel Odier, Conseiller municipal au Mont-sur-Lausanne. M. Pierre-Antoine Hildbrand, Conseiller communal à Lausanne, a repris cette fonction pour la législature 2016-2021.

Pour mémoire, la commission est composée d'un représentant pour chacune des 13 communes qui déversent leurs eaux usées dans la station d'épuration de Vidy (Lausanne, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Crissier, Ecublens, Epalinges, Jouxtiens-Mézery, Le Mont-sur-Lausanne, Prilly, Pully, Renens, Romanel-sur-Lausanne et Saint-Sulpice).

Le rapport d'activité de la STEP de Vidy, que nous renonçons à publier dans le présent rapport de gestion communal, est à disposition au secrétariat municipal pour consultation.

COMMISSION INTERCOMMUNALE « CONCENTRATION DES EAUX USÉES DE LA MÈBRE ET DE LA SORGE »

Les communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et Saint-Sulpice composent l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge. Elles sont représentées au sein d'une Commission par des membres des municipalités. Dès le 1^{er} juillet 2016, celle-ci est composée des délégué(e)s de :

- Chavannes-près-Renens : Mme Isabelle Steiner et M. Fathi Othmani
- Crissier : Mme Nathalie Jatton, Présidente, et M. Laurent Bovay
- Ecublens : Mme Daniele Petoud, Vice-présidente, et M. Christian Maeder
- Renens : Mme Tinetta Maystre et Mme Patricia Zurcher Maquinaz
- Saint-Sulpice : M. Pierre-Yves Brandt

Le secrétariat et la trésorerie sont assurés par la commune de Crissier, respectivement par M. Denis Lang, Secrétaire municipal, et Mme Véronique Bruchez, Boursière.

La Commission de l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge (M+S) s'est réunie à deux reprises durant l'année 2016, soit :

- Le 9 mars 2016, la Commission a :
 - Adopté les comptes 2015
 - Validé le projet de préavis 'Réhabilitation collecteur intercommunal secteur 6 – Autoroute/rte de la Maladière'
 - Pris acte du projet de EPURA SA, relatif à la démolition/reconstruction du canal d'amenée des eaux de l'Entente à la STEP de Vidy
- Le 14 septembre 2016, la Commission a :
 - Constitué le bureau 2016-2021 de l'Entente
 - Présidence : Jatton Nathalie
 - Vice-présidence : Petoud Danièle
 - Secrétaire : Lang Denis
 - Boursière : Bruchez Véronique
 - Approuvé le budget de fonctionnement pour l'année 2017.

Service d'entretien

Le bureau Ribl SA assure depuis 2015, le service d'entretien du réseau intercommunal Mèbre-Sorge à la suite du bureau Masotti Associés SA. Pour rappel, les activités principales du bureau sont les suivantes :

Activités régulières :

- Surveillance des ouvrages (déversoirs, chambres, collecteurs) effectués régulièrement par le service d'entretien pour détecter les éventuels dysfonctionnements et intervenir en cas de pollution / Visites lors d'épisodes pluvieux importants ;
- Contrôle des voûtages ;
- Suivi des travaux d'entretien ;
- Suivi et traitement des données du pluviomètre et des sondes ;

- Rapport annuel ;
- Participation aux séances du bureau et de la commission.

Activités occasionnelles :

- Recherche de pollution ;
- Evénements météo exceptionnels ;
- Incidents sur le réseau.

Durant l'année 2016, le bureau Ribl SA a visité à 19 reprises le réseau. Dans son rapport annuel, Il est relevé divers événements pluvieux suivis de près car selon l'intensité de la pluie, des déversements d'eaux usées à certains endroits du réseau peuvent avoir lieu.

- Episodes orageux des 8 et 26 juin : Débit maximum dans la Chamberonne estimé à 23 m³/s et 34 m³/s. Avec de telles intensités de pluie, des déversements ont eu lieu dans les ouvrages prévus à cet effet (déversoirs d'orage). Outre les déversements, des débordements ont eu lieu à différents endroits et des couvercles non scellés se sont soulevés. Des mises en charge du réseau Mèbre et Sorge à plusieurs endroits ont occasionnés des refoulements sur les biens-fonds sur les communes de Crissier, Renens et Ecublens.
- Episode du mois de juillet : Le mois de juillet a aussi été caractérisé par des orages intenses.
- Episodes du 13 septembre et 24 octobre 2016 : Débordements des eaux usées dans la Mèbre avec importante pollution. Une entreprise de nettoyage de canalisation est intervenue.

Suivi des sondes et pluviomètre de Crissier :

Trois sondes sont présentes sur le réseau Mèbre - Sorge, deux dans le secteur du déversoir de la Chamberonne (vers arrêt m1 Moulins) et une au déversoir du Pontet à Ecublens. Un pluviomètre est placé sur le toit du bâtiment communal de Crissier. Les sondes installées permettent de mesurer les hauteurs d'eau de manière périodique et d'en déduire le nombre de déversements qu'il y a lieu par année.

D. Lang – 20.02.2017

ERM (ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE LA RÉGION MORGIEUNE)

Elle traite les 5 % env. de nos eaux usées, soit celles provenant du quartier "En Vallaire" au Nord de la route Cantonale. En plus, l'ERM récupère une partie de nos huiles minérales et végétales.

La récupération des déchets toxiques de notre commune (déchets spéciaux ménagers) par l'ERM a pris fin au 31.12.2008. En l'absence de convention établie entre notre commune et l'ERM, c'est désormais Valorsa qui gère tout le processus de traitement de ce type de déchets.

DOMAINES

FORÊTS DE LA COMMUNE (Rapport du Service Forestier Intercommunal de la Venoge, à Bussigny)

La surface soumise au régime forestier et propriété de la commune est de 15 hectares (y compris les propriétés sur Ecublens et Préverenges). La possibilité annuelle de coupe est de 150 m³t (m³ tiges) pour permettre de garantir l'équilibre des âges de l'ensemble des peuplements.

Tous ces éléments se trouvent dans le nouveau plan de gestion forestier élaboré en 2014 et sanctionné par la Municipalité. Précisons que depuis 2010, la gestion de nos forêts est certifiée conforme aux directives des labels « FSC » (Forest Stewardship Council, no 1253) et « PEFC » (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes), dès lors, nos exploitations répondent aussi aux exigences des principales associations de protection de la nature (WWF et Pro Natura).

Subventions, projet soins aux rajeunissements 2016-2019

L'Etat et la Confédération aident les propriétaires forestiers par le biais de subventions octroyées pour les travaux effectués dans les jeunes forêts. Le garde forestier assure la direction et surveillance des chantiers ainsi que le suivi financier du projet.

Organisation du service forestier communal

La commune est liée par un contrat de gestion, degré 1, avec le Groupement intercommunal de la Venoge ; dès lors, la surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt ainsi que la vente des bois incombent au garde forestier, M. Laurent Robert, en collaboration avec M. Alain Clerc, Syndic.

L'Inspecteur des forêts veille au respect de l'application de la loi forestière et au plan de gestion forestier. Après analyse des prix, les travaux de façonnage, de débardage et de sylviculture ont été exécutés par une entreprise forestière répondant aux directives (MSST) de la commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail.

Travaux entrepris durant l'année

Plantations (900 m²)

Nous avons procédé aux plantations de cerisiers à la Garance.

Sylviculture et fauchage (15'000 m²)

Ce chapitre traite des travaux forestiers exécutés à intervalles réguliers dans les jeunes forêts. Dans les plantations, deux fauchages sont accomplis chaque année, puis dans les zones où les arbres atteignent une hauteur de 2 mètres nous procédons à une sélection des tiges tous les 5 ans.

Eclaircies forestières normales (50 m³)

Durant cet exercice nous avons procédé aux éclaircies dans les secteurs suivants :

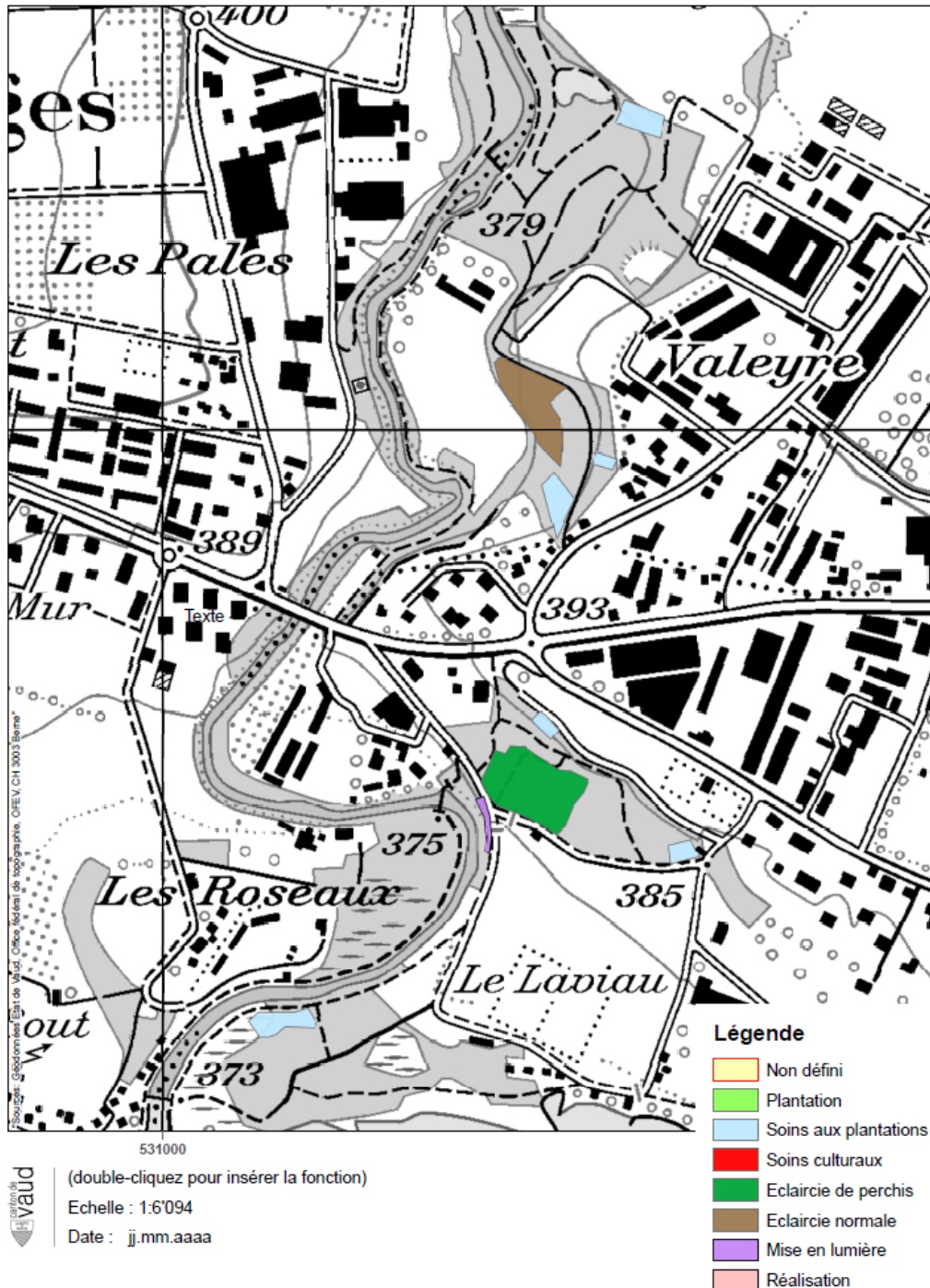
- Laviau le long de la berge gauche de la Venoge, sous forme de réalisation pour la sécurité; peupliers.
- Ecublens, Valeyres, sous forme d'éclaircie pour mettre en valeur les cerisiers.

Eclaircies forestières forcées (chablis) (34 m³)

Le terme "chablis" désigne les arbres qui sont, soit secs, soit cassés, renversés ou attaqués par les parasites. A noter que le Gard forestier procède à une inspection sanitaire sur l'ensemble des propriétés forestières communales.

Génie forestier et entretien des chemins

Ce chapitre implique l'entretien des chaussées à camion, des pistes de débardage; afin de rationaliser les travaux, les fauchages et les émondages sont effectués par un tracteur muni d'une scie et d'une épareuse. Ces travaux sont effectués en dehors des périodes de nidifications. Nous alternons chaque année les secteurs exploités afin de garantir la diversité des espèces végétales.



GROUPEMENT DU TRIAGE FORESTIER INTERCOMMUNAL DE LA VENOGÉ

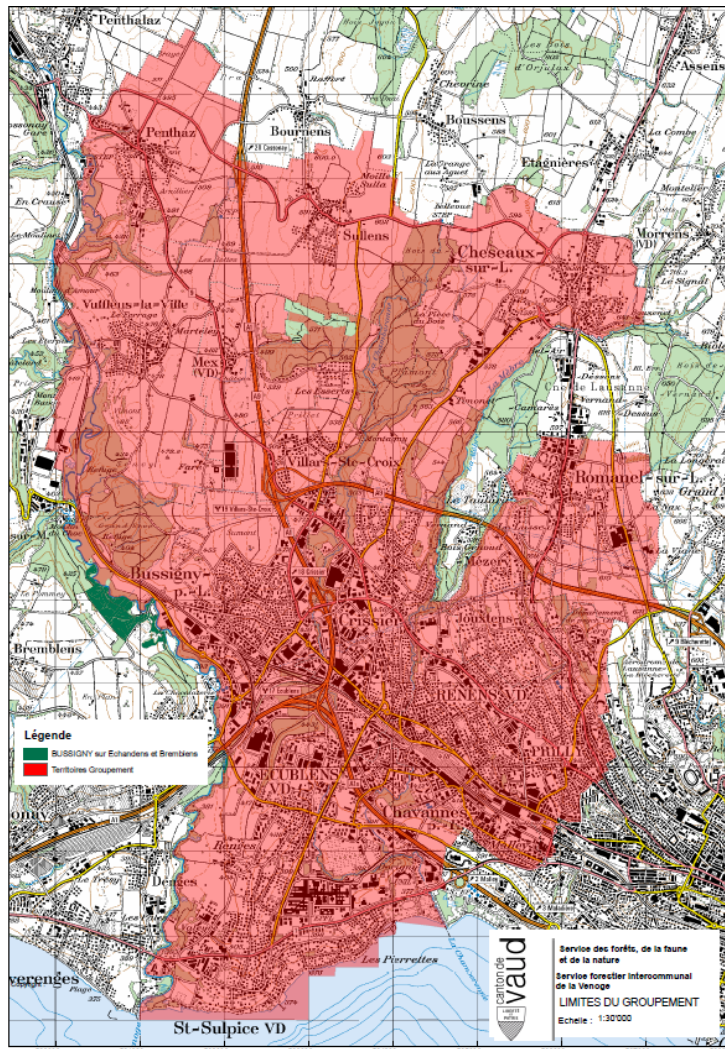
Composition : Bussigny-près-Lausanne - Chavannes-près-Renens - Cheseaux-sur-Lausanne – Crissier – Ecublens – Jouxten-Mézery – Mex – Penthaz – Prilly – Romanel-sur-Lausanne – Renens – Saint-Sulpice – Sullens – Villars-ste-Croix – Vuflens-la-Ville.



Surfaces forestières gérées

444 hectares de forêts publiques (Confédération-Etat-communes)

228 hectares de forêts privées (500 propriétaires)



But

Le but du Groupement est de favoriser une gestion optimale des forêts sur les 15 territoires et de défendre les intérêts de ses membres. La partie opérationnelle est gérée par un garde forestier qui assume à la fois, une fonction d'autorité publique (représentant de la DGE-Forêt) et de gestionnaire des forêts communales.

Structure légale

La définition de l'entité groupement est contenue dans la loi forestière vaudoise à l'article 11. Le Groupement est constitué d'une assemblée et d'un comité :

Dernière législature

| | |
|---------------------------------|---|
| Président du comité : | M. Jean-Claude Glardon, Municipal de Bussigny |
| Vice-Président du comité : | M. Christian Maeder, Municipal d'Ecublens |
| Membre du comité : | M. Pierre Haemmerli, Municipal Cheseaux |
| Secrétaire du comité : | M. Laurent Robert |
| Président de l'assemblée : | M. Stéphane Rezso, Municipal de Crissier |
| Vice-Président de l'assemblée : | M. Denis Favre, Municipal de Romanel-sur-Lausanne |
| Secrétaire de l'assemblée : | Mme Eliane Paley, Mme Emmanuelle Pellet |
| Caissier comptable : | M. Michel Gisclon, Boursier de Bussigny |
| Garde forestier : | M. Laurent Robert |

Nouvelle législature 2016-2021

| | |
|---------------------------------|---|
| Président du comité : | M. Jean-Claude Glardon, Municipal de Bussigny |
| Vice-Président du comité : | M. Christian Maeder, Syndic d'Ecublens |
| Membre du comité : | M. Pierre Haemmerli, Municipal Cheseaux |
| Secrétaire du comité : | M. Laurent Robert |
| Président de l'assemblée : | M. Laurent Bovay, Municipal de Crissier |
| Vice-Président de l'assemblée : | M. Denis Favre, Municipal de Romanel-sur-Lausanne |
| Secrétaire de l'assemblée : | Mme Emmanuelle Pellet |
| Caissier comptable : | M. Michel Gisclon, Boursier de Bussigny |
| Garde forestier : | M. Laurent Robert |

Séances de l'assemblée et décisions

Deux assemblées générales ponctuent l'année pour traiter les aspects financiers et la gestion forestière; dans cette perspective, chaque commune délègue son représentant aux assemblées.

L'assemblée ordinaire pour les comptes et la gestion a eu lieu le 16 mars 2016 à Jouxten-Mézery. La deuxième assemblée ordinaire, consacrée à l'étude du budget et l'installation des autorités par la Préfète du district de Lausanne Ouest, a eu lieu le 20 septembre 2016 à Villars-Ste-Croix.

Séances du comité

Les attributions du comité figurent à l'article 16 des statuts du Groupement : En résumé, il dirige et administre le Groupement. Les objets particuliers qui ont mobilisé l'attention du comité, mis à part l'organisation des assemblées générales, sont :

- Elaboration des nouveaux contrats du degré d'intégration 3 pour les membres du Groupement
- Remplacement de M. Robert en arrêt maladie (depuis le 16 novembre) et mandat à un garde forestier indépendant

Au total, le comité s'est réuni à 8 reprises

Contrats de gestion

Depuis 2012, les 15 communes membres du Groupement sont liées par un contrat de gestion degré 1, ce qui implique que toutes les factures et revenus sont comptabilisés par les communes après avoir été consultées ou validées par le garde forestier. La durée des contrats arrivant à son terme fin 2016 et au regard du bilan de cette expérience, le comité a pu apprécier et mesurer les limites du contrat degré 1, notamment en matière de gestion de projets subventionnés, de vente des bois et de rationalisation des travaux.

Ce constat a conduit le comité à proposer l'adhésion au degré 3 (plus modernes et plus performants) pour les membres qui le désiraient. En définitive 11 communes (Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Jouxten-Mézery, Penthaz, Prilly, Romanel-sur-Lausanne, Saint-Sulpice, Sullens, Villars-ste-Croix, Vufflens-la-Ville) ont souhaité conclure un nouveau contrat de degré 3 pour la nouvelle période qui débutera en janvier 2017.

Bois prélevé sur le Groupement forestier

Etant donné l'invasion de la maladie du flétrissement du frêne une grande partie des peuplements constitués de cette essence, notamment à proximité d'infrastructures, a dû être éliminée pour des raisons de sécurité.

Convention avec l'Etat

Le Groupement a signé une convention dans laquelle il s'engage à mettre à disposition de l'Etat son garde forestier, uniquement pour les tâches étatiques, et selon un tarif calculé en fonction de la complexité de la gestion forestière propre à chaque groupement.

GESTION DES DÉCHETS

VALORSA - Société pour la gestion des déchets du périmètre Ouest

Depuis 1969, le site de Penthaz est dévolu à la gestion des déchets d'une partie des communes de l'Ouest lausannois et de l'ancien district de Cossonay. Depuis 1996, Valorsa SA est l'organisme de gestion des déchets du périmètre Ouest du Canton de Vaud. Il travaille pour ses 101 communes actionnaires, de Vallorbe à Buchillon en passant par la Vallée de Joux, de Prilly à Bercher pour un bassin de population de plus de 195'000 habitants. Ces 101 communes sont, via Valorsa SA, actionnaires à 36.03 % de l'usine Tridel SA.

A la suite des réflexions cantonales sur le rôle des périmètres (2015), Valorsa a organisé des tables rondes régionales. Ces rencontres avaient pour but de redéfinir les besoins des Communes-actionnaires en termes de conseil ou de gestion des filières, ainsi que le mode de financement du travail du périmètre. Rediscuté et repensé, le rapport entre le périmètre et ses actionnaires a donc pu être stabilisé.

Pour le périmètre, comme pour les Communes, 2016 est une année de transition. Plus d'un tiers des Municipaux en charge du dicastère des déchets ont changé. Entre contacts, formation et information, un nouveau lien entre le périmètre et ses actionnaires a dû être tissé. Une énergie nouvelle est apparue qui permet de planifier de nouveaux projets. Mais les anciens restent, les tonnes doivent être gérées, des filières doivent être stabilisées pour que les bennes de déchets produites dans les déchetteries communales trouvent toujours un exutoire à un prix correct.

Pour Tridel, Valorsa a stocké 1500 tonnes de déchets incinérables. Emballés durant la fermeture de l'usine d'incinération pour la révision annuelle, les balles ont été brûlées en hiver, soit 6 mois plus tard, afin de garantir rentabilité et énergie verte.

Par contre, nos exutoires pour les boues d'épuration ont subi les affres des aléas techniques, pannes et arrêts se sont succédé tout au long de l'année obligeant le secrétariat de Valorsa et les Step à des exercices de souplesse, d'autant plus que Tridel n'a pas été en mesure de prendre des tonnages de boues. Nous espérons que cette situation extraordinaire ne se répétera pas.

Au niveau de la gestion générale des déchets et afin de faciliter la vie des citoyens de nos Communes, le Concept régional de taxe au sac s'est approché du périmètre Nord, STRID SA. Un long travail de diplomatie tout au long de l'année a permis de fusionner 2 sacs vaudois en un seul. Si le titre et la couleur resteront « Trier c'est... valoriser », son prix diminuera légèrement pour le sac de 35 litres. Il sera dorénavant à CHF 1.95/pièce.

La surveillance des taux de fraude a été adaptée. Vu que les résultats sont très satisfaisants, Valorsa ne fait plus qu'un contrôle annuel sur 25 % des Communes. Les résultats des autopsies des poubelles confirment l'effort de tri généralisé des citoyens.

Quant à la gestion des déchets plastiques, ce thème a été constant tout au long de l'année. Si des filières s'ouvrent pour les flaconnages (PE et PP), ces déchets ne représentent qu'environ 4kg/personne/année. La mise en place de collecte correspond à l'état de la technique, mais son coût doit être reporté sur la taxe forfaitaire. Notion que toutes les instances publiques en charge des déchets peinent à expliquer aux citoyens.

En 2016, Valorsa SA a donc mis son savoir-faire technique et scientifique à la disposition de ses Communes-actionnaires. Toutes les tonnes de déchets qui ont transités à Penthaz ont été recyclées au mieux des marchés et de la technique, afin de garantir un écoulement régulier. Et parallèlement, un effort particulier a été mis au service des Communes pour leur transmettre un savoir important pour la gestion de ce dicastère.

| | 2016 | Tonnes facturées par Valorsa | Destination | Valorisation |
|--------------|------------------------------|------------------------------|--|--|
| Incinérables | Ordures ménagères | 23'106 | TRIDEL | Chaleur/électricité |
| | Déchets encombrants | 2'174 | TRIDEL | Chaleur/électricité |
| | Déchets industriels | 7'862 | TRIDEL | Chaleur/électricité |
| | Boues d'épuration | 6'554 | Incinérateur de Vidy Incinérateur de SAIDEF | Chaleur |
| Recyclables | Papier | 4'842 | 1/3 carton en papeterie européenne, 2/3 papier en papeterie suisse et française | Carton/papier recyclé |
| | Verre | 4'651 | 40% chez Vetropack, 60% en verrerie européenne | Bouteilles en verre |
| | Déchets végétaux | 2'099 | Agriculteurs autour de Penthaz | Compost |
| | OREA, appareils électriques | 354 | Centre de démontage et de recyclage SENS/SWICO | Métaux bruts/incinération |
| | Déchets spéciaux des ménages | 237 | CRIDEC | Traitement physico-chimique/incinération |
| | Déchets carnés | 1'054 | GZM | Energie |
| | Information | Municipalité et tout public | 6 séances décentralisées 2 jours de Forum Déchets pour les nouveaux Municipaux 1 séance sur les plastiques | 1 Comptoir régional |

POLICE



Comité de direction au 31.12.2016

Représentant de Saint-Sulpice :

M. Marcel André **Panzera**, Conseiller municipal

Conseil intercommunal au 31.12.2016

Représentants de Saint-Sulpice :

Mme Annamaria **Leonardi**, Conseillère communale

M. René **Piller**, Conseiller communal



Rapport de gestion 2016 pour Saint-Sulpice

Les éléments rapportés dans le rapport de gestion de la commune constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois" au profit des huit communes du district.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance du rapport de gestion que l'Association édite, chaque année, conformément à ses statuts. Le rapport de gestion de l'Association est disponible auprès du Président du Conseil communal en 5 exemplaires, auprès des délégués de la commune au sein du Conseil intercommunal, auprès du Conseiller municipal en charge de la police, auprès du Secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse www.polouest.ch.

Il est à relever que la Commission de gestion de l'Association est en charge de la vérification de la gestion de l'Association, tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur internet, à la même adresse.

Comité de Direction et Conseil intercommunal

Depuis le 30 juin 2016, le Conseiller municipal en charge de représenter la commune de Saint-Sulpice est M. Marcel André Panzera, lequel succède à M. Jean-Paul Meyer. En 2016, le représentant de cette commune a participé à 11 séances du Comité de Direction, au cours desquelles 52 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à cinq reprises en 2016 et 13 préavis ont été traités au cours de l'année.

Jusqu'au 30 juin 2016, les représentants de Saint-Sulpice au Conseil intercommunal étaient Mme Madeleine Grzelak-Guidon et M. Marcel André Panzera. Pour la législature 2016-2021, les représentants de Saint-Sulpice au Conseil intercommunal sont Mme Annamaria Leonardi et M. René Piller.

Répondant communal

Pour Saint-Sulpice, le répondant communal est le Lieutenant Chappuis. A l'instar des années précédentes, l'échange d'informations entre le municipal et le répondant s'est effectué à raison d'une fois par mois environ. Cet échange s'est quelques fois déroulé en présence du chef du Poste de base d'Ecublens, l'adjudant Chambettaz. Lors de ces entrevues, il a notamment été question de problèmes liés au mauvais stationnement, notamment aux abords des nombreux chantiers qui ont vu le jour sur la commune. De plus, avec l'arrivée des beaux jours, l'affluence de cyclistes et leur comportement souvent irrespectueux des règles de la circulation, tant le long des rives du lac que sur la route cantonale, a fait l'objet d'une attention particulière, ceci au travers d'actions de prévention et de répression.

La problématique des nuisances sonores, en lien avec la fréquentation des plages, et plus généralement du trouble à la tranquillité publique, a fait l'objet d'une campagne de prévention particulière et ciblée. Cette action appelée "Décibels" a été étendue à l'ensemble du territoire du District de l'Ouest lausannois pendant la période estivale.

Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le Commandant, le Maj F. Schær.

Unité territoriale

En 2016, les Unités territoriales ont continué à œuvrer dans la résolution de problématiques, mais se sont aussi concentrés sur le travail proactif. Pour ce faire, des objectifs hebdomadaires sur trois axes (circulation, judiciaire et proximité) ont été mis sur pied. Chaque semaine, les policiers des Unités territoriales ont ainsi pu déployer leurs efforts sur des phénomènes significatifs des quartiers de manière spatio-temporelle. Par exemple, le non-

respect régulier de la signalisation routière, la consommation de stupéfiants dans un parc ou encore la lutte contre les fausses collectes.

S'agissant de la visibilité des policiers sur le terrain, les prestations des Unités territoriales ont été organisées en fonction des endroits stratégiques à cibler par des points de passages obligés. Opérationnellement, les Unités territoriales ont été plus réactives dans l'émergence de phénomènes nécessitant des actions immédiates, notamment dans le domaine de la prévention. Par exemple, le suivi régulier des cas de vols à l'astuce au préjudice de personnes âgées a permis d'orienter les policiers sur les lieux propices à ce type d'infraction afin de sensibiliser les victimes potentielles.

L'activité des Assistants de Sécurité Publique (ASP) rattachés aux Unités territoriales est en constante évolution. Si le contrôle du stationnement reste la principale activité des ASP, il n'en demeure pas moins que ces collaborateurs sont un soutien très précieux à l'activité policière notamment dans l'approche en résolution de problèmes. Pour parfaire leurs connaissances et élargir leur champ d'actions, quelques formations ont été mises en place en 2016, dont la protection personnelle. Elles se poursuivront en 2017 et permettront ainsi aux ASP d'être parfaitement à l'aise dans l'accomplissement de toutes leurs missions.

Principales activités en matière d'approche en résolution de problèmes sur le territoire de Saint-Sulpice

Dans le cadre de son activité au profit de la commune, le personnel de l'Unité territoriale du secteur s'est, entre autres, chargé de régler une problématique récurrente de stationnement sauvage, préjudiciable à la sécurité des piétons, à proximité d'une zone de détente. En collaboration avec les services communaux, la problématique a ainsi pu être réglée par le réaménagement de la chaussée. Il s'est également investi dans diverses sollicitations des habitants au sujet de litiges de voisinage, en prodiguant des conseils ou en s'engageant en tant que médiateur entre les personnes en conflit.

Service de la signalisation

En 2016, à Saint-Sulpice, le service est intervenu à une reprise à la suite d'un accident de la circulation. 114 interventions ont été réalisées sur des chantiers, particulièrement dans le cadre de fouilles à la rue du Centre. Les policiers sont également intervenus lors de 17 manifestations, dont Cap sur l'Ouest, le Marché villageois, les soirées de gym, la Course pédestre du Petit Port et la Fête nationale du 1^{er} Août. Enfin, 94 interventions ont été réalisées dont notamment pour la pose de signalisation et de compteurs routiers.

Statistiques pour Saint-Sulpice

Les chiffres, ci-après, sont extraits du rapport de gestion de la POL.

Activité générale de la POL

| | | |
|---------------------------|--|-----|
| Événements 572 | Assistance | 147 |
| | Lésion corporelle / bagarre | 5 |
| | Dommage à la propriété | 22 |
| | Incendie | 3 |
| | Infraction à la loi sur les étrangers | 11 |
| | Appréhension / arrestation | 8 |
| | Trouble de la tranquillité / nuisance | 78 |
| | Stupéfiants | 1 |
| | Violence domestique | 2 |
| | Prévention | 295 |
| Vols / cambriolages 81 | Brigandage | - |
| | Vol simple | 14 |
| | Vol par effraction | 55 |
| | Vol par effraction véhicule | 5 |
| | Vol introduction clandestine | 1 |
| | Vol qualifié | 1 |
| Circulation 139 | Vol véhicule | 5 |
| | Contrôle circulation | 100 |
| | Accident | 22 |
| | Infraction à la loi sur la circulation routière | 14 |
| | Ivresse / conduite sous stupéfiants, médicaments | 3 |

Police Proximité

| | | | |
|--------------|-------------------|-------------------------|-------|
| Unité Trafic | Infractions radar | Nombre de contrôles | 61 |
| | | Véhicules contrôlés | 9'355 |
| | | Véhicules en infraction | 703 |
| | | % d'infractions | 7.51% |
| | Signalisation | Interventions | 226 |

Police Administrative

| | | | |
|----------------------|---|------------------------------|-------|
| Commission de police | Audiences | | 10 |
| | Ordonnances pénales dans la commune* | Domaine privé | 717 |
| | | Domaine public | 308 |
| | Amendes d'ordre délivrées | Circulation et stationnement | 4'983 |
| Naturalisations | Nombre de rapports rédigés | Naturalisations ordinaires | 42 |
| | | PV d'audition | 1 |
| | | Rapports SPOP | - |
| | | Autres rapports | - |
| Notifications | Commandements de payer reçus | | 701 |
| | Mandats reçus | | 28 |
| Police du commerce | Total des manifestations, manifestations ouvertes au public, séances, réunions, locations de salles : 142 | Janvier | 4 |
| | | Février | 8 |
| | | Mars | 20 |
| | | Avril | 6 |
| | | Mai | 18 |
| | | Juin | 16 |
| | | Juillet | 6 |
| | | Août | 2 |
| | | Septembre | 10 |
| | | Octobre | 16 |
| | | Novembre | 23 |
| | | Décembre | 13 |
| | Contrôles établissements publics | 8 | |

*L'ordonnance pénale est notifiée par courrier recommandé au contrevenant. Elle indique entre autres les faits reprochés et la sanction. Une ordonnance pénale fait notamment suite à :

- une amende d'ordre qui n'a pas été payée dans les délais légaux (30 jours)
- une dénonciation sur terrain privé (par exemple parking devant un immeuble)
- toutes dénonciations en lien avec les différents règlements communaux et toutes infractions relevant de la compétence de la Commission de police



Cérémonie d'assermentation à Villars-Ste-Croix
16 mars 2016



Cap sur l'Ouest, Gymkhana POL à Saint-Sulpice
26 septembre 2016

District de l'Ouest lausannois Extrait des statistiques 2016 de la criminalité

Source : OFS



Infractions sur la commune de St-Sulpice



262

Total des infractions enregistrées en 2016

- 98% Code pénal (257) **+17.4%**
 - 2% LStup (5) **-28.6%**
- LEtr non communiqué

Patrimoine

74% des infractions au code pénal contre le patrimoine

+9.2% par rapport à 2015

93 vols **+27.4%** dont:

62 cambriolages **+63%**

vols par effraction et vols par introduction clandestine

9 dommages à la propriété **-52%**

15 vols de véhicules **-28.6%**

Commentaire

Une importante augmentation des vols par effraction dans les commerces de la commune est à relever.

Personnes

25% des infractions au code pénal contre des personnes

24.1% concernent la liberté

(menaces, violations de domicile)

1.1% concernent la vie et l'intégrité corporelle

Statistiques 2016 des interventions à St-Sulpice

Source : Rapport de gestion 2016 / POL

14'459 interventions sur le district

792 interventions à St-Sulpice

+23% par rapport à 2015

5 % des interventions totales

572 événements **+46%** dont

147 assistances **+26%**

78 troubles à la tranquillité **+20%**

295 prévention **+83%**

139 liés à la circulation **-16%** dont

100 contrôles circulation **-22%**

22 accidents **-8%**

14 infractions LCR **+133%**

| |
|-----------------------|
| SERVICE DU FEU |
|-----------------------|

SDIS CHAMBERONNE**1. Commission Consultative du Feu (CCF)**Législature 2011-2016 / 1^{er} semestre

| | | | |
|--------------------------------|---------------------------------------|------------|-----------------------|
| - Mme STEINER Isabelle | Présidente | Municipale | Chavannes-près-Renens |
| - M. MEYER Jean-Paul, | Vice-président | Municipal | Saint-Sulpice |
| - M. FARINE Michel, | | Municipal | Ecublens |
| - M. COTTIER Michel | | Membre | Chavannes-près-Renens |
| - M. MOSIMANN Pierre | | Membre | Saint-Sulpice |
| - M. MASSON Claude, secrétaire | | Membre | Ecublens |
| - Maj LEGERET Christophe | Commandant du SDIS Chamberonne | | |
| - Cap SARTIRANI Michel | Remplaçant du Cdt du SDIS Chamberonne | | |

Législature 2016-2021 / 2^{ème} semestre

| | | | |
|---|---------------------------------------|------------|-----------------------|
| - M. FARINE Michel, Président | | Municipal | Ecublens |
| - M. PANZERA Marcel André, Vice-président | | Municipal | Saint-Sulpice |
| - Mme STEINER Isabelle, | | Municipale | Chavannes-près-Renens |
| - M. MASSON Claude, secrétaire | | Membre | Ecublens |
| - M. MONTAGNER Sergio | | Membre | Saint-Sulpice |
| - M. COTTIER Michel | | Membre | Chavannes-près-Renens |
| - Maj LEGERET Christophe | Commandant du SDIS Chamberonne | | |
| - Cap SARTIRANI Michel | Remplaçant du Cdt du SDIS Chamberonne | | |

2. Etat-major

| | |
|--------------------------------|------------------------|
| - Commandant | Maj LEGERET Christophe |
| - Remplaçant commandant | Cap SARTIRANI Michel |
| - Responsable des sites A & C | Plt TILLE Cyrille |
| - Responsable de l'instruction | Plt VERREY Julien |
| - Responsable des APR | Plt JACOT Frédéric |
| - Responsable du matériel | Plt MOSER Didier |

3. Chefs de sections

| | |
|---------------------------|-------------------------|
| - Section DPS caserne 1 | Lt CAÏTUCOLI Stephan |
| - Section DPS caserne 2 | Lt KAESER Christophe |
| - Section DAP 1 caserne 1 | Lt SERVONET Anthony |
| - Section DAP 2 caserne 1 | Lt PASCAL Pierre-Alain |
| - Section DAP 3 caserne 1 | Lt BUREAU Jean-Baptiste |
| - Section DAP 1 caserne 2 | Lt WALZ Michael |
| - Section DAP 2 caserne 2 | Lt DE OLIVEIRA Carlos |
| - Section de service | Lt VERASANI Fabrizio |

4. Administration

| | |
|---------------------------|-------------------|
| - Employée administrative | Mme MARTINS Peggy |
|---------------------------|-------------------|

5. Organigramme

- Voir Annexe I (page 49).

6. Effectif

- Au 1^{er} janvier 2016, celui-ci était de 93 sapeurs-pompiers et 2 civils Mme Peggy Martins, employée administrative à 20 %, et le Dr Jean-Claude Simon, médecin-conseil du SDIS, pour arriver à 70 sapeurs-pompiers et 2 civils au 31 décembre.
- 23 démissions dont :
 - 3 pour raisons personnelles ou familiales.
 - 10 pour déménagement hors du SDIS.
 - 5 pour raisons professionnelles ou études.
 - 5 exclusion suite à la non-participation aux exercices et non excusé.
- 4 recrues sorties des listes, état au 1^{er} janvier 2016, pour non-participation aux cours de formation de base ou qui ont renoncé à leurs engagements avant ce cours.
- Graphique du contingent de 2007 à 2016 voir Annexe II (page 49).

- Pyramide du personnel Annexe III (page 50).

7. Instruction

- Le DAP a suivi 13 heures d'instruction avec pour thèmes :
 - Travail aux échelles.
 - Motopompes.
 - Engagement tonne-pompe.
 - Service des tuyaux.
- Tous les membres du SDIS ont participé à l'exercice final de présentation à la CCF, avec pour thèmes : engagement TP, utilisation du Go-jack (déplace voiture), matériel d'éclairage, motopompe, sauvetage par l'échelle, utilisation de l'échelle à crochet.
- Pendant les 4 premiers exercices du DAP la section recrue a reçu une instruction relative et complémentaire à leur cours de formation de base.
- Les membres du Détachement de Premier Secours (DPS) ont suivi, en plus, une formation spécifique à leur tâche de 18 heures, soit 7 exercices :
 - Nouveau véhicule, nouveau matériel et travail aux échelles.
 - Feu de voiture au GPL, feu de voiture: comment intervenir (théorie et pratique).
 - Travail avec TP, engagement conduite, engagement des AO (Action Opérationnel).
 - Module éclairage, ProPak, Go-jack, Maxi-croc, théorie course prioritaire.
 - Ventilation opérationnel et défensive.
 - Feu de voiture, communication radio, Go-jack, canon TP2000.
 - DPS X : travail sur différents postes didactiques.
- Les porteurs d'appareils de protection respiratoires (APR) ont, quant à eux, été formés et instruits pendant 15 heures supplémentaires à leur instruction du DPS, dans les thèmes suivants:
 - Drill MES, nouvelles caissettes de surveillant, rétablissement.
 - Sauvetage en hauteur (échelles, intérieur avec ou sans bâche, application des AO).
 - Engagement feu de cave (pulmo-commande et sac RIT).
 - Effort et accoutumance.
 - Engagement reconnaissance et caméra thermique.
 - Travail à la maison du feu de la RAMA selon scénario ECA pour le moitié de notre personnel.
- Avant d'être incorporés dans les groupes APR et DPS 9 sapeurs ont suivis, pendant 22 heures, une formation spécifique d'introduction dans les thèmes suivants:
- APRN (nouveaux porteurs d'appareil respiratoire) :
 - Introduction au port des appareils APR.
 - Travail d'équipe.
 - Recherche à l'aveugle.
 - Engagement de l'APR connaissance des acquis.
- DPSN (nouveaux membres DPS) :
 - Service des tuyaux.
 - Motopompe.
 - Tonne-pompe.
 - Travail aux échelles.
 - Exercice d'engagement
- La moitié de l'effectif des porteurs a effectué la piste d'entraînement de la Grangette avec ses tests ergonomiques et de performances ainsi que l'entraînement au massage cardiaque pour un total de 6 heures.
- Tous les membres du DPS au bénéfice d'un certificat BLS-AED (réanimation et défibrillation) ont suivi : soit le recyclage, obligatoire tous les 2 ans, soit un exercice d'entraînement et de perfectionnement sur le BLS-AED et l'administration d'oxygène.
- Les sous-officiers se sont préparés pendant 4 cours de cadres, soit 10 heures, qui se basaient sur la grille d'exercices DAP et DPS du SDIS avec pour sujets: thème 2016, mise en place d'une leçon, RETEX(retour d'expérience), implication des sous-officiers dans la formation, principe de la discussion d'exercice, motopompe, échelle et sauvetage, service tuyaux avec les AO, attaque d'atténuation VELP, travaux aux abords des voies ferrées, approche ABC.
- Pour les officiers, en plus de transmettre l'instruction lors de chaque exercice, ils ont suivi 3 cours de cadres officiers sur la reconnaissance des nouveaux bâtiments, sur la conduite d'intervention et la préservation des traces, qui deviennent des preuves s'il y a une enquête, lors de sinistres.

- Les cadres APR ont participé à un exercice de formation didactique pour la mise en place d'une leçon d'instruction et sur les directives cantonales en matière d'APR, ainsi que sur les consignes internes du SDIS.
- Les chauffeurs machinistes poids-lourds ont suivi un exercice spécifique sur la conduite et les diverses machineries de nos véhicules d'intervention ainsi que sur la manipulation des berces et des modules des deux casernes.

8. Cours de formation ECA

- Les cours ECA suivants ont été suivis par des membres du SDIS :
 - 14 recrues ont suivi le cours de formation des sapeurs-pompiers au centre de formation de la RAMA pour un total de 28 jours + FOAD (formation ouverte à distance).
 - 54 sapeurs-pompiers ont suivi des cours à l'ECA pour un total de 132,5 jours.

Ces cours avaient pour thème :

- Rapport administratif des commandants
- Travaux administratifs SDIS
- Formation routière - Théorie permis C1
- Protection respiratoire - Perfectionnement
- ORCA/EMCC – Plans coordination
- ORCA/EMCC – Structure conduite & outils AIC
- Conduite d'intervention - Chef d'intervention
- Formation de base des recrues
- Conduite d'intervention - Conduite d'un groupe
- Véhicules à propulsion alternative
- Transmissions
- Installations techniques bâtiments
- Module fumée
- Module mousse
- Hydraulique – Base
- Hydraulique – Planification et engagement
- Protection respiratoire - Base
- Hydraulique - Tonne-pompe
- Protection respiratoire – Préposé
- Protection respiratoire – Recyclage préposé
- Protection respiratoire – Formateur cantonal APR
- Conduite d'intervention coordonnée d'un groupe
- Hydraulique – Mousse et mouillant
- Ventilation opérationnelle
- Journée technique des DPS
- Feux de cheminées
- Journée technique des commandants
- Phénomènes thermiques

9. Autres cours de formation

- Formation au massage cardiaque et défibrillation (BLS-AED) aux Samaritains d'Ecublens :
 - 46 personnes ont suivi la formation ou le recyclage BLS-AED pour un total de 8 soirées.
 - 5 personnes du DPS ont suivi une formation spécifique d'une soirée sur la distribution d'oxygène à un patient.
- Formation permis poids lourd C1-118 :
 - Pas de permis passé.
 - 1 personne en formation pratique.
 - 1 personne en formation théorique.

10. Diverses gardes et manifestations

- Gardes dans les salles de spectacles :
 - Gardes diverses dans les salles du Motty, de la Plaine, de La Planta et du foyer paroissial.

- Manifestations :

• Manifestations importantes.

| | |
|---------------|------------------------------------|
| Chavannes | Brûler de bûches nouvelle année |
| Chavannes | Soirée théâtre |
| Chavannes | Spectacle de danse |
| Chavannes | Promotion école primaire |
| Chavannes | Loto de l'USL |
| Ecublens | Echo des campagnes |
| Ecublens | Equi-no'X |
| Ecublens | Culte de Noël |
| Ecublens | Fête de Noël EMS Clair Soleil |
| Saint-Sulpice | Fête de printemps - Bonhomme Hiver |

Pour un total de 141,5 heures

• Manifestations du 1^{er} Août sur les trois communes du SDIS.

| | |
|---------------|------------|
| Chavannes | 54 heures |
| Ecublens | 72 heures |
| Saint-Sulpice | 54 heures |
| Total | 180 heures |

11. Interventions

- Les deux OI (Organe d'intervention) du DPS des deux sites sont intervenus à 191 reprises sur les trois communes. En comparaison de 2007 à 2011 la tendance était à la baisse. Pour la période 2012 à 2014, il en est tout autre puisque l'on constate une augmentation régulière des alarmes.
- Si 2015 a connu une chute du nombre d'alarme avec 125. Il en est tout autre pour 2016 qui a eu un pique de 191 alarmes, la plus forte progression depuis le début du SDIS Chamberonne.
- Cela vous est présenté sous la forme d'un graphique, dans l'annexe IV, qui illustre bien les variations depuis 2007, la 1^{ère} année du SDIS Chamberonne, et jusqu'à fin 2016.
- Graphique des alarmes de 2007 à 2015 voir Annexe IV (page 50).
- Les principales alarmes :

| Dates | Texte Alarme | Adresse | Commune |
|------------|--|-------------------------|---------------|
| 02.01.2016 | DIV: contrôle caméra thermique | Rue de la Mouline 6 | Chavannes |
| 10.01.2016 | FEU: container | Ch. du Verney 0 | Ecublens |
| 11.01.2016 | FEU: garage | Rte Cantonale 1B | Lausanne |
| 13.01.2016 | Sauvetage: enfant bloqué dans appartement | Ch. Epenex 8 | Ecublens |
| 17.01.2016 | Inondation: garage | Ch. des Pâquis 4b | Saint-Sulpice |
| 17.01.2016 | Technique: odeur suspecte | Rte de la Maladière 16 | Chavannes |
| 19.01.2016 | Pollution Cas 0: huile moteur sur la route | Rte Cantonale 61 | Saint-Sulpice |
| 31.01.2016 | Inondation: technique suite travaux | Rue de la Blancherie 1 | Chavannes |
| 04.02.2016 | Inondation: sous-sol villa + piscine | Ch. de Champagne 14 | Saint-Sulpice |
| 12.02.2016 | Technique: chute de matériaux | Rue de la Blancherie 9 | Chavannes |
| 15.02.2016 | Pollution Cas 0: antigel sur la route | Rte du Bois / Veilloud | Ecublens |
| 24.02.2016 | Technique: court-circuit | Av. de Préfaully 5 | Chavannes |
| 28.02.2016 | TUS: feu sur moteur | Ch. du Dévent 0 | Ecublens |
| 14.03.2016 | Inondation: bureaux | Rte de la Maladire 26 | Chavannes |
| 26.03.2016 | FEU: cuisine | Rue de la Blancherie 18 | Chavannes |
| 04.04.2016 | Sauvetage: aide au portage | Av. du Tir-Fédéral 28 | Ecublens |
| 12.04.2016 | FEU : cuisine | Rte Cantonale 99b | Saint-Sulpice |
| 23.04.2016 | Technique: prévention | Rte de Vallaire 35 | Ecublens |
| 25.04.2016 | Technique: fuite de gaz | Ch. des Triaudes 10 | Ecublens |
| 08.05.2016 | Inondation: villa cave | Ch. de la Plantaz 10 | Ecublens |
| 13.05.2016 | Technique: chute d'arbre | Ch. de la Motte 0 | Ecublens |
| 14.05.2016 | Sauvetage: animaux | Ch. des Ramiers 5 | Saint-Sulpice |
| 20.05.2016 | FEU: appartement | Rue de la Blancherie 9 | Chavannes |
| 21.05.2016 | Sauvetage: ascenseur avec 1 personne + 1 chien | Av. de la Gare 60 | Chavannes |
| 30.05.2016 | Inondation: locatif | Rte du Bois 10 | Ecublens |

| | | | |
|------------|--|--|---------------|
| 03.06.2016 | FEU: cuisine | Ch. de l'Ochettaz 6 | Saint-Sulpice |
| 04.06.2016 | FEU: container | Ch. du Stand 14 | Ecublens |
| 10.06.2016 | TUS: sprinkler arrachée | Rte du Bois 0 | Ecublens |
| 11.06.2016 | Inondation: cave + sous-sol | Rue du Centre 76A | Saint-Sulpice |
| 16.06.2016 | Inondation: parking sous-terrain | Av. de Préfaully 14-18 | Chavannes |
| 20.06.2016 | FEU: voiture sur la voie public | Ch. du Bochet | Ecublens |
| 25.06.2016 | Inondations multiple suite à un fort orage | 12x Chavannes - 20x Ecublens - 1x Saint-Sulpice | |
| 30.06.2016 | TUS: pizza dans un four | ch. du Dévent 0 | Ecublens |
| 03.07.2016 | FEU: container | Plage du Laviau | Saint-Sulpice |
| 12.07.2016 | Inondation: sous-sol immeuble | Rue du Centre 76A | Saint-Sulpice |
| 15.07.2016 | FEU: poubelle | Ch. du Croset 1 | Ecublens |
| 18.07.2016 | Inondation: cave | Rue Centrale 30 | Chavannes |
| 31.07.2016 | Of de service: odeur suspecte | Ch. du Suchet 5 | Ecublens |
| 07.08.2016 | Inondation: garage | Ch. du Croset 3 | Ecublens |
| 07.08.2016 | Sauvetage: animal (chat) | Ch. de Champagne 16 | Saint-Sulpice |
| 18.08.2016 | TUS: réel feu | Ch. du Dévent | Ecublens |
| 20.08.2016 | FEU: cave | Ch. de Veilloud 5-7 | Ecublens |
| 25.08.2016 | FEU: cave | Rte de la Maladière 20 | Chavannes |
| 02.09.2016 | Divers: of. de service | Rue du Centre 7 | Saint-Sulpice |
| 05.09.2016 | TUS: coup de bélier dans sprinkler | Rte Louis Favre | Ecublens |
| 08.09.2016 | TUS: par erreur, suite travaux | Ch. du Croset 3 | Ecublens |
| 10.09.2016 | FEU: poubelle | Ch. du Crêt 34 | Ecublens |
| 11.09.2016 | Inondation: cave locatif | Ch. du Grammont 2 | Saint-Sulpice |
| 12.09.2016 | TUS: dégagement fumée | Ch. de Croset 7 | Ecublens |
| 12.10.2016 | FEU: appartement | Ch. de Chantemerle 2 | Ecublens |
| 16.10.2016 | FEU: balcon | Ch. du Veilloud 60 | Ecublens |
| 17.10.2016 | FEU: industrie | Ch. de la Motte 5 | Ecublens |
| 24.10.2016 | FEU: cave immeuble | rte de la Maladière 10 | Chavannes |
| 24.10.2016 | FEU: cuisine | Ch. du Croset 1B | Ecublens |
| 29.10.2016 | FEU: container | Ch. du Stand 10 | Ecublens |
| 31.10.2016 | FEU: déchet | Rte du Bois 29 | Ecublens |
| 08.11.2016 | FEU: cuisine | Rue de la Blancherie 46 | Chavannes |
| 10.11.2016 | Divers: odeur suspecte | Rue De Bassenges 7 | Ecublens |
| 14.11.2016 | Divers: odeur suspecte | Av. de la Concorde 2 | Chavannes |
| 15.11.2016 | FEU: appartement | Rte Louis Favre 4 | Ecublens |
| 19.11.2016 | Divers: chute d'arbre | Rte de la Sorge 0 | Ecublens |
| 20.11.2016 | FEU: 2 roues | Rte du Bois 6 | Ecublens |
| 21.11.2016 | Pollution Cas 0: huile sur la route | Rte Cantonale 1B | Chavannes |
| 24.11.2016 | TUS: dégagement de fumée | Rte de la Maladière 6 | Chavannes |
| 05.12.2016 | FEU: cheminée | Rue de la Petite Forge 4 | Echandens |
| 07.12.2016 | Sauvetage: aide au portage | Av. du Tir-Fédéral 50 | Ecublens |
| 08.12.2016 | FEU: container | En Verney | Ecublens |
| 15.12.2016 | TUS: vapeur | Ch. du Dévent 11 | Ecublens |
| 21.12.2016 | TUS: défaut technique | Ch. du Dévent 9 | Ecublens |
| 24.12.2016 | Technique: odeur suspecte | Ch. de la Venoge 11 | Ecublens |
| 27.12.2016 | FEU: Buisson | Rte du Bois 6 | Ecublens |
| 29.12.2016 | FEU: Balcon | Ch. du Suchet 3 | Ecublens |

- Le 14 mai Saint-Sulpice - L'officier de service est alarmé pour un contrôle suite à du bruit dans un conduit de cheminée et ceci depuis plus d'une semaine. 3 volatiles se sont introduits par l'ouverture de la cheminée. 2 ont pu être sorti par nos soins, le 3^{ème} impossible, les locataires on fait appel au garde faune.
- Le 25 juin - Les 3 communes - Nus sommes alarmés pour des inondations multiple suite à un fort orage et qui nécessité à 33 reprises notre service et a demandé à mobiliser les SDIS voisins de Lausanne et Ouest-Lavaux.

- Le 15 novembre Ecublens - Feu de chambre causé par une batterie de vélo électrique qui a nécessité l'évacuation du logement dans un bâtiment d'étudiants des Blévallaires.
- Le 20 novembre Ecublens - Feu d'un vélo (pneu avant et gommages de frein) suite à un fort freinage en bas d'une pente.
- Le 12 décembre Saint-Sulpice - Inondation d'un sous-sol de villa sur une hauteur de 30 cm due à la rupture du filtre à sable servant au traitement de l'eau de la piscine.

12. **Intervention non déclenchée par la CTA :**

Le plan canicule durant la période d'activation du 1^{er} juin au 30 août 2016. Celui-ci est resté en "veille caniculaire" et n'a pas nécessité d'engagement.

Quelques graphiques pour illustrer ces 191 alarmes :

- Graphique général des alarmes Annexe V.
- Graphiques comparatifs des 4 dernières années Annexe VI.
- Graphiques par types d'interventions Annexe VII.
- Graphiques par sites de départ Annexe VIII.

13. **Matériel**

- Le dernier lundi de chaque mois les sections techniques des deux sites effectuent l'entretien courant du matériel, des véhicules et de l'équipement des casernes.
- Les sections techniques se sont aussi occupées de réaménager quelques véhicules pour qu'ils soient adaptés au nouveau matériel acquis par le SDIS durant l'année.
- Le SDIS a fait l'acquisition du matériel suivant :
 - Une armoire de séchage pour équipement feu caserne 2.
 - Une armoire de séchage Dräger pour les masques et le matériels APR.
 - Outils go-Jack (déplace voiture).
 - Un complément de plaquettes nominatives pour les porteurs APR.
 - Un complément de matériels antichute (cordes dynamique, mousquetons, sangles, descendeur).

14. **Véhicules**

- L'ECA a également procédé, au remplacement des véhicules suivants ainsi qu'à des petits réaménagements :
- Caserne 1
 - VM (Renault) : par un véhicule modulaire (VM) de type Iveco équipé d'un module matériel et d'une berce pont pour le transport de matériels divers ou souillés lors d'intervention.
 - TPM (Mercedes sprinter) : par un TPM de marque Mercedes équipé de 2 berces dont une pour les inondations et une pour de l'éclairage, ce véhicule fait également office de transport de personnes.
 - TP2000 : divers petits réaménagements.
- Caserne 2
 - TPM : divers petits réaménagements et modifications.

15. **Locaux / Casernes**

- La salle de théorie ouest de la caserne de Chavannes a été équipée d'un nouvel écran de projection et d'un projecteur fixe pour les présentations du SDIS.
- Depuis le début de l'année toutes les activités administratives, séances EM, OF et de la CCF se déroulent à la caserne 2, siège administratif du SDIS Chamberonne.

16. **Diverses activités**

- Les plus importantes :
 - 1^{er} rapport annuel du SDIS à l'aula du collège de la Plaine à Chavannes.
 - Représentation du SDIS à l'assemblée de la FVSP et à ses concours, par une équipe tonne-pompe qui est sortie 2^{ème}, et une équipe motopompe sortie 1^{ère}.
 - Continuation de l'activité physique hebdomadaire avec des activités en piscine ou de course à pied, ainsi qu'un suivi médical en collaboration avec le Dr. Simon, ceci pour augmenter la réussite aux tests de performances instaurés par l'ECA cela pour les porteurs d'appareils de protection respiratoire (APR).
 - Suivi de mise à jour des aide-mémoires et consignes pour le personnel DAP et DPS, pour la bonne marche du service.
 - Formation technique du personnel DPS sur les nouvelles acquisitions de l'année.

- Exercice feu de voiture réel sur le site de Thévenaz Leduc.
- Exercice final, sur un samedi matin, en présence de la CCF et du public avec différents chantiers au collège de la Coquerellaz à Ecublens.
- Participation au recrutement cantonal, organisé conjointement par la FVSP et l'ECA.
- Elaboration du programme et des thèmes d'instructions 2016.
- Formation continue du groupe antichute ceci par nos deux formateurs.
- Assuré le suivi de la formation des sections DPS et DAP.
- Assuré le suivi de l'école de formation pour nos nouveaux DPS qui comprend 5 soirées de formation de base DPS et 4 soirées APR de préparation aux cours cantonaux APR.
- Coordination pour divers chantiers sur Ecublens, Chavannes et Saint-Sulpice.
- Participation du commandant et/ou du remplaçant à différentes séances pour VIDIS 20-25 organisée par l'ECA.
- Représentation du SDIS au rapport annuel de l'ORPC ROL.
- Représentation du SDIS au rapport annuel du SDIS Malley.
- Représentation du SDIS au rapport annuel du SPSL SDIS Lausanne - Epalinges.
- Représentation du SDIS à la cérémonie d'assermentation de la POL (Police de l'Ouest Lausannois) à Chavannes.
- Représentation au SDIS Sorge lors de leur revue annuelle.
- Représentation du SDIS au Téléthon les vendredi 5 et samedi 6 décembre 2016.
- Fenêtre de l'Avent à Chavannes et Ecublens.

17. Commission consultative du Feu

- Activités de la CCF :

Durant cette année, la CCF a traité, entre autres, les sujets suivants :

- Acceptation du rapport d'activités du SDIS Chamberonne 2015.
- Acceptation des comptes du SDIS pour l'exercice 2015, après lecture du rapport de la fiduciaire.
- Participation des trois municipaux à différentes séances pour VIDIS 20-25 organisée par l'ECA.
- Participation aux séances du COPIL VIDIS 20-25 qui concerne la couronne lausannoise par M. Michel Farine, Municipal d'Ecublens représentant de la CCF au COPIL.
- Acceptation du budget 2017 du SDIS.
- Acceptation du programme d'instruction 2017 du SDIS.
- Participation au recrutement 2017.
- Représentations diverses lors de manifestations du SDIS.
- Procédé à l'exclusion de sapeurs pour absences répétées aux exercices.

18. Conclusion

- Les buts fixés en début d'année ont été atteints, c'est-à-dire :
 - ✓ Augmenter et maintenir l'effectif DAP du SDIS afin de garantir un réservoir de personnel pour assurer la relève au sein du DPS.
 - ✓ Continuer de maintenir les effectifs de jour du DPS en suffisance.
 - ✓ Continuer de garantir un officier de permanence en journée.
 - ✓ Formation des permis poids-lourd du personnel DPS.
 - ✓ Consolider la formation ECAWIN et sur l'administration d'un SDIS avec les cours ECA de notre employée administrative.
 - ✓ Continuer d'améliorer la bonne marche administrative et la gestion du budget.
 - ✓ Suivi de formation des sapeurs formés à l'antichute sur notre matériel acquis.
 - ✓ Maintenir une qualité de formation optimale de tous les sapeurs DPS et DAP.
- Les points suivants sont encore à finaliser ou à réaliser:
 - ⇒ Promouvoir l'image du SDIS pour la soirée de recrutement afin de recruter un maximum de personnes pour renforcer notre effectif.
 - ⇒ Effectuer au mieux la transition avec le nouveau système d'aide à l'engagement ProSDIS.
 - ⇒ Mettre en place un système d'indicateur sur fonctionnement du SDIS.
 - ⇒ Continuer d'améliorer la bonne marche administrative et la gestion du budget.
 - ⇒ Maintenir une qualité de formation optimale de tous les sapeurs DPS et DAP.

Pour terminer ce rapport, je remercie les Municipalités, la Commission Consultative du Feu (CCF), l'état-major, les officiers, sous-officiers et sapeurs, notre employée administrative Mme Peggy Martins ainsi que M. Stéphane Oliva et Mme Carine Cottier du service de la bourse de Chavannes, et les 3 administrations communales pour l'aide qu'elles m'ont apportée afin de garantir le bon fonctionnement du SDIS Chamberonne, ainsi que la confiance qu'elles m'ont témoignée durant cette année de commandement 2016 au cours de laquelle j'espère avoir répondu aux attentes des communes et de leur population.

SDIS CHAMBERONNE
Le commandant

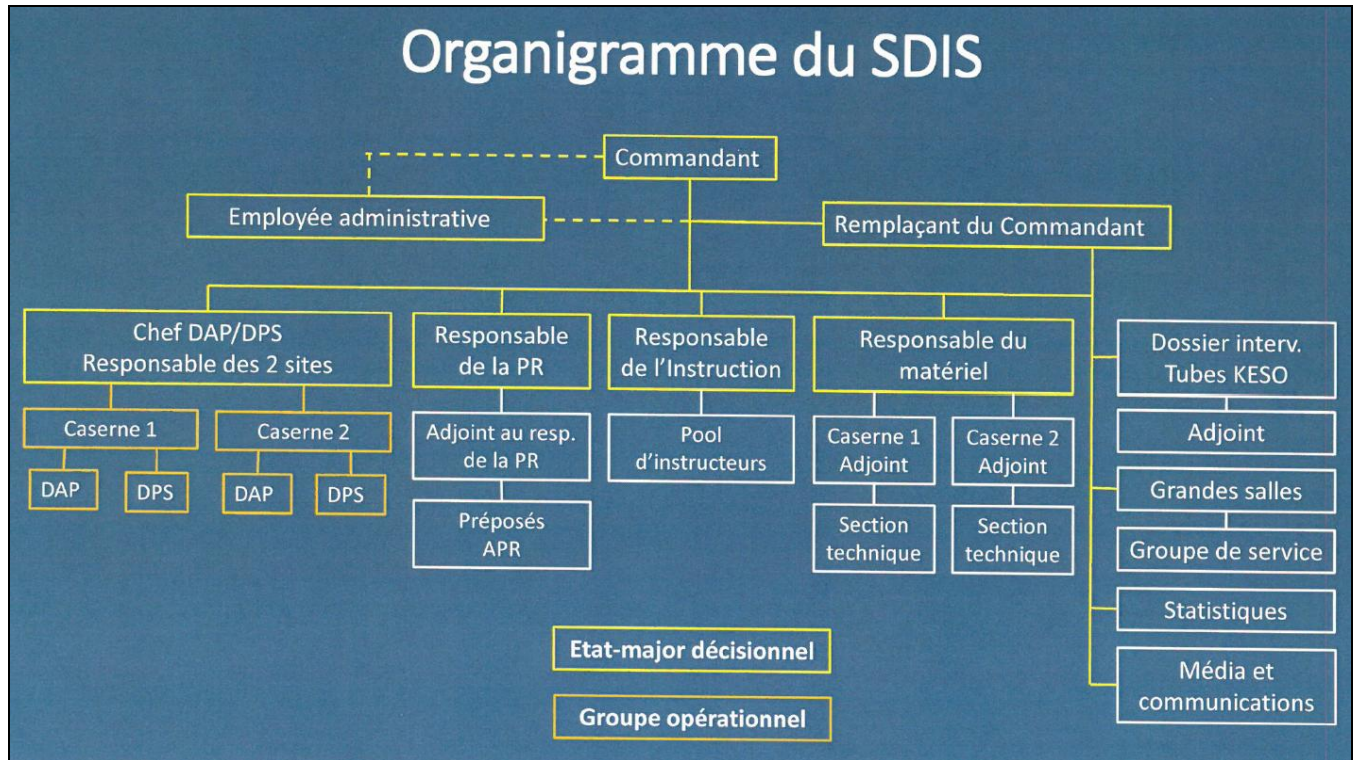

Maj Christophe Légeret

19. Liste des abréviations :

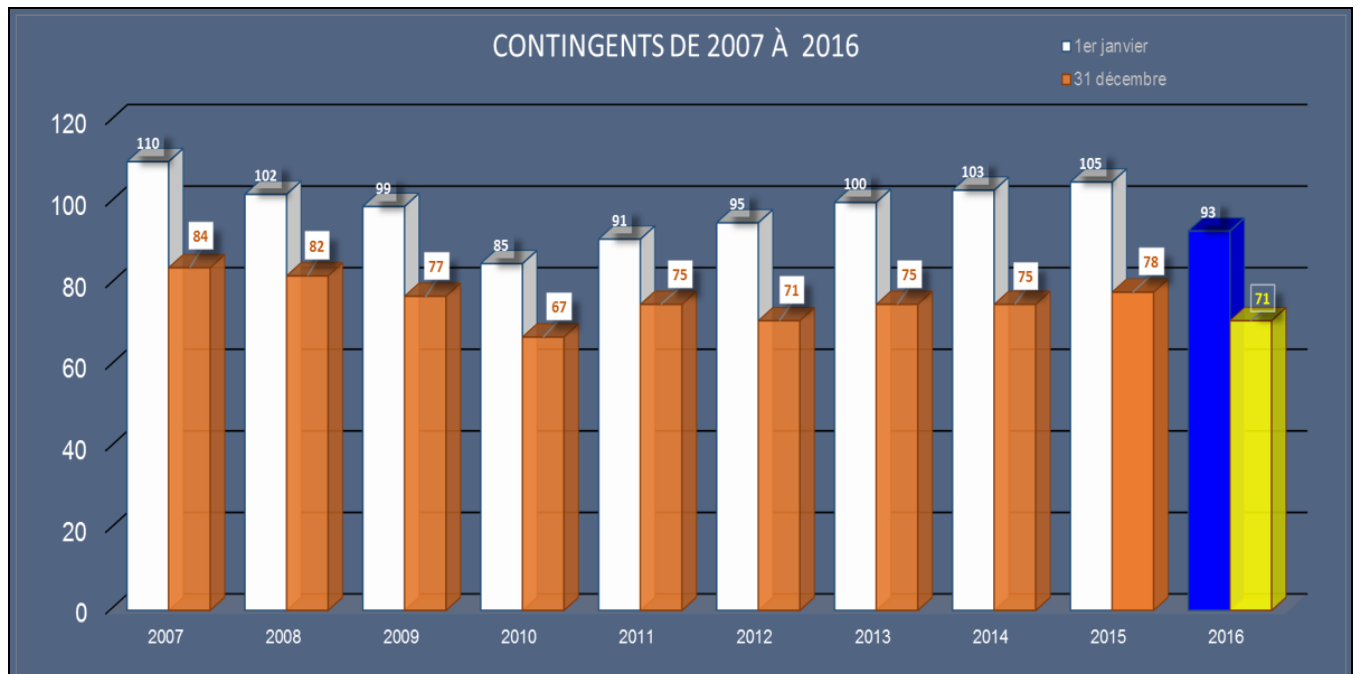
| | |
|---------|--|
| ACVS | Association cantonale vaudoise des samaritains. |
| APR | Appareil de protection respiratoire. |
| APRN | Appareil de protection respiratoire, nouveaux engagés. |
| BLS-AED | basic life support (mesures de base pour sauver la vie). Automated External Defibrillation (défibrillation semi-automatique externe). |
| CCF | Commission consultative du feu. |
| CPR | Cardio-pulmonary resuscitation (réanimation cardio-pulmonaire). |
| CODIR | Comité directeur. |
| COFIL | Comité de pilotage. |
| DAE | Défibrillation semi-automatique externe. |
| DAP | Détachement d'appui. |
| DCH | Défense contre les hydrocarbures. |
| DDIS | Division défense incendie et secours de l'établissement cantonal d'assurance. |
| DPS | Détachement de premier secours. |
| DPSN | Détachement de premier secours, nouveaux engagés. |
| DPMA | Détachement du poste médical avancé. |
| DSI | Division secours et incendie du SDIS Lausanne - Epalinges. |
| ECA | Etablissement cantonal d'assurance incendie et éléments naturels. |
| EM | Etat-major. |
| EMCC | Etat-major cantonal de conduite. |
| EN | Elément naturel. |
| FAR | Force d'appuis rapide. |
| FIR | Force d'intervention rapide. |
| FOAD | Formation ouverte à distance. |
| FSSP | Fédération suisse des sapeurs-pompiers. |
| FVSP | Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers. |
| GAS | Groupe d'appui samaritains. |
| MES | Mise en service |
| MP | Motopompe. |
| OI | Organe d'Intervention |
| OIMDE | Schémas de la donnée d'ordre : Orientation, Intention, Mission, disposition particulière, Emplacements. |
| PC ROL | Protection civil région ouest lausannois. |
| POL | Police de l'Ouest lausannois. |
| RIT | Système portatif d'alimentation en air pour le secours à un pompier (Rescue and Escape Systems) |
| SSCM | Service de la sécurité civil et militaire |
| SDIS | Service de défense contre l'incendie et de secours. |
| SPSL | Service de protection et sauvetage de Lausanne. |
| SSO | Soutien sanitaire opérationnel. |
| TC | Société de consultation spécialisée dans le domaine des pompiers, et des secours en général Team Consulte. |
| TP | Tonne-pompe. |
| TPM | Transport de personnes et matériel. |
| TUS | Telekommunikation Und Sicherheit (télécommunication et sécurité, transmetteur d'alarme automatique). |
| VCI | Voiture chef d'intervention. |
| VIDIS | Vision intégrée de défense incendie et secours. |
| VM | Véhicule modulaire |
| VTT | Véhicule tous terrains. |

20. **Annexes :**

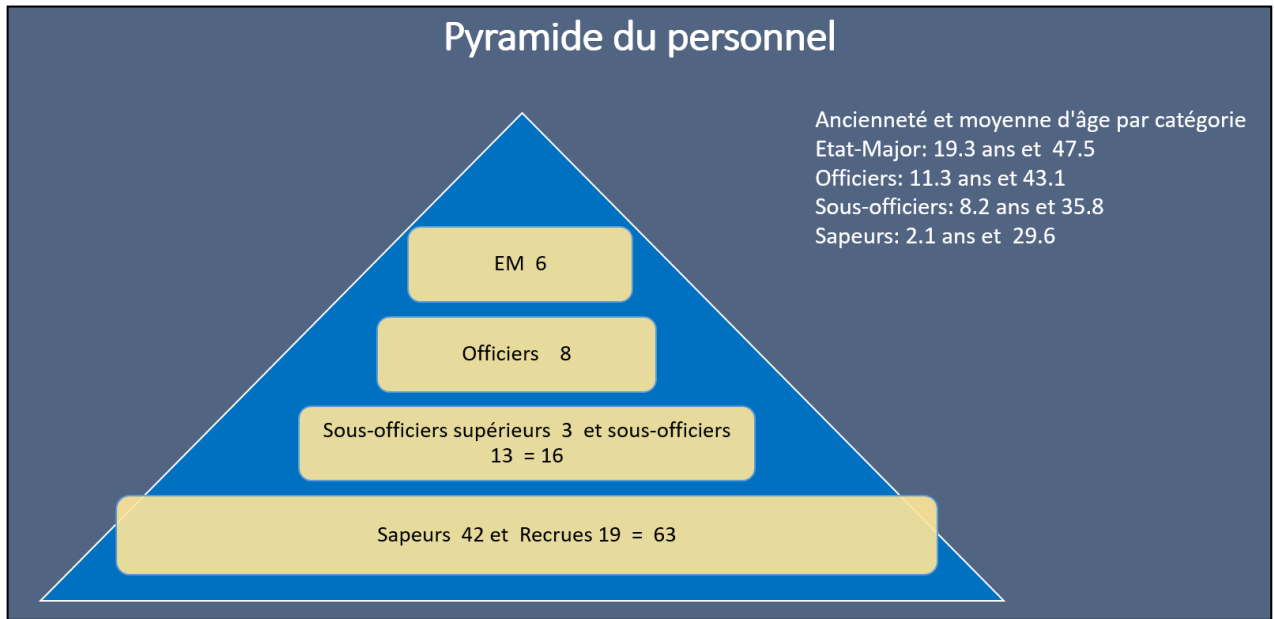
I. Organigramme du SDIS



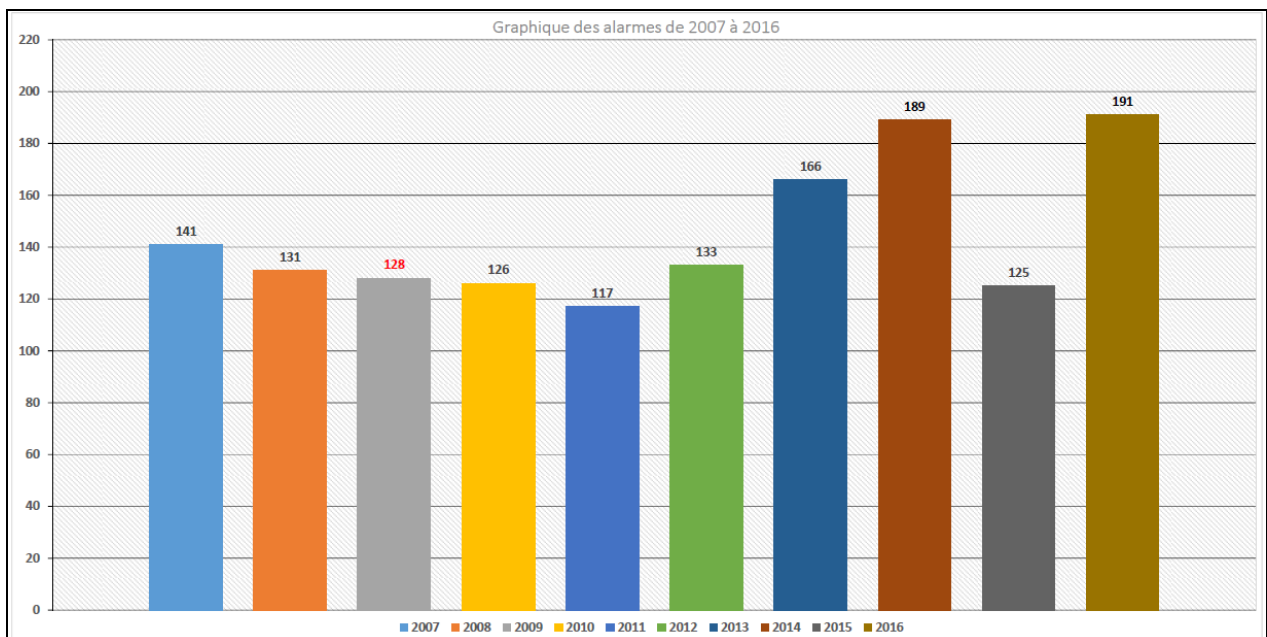
II. Graphique du contingent de 2007 à 2016



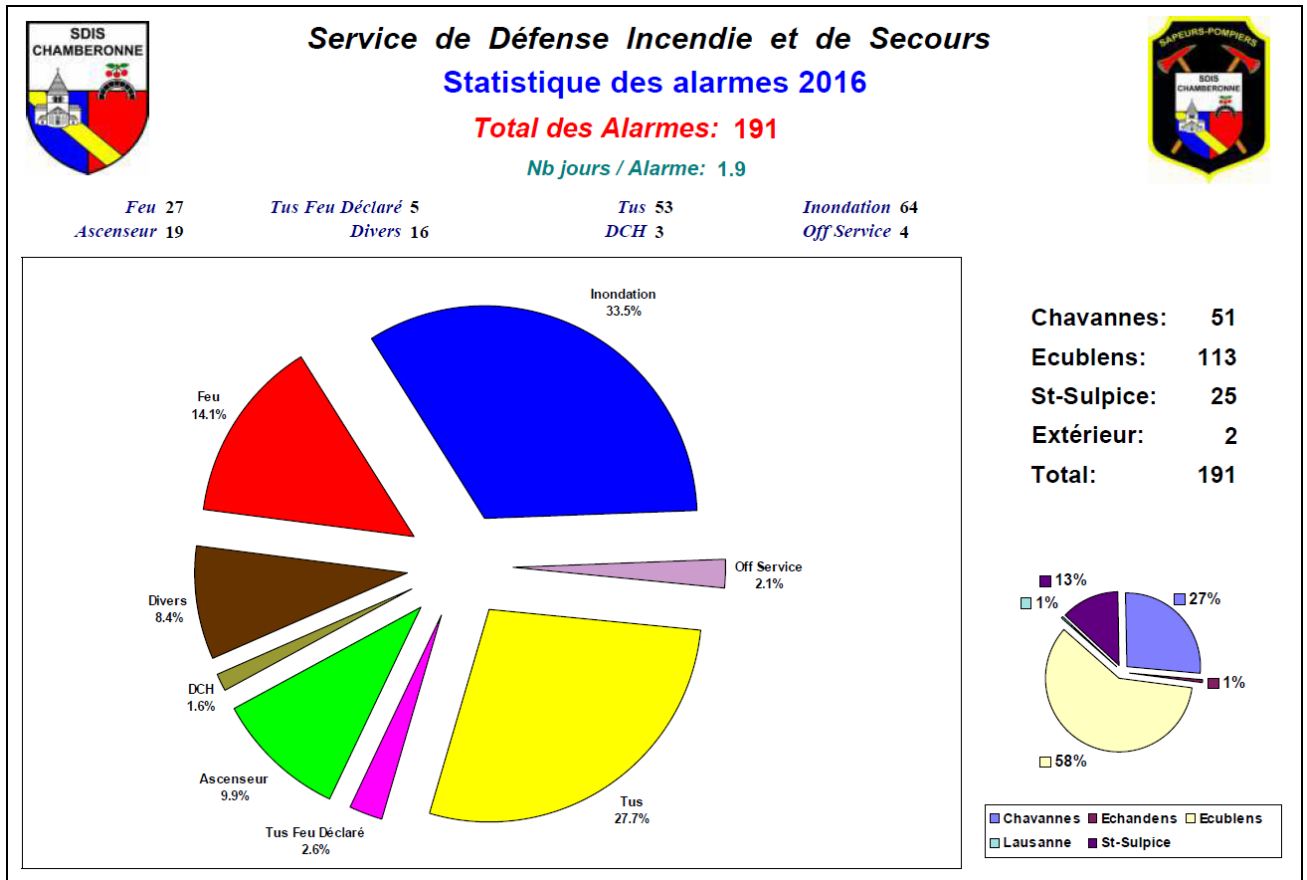
III. Pyramide du personnel



IV. Graphique des alarmes de 2007 à 2016



V. Graphique général des alarmes



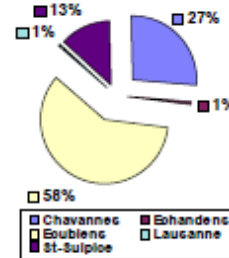
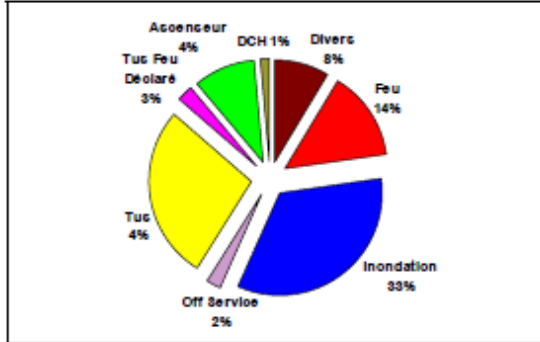
VI. Graphiques comparatifs des 4 dernières années.



Service de Défense Incendie et de Secours Statistique des alarmes 2016

Total des Alarmes: 191

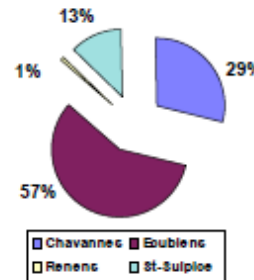
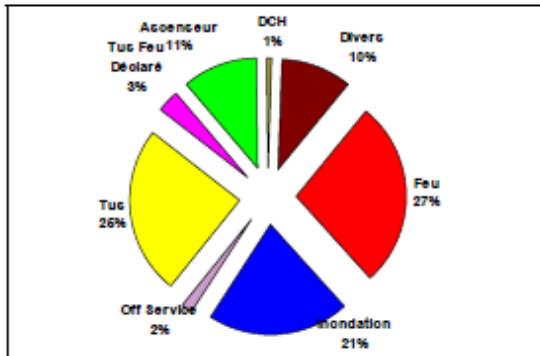
Nb jours / Alarme: 1.9



Chavannes: 51
Ecublens: 113
St-Sulpice: 25
Total: 191

Statistique des alarmes 2015

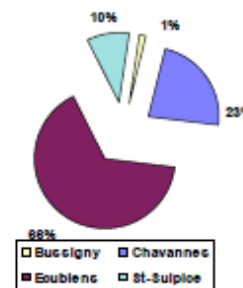
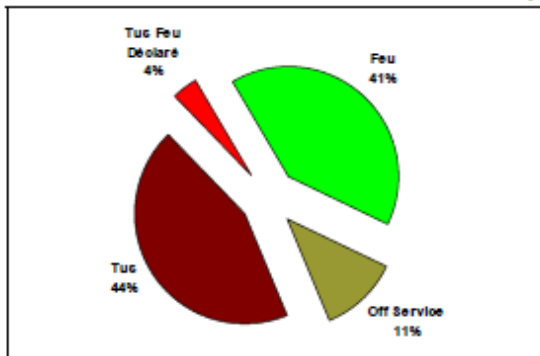
Total des Alarmes: 125



Chavannes: 38
Ecublens: 69
St-Sulpice: 18
Total: 125

Statistique des alarmes 2014

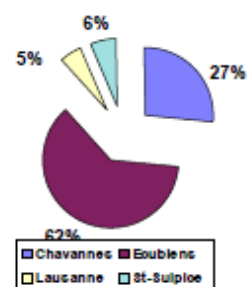
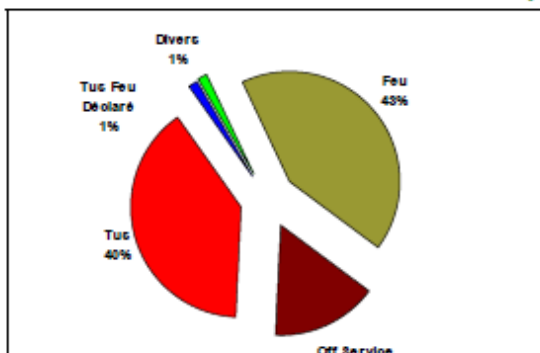
Total des Alarmes: 189



Chavannes: 52
Ecublens: 103
St-Sulpice: 34
Total: 189

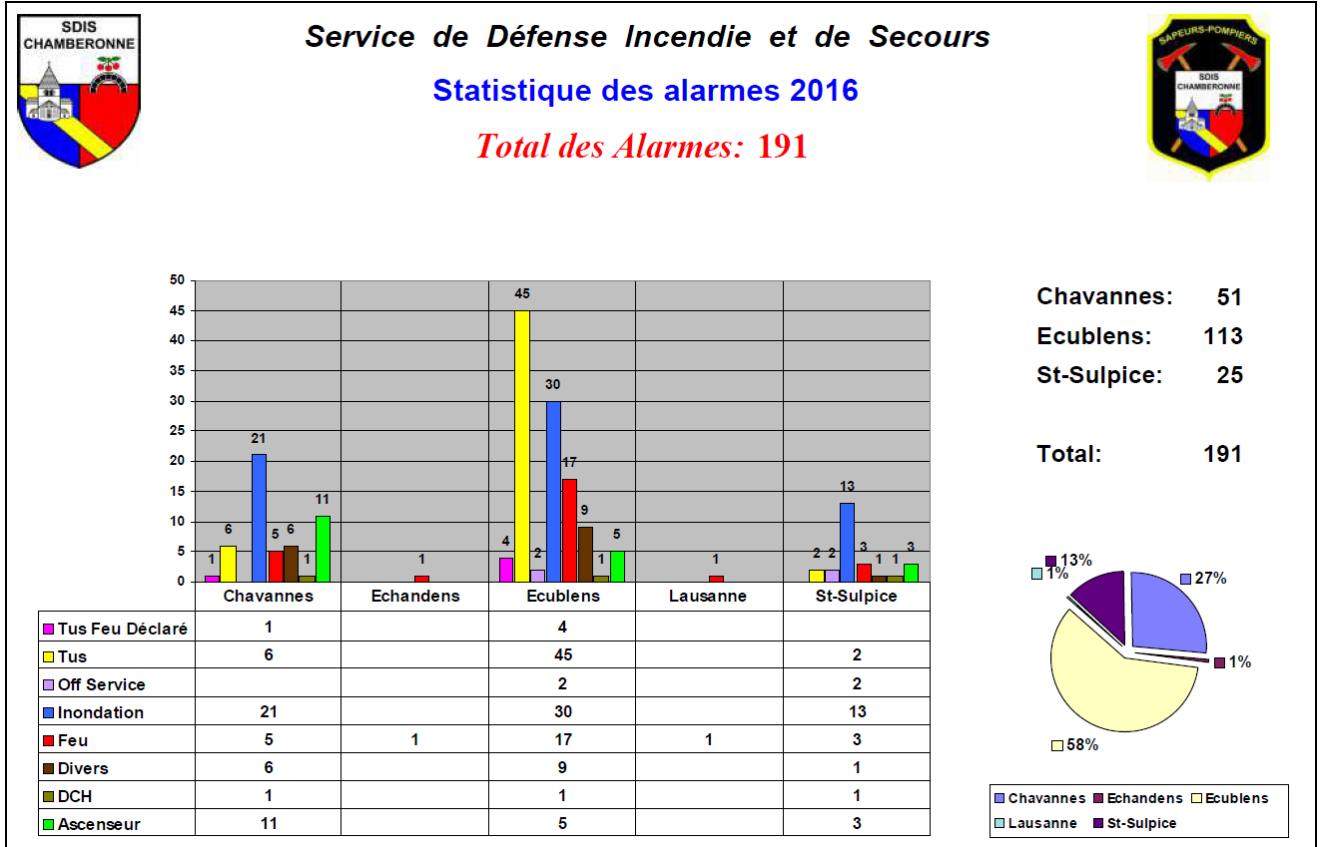
Statistique des alarmes 2013

Total des Alarmes: 165

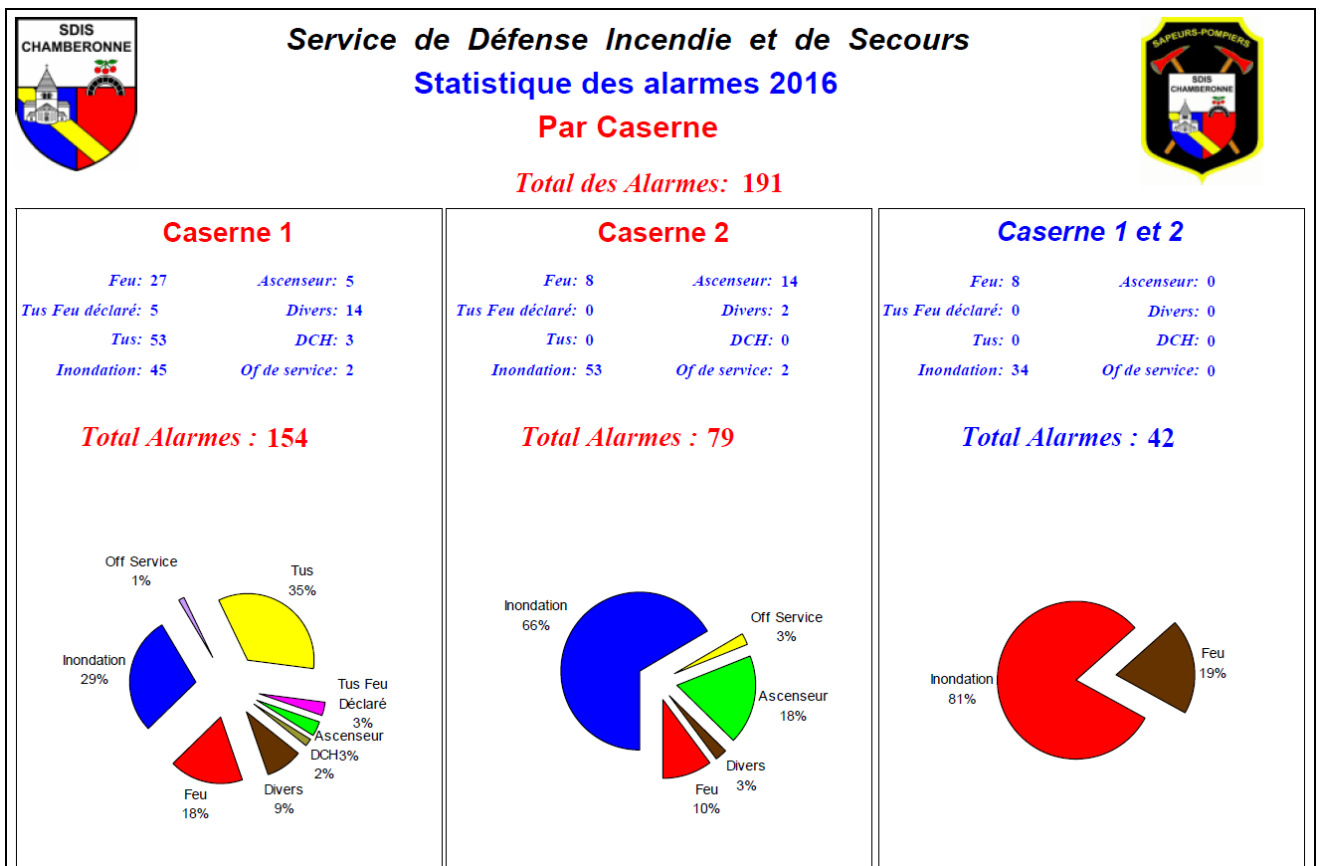


Chavannes: 34
Ecublens: 107
St-Sulpice: 22
Renens: 1
Lausanne: 1
Total: 165

VII. Graphiques par types d'interventions.



VIII. Graphiques par sites de départ.



PROTECTION CIVILE

OFFICE RÉGIONAL DE PROTECTION CIVILE (ORPC - ROL) - Rapport d'activité 2016

Assemblée régionale

L'assemblée régionale est d'un effectif de 40 membres. Elle s'est réunie deux fois durant l'année 2016, soit :

- Le 14 juin, elle a adopté, sur proposition du comité directeur, le rapport de gestion et les compte 2015 et, procédé aux assermentations et élections de ses divers organes pour la législature 2016-2021.
- Le 27 septembre, elle a adopté, sur proposition du comité directeur, le budget de l'année 2017.

Comité directeur

Le comité directeur s'est réuni à 3 reprises, les 19 avril, 23 août et 23 novembre, pour la gestion courante de l'ORPC dans le cadre de ses attributions.

Dans le cadre des diverses séances, le comité a validé les préavis liés à la gestion 2015, aux comptes 2015 ainsi qu'au budget 2017.

Organisation Régionale de Protection Civile – Lausanne Ouest

L'acceptation du rapport de gestion par l'Assemblée régionale de l'Organisation Régionale de Protection Civile étant postérieur à l'édition du présent rapport, celui-ci pourra être consulté dans son intégralité dès le 14 juin 2017 sur le site internet www.crissier.ch.

1 Organisation et conduite

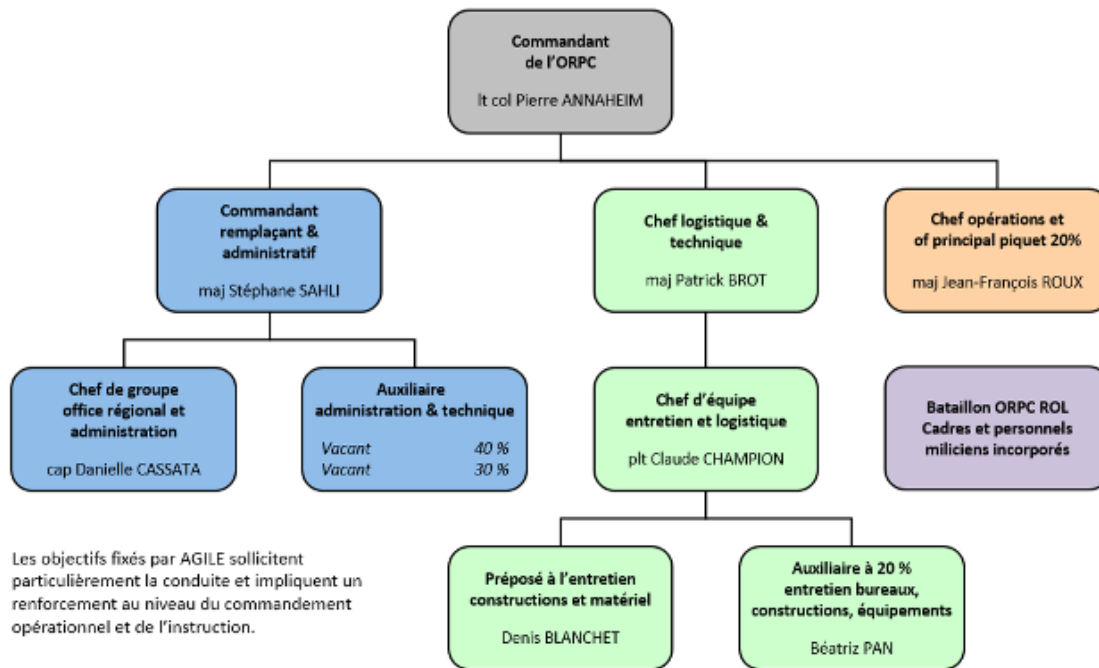
1.1 Missions principales du personnel professionnel

- Gérer les effectifs de l'organisation régionale de protection civile (ORPC) et garantir leur formation et entraînement
- Mettre sur pied les rapports, cours de cadres et cours de répétition de compétence communale/régionale
- Gérer et garantir l'état opérationnel des constructions, du matériel et des infrastructures de l'ORPC
- Garantir l'état opérationnel des engagements de l'ORPC en matière de conduite, ainsi qu'en appui des partenaires sécuritaires et autres

1.2 Effectif du personnel professionnel (au 31.12.2016)

L'effectif du personnel professionnel représente toujours 640% d'ETP (équivalent temps plein) et concerne 8 personnes au 31 décembre 2016. Le potentiel humain des professionnels de l'ORPC sera réexaminé dans les périodes à venir et une adaptation devra être réalisée ; au vu des exigences du domaine de la conduite opérationnelle et de l'instruction, il est envisagé d'engager un chef opérations à plein temps, dont le profil de formation recherché sera axé principalement sur la maîtrise de ces domaines. De plus, les 70 % toujours vacants dans le domaine "Administration et Technique" seront répartis dans la nouvelle organisation interne.

1.3 Organigramme du personnel professionnel



2 Instruction

2.1 Bilan de capacité de la FIROL (porteurs de pager)

Premier échelon d'intervention de l'ORPC, la Formation d'Intervention Régionale de l'Ouest Lausannois – FIROL, compte 88 personnes dans ses rangs au 31 décembre 2016. Cet effectif demande un entraînement spécifique et son renouvellement est une tâche continue du commandement de l'ORPC ROL.

La diversité des spécialistes qui la composent permet une activité étendue à l'assistance de personnes en hébergement et ravitaillement, à l'engagement de moyens techniques, à la conduite et l'exploitation de moyens d'aide à la conduite (AiC) à l'attention des partenaires et la collaboration avec les services communaux.

Les contraintes professionnelles des incorporés miliciens de la FIROL influent sensiblement sur leur disponibilité au moment de l'alarme. L'aléatoire de leur entrée en service rapide se doit d'être compensé par un effectif important, garantissant ainsi une disponibilité numérique et pluridisciplinaire suffisante à l'accomplissement de missions d'envergure, tant dans l'ampleur que la durée.

Aujourd'hui encore, la FIROL est composée d'astreints volontaires provenant des différents domaines de l'ORPC et représentant une formation où la proportion de cadres est toujours trop largement dominante. Une nouvelle analyse de ses structures et des moyens en personnel et matériel est actuellement à l'étude et fait partie de l'étape de restructuration globale des bataillons de régions protection civile (version application AGILE 2018-2020).

Les formations d'appui, deuxième échelon de l'ORPC ROL (FAR), apportent une relève indispensable dans la continuité de l'engagement et le recours à leurs contingents est régulièrement appliqué pour la bonne marche des engagements d'urgence (art. 27 LPPCi), ainsi que tout autre service d'instruction.

2.2 Personnel incorporé, instruction et intervention

Au 31 décembre 2016, les contrôles de l'effectif dénombrèrent 674 incorporés formés, 302 en réserve et inactifs, soit une stabilité relative par rapport à l'effectif relevé une année auparavant. Malheureusement le constat reste que depuis plusieurs années, les nouveaux incorporés ne compensent pas les départs et que le contingent de base est en diminution permanente (exemples 2015, 54 arrivées /59 départs et 2016, 36 arrivées/63 départs).

Instruction de base des cadres et spécialistes, perfectionnement :

36 jeunes incorporés ont suivi l'école de formation de base au centre de compétence du SSCM à Gollion (CCPP).

32 personnes ont suivi des cours complémentaires aux centres de compétence de Gollion (VD) et d'instruction de Schwarzenburg (CH) et ainsi accompli 159 jours de service. Le maintien du quota des participants et jours de service de cette catégorie est aussi dû à la prise en compte des « paiements de galons », intitulés aussi stages pratiques et instaurés par le SSCM dès le 01.01.2010.

11 personnes ont obtenu des qualifications leur donnant accès à une formation de cadre et ont été promues à un grade supérieur.

Cours de répétition, services d'entretien, engagements au profit de tiers

(Organisés par l'ORPC ROL, soit : 1'317 personnes – 3'081 jours de service)

* **Remarque** : La même personne peut être comptée plusieurs fois par le fait qu'elle a accompli des services différents et/ou participé aux phases préparatoires.

| Pos | Domaine | Effectif * | Jours de services |
|-----|--|--------------|-------------------|
| 1 | Cours de répétition standards, reprise des connaissances de base, acquisition de nouvelles connaissances, entraînement du savoir-faire, appréciation des capacités et gestion des moyens. Aide dans le domaine sanitaire lors des dix journées du don du sang sur les sites de l'EPFL et de l'UNIL. | 761 | 1'732 |
| 2 | Maintien de la capacité d'intervention de la Formation d'intervention régionale. | 88 | 371 |
| 3 | Entretien du matériel et des constructions. | 67 | 220 |
| 4 | Services d'utilité collective, interventions. | 401 | 758 |
| | Totaux : | 1'317 | 3'081 |

Commentaires par position :

- Ces cours de répétition concernent les domaines du suivi de situation, de la télématique, de la protection atomique, bactériologique et chimique (NBC), de l'assistance, de la protection des biens culturels, de l'appui technique, du sanitaire, des transports, du ravitaillement, de l'exploitation des constructions et du matériel. La création et l'entretien des dossiers de conduite et planifications y sont compris.
- La FIROL (Formation d'Intervention Régionale de l'Ouest Lausannois) a été entraînée dans des services spécifiques. Ses éléments sont aussi concernés par les cours de la position 1.
En 2016, comme ces dernières années, les membres de la FIROL sont toujours plus sollicités par les services d'utilité collective et d'engagement d'urgence ; malgré ce fait, le nombre de participants et de jours de service de cette rubrique est en stabilité.
- Afin d'optimiser l'efficacité des équipes de maintenance des constructions, les cours qui les concernent sont planifiés en dehors des activités des autres services. Ces services sont particulièrement avantageux, ils limitent les charges d'entretien.
- Les engagements d'urgence, l'appui à la collectivité et aux partenaires se répartissent comme suit :

• **Engagement en cas d'urgence au profit de l'UNIL et du Centre de Recherche des Lettres Romandes (CRLR), à Dorigny, du 14 au 18 novembre 2016**

Sur demande de l'UNIL et en accord avec la division PCi cantonale, l'ORPC ROL a été chargée de mettre sur pied un engagement de remise en état (art 27 LPPCi) agissant sur le nettoyage de cartons d'archives précieuses, attaquées par des moisissures. Cet engagement a eu lieu dans les murs de la Bibliothèque Cantonale Universitaire (BCU) du 14 au 18.11.2016.

7 participants spécialisés du domaine de la protection des biens culturels, provenant des régions de protection civile de Morges, Gros de Vaud et Lausanne Est, ont renforcé les 5 astreints de l'Ouest lausannois, pour un total de 38 jours de service.

Les missions :

- Transférer les documents non contaminés dans de nouveaux contenants propres; identifier et marquer les collections
- Traiter de suite les dégâts sur boîtes et documents souillés afin de limiter l'expansion des moisissures
- Eliminer les boîtes d'archives souillées et dépoussiérer les locaux ayant abrité les archives contaminées (prévention)



• **Plan canicule 2016**



Les planifications d'engagements dans les communes du district (sauf Villars-Ste-Croix), ont été déposées pour le 1^{er} juin au poste de commandement régional de l'ORPC ROL. C'est de là que la conduite et la coordination des opérations en cas de montée en puissance sont assurées, en collaboration avec la Police de l'Ouest lausannois. Un ordre d'engagement de la PCi, rédigé par le Commandant de l'ORPC ROL, sert de base opérationnelle pour l'organisation et la coordination des missions avec les partenaires.

28 secteurs sont définis pour les 7 communes concernées et 306 bénéficiaires (personnes de 80 ans et plus, vivant seules) ont été recensés comme population particulièrement exposée au risque lié à la canicule. Environ 33 volontaires, émanant des instances SDIS, Samaritains, PCi, sont nécessaires pour le premier déclenchement d'une

intervention ; suivant l'importance de la vague de chaleur, il est nécessaire de prévoir des relèves et un renforcement du dispositif. La difficulté est d'en assurer le nombre tout au long de l'été.

Fin de la période de veille ordonnée par la Santé Publique, au 31 août 2016.

- **20 km de Lausanne, samedi et dimanche 23 et 24 avril 2016**

Dans le cadre de la manifestation organisée par le service des sports de la ville de Lausanne, 26 astreints de l'ORPC Ouest lausannois ont effectué 43 jours de service et se sont associés au contingent de Lausanne-District pour des missions de renfort de plantons de circulation et particulièrement de la gestion des parkings réquisitionnés sur l'espace des Hautes Ecoles (UNIL et EPFL).



- **Destiny, samedi 25 juin 2016 et weekend du 1^{er} au 3 juillet 2016**

Action au profit de la lutte contre le cancer et pour les enfants malades.

Soutien en renfort de l'organisateur, mise à disposition de matériel et locaux, appui logistique de l'action « Destiny » au profit de la Ligue vaudoise contre le cancer à Ecublens, les 25 juin et 3 juillet 2016.

En tout, 28 personnes ont été engagées pour les montages et démontages d'infrastructures en phase logistique et pour la remise en état du site.



- **Cap sur l'Ouest 2016**

Mobilité, convivialité, diversité... trois mots qui en toute simplicité ont animé la 3^{ème} édition du Cap sur l'Ouest le 25 septembre 2016.

293 miliciens et le personnel professionnel de l'ORPC ont œuvré lors de la journée du dimanche 25.09.2016, ainsi que dans les jours de préparatifs et remise en état, pour un volume de 606 jours de service.

34 véhicules de transport de personnes et matériel ont été nécessaires pour assurer les nombreuses missions orchestrées dans cette manifestation du district.

Les 7 véhicules de l'ORPC ROL ont été engagés à titre gracieux, ainsi que tout le carburant pris en charge par l'ORPC.



- **31^{ème} Marchethon CF Lausanne**

Le Marchethon de Lausanne du 1^{er} octobre 2016 en faveur des personnes atteintes de mucoviscidose a réuni 1'375 participants qui ont, avec leurs familles, généré des promesses de dons d'environ CHF 90'000.-. Ce montant sera versé intégralement à la Fondation de la Mucoviscidose qui, depuis 1990, vient en aide aux adolescents et adultes de la Suisse entière en attribuant des soutiens financiers mensuels ou ponctuels, afin de les rendre les plus autonomes possible.

42 incorporés cadres et personnel de milice, ainsi qu'une partie du personnel professionnel, ont soutenu la manifestation en assumant des missions de montage et démontage d'infrastructures, de contrôle de sécurité des parcours, de soutien sur les aires de départ et d'arrivée, ainsi que la tenue du stand d'information et régulation du trafic (parking).



- **29^{ème} TELETHON, les 2 et 3 décembre 2016**

Historique et difficultés pour l'Action 2016 !!!



Sur la base des demandes officielles déposées par les ORPC ROL et Lausanne-Est en 2015, la division PCi du SSCM a refusé l'autorisation d'effectuer le service du Téléthon sous la forme appliquée durant ces 20 dernières années et selon les dispositions de l'article 27a de la LPPCi. Malgré l'intervention de la Fondation Téléthon Action Suisse en mai 2016, le refus a été confirmé par l'autorité cantonale. Le Commandant de l'ORPC ROL s'est alors approché de son Comité directeur, afin d'obtenir l'accord pour l'organisation d'un engagement d'envergure réduite, ceci sans le soutien financier et organisationnel apporté par le cadre des moyens d'un service d'instruction. Afin de sensibiliser les miliciens de l'ORPC à accepter de s'engager dans l'Action Téléthon, en prenant sur leurs vacances ou congés et sans l'obtention d'une carte APG pour compenser leur absence auprès de l'employeur, la direction de l'ORPC a envoyé un courrier le 30 juin 2016 à plus de 200 astreints mobilisés et convoqués dans les engagements des derniers "Téléthon". En finalité, ce ne sont environ que 25 incorporés de l'ORPC ROL qui ont répondu à l'appel dans ces conditions et se sont mobilisés les 2 et 3 décembre 2016, avec les partenaires habituels.

Malgré des moyens limités, le résultat est plus qu'honorable...

Au vu de ce trop petit contingent, nous n'avons pu exploiter que quelques sites de collecte, sur la région. Néanmoins, nous ont accordé leur précieuse collaboration, les municipalités de Chavannes-près-Renens et Renens, les services de défense incendie et secours (SDIS) de Chamberonne et Malley-Prilly-Renens, les bénévoles de Chavannes-près-Renens, Ecublens et environs qui, avec l'USL, ont organisé les "6 heures de natation" et la "Brisolée" sur le site de La Plaine à Chavannes.

L'ORPC a engagé ces 25 incorporés sur deux jours et c'est malgré tout, le magnifique montant de CHF 50'000.- qui sera versé au compte de Téléthon Action Suisse pour la collecte 2016.

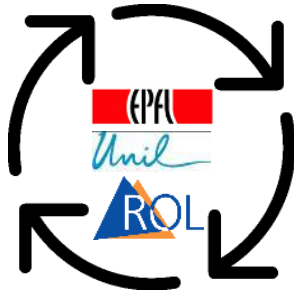
3 Travaux d'état-major / Planifications / Entraînement des formations

Entre 2014 et 2015, les officiers d'état-major et leur encadrement de spécialistes se sont entraînés au rythme de la conduite, en pratiquant des phases d'exercices sur l'appréhension des problèmes, l'analyse des situations, le développement des variantes et des conseils permettant la prise de décision des chefs d'intervention. L'étape suivante consiste à concrétiser l'apprentissage acquis dans ces phases partiellement théoriques, pour monter en puissance et exercer l'engagement pratique des formations dans le terrain et jusqu'au bout de l'action. Pour ce faire, l'ORPC ROL collabore étroitement avec sa voisine de Lausanne-Est et s'appuie sur les conseils avisés et le support technique de la Société GESTIO. Son formateur expérimenté nous renforce dans l'établissement des concepts, dans la conduite des phases opérationnelles et sur le retour d'exercice (RETEX), facilitant ainsi le perfectionnement de nos forces, étape par étape et dans la continuité.

Du 10 au 14 octobre 2016, le cours de répétition FIR/FAR s'est déroulé sur le site de l'UNIL et de l'EPFL, avec le concours des services de sécurité des deux institutions. Nous profitons de les remercier pour leur précieuse collaboration, qui permet à chacun d'améliorer son niveau opérationnel en s'entraînant sur un terrain idéalement constitué pour l'exercice de nos formations. Les thèmes principaux en étaient les suivants :

- Engagement des moyens anti-inondations (boudins "EN" de l'ECA – sacs de sable selon concept canton-région et sacs « Aqua »)
- Mise en place du dispositif de réalimentation électrique d'une antenne Polycom
- Bouclage de zones, gestion du trafic des véhicules sur voies publiques avec POL
- Aide à la conduite et appui télématique dans structures mobiles sur terrain (PCE)
- Battues et recherches de personnes dans des zones urbaines et en sous-sols
- Mise en place de barrages et « bassins » de désinfection en cas d'épizootie

Concepts d'engagements :



Le dossier d'engagement CODENG ROL, regroupant les principaux concepts d'intervention en cas de situation d'urgence est toujours en cours d'élaboration et sa mise à jour reste permanente. L'instruction nécessaire se base sur la doctrine d'engagement élaborée par l'EMCC, sur le dossier « ORCA – Analyse des dangers et des risques dans le canton », ainsi que sur les enseignements des expériences

tirées des collaborations avec les régions voisines. En 2017, une attention particulière sera portée à l'engagement « DELESTA » selon l'ordre de la division PCi VD sur le délestage autoroutier et sous le contrôle de la Gendarmerie vaudoise.

- Aide à la conduite
- Alarme / information
- Battue
- Gestion du trafic « DELESTA »
- Assistance / hébergement
- Décontamination « UTILIS »
- Distribution des pastilles d'iode
- Epizootie
- Polycom
- Ravitaillement
- Vaccination de masse



4 Structure actuelle du bataillon et projection future

D'un effectif réglementaire de 687 hommes, le bataillon est aujourd'hui encore structuré selon la vision de la réforme "AGILE" et regroupe un effectif réel de 674 astreints actifs et formés, au 31 décembre 2016. Il comprend entre autres un état-major de 18 officiers dont 12 sont membres de la FIR et porteurs de pagiers, une formation d'intervention (FIR) de 76 cadres et spécialistes, une compagnie d'état-major (cp EM) de 151 incorporés, ainsi que de 5 compagnies (cp Appui/Assist) représentant 429 cadres, spécialistes et soldats du contingent FAR.

Effectifs réglementaires :

| | |
|------------------------|------------|
| EM ORPC | 13 |
| cp EM | 137 |
| cp FIR | 117 |
| cp Appui/Assist (5x84) | 420 |
| Total | 687 |

| |
|--------------------------------------|
| FIR : échelon d'intervention 1 heure |
| FAR : échelon d'appui 6 heures |

Dans le cadre de l'application de la réforme "AGILE" et de la réorganisation des 10 bataillons des régions, une modification des structures est à l'étude entre l'EM de la division PCi VD et les commandants des régions. Dans les grandes lignes, la nouvelle structure devrait s'imprégner des éléments suivants :

- Suppression de la compagnie état-major dans son concept actuel et réaffectation de ses formations de spécialistes, directement dans les unités (cp).
- Réorganisation et optimisation des compagnies au niveau de leurs contingents/hommes, ainsi que de leur autonomie dans l'engagement et dans la logistique.
- Maintien des distinctions FIR et FAR, mais adaptation apportée au contingent FIR des porteurs de pagers, soit intégré dans les formations mixtes ou concentré dans une unité à part. La mise en œuvre de ces changements devrait être possible dès l'année 2018 et tient compte des perspectives annoncées de baisse du potentiel des effectifs, ainsi que des améliorations prévues dans les apports de nouveau matériel d'intervention et des moyens de transports.

5 Dispositif logistique et territorial

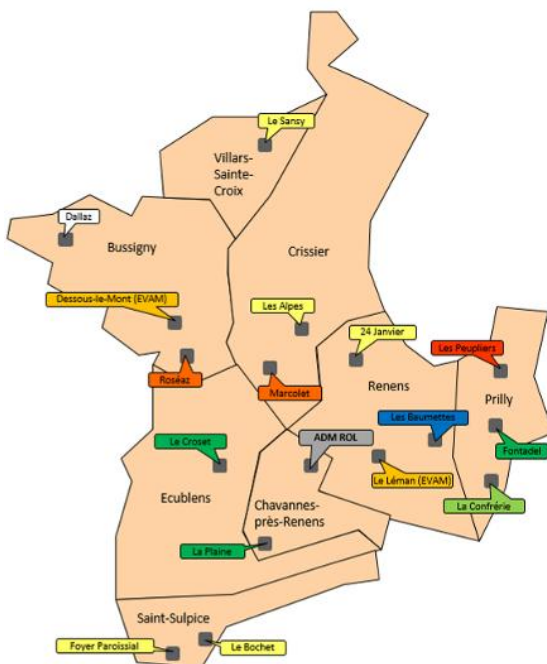
5.1 Constructions de l'ORPC et gestion des abris publics et privés

Entretenues par le personnel professionnel et de milice, les 9 constructions de protection, un atelier/hangar et les bureaux de l'administration composent l'essentiel du parc immobilier géré et utilisé par l'ORPC. Régulièrement contrôlés par les instances fédérales et cantonales, ces ouvrages sont en bon état et opérationnels.

13 locations de dortoirs, cuisines et réfectoires ont été comptabilisées sur toute l'année ; elles sont réparties dans les catégories suivantes : 6 du domaine privé, 7 des sociétés locales des communes de l'Ouest lausannois, ainsi que des Hautes Ecoles (UNIL/EPFL).

Les contrôles périodiques de l'entretien des abris privés se sont déroulés à raison d'une semaine de cours en mars et une autre en octobre. Au total ce sont 44 abris (1409 places protégées) qui ont été visités ; 38 sont conformes et en ordre ; les 6 autres seront soit reconduits en 2017, soit considérés comme de pleine valeur sitôt enregistrée la réception de la facture validant les travaux de remise en état légers signifiés aux propriétaires.

Les 5 abris publics (en jaune sur le plan) sont répertoriés dans les places protégées au profit de la population. Ils font partie intégrante des contrôles périodiques réalisés par l'ORPC avec le concours de la section ouvrages du SSCM.



Légende :

- Administration ORPC ROL
- A disposition de la commune de Bussigny
- Espaces transformés abris publics
- Constructions en mains de l'EVAM
- Constructions niveau 2 (troupe + matériel)
- Constructions niveau 3 (stock matériel)
- Construction destinée à l'hébergement d'urgence
- Constructions niveau 1 (opérationnelles FIR/FAR trains d'intervention matériel)
- Hangar-atelier / garage véhicules

5.2 Accueil des requérants d'asile et situation pour l'Ouest lausannois (EVAM)

Le nombre de requérants d'asile attribués au canton s'est stabilisé dans le courant de l'année 2016.

Pour ce qui est des infrastructures de protection civile déjà réquisitionnées par l'EVAM, la situation dans le district est toujours la suivante :

- Depuis décembre 2012, la construction PCi de Dessous-Le-Mont à Bussigny regroupe une cinquantaine de requérants d'asile.
- Depuis novembre 2015, la construction du Léman (sous la salle de gymnastique du collège du Léman) à Renens est utilisée comme structure d'accueil pour quelques 50 requérants d'asile.

Pour les deux structures, les résidents occupent les constructions pour la nuit, et rejoignent une structure de l'EVAM pour la journée.

Aux dernières nouvelles, la construction de Dessous-Le-Mont à Bussigny sera fermée en début d'année 2017 ; celle-ci devra néanmoins rester en attente d'une nouvelle utilisation par l'EVAM, ceci au vu de l'évolution de la situation migratoire. Une possibilité de pouvoir l'utiliser durant cette période de fermeture, au bénéfice d'un hébergement d'urgence de la population locale et sous la conduite de l'ORPC ROL, sera aussi envisagée entre les parties concernées.



6 Véhicules d'intervention et nouveaux uniformes des astreints

6.1 Véhicules de l'ORPC Ouest lausannois

L'ORPC dispose actuellement d'un contingent de 8 véhicules de service; 5 bus "Vito-Mercedes" (3 anciens de 10 ans et plus et deux nouveaux de 2014/15) combinés pour le transport de 8-9 personnes + matériel + traction d'engins ; 2 PUCH type militaire depuis 2014, ainsi qu'un véhicule pour assurer le piquet de l'ORPC par les officiers de milice ; les huit sont la propriété de l'ORPC. Un petit véhicule pour le transport de personnes (5 pl.) + matériel + traction engin/remorque, sera livré en décembre 2016. Une acquisition d'un nouveau véhicule du type "bus Vito-Mercedes" (transport de personnes et matériel combiné), en complément de flotte ou remplacement de l'un des plus anciens a été acceptée par l'Assemblée régionale et incluse au budget 2017.



6.2 Nouvelles tenues pour la protection civile vaudoise

Les assortiments des éléments composant la nouvelle tenue PCi VD 15 ont été livrés à l'ORPC. Cela concerne le détachement "FIR" des porteurs de pager et le personnel professionnel, soit environ 100 personnes sur les 700 qui constituent les actifs de l'ORPC Ouest lausannois. Ces tenues vestimentaires ont été distribuées dans le cadre des services d'instruction d'octobre 2016 et seront complétées par la suite, selon les quelques points encore manquants à ce jour.

En ce qui concerne les astreints de la "FAR", Formations d'Appui de la Région, ils conservent leur tenue PCi 95-2000 et hormis les jeunes recrues effectuant leur école de formation, qui eux, sont équipés de la nouvelle tenue VD 15, les autres termineront en principe le temps de leur obligation de service, dans l'ancienne tenue.



7 Informatique

7.1 Site internet de l'ORPC ROL

Pour être en bonne ligne dans les échanges et moyens d'informations d'aujourd'hui, ainsi que sur la demande de l'Assemblée régionale de l'ORPC à fin 2015, le site internet de l'ORPC ROL a été mis en ligne en décembre 2016 à l'adresse suivante www.pcirol.ch



7.2 PISA

Sur décision des instances politiques et par l'office fédéral de la protection de la population, la protection civile passe d'un système de gestion des astreints OM à celui de PISA (système opérationnel dans l'armée depuis de nombreuses années).



La migration a été effectuée en novembre 2016 pour tout le canton de Vaud. Elle s'est déroulée avec succès et le 100% des astreints actifs a été enregistré dans la nouvelle base. Actuellement, des réglages sont faits en collaboration entre l'office fédéral, le canton (SSCM) et les régions PCi vaudoises, afin que tous les paramètres opérationnels dans le précédent système soient reconduits dans l'actuel.

7.3 OM (système de gestion)

OM effectifs a été remplacé par le système PISA.

OM comptable en ligne est maintenu et permet la gestion administrative des services d'instruction.

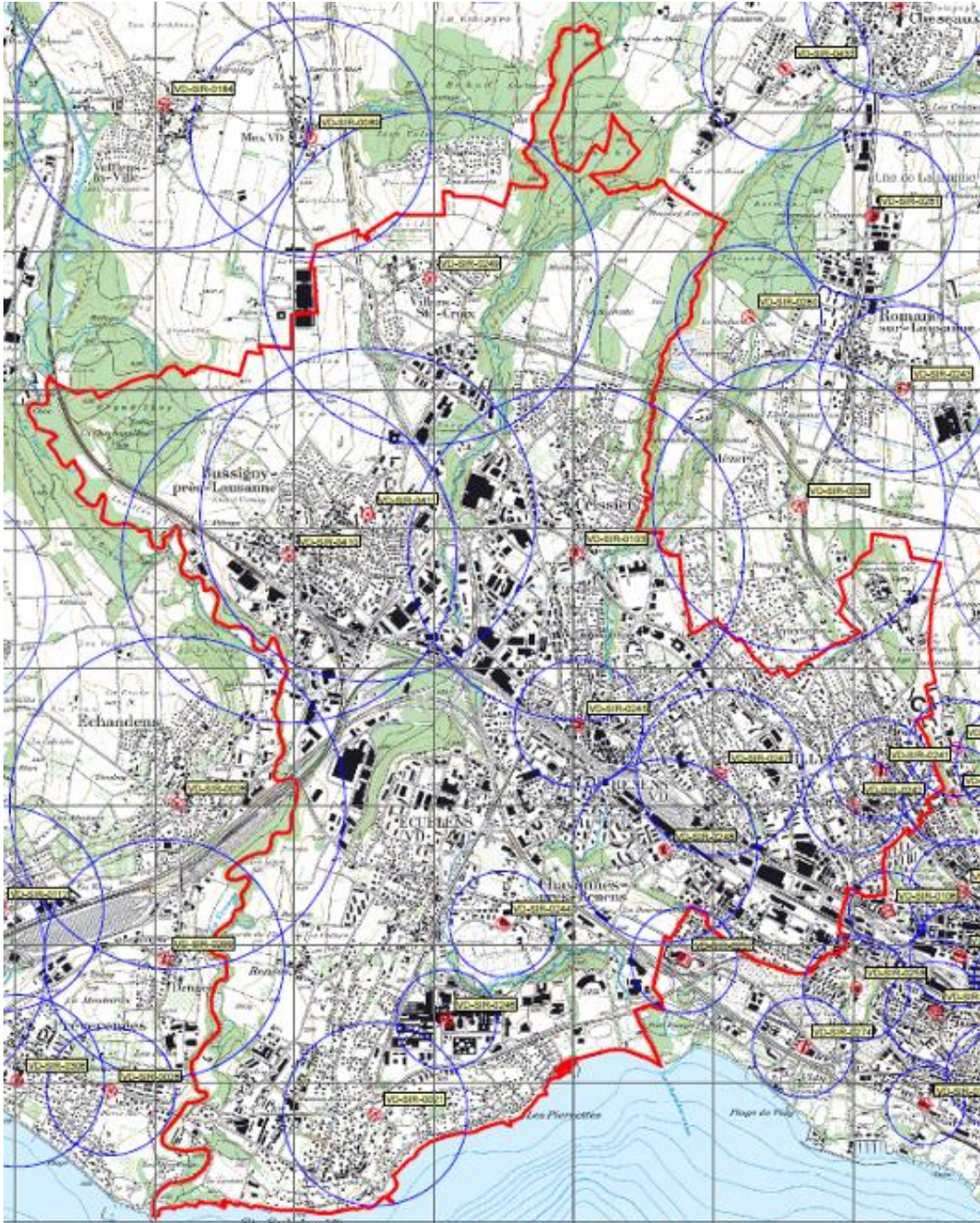
OM matériel est maintenu et permet la gestion du matériel, des constructions et des équipements au sein des régions, ceci en concordance avec le canton.

OM constructions région est un nouveau système pour la gestion des abris destinés à la population dans le canton ; il a été développé avec le concours et sur la base des données de la région Ouest lausannoise (région pilote) et sera prochainement utilisable par toutes les régions de la protection civile vaudoise.

8 Dispositif d'alarme (POLYALERT) et essais de sirènes

8.1 POLYALERT

A fin 2016, 452 sirènes fixes du dispositif cantonal vaudois sont enregistrées sur POLYALERT.



Les 12 sirènes fixes de la région PCi Ouest lausannois (district)

8.2 Essais de sirènes du 3 février 2016

Situation pour le district Ouest lausannois

Il s'agissait du premier test dans le cadre du dispositif POLYALERT. Un astreint a été mobilisé au pied de chaque sirène pour, d'une part, apprécier la qualité sonore, et d'autre part, pour effectuer le déclenchement manuel selon les prescriptions fédérales et cantonales. Durant la même journée, les sirènes mobiles ont toutes été testées sur alarme sonore, afin de contrôler leur état technique de fonctionnement, ainsi que les parcours de GAM (groupe d'alarme mobile) planifiés.

Sirènes fixes :

Sur les 12 sirènes fixes du district, toutes sont connectées sur POLYALERT et ont été testées selon les prescriptions ; seule la sirène rue du Jura 9 à Crissier n'avait pas son coffret à clé opérationnel le jour des essais.

Résultats : 11 en ordre, et 1 défaut, soit 91.6% de réussite.

Sirènes mobiles :

Les 9 sirènes mobiles de l'ORPC ont toutes été montées sur un véhicule de service et testées sur leur capacité sonore.

Résultats : 8 en ordre, et 1 défaut, soit 88.9% de réussite.



8.3 Essais de sirènes 2017

Les essais traditionnels des sirènes fixes et mobiles sont programmés pour le mercredi 1er février 2017, ceci sur tout le territoire de la confédération.

9 Mutations/promotions/libérations

9.1 Promotions

Au grade de lieutenant

cpl De Angelis Fabio C sct aide cond, sct FIR aide cond 12

Au grade de caporal

| | |
|------------------------------|------------------------------|
| sdt Ben Amor Selim | C gr assist, sct assist 42 |
| sdt Heckendorn Philippe | C gr assist, sct assist 53 |
| sdt Marti Jean-Philippe | C gr assist, sct assist 52 |
| sdt Mettraux Alexandre | C gr assist, sct assist 72 |
| sdt Petronio Guiseppo | C gr assist, sct assist 72 |
| sdt Pillonel Xavier | C gr assist, sct assist 33 |
| sdt Soto Eberle Marc-Olivier | C gr assist, sct assist 32 |
| sdt Baumgartner Bryan | C gr appui, sct FIR appui 15 |
| sdt Masip Jonathan | C gr appui, sct FIR appui 15 |
| sdt Oddershede Ivàn | C gr appui, sct appui 64 |



9.2 Libérations (officiers de piquet)

| | | |
|---------------------------|---------------------------|----------------------------------|
| cap Bussolaro Jean-Pierre | of prot NBC, EM ORPC ROL | 1999-2016 / 239 jours de service |
| cap Capt Alexandre | of appui, EM ORPC ROL | 1996-2016 / 296 jours de service |
| cap Favre Jean-Noël | of coord log, EM ORPC ROL | 1997-2016 / 207 jours de service |

9.3 Libérations (spécialistes FIR / porteurs de pager)

| | | |
|-------------------------|---------------------------------|----------------------------------|
| plt Gay-Crosier Thierry | C sct assist, sct FIR assist 13 | 1993-2016 / 253 jours de service |
| lt Perriard Thierry | C sct appui, sct FIR cdmt 11 | 1996-2016 / 116 jours de service |

9.4 Libérations (contingent FAR et réserve)

Au 31.12.2016, **130 incorporés**, dont 9 cadres/spécialistes et 121 soldats/recrues, ont été libérés de l'obligation de servir dans la PCi (année 1976).

10 Objectifs 2017

• Recherche et augmentation du potentiel cadres et spécialistes FIR

- **Officiers de piquet miliciens (OPM)**
Recherche et formation de 3 à 5 nouveaux « OPM »
- **Spécialistes FIR (porteurs de pager)**
Recherche et formation de 15-20 nouveaux spécialistes pour le maintien d'un contingent de 100 incorporés FIR



- **Amélioration et développement des moyens**
 - Suite des préparatifs en infrastructures d'hébergement et d'accueil :
Phase TEST par un exercice important sur la base « Baumettes », automne 2017
 - Consolidation des moyens en transport de personnes et matériel :
Renouvellement du parc véhicules et suite du montage des trains d'interventions
 - Maîtrise du ravitaillement de ses propres troupes, des partenaires et de la population
 - Entraînement à la conduite dans locaux fixes (PCR) et structures mobiles (PCE)
- **Uniformisation et développement des procédures**
 - Suite des travaux et mise à jour des concepts principaux d'engagements (CODENG ROL)
 - Consolidation du système de gestion des incorporés PISA
 - Développement des moyens de gestion informatique et cartographie pour les AiC
Saga Crisis et Visioco
- **Consolidation de la collaboration avec nos partenaires**
 - PCV et POL ; SDIS, Santé Publique, Samaritains, services régionaux et communaux

| |
|---|
| 11 Conclusion et perspectives d'avenir |
|---|

Les années se suivent et ne se ressemblent pas forcément ; en effet, les milliers de jours de service consacrés par la PCi vaudoise aux engagements d'urgence en 2015, n'ont heureusement pas dû être reconduits en 2016. Qu'à cela ne tienne, nous devons nous tenir prêts et nous connaissons les points essentiels à entretenir et développer pour y parvenir. Le chapitre 10 des objectifs nous en donne la ligne directrice et nous profiterons de cette nouvelle législature 2016-2021, pour faire avancer le projet de l'Association Sécouritaire de l'Ouest lausannois devant regrouper les trois corps de secours (Police, PCi, SDIS).

Nos remerciements vont au Commandant de la PCi vaudoise et son état-major pour leur soutien technique et tactique, ainsi qu'à nos autorités communales qui, par l'encadrement du Comité directeur et de l'Assemblée régionale, dont les élus ont été assermentés par Madame la Préfète du district le 29 juin 2016 en l'Aula du collège de La Plaine à Chavannes-près-Renens, nous apportent leur appui permanent. L'ORPC ROL, par son personnel professionnel et tout le contingent de milice, vous en est reconnaissante et vous assure de son dévouement et de sa disponibilité.

*Le Commandant de l'ORPC ROL
Lt col Pierre Annaheim*

| |
|-----------------|
| TOURISME |
|-----------------|

COMMISSION INTERCOMMUNALE DE LA TAXE DE SÉJOUR - RAPPORT 2016

Au cours de l'année 2016, l'hôtellerie a enregistré en Suisse 35,5 millions de nuitées, ce qui représente une baisse de 0,3 % (- 96'000 nuitées) par rapport à l'année 2015. Les visiteurs étrangers sont à l'origine de 19,3 millions de nuitées, soit une diminution de 1,5 % (- 288'000). De leur côté, les nuitées des hôtes indigènes, avec 16,2 millions de nuitées, progressent de 1,2 % (+1 92'000) et inscrivent ainsi un résultat en hausse pour la quatrième année consécutive.

Avec 2'795'567 nuitées hôtelières en 2016 (+ 4,5 % par rapport à 2015), le canton enregistre la plus forte augmentation du pays, tant au niveau des nuitées indigènes qu'étrangères. Une évolution stable des hôtes suisses (+ 76'121 nuitées représentant + 6,4 %) récompense les efforts consentis et stabilise l'économie touristique vaudoise.

L'année 2016 a été marquée par un dynamisme unique dans la région, avec l'ouverture de trois sites d'importance (Chaplin'S World, nest et l'Alimentarium), de nouveaux établissements hôteliers tels que le Modern Times et le Royal Savoy, mais aussi par un calendrier d'événements exceptionnels. Cette effervescence a suscité un fort intérêt tant au niveau de la clientèle nationale qu'internationale.

En 2016, la fréquentation hôtelière de Lausanne et agglomération a augmenté de 6.2 % pour atteindre 1'202'969 nuitées. Cela est le deuxième meilleur résultat de l'histoire lausannoise, pas loin derrière le record enregistré lors de l'Exposition nationale en 1964. Notre destination représente 42.2 % des nuitées vaudoises, qui affiche une hausse de 4.5 %. Nous nous situons au-dessus de la moyenne suisse qui enregistre une baisse de - 0.5 %. Nos marchés prioritaires ont tous connu une croissance en 2016, exception faite de la Chine. Les plus fortes progressions en 2016 sont les pays du Golfe (+ 21.8 %), l'Espagne (+ 14.2 %) et le Bénélux (+ 11.0 %). La Suisse représente cette année encore une part de marché prépondérante de près de 44 %.

Le relevé des montants versés à Mobilis pour la Lausanne Transport Card étaye ce constat. Sur la base du décompte des nuitées transmis par Lausanne Tourisme, le versement du Ferl s'inscrit à :

2014 : Fr. 1'171'753.-
 2015 : Fr. 1'191'505.-
 2016 : Fr. 1'269'438.-

Au cours de l'année sous revue, la commission s'est réunie trois fois : le 11 mars, le 10 juin et le 18 novembre 2016. Lors de ces séances, elle a décidé d'octroyer les subventions suivantes pour un montant total de Fr. 731'800.- :

| | |
|-----|--|
| Fr. | 20'000.- Cap sur l'Ouest 2016 |
| Fr. | 5'800.- Orchestre symphonique Bande-Son, Crissier |
| Fr. | 5'000.- Bureau du schéma directeur de l'Ouest Lausannois : Guide de balades |
| Fr. | 9'000.- Week-end musical de Pully |
| Fr. | 40'000.- Service des sports, Ville de Lausanne : stage de préparation de l'équipe nationale de football de Belgique pour l'Euro 2016 |
| Fr. | 30'000.- Lausanne Tourisme : bureau des congrès de Lausanne (LCVB) |
| Fr. | 70'000.- SportAccord convention |
| Fr. | 10'000.- Festival de théâtre de la Chisaz |
| Fr. | 75'000.- Spectacle <i>Champions !</i> |
| Fr. | 60'000.- 45 ^{ème} Festival de la Cité |
| Fr. | 95'000.- Festival lausannois de bande dessinée BDFIL, édition 2016 |
| Fr. | 25'000.- Festival Lausanne Lumières 2016, 5 ^{ème} édition |
| Fr. | 50'000.- « Smart Cities & Sport Summit », 3 ^{ème} édition |
| Fr. | 40'000.- Lausanne Tourisme : action de promotion collaborative durant les JO de Rio 2016 |
| Fr. | 20'000.- Lausanne Tourisme : développement application mobile |
| Fr. | 15'000.- Eurofoot – projections publiques |
| Fr. | 12'000.- Cinéma City Club, Pully |
| Fr. | 20'000.- Compagnie Linga |
| Fr. | 8'000.- Orchestre symphonique Bande-Son, Crissier |
| Fr. | 2'000.- Bureau stratégie et développement Ouest lausannois « La Balade des jardins » |
| Fr. | 60'000.- Lausanne Tourisme : bureau des congrès de Lausanne et Montreux (LMCB), montant pour les 3 prochaines années |
| Fr. | 60'000.- Lausanne Tourisme : création de clips vidéo promotionnels |

Outre, les subventions ci-dessus, le FERL a versé, en 2016, des soutiens liés à des décisions d'années antérieures. La réalisation de ces projets figure dans des rapports précédents.

Le produit de la taxe de séjour est attribué au Ferl à raison de 50%

SECURITÉ SOCIALE

AJESOL – Association pour l’Accueil de Jour des Enfants du Sud-Ouest Lausannois (Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice)

Les trois communes de Chavannes, Ecublens et Saint-Sulpice forment le réseau d'accueil de jour du Sud-Ouest lausannois, répondant ainsi aux exigences de la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE).

L'AJESOL propose trois types d'accueil :

- L'accueil familial de jour (environ 40 accueillantes agréées s'occupant d'un peu plus de 120 enfants).
- L'accueil préscolaire (5 structures accueillant les enfants dès leur naissance jusqu'à l'entrée à l'école).
- L'accueil parascolaire (5 unités accueillant les enfants dès le début de leur scolarité et jusqu'à 12 ans).

Les organes de l'association sont l'Assemblée générale, composée des délégués de chaque commune et le Comité directeur. La commune de Saint-Sulpice a droit à 4 délégués (dont un siège au Comité directeur).

Composition du comité au 31.12.2016

Mme Pascale Manzini, Municipale à Ecublens, Présidente
 Mme Loubna Laabar, Municipale à Chavannes-près-Renens, Vice-présidente
 Mme Anne Merminod, Municipale à Saint-Sulpice, membre
 M. Serge Nicod, Chef de service à Ecublens, Caissier
 M. Patrick Pahud, Adjoint au chef de service à Ecublens, Secrétaire
 Mme Brigitte Bignens, Assistante du Chef de service à Ecublens, Membre

Délégués des communes à l'Association

Du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 - 18 membres

Pour la Commune de Chavannes-près-Renens (6) :

Mmes Loubna Laabar, Conseillère municipale, Mmes les Conseillères communales Alexia Denti (jusqu'au 30 juin), Ariane Augsburg Apotheoz (dès le 1^{er} juillet), Gardarina Rigamonti (dès le 1^{er} juillet) et Nadia Vicente Regouga Calaboica (dès le 1^{er} juillet), M. le Syndic Jean-Pierre Rochat et MM. les Conseillers communaux Fathi Othmani (jusqu'au 30 juin), Patrick Michel (jusqu'au 30 juin) et Thierno Baldé.

Pour la Commune d'Ecublens (8) :

Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale, Mmes les Conseillères communales Maria Gordillo, Rolande Bader (jusqu'au 30 juin), Alice Krug (dès le 1^{er} juillet) et Silvana Passaro (dès le 1^{er} juillet), Mmes Karine Flach-Cuttitta (jusqu'au 30 juin) et Stéphanie Baillargues (dès le 1^{er} juillet), Comité APE Ecublens, Mme Stéphanie Philippoz (jusqu'au 6 juin), Présidente Ass. Bout'choux, MM. les Conseillers communaux Luigi Carluccio (jusqu'au 30 juin), Didier Realini (dès le 1^{er} juillet) et Samuel Karlen et MM. les Syndics Pierre Kaelin (jusqu'au 30 juin) et Christian Maeder (dès le 1^{er} juillet).

Pour la Commune de Saint-Sulpice (4) :

Mme Anne Merminod, Conseillère municipale, Mmes les Conseillères communales Alice Kaeser Moser, Evelyne Comte (dès le 1^{er} juillet), Corinne Willi (jusqu'au 30 juin), Comité APE Saint-Sulpice, et M. Alain Clerc, Syndic.

Activités 2016

Accueil familial de jour :

Il se compose de 47 accueillantes en milieu familial (AMF) qui ont assuré la prise en charge de 262 enfants ce qui représente un total de 135'458.50 heures d'accueil durant cette année. Notre coordinatrice consacre une bonne partie de ses tâches au suivi, au soutien et à la surveillance de nos accueillantes. Aussi, des visites régulières sont organisées au domicile des accueillantes. Cette année, ce ne sont pas moins de 53 visites qui ont été effectuées. Celles-ci permettent d'évaluer les conditions d'accueil et de surveiller la qualité de la prise en charge des enfants.

De nouvelles subventions ont été accordées dès cette année par la FAJE. Tout d'abord, un montant de Fr. 1'000.- est attribué pour chaque nouvelle accueillante pour couvrir la charge administrative générée par son engagement. Ensuite, un montant de Fr. 0.20 est accordé pour chaque heure d'accueil facturée aux parents.

Cette deuxième subvention sera directement répercutée sur le salaire des accueillantes dès 2017. Ainsi, leurs revenus se verront augmentés de 5 %, le salaire de base passant de Fr. 3.- à Fr. 3.15.

Hormis les formations de base pour les nouvelles accueillantes, 5 activités de formation continue ont également été proposées aux accueillantes.

Accueil collectif préscolaire :

Nous ne notons pas d'évolution du nombre de places offertes dans le réseau. Des réflexions et des projets d'agrandissement, voire de création de nouvelles structures sont à l'étude pour ces prochaines années dans le cadre du plan de développement.

La FAJE a annoncé que le taux de subventionnement fixé pour l'année 2017 sera majoré de 3% et passera à 23% de la masse salariale éducative.

Accueil parascolaire :

Dans le cadre du plan de développement, les travaux de l'APEMS de la Coquerellaz à Ecublens, permettront d'offrir 48 places dès la rentrée scolaire 2017/2018.

Tout comme l'accueil préscolaire, le taux de subventionnement accordé par la FAJE sur la masse salariale éducative sera augmenté de 3 % dès l'année prochaine.

Les besoins en places d'accueil parascolaire sont importants. Bien que les accueillantes en milieu familial participent activement à cet accueil, le nombre de places disponibles ne suffit pas à satisfaire les demandes.

Structures du réseau

Accueil familial de jour

| | |
|--|-----|
| Nombre d'accueillantes en milieu familial | 47 |
| Nombre de places offertes (128 places préscolaires + 62 places parascolaires) | 190 |

Accueil collectif préscolaire (nombre de places)

| | |
|---|----|
| Domino, Ecublens | 66 |
| Les Bout'choux, Ecublens | 49 |
| Les Petits Loups, Ecublens | 22 |
| Capucine, Chavannes-près-Renens | 10 |
| Les Croc'cerises, Chavannes-près-Renens | 34 |

Accueil parascolaire (nombre de places)

| | |
|--|----|
| UAPE Domino, Ecublens | 36 |
| APEMS Ecublens, Ecublens | 36 |
| APEMS Ecublens, antenne Coquerellaz, Ecublens (après-midi) | 24 |
| UAPE La Concorde, Chavannes-près-Renens | 36 |
| UAPE La Plaine, Chavannes-près-Renens | 36 |
| UAPE La Plage des Pirates, Saint-Sulpice | 48 |

Au total ce sont 1'057 enfants qui ont été accueillis au sein du réseau AJESOL en 2016, répartis comme suit :

- 347 enfants en accueil collectif préscolaire ;
- 448 enfants en accueil collectif parascolaire ;
- 262 enfants en accueil familial.

Finances

Les charges administratives de fonctionnement de l'AJESOL sont réparties selon le nombre d'habitants. Les coûts du préscolaire sont répartis en fonction des places occupées. L'accueil parascolaire est entièrement à charge de la commune de "domicile" de la structure.

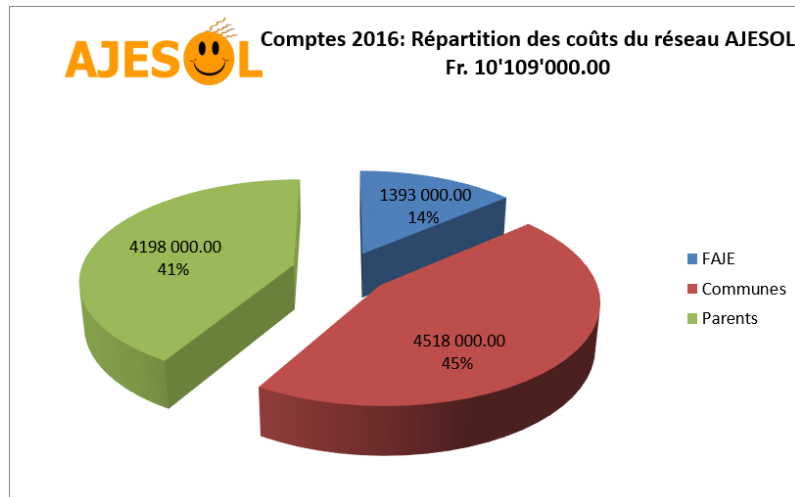
L'accueil familial fait l'objet d'un décompte spécifique qui répartit les charges administratives au nombre d'habitants et les charges de l'accueil en fonction de la consommation.

Les participations des parents sont quant à elles comptabilisées en fonction du lieu de domicile pour les trois types d'accueil.

Le tableau ci-après résume l'investissement global des communes à l'accueil de jour des enfants. Les subventions de la FAJE, directement attribuées aux structures, sont déjà déduites des charges pour les trois types d'accueil.

Le graphique qui suit montre la répartition du financement de l'ensemble du réseau entre les parents, les communes et la FAJE.

| | Ecublens | Chavannes | Saint-Sulpice |
|---|---------------|---------------|---------------|
| Charges de l'AJESOL | 82 334.17 | 49 408.55 | 26 118.05 |
| Charges nettes structures préscolaires | 2 487 521.85 | 1 800 351.90 | 727 412.10 |
| Charges nettes structures parascolaires | 1 055 705.89 | 937 272.87 | 612 573.40 |
| Charges nettes accueil familial de jour | 451 869.75 | 435 987.30 | 31 916.10 |
| Participation des parents | -1 885 382.35 | -1 438 240.10 | -867 752.25 |
| Excédent de charges à couvrir | 2 192 049.31 | 1 784 780.52 | 530 267.40 |



Mot de la Présidente

En 2016, de nouvelles aides financières de la FAJE sont venues améliorer le financement de l'Accueil familial de jour. Il a été décidé de reporter ces montants en augmentant de 5 % la rémunération horaires des accueillantes familiales de jour. Un important travail axé sur son organisation et les bonnes pratiques a été aussi réalisé dans le cadre de cet accueil. Un accueil pendant les vacances scolaires est proposé à l'UAPE Domino à Ecublens, ainsi qu'à Chavannes-près-Renens dans les APEMS de la Concorde ou de la Plaine alternativement. Il est cependant constaté que même avec un tarif adapté, le coût de cette prestation reste élevé pour les parents. Le comité de l'AJESOL se rencontre 8 à 10 fois par an et deux rencontres annuelles avec les directions des structures permettent de faire le lien entre les préoccupations du terrain et celles des financeurs. Toujours beaucoup de travail pour l'équipe qui fait fonctionner le réseau AJESOL, qu'il soit administratif ou dans la délivrance de la prestation. Les communes sont de plus en plus sollicitées par l'accueil de jour des enfants, politique publique entrée dans les mœurs de la population que l'on ne peut plus éluder. Reste à l'AJESOL de mériter leur confiance en gérant avec efficacité un dispositif de plus en plus important. Que tous ses acteurs en soient remerciés !

Projections

Nous l'avons dit, le réseau AJESOL a de plus en plus de défis à surmonter. Le comité aimerait faire procéder à une analyse de sa gouvernance par le biais d'une étude. Pour 2017, le nombre de places en accueil de jour va encore augmenter dans le réseau. Pour le parascolaire, 12 places à Saint Sulpice, ainsi que 48 places à Ecublens avec l'ouverture de l'APEMS de la Coquerellaz, sont planifiées pour la rentrée scolaire 2017. Pour le préscolaire 10 places verront le jour à la garderie Croc'cerises de Chavannes-près-Renens. Un appel d'offres pour l'amélioration de la prestation informatique du réseau est en cours pour aboutir en 2017. De nouvelles dispositions seront implémentées afin d'améliorer le taux d'occupation des structures d'accueil du réseau. Par ailleurs, la mise en œuvre de l'article constitutionnel sur l'accueil de jour parascolaire dans le canton de Vaud va être examinée par le Grand Conseil début 2017. Le projet de loi prévoit un socle minimum pour l'accueil de jour parascolaire que les communes devront mettre en œuvre dans les trois ans après son acceptation.

*Au nom du comité de l'AJESOL
La Présidente : Pascale Manzini*

ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR (Structure d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice)**Situation accueillantes 2016**

| | |
|--|-----------|
| Accueillantes au 31.12.2016 | 47 |
| Ecublens | 28 |
| Chavannes-près-Renens | 17 |
| Saint-Sulpice | 2 |
| Cessations d'activité du 01.01.2016 au 31.12.2016 | 5 |
| Ecublens | 2 |
| Chavannes-près-Renens | 2 |
| Saint-Sulpice | 1 |
| Accueillantes agrées en 2016 | 5 |
| Ecublens | 4 |
| Chavannes-près-Renens | 1 |
| Saint-Sulpice | 0 |

En 2016, nous avons reçu 20 candidatures pour les accueillantes familiales.

Au terme des enquêtes :

- 5 nouvelles accueillantes obtiennent leur autorisation provisoire.
- 2 accueillantes sont en cours d'évaluation.
- 3 renoncent après avoir eu connaissance des conditions salariales et sociales.
- 3 ne sont pas retenues ne remplissant pas les critères de sélection, à savoir, maîtrise du français insuffisante, logement trop petit, instabilité financière.
- 6 dossiers en attente
- 1 accueillante déménage sur une commune hors réseau

Au long de cette année, 5 accueillantes ont cessé leur activité, 1 a souhaité changer d'orientation professionnelle, 1 a fait valoir son droit à la retraite et les 3 autres ont démissionné pour des raisons personnelles.

Le nombre d'accueillantes reste relativement stable entre les départs et les arrivées au sein du réseau.

Offres en place d'accueil 2016

| Placements 2016 | Ecublens | Chavannes-près-Renens | Saint-Sulpice | Total |
|---|-----------------|------------------------------|----------------------|--------------|
| Nombre d'enfants placés durant l'année | 35 | 44 | 1 | 80 |
| Résiliations conventions | 67 | 84 | 9 | 160 |
| Placements effectifs au 31.12.2016 | 54 | 45 | 3 | 102 |
| Nombre d'enfants en liste d'attente au 31.12.2016 | 18 | 6 | 5 | 29 |

Le nombre d'enfants placés dans le courant de l'année 2016 est de 80. Nous constatons une légère diminution par rapport à l'année précédente. A noter qu'il y a eu 160 résiliations Cette augmentation est considérable par rapport à l'année dernière. Le nombre des places offertes au 31 décembre 2016, y compris les écoliers est de 102. En ce qui concerne les heures facturées aux parents, on dénombre au total 135'458.50 Plusieurs placements ont été interrompus suite à des problèmes comportementaux difficiles à gérer dans un cadre familial, ou suite à une mauvaise collaboration entre les parents et les accueillantes.

Les parents s'adressent régulièrement à la structure de coordination dans le but d'obtenir des renseignements sur la procédure à suivre sur les démarches à effectuer en vue d'un placement : fonctionnement de la liste centralisée, les disponibilités, les délais d'attente, les coûts, etc. Certains parents ont besoin d'une place d'accueil pendant les vacances scolaires et en font la demande. Nous nous efforçons d'y répondre dans la mesure du possible.

La liste centralisée permet une meilleure visibilité du nombre d'enfants en attente de placement tant au niveau de la structure d'accueil familiale que des garderies. Cela engendre aussi des nouvelles collaborations avec d'autres professionnels et les échanges s'avèrent fort enrichissants.

Activités et formation

En ce qui concerne le suivi, le soutien et la surveillance, des visites régulières sont organisées au domicile des accueillantes. En 2016, 53 visites ont été effectuées. Celles-ci permettent d'évaluer les conditions d'accueil et de surveiller la qualité de la prise en charge des enfants placés.

De plus, l'accès à la permanence téléphonique durant la semaine permet d'entretenir des contacts réguliers avec les différents partenaires : parents, accueillantes et intervenants sociaux. Cette disponibilité permet d'être à l'écoute des besoins, de cerner des difficultés rencontrées et les cas échéant aborder les différentes préoccupations.

Aujourd'hui, les parents deviennent exigeants. Ils sont inquiets voir anxieux. Ils se réfèrent de plus en plus aux normes éducatives pratiquées dans les garderies. De plus, la mixité culturelle et la diversité des familles côtoyées tendent à amplifier les problématiques rencontrées. Les conflits entre les parents et les accueillantes deviennent plus nombreux. La gestion de ces derniers constitue une part importante du travail de la coordinatrice.

En 2016, 5 accueillantes ont suivi, avec succès la formation de base comprenant 24 heures de cours, préparation utile à leur activité. Ce moment formateur qui permet de tisser des liens avec ses pairs, permet de partager des expériences communes. Lors de la remise d'attestation un apéritif leur est offert, en présence des autorités et de la coordinatrice. C'est l'occasion de les remercier et de leur témoigner de la reconnaissance.

Par ailleurs, toutes les accueillantes ont participé à une rencontre de formation continue organisée par la communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour sur le thème « Permettre à l'enfant de grandir au travers des conflits ».

Au cours de la rencontre annuelle, les accueillantes ont suivi une conférence intitulée « Complémentarité des compétences entre les différents partenaires éducatifs et les parents. La confusion entre lien pédagogique et lien affectif » animée par Monsieur Nahum Fenck, pédiatre et thérapeute de famille. Le tout s'est terminé par un moment festif et convivial autour d'échanges informels. Elles ont particulièrement apprécié.

Aussi, au vu de leur succès grandissant, trois rencontres « relais contacts » ont eu lieu et seront reconduits en 2017. Dès cette année, ces rencontres deviennent obligatoires.

C'est l'occasion de prendre du recul et de réfléchir sur sa pratique professionnelle avec des collègues et un professionnel, de partager des réflexions communes. L'éclairage d'un professionnel avisé s'avère précieux.

Pour la troisième année consécutive, un souper annuel a été organisé. Ce moment de partage c'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que celui-ci s'est déroulé au refuge d'Ecublens.

Toutes les accueillantes ont été réunies pour une séance d'information afin de leur rappeler le fonctionnement de la structure et les sensibiliser au respect des règlements en vigueur. Le but étant d'améliorer les collaborations et de les responsabiliser face à leurs obligations. Mais avant tout les rendre attentives à toutes les implications liées à l'accueil d'un enfant, tant au niveau d'une qualité d'accueil que de la sécurité.

Dès l'année prochaine les accueillantes bénéficieront d'une hausse de salaire à raison de 15 centimes par heure d'accueil.

Le règlement de la structure de l'accueil familial a été revu et quelques améliorations ont été apportées. Les principaux changements sont :

- des nouvelles règles par rapport à des placements irréguliers. Un minimum de 20 heures sera facturé aux parents par semaine.
- Le nombre d'heures d'accueil qui ne doit pas dépasser 10 heures par jour,
- les vacances des accueillantes priment sur celles des parents en cas de désaccord,
- tout changement d'horaire fait l'objet d'une nouvelle convention.

Une nouvelle collaboratrice administrative a rejoint notre équipe, nous lui souhaitons la bienvenue et la remercions, d'ores et déjà, pour le travail accompli.

Collaboration- Formation continue

La collaboration se poursuit avec les partenaires du Centre Social Régional (CSR), L'agence d'assurances sociales (AAS) Ecublens, de l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE), Le service de protection de la jeunesse (SPJ), des écoles de formation (EESP), de la fondation d'accueil de jour des enfants (FAJE), de la communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour (CIAFJ), des garderies du réseau AJESOL et autres associations liées au domaine de la petite enfance. Nous les remercions pour leur précieuse collaboration.

Dans le cadre de l'OAJE, 3 rencontres ont été organisées avec les coordinatrices régionales. Ces moments de partage et de réflexion sont importants car ils constituent un appui considérable, d'abord au niveau juridique, puis par rapport à des questions d'ordre général et enfin pour des échanges avec d'autres professionnels sur des problématiques rencontrées dans notre pratique.

En 2016, la coordinatrice a participé également à une journée de formation organisée par la fédération suisse de l'accueil familial de jour, sur le thème « La gestion des conflits en accueil familial de jour » avec l'intervention de Maryline Authier, pédagogue curative, analyste transactionnelle en éducation CTA/E, conseillère psychosociale, formatrice d'adultes.

Conclusion

Pour terminer, nous tenons à relever l'excellent travail de qualité déployée par les accueillantes familiales. Elles assument une grande responsabilité auprès des enfants accueillis. Leur reconnaissance n'est pas toujours à la hauteur de leurs espoirs ce qui peut occasionner, parfois démotivation et frustration. Nous les remercions pour leur implication tout au long de l'année.

Maria Gomez
Coordinatrice de la structure

ARASOL - Association Régionale pour l'Action Sociale dans l'Ouest lausannois

CENTRE SOCIAL RÉGIONAL DE L'OUEST LAUSANNOIS

(Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Ste-Croix)

Bureaux : av. du 14-Avril 8, 1020 Renens

Les organes de l'Association, au 31.12.2016, sont :

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Président : M. David **METZGER**, Conseiller communal, Crissier
Déléguées pour Saint-Sulpice : Mme Diane **BURRUS**, Conseillère communale
Mme Nathalie **DUBUIS**, Conseillère communale

COMITÉ DE DIRECTION

Présidente : Mme Susanne **PERRUDET**, Conseillère municipale, Villars-Ste-Croix
Déléguée pour Saint-Sulpice : Mme Anne **MERMINOD**, Conseillère municipale

ARASOL - Rapport d'activité succinct 2016

Centre Social Régional

Revenu d'insertion / RI - Appui social

Au cours de l'année 2016, la stabilisation du nombre de bénéficiaires décrite au cours des deux années précédentes, a pris fin. En effet, le volume de dossiers RI, respectivement de personnes en bénéficiant, a évolué à la hausse, l'écart entre l'année précédente montrant environ 100 dossiers de plus, au cours de chaque trimestre comparé.

On peut décrire cette tendance selon les deux étapes suivantes, un début d'année à la hauteur du volume du dernier trimestre de l'année précédente, puis une stabilité durant les trimestres de printemps et d'été, suivie d'une nouvelle augmentation pour le dernier trimestre de l'année.

Au cours de 2016, aucune modification légale dans le domaine du droit du travail, de l'assurance chômage ou d'autres régimes d'assurances sociales n'est venue influencer de manière directe l'origine des demandes d'aides.

Le seul élément identifiable est le fait qu'une volonté politique visant à tout entreprendre pour former les jeunes, qui ne sont pas entrés jusqu'alors dans une logique de formation achevée, a été énoncée à des multiples reprises.

Voici l'évolution décrite en chiffres :

| | <u>Année 2015</u> | <u>Année 2016</u> |
|---|-------------------|-------------------|
| Moyenne mensuelle au cours du premier trimestre | 1'088 | 1'153 |
| Moyenne mensuelle au cours du second trimestre | 1'091 | 1'197 |
| Moyenne mensuelle au cours du troisième trimestre | 1'069 | 1'188 |
| Moyenne mensuelle au cours du quatrième trimestre | 1'197 | 1'301 |

La prise en charge, selon une procédure particulière, des jeunes âgés de 18 à 25 s'est poursuivie en 2016 selon le même mode d'intervention appliqué depuis 2015.

Afin de répondre au processus visant à analyser le parcours et le potentiel professionnel de cette catégorie de demandeurs, un groupe de trois assistantes sociales a été spécialisé dans la prise en charge des jeunes. L'effet positif de cette spécialisation est une expérience mieux ciblée dans une tâche particulière et délicate, celle d'inclure les parents dans le projet mis en place, de définir avec eux leur contribution financière et pratique ainsi que l'aide remise par le CSR, selon les cas et les besoins précis.

Nous pouvons mettre en exergue que, si certains parents se démobilisent dès la majorité de leurs jeunes en estimant ne plus avoir à assumer d'aide et souhaitant que la collectivité prenne seule le relais, ce n'est de loin pas chaque fois le cas et que certains parents restent impliqués et soutenant, financièrement et moralement, en concertation avec les professionnels.

Le Grand Conseil, au cours de l'été 2016, a adopté diverses révisions de la Loi sur l'Aide Sociale Vaudoise (LASV) qui vont renforcer le dispositif décrit ci avant. Celles-ci vont entrer en vigueur au début 2017 et compléteront ce qui a été déjà appliqué.

Les professionnels sont satisfaits de l'évolution importante des moyens mis à disposition pour réaliser et financer des Mesures d'Insertion Sociale (MIS) ou des Mesures d'Insertion Professionnelle (MIP). Ces mesures peuvent ainsi être proposées pour amener le jeune demandeur dans une logique de formation, incluant ensuite le passage du régime RI en direction du régime des Bourses d'Etudes, qui n'a pas le caractère stigmatisant de l'assistance publique.

Au plan de la gestion du personnel du CSR, 2016 a marqué la fin d'une période de renouvellement importante de l'équipe administrative en charge de l'examen des demandes, des contrôles et de la délivrance des prestations. Une stabilisation du personnel administratif peut enfin être décrite depuis le printemps 2016.

Relevons toutefois que nous avons sollicité et obtenu de Mme Françoise Jaques, Cheffe du Service de Prévoyance et d'Aide Sociales, un allègement provisoire et momentané de la charge administrative classique. La raison de cette demande est liée à la durée de formation interne des nouveaux collaborateurs et de la perte de capacité d'absorption de nouveaux dossiers dans la phase de formation.

La complexité de la tâche, l'assimilation de la législation sociale et les multiples aspects de contrôles représentent un volume de connaissances non négligeables que les nouveaux collaborateurs doivent assimiler avant de pouvoir être pleinement opérationnels.

La volonté affirmée par la direction de retrouver non seulement une certaine stabilité mais également, par ricochet, des conditions de travail améliorées s'est traduite par des engagements de substitution qui ont permis à l'équipe administrative de retrouver en fin d'année 2016 un volume de dossier conforme aux standards dans les régions.

Au sein de l'équipe, une petite unité de deux personnes a été créée, spécialisée dans le traitement de l'ensemble des factures médicales, des participations et des franchises des caisses maladies. Une centralisation de ces tâches a permis de soulager les gestionnaires classiques, d'accélérer le délai de remboursement et également d'avoir deux personnes parfaitement au fait des pratiques des caisses maladies qui sont aussi diverses que leur nombre. Ces deux collaboratrices traitent donc l'ensemble des factures médicales des 1600 à 1800 personnes contenues dans nos 1200 à 1300 dossiers moyens.

Nous remercions l'ensemble des collaborateurs du Centre Social Régional pour les efforts réalisés afin de traverser une période difficile, dans un esprit de solidarité et de soutien mutuel, les effets indirects de ce contexte ayant bien évidemment eu des répercussions sur les autres professions (conseillère en insertion, assistants sociaux, travailleuse sociale logement, réceptionnistes).

Au plan financier, le Chef du Département de l'Action Sociale et de la Santé (DSAS) a pris la décision de réduire, au cours d'octobre 2016, le budget accordé aux régions, pour l'année en cours. Cette décision résulte du constat que la majorité des régions, dont la nôtre, disposaient de réserves importantes. Confronté à un besoin financier lié au volume de dossiers supérieur aux prévisions, il a décidé que les régions qui en disposaient devaient puiser dans celles-ci plutôt que le DSAS sollicite un crédit supplémentaire. Le prélèvement a été établi selon une clef de répartition reconnue comme équitable par les directions.

Bien évidemment, nous parlons de réserves issues de la facture sociale et non des communes seules. Pour notre région RAS, la diminution du financement a représenté CHF 190'000.-. Malgré cette coupe non anticipable, l'ARASOL a pu boucler ses comptes avec un montant non dépensé de CHF 21'681.24.

Agences d'Assurances Sociales (AAS)

La modification annoncée, sur le plan des Prestations Complémentaires Familles (PC Familles), soit une modification du processus de dépôt et de décision, est entrée en vigueur dès le 1^{er} avril 2016.

Désormais, les collaborateurs des AAS des régions de la couronne lausannoise ne traitent plus en direct les dossiers de demande de cette prestation.

Un Centre Régional de Décision a été instauré à Lausanne et traite intégralement le processus, du dépôt jusqu'à la décision et au versement du montant attribué par ce régime.

Les AAS de la couronne lausannoise n'ont dès lors plus qu'un rôle, essentiel toutefois, celui de donner des informations sur le régime, mais surtout celui d'identifier les personnes correspondant aux critères légaux et les inciter à solliciter cette prestation.

Notre comité de direction et notre direction, dans la phase de consultation du Département de la Santé et de l'Action Sociale, avait manifesté son intérêt que la région puisse procéder au remboursement des frais médicaux et des frais de garde des bénéficiaires des PC familles.

Cette demande ayant été entendue, une partie de nos collaboratrices se sont formées à cette tâche au cours du dernier trimestre 2016.

Il s'agira pour elles d'analyser et de saisir, dans un nouvel outil informatique connecté au logiciel traitant ce régime social, des décomptes de caisse maladie concernant les franchises, les quote-part à charge, ainsi que les factures d'accueil d'enfants dans les structures de jour (rappelons que les bénéficiaires des PC Familles sont des femmes ou des couples ayant une activité professionnelle dont le revenu n'assure pas le minimum vital).

Sous la supervision de l'Agente Régionale en charge des cinq AAS de notre région, cette évolution importante pour notre région a été prévue pour un démarrage au 1^{er} février 2017, le traitement effectif de cette prestation ayant été centralisé au sein de notre AAS de Renens, la seule permettant d'accueillir, par rocade, une collaboratrice supplémentaire, selon un tournus ad hoc.

Au plan professionnel, cette évolution va dans la direction énoncée désormais depuis plusieurs années, tant par le Département de la Santé et de l'Action Sociale que par les autres partenaires que sont la Caisse Cantonale de Compensation et le Service des Assurances Sociales et de l'Hébergement (SASH). Nous assistons à une transformation de l'activité des AAS, dont le rôle restera important en tant que lieu d'information et d'orientation, mais les compétences des collaborateurs seront valorisées par des tâches nouvelles, notamment d'attribution de prestations et de prise en charge courte. Les projets du Conseil d'Etat en matière de soutien à la recherche de futurs curateurs privés et à un rôle de transition entre la vie à domicile et le passage en EMS sont relativement avancés désormais.

Nous avons utilisé la synergie possible entre les collaborateurs des AAS et ceux du CSR pour assumer une tâche dévolue par le SASH, soit celle d'analyser la situation des bénéficiaires du Revenu d'Insertion, au niveau de leur couverture maladie. L'action vise plus particulièrement à analyser le montant de leur nouvelle prime 2017 et leur consommation de soins, de manière à leur proposer un changement de caisse pour limiter l'augmentation des subsides à charge de la collectivité, ainsi que de procéder au choix d'une franchise adaptée, selon leur besoins liés à leur état de santé. Ce travail, réalisé pour la deuxième année, a apporté d'excellents résultats et représente un axe dans l'évolution des tâches des AAS.

Nous évoquons, dans notre rapport 2015, une réflexion pendante au niveau du comité de direction quant au nombre d'AAS dans notre région et au besoin d'une rationalisation pour faire face aux défis qui nous attendent et pour offrir un service de meilleure qualité au public.

Cette question est toujours d'actualité à fin 2016 et le comité de direction consacre une partie de son énergie à envisager plusieurs scénarios, comprenant bien évidemment la diminution du nombre d'agences, qui sont actuellement servies par des temps partiels, pour améliorer la situation tout en maintenant une proximité. Dans cet esprit, le maintien d'un service de qualité pour la petite part d'usagers ayant des problèmes de mobilité restera une condition incontournable. L'offre de service à domicile pourrait ainsi être développée pour que les personnes atteintes dans leur santé et qui ne sont peut-être actuellement pas bénéficiaires de prestations, par méconnaissance, puissent en bénéficier.

Nous remercions sincèrement les collaborateurs des AAS pour leur faculté d'adaptation à des remplacements dans les autres AAS de notre région, la structure nécessitant des remplacements et des rocades fréquentes, lors d'absences, de maladie ou de vacances.

Nous apprécions l'état d'esprit qui règne au sein de ce groupe professionnel, particulièrement son ouverture et sa motivation à l'évolution évoquée.

Au niveau des comptes, nous avons le plaisir de pouvoir restituer la somme totale de CHF 220'295.44 aux communes membres, selon la clef de répartition statutaire entre elles. Ce résultat provient de deux facteurs. Le premier est un financement de CHF 109'450.-, reçu pour le traitement des PC Familles, alors qu'en l'absence de toute décision précise au moment de l'établissement du budget nous avons été contraint de fixer cette recette à CHF 0.-. Le deuxième facteur relève du fait qu'un montant de CHF 135'100 avait été budgété à la charge des communes, prévisionnellement, afin d'assumer une partie des charges du CSR. Le résultat positif des comptes propres au CSR n'a pas nécessité ce financement.

Nous invitons les citoyens et conseillers communaux intéressés à solliciter auprès de l'ARASOL le rapport d'activité complet et détaillé, sur simple appel téléphonique ou demande écrite. Celui-ci comprend un certain nombre d'éléments statistiques fort intéressants, autant sur les volumes d'aides, sur la composition, l'origine et la composition familiale des bénéficiaires. Sa lecture permet de sortir des idées reçues, sur un certain nombre de points.



APREMADOL

Association pour la Prévention et le Maintien à Domicile dans l'Ouest lausannois

L'APREMADOL couvre les territoires des Communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Ste-Croix.

Elle gère les CMS (Centres Médico-Sociaux) de Bussigny, d'Ecublens, de Renens Nord-Crissier et de Renens Sud.

L'Assemblée générale s'est tenue le 28 avril 2016 à la salle de Conseil, Au Village 23 à 1029 Villars-Ste-Croix.

**Direction : Av. du 14 Avril 12 – 1020 Renens - Site Internet : www.apremadol.ch
☎ 021 694 34 34 – fax 021 694 34 35 - Courriel : direction.apremadol@avasad.ch**

| | | |
|---|---|---|
| <p>CMS DE BUSSIGNY Rue de l'Industrie 58 A 1030 Bussigny tél. 021 706 57 00 fax 021 706 57 29 cms.bussigny@avasad.ch Mme C. Repond, responsable</p> | <p>CMS D'ECUBLENS Rte du Bois 29A 1024 Ecublens tél. 021 694 24 24 fax 021 694 24 25 cms.ecublens@avasad.ch Mme M.-C. Thierstein, responsable</p> | <p>CMS DE RENENS SUD Av. de la Poste 14 1020 Renens tél. 021 632 53 53 fax 021 632 53 54 cms.renens.sud@avasad.ch Mme S. Bouron, responsable</p> |
| <p>CMS DE RENENS NORD-CRISSIER Av. de la Poste 14 1020 Renens tél. 021 637 39 39 fax 021 637 39 40 cms.renens.nord@avasad.ch Mme M.-C. Despeyroux, responsable.</p> | <p>EQUIPE D'APPOINT Rue de l'Industrie 58 A 1030 Bussigny tél. 021 706 57 00 fax 021 706 57 29 renappoint@avasad.ch Mme G. Pisu Selva, responsable</p> | <p>SERVICE SECUTEL Av. de la Poste 14 1020 Renens tél. 021 651 05 20 fax 021 651 05 29 info.secutel-centre@avasad.ch M. O. Rojas, responsable</p> |

Les membres du Comité de l'APREMADOL sont pour une part désignés par les communes et, d'autre part, élus par l'Assemblée générale (ouverte à tous pour une cotisation modique).

Le Comité a tenu séance en 2016 les 28 janvier, 10 mars, 28 avril, 26 mai, 30 juin, 29 septembre, 3 novembre et 15 décembre.

Composition partielle du Comité au 31.12.2016 :

Présidente : Mme Manon **Fawer**, Intérêt pour le domaine médico-social, Chavannes-près-Renens

Direction : Mme Tiziana **Brutto Koller**, Directrice

Déléguée de la Commune de Saint-Sulpice : Mme Anne **Merminod**, Municipale

Membre de Saint-Sulpice nommée en raison de son intérêt : Mme Diane **Burrus**, Conseillère communale

Rapport de gestion - Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice

Indications du Centre médico-social (CMS) d'Ecublens, affilié à l'Association pour la prévention et le maintien à domicile de l'Ouest lausannois (APREMADOL)

1/ INTRODUCTION

Les prestations d'aide et de soins à domicile visent à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé d'une personne en situation de handicap ou atteinte dans sa santé.

Notre objectif est de préserver et de maintenir leur niveau d'autonomie et leur intégration sociale tout en facilitant l'appui de leur entourage.

2/ FAITS MARQUANTS 2016

Le service de la Santé Publique a pris la décision de déployer, par l'intermédiaire de l'AVASAD, un Programme de Santé Mentale qui a pour but de promouvoir le dépistage précoce, de développer et d'harmoniser les pratiques de soins pluridisciplinaires auprès d'une clientèle présentant une problématique en santé mentale. Des actions de formation ont été organisées pour tout le personnel du CMS. Deux collaborateurs du domaine infirmier ont été nommés et formés pour favoriser l'intégration de ces compétences spécifiques dans la pratique

soignante. Une grille d'observation guide le recueil de données en vue de l'identification des symptômes et conduit à la mise en place des prestations de soins requis.

Parallèlement, un programme cantonal de soutien aux Proches Aidants (conjoint, enfant, entourage d'une personne malade et dépendante) est mis en œuvre avec l'objectif de prévenir l'épuisement des Proches Aidants et de maintenir leur qualité de vie. Notre équipe a été formée à l'utilisation d'outils pour le dépistage des personnes concernées, de leurs besoins et des ressources à leur disposition. Cette démarche est essentielle afin de valoriser leur expertise et de déterminer les prestations susceptibles de leur venir en aide. Notre assistant social, soutenu par une personne de référence pour ce projet, contribue à le faire vivre au quotidien.

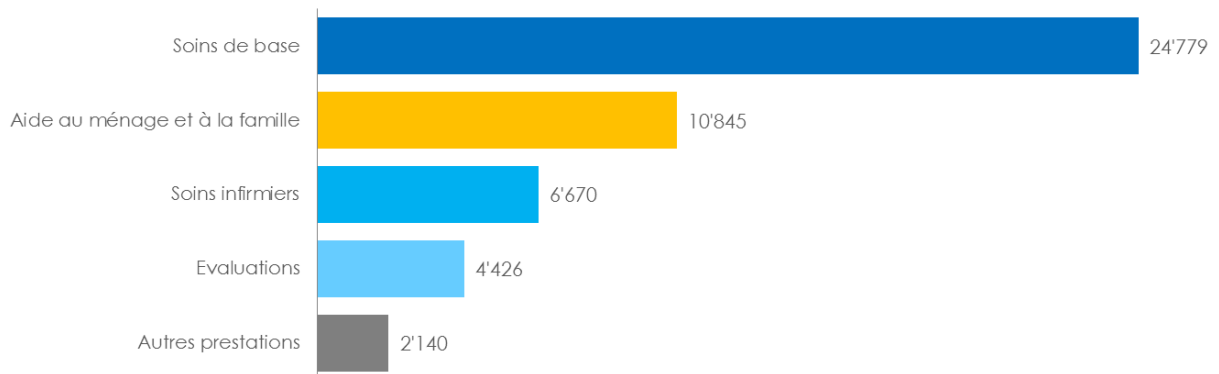
3/ PRISE EN CHARGE

En 2016, les prestations d'aides et de soins à domicile se sont élevées à 48'900 Heures comparées aux 45'700 Heures effectuées en 2015, soit une hausse de 6.8%.

Par rapport à 2015, les soins infirmiers ont augmenté de 15.4%, les évaluations des situations des clients de 14.8%, les soins de base de 7.1% et les prestations de ménage et d'aide à la famille de 2.0%.

20'807 repas ont également été livrés aux clients du CMS d'Ecublens, ce qui représente une hausse de 18.3% par rapport à 2015.

Quantité des heures des principales prestation en 2016



4/ CONCLUSION

En 2016, les équipes des CMS se sont concentrées sur le travail clinique au niveau des soins et le renforcement des prises en charge des clients. Avec le soutien de la consultante en soins infirmiers et de l'AVASAD, les collaborateurs ont mis l'accent sur le développement de l'analyse des situations, visant une meilleure qualité de soins.

La hausse d'activité, de l'ordre de 10 % environ, relevée sur le territoire de l'Ouest lausannois a engendré l'engagement de personnel qualifié pour répondre aux besoins de la population. Les équipes ont fait preuve de professionnalisme pour répondre dans des délais toujours plus courts à des situations complexes permettant ainsi un maintien à domicile de qualité.

Les soins à domicile s'affichent sur internet à l'adresse www.apremadol.ch ou www.avasad.ch.

*Mary-Claude Thierstein
responsable du CMS d'Ecublens*

ORPOL – Office Régional de Placement de l'Ouest lausannois

L'ORPOL ne rédige désormais plus son propre rapport de gestion. Tous les renseignements utiles figurent dans le rapport annuel du Service de l'emploi, qui peut être consulté sur le site Internet: www.vd.ch/emploi. Nous rappelons néanmoins ci-dessous les coordonnées et objectifs de cet organisme.

Objectifs de l'ORPOL

Suite à l'adoption par le Grand Conseil, en juin 1993, de la loi sur l'emploi et l'aide aux chômeurs, l'**Office régional de placement de l'Ouest lausannois** (ORPOL) a vu le jour le 1er janvier 1994. L'ORPOL est un centre de prestations compétent pour tout ce qui a trait au marché du travail; il fait également office de bureau de liaison entre employeurs et chômeurs.

Buts principaux poursuivis :

- Réinsertion rapide et durable des demandeurs d'emploi au sein du marché du travail.
- Fourniture de prestations qualitativement élevées aux clients des ORP.
- Application optimale des mesures liées au marché du travail.
- Détection des abus en matière d'assurance chômage et lutte contre ces derniers.

L'ORPOL, un partenaire sur le marché du travail

L'office régional de placement de l'Ouest lausannois couvre les 8 communes du district de l'Ouest Lausannois : Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix. Comme mentionné précédemment, il offre ses prestations tant aux demandeurs d'emploi qu'aux entreprises du district. La régionalisation choisie par le seco permet à l'ORPOL de toucher environ 3'000 entreprises réparties dans les secteurs primaires, secondaires et tertiaires.

Coordonnées de l'ORPOL

Office régional de placement de l'Ouest lausannois
Rue de l'Industrie 19 - Case postale 203
1020 Renens

Tél. 021 557 04 50 - Fax 021 557 04 55
E-mail : orp.orphol@vd.ch
Site Internet détaillé : www.vd.ch/emploi

PLATEFORME JEUNESSE DE L'OUEST LAUSANNOIS



Communes de Bussigny-près-Lausanne – Chavannes-près-Renens – Crissier – Ecublens –
Lausanne – Prilly – Renens – Saint-Sulpice – Villars-Sainte-Croix

Mme Anne Bourquin-Büchi, Présidente (dès le 2^{ème} semestre 2016), Conseillère municipale à Prilly

Groupe Coordination Jeunesse

Le Groupe Coordination Jeunesse a été créé en 2007 dans le but de former un groupe de réseautage actif et partenarial réunissant les professionnels s'occupant de la jeunesse dans le district de l'Ouest lausannois (centres socioculturels, TSP, structures d'insertion professionnelle, délégués jeunesse, conseillers en insertion/orientation, institutions de prévention et santé). Il permet de créer des liens par des rencontres régulières, d'agir dans l'interdisciplinarité, d'organiser et de promouvoir des actions communes dans l'ensemble du district comme des Dîners quizz, des rallyes de la citoyenneté, des tournois intercommunaux de foot en salle, des spectacles, des actions de prévention, des projets radio, etc. Mais il répond aussi à la mobilité des jeunes qui bougent dans un territoire compact qu'est l'Ouest lausannois et dont les jeunes ne perçoivent plus les limites communales.

Toutes les communes y sont représentées par leurs professionnels et deux centres de la FASL (Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise) en font partie également (Montelly et Prélaz).

Les TSP sont intégrés au Groupe Coordination Jeunesse. Ils ont formé également un groupe de TSP de l'Ouest lausannois qui se rencontre régulièrement. A travers leurs échanges, ils confirment que les réalités de terrain se rencontrent dans toutes les communes de manière cyclique et que le fait de partager entre mêmes professionnels est tout à fait bénéfique. Des collaborations ont même démarré entre TSP dans des quartiers limitrophes à deux ou trois communes. Un site internet – www.j-ouest.ch – a été créé pour informer et donner une plus grande visibilité aux actions et structures du district.

Le Groupe Coordination Jeunesse est présidé jusqu'à fin 2015 par le délégué jeunesse de la ville de Renens, la vice-présidence est assumée par le chef du service enfance et jeunesse de la ville de Prilly. Dès 2016, c'est ce dernier qui a pris les rênes du Groupe Coordination Jeunesse. Pour son fonctionnement, il n'a pas besoin de budget, puisque ses membres sont des collaborateurs des communes et l'adhésion y est volontaire.

Par contre pour ce qui concerne les actions ou projets intercommunaux, il est soutenu par la Plateforme jeunesse du district de l'Ouest lausannois, créée en mai 2007 et formée des Municipales et Municipaux en charge de l'enfance et de la jeunesse, qui lui alloue un budget correspondant à Frs. 0.20 par habitant du district.

Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois

Constituée des Municipales et Municipaux de l'enfance et de la jeunesse de l'Ouest lausannois, la Plateforme jeunesse OL a pour mission d'échanger, de collaborer, de coordonner, de réfléchir et de construire une vision commune des activités de la jeunesse dans l'Ouest lausannois. Elle propose et finance des actions à l'attention des jeunes du district au travers de projets de prévention, de formation, de projets ludiques ou sportifs, donnant aux jeunes des occasions de s'exprimer et d'agir de manière positive et constructive. Dans ce sens, elle s'appuie sur les compétences des professionnels de la jeunesse des communes et notamment du Groupe Coordination Jeunesse. Elle se réunit quatre à cinq fois par année pour rencontrer et écouter les professionnels du terrain (les animateurs des centres socioculturels et les TSP), pour accorder des soutiens à des projets intercommunaux présentés par le président du Groupe Coordination Jeunesse et pour prendre connaissance des informations relatives aux activités de la jeunesse dans les communes, mais aussi au niveau cantonal.

La Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois dispose d'un budget (environ frs. 14'000.-) alimenté par une contribution des communes du district de Frs. 0.20 par habitant. La commune de Bussigny assume le rôle de commune boursière (lien historique puisque le premier président de la Plateforme a été le municipal de cette commune).

Par ce budget, la Plateforme finance en priorité les projets présentés et mis en œuvre par le

Groupe Coordination Jeunesse. Il est à relever que les projets financés n'ont jamais, depuis la création de la Plateforme, épuisé le budget alloué. Ce qui montre que les actions proposées ont un effet multiplicateur et visible auprès des jeunes pour un faible coût grâce à l'efficacité des structures et du personnel en place.

Le début de la nouvelle législature a apporté une modification partielle dans la composition de la Plateforme jeunesse. Les représentants des Municipalités sont les conseillères et conseillers Municipaux en charge de la jeunesse et ou des écoles: pour Bussigny, Madame Germaine Müller et Monsieur Jean-Claude Glardon; pour Chavannes-près-Lausanne Madame Loubna Laabar et Monsieur Alain Rochat (nouveau); pour Crissier, Madame Michelle Beaud; pour Ecublens Mesdames Pascale Manzini et Sylvie Pittet Blanchette (nouvelle); pour Lausanne, Monsieur David Payot (nouveau); pour Prilly, Madame Anne Bourquin-Büchi, pour Renens, Mesdames Myriam Romano et Karine Clerc (nouvelle); pour Saint Sulpice, Monsieur Pierre-Yves Brandt (nouveau); pour Villars Sainte Croix, Madame Nicole Cattano (nouvelle). Le secrétariat est assuré avec une attention et un soin remarquables par Madame Dominique Ziegler de la commune Bussigny, les comptes de la plateforme sont tenus par Monsieur Michel Gisclon, boursier communal de Bussigny. La Plateforme leur est reconnaissante pour tout le travail accompli, ainsi qu'à Bussigny pour cette mise à disposition de son personnel. Madame Myriam Romano qui a mené avec enthousiasme les travaux de la plateforme et la présidant pendant trois ans a renoncé à son mandat, et elle a été remplacée par Madame Anne Bourquin-Büchi.

La Plateforme s'est réunie à 5 reprises, soit les 26 janvier, 19 avril, 31 mai, 20 septembre et 1^{er} décembre.

Lors de cette dernière séance plus informelle, la Plateforme jeunesse et le Groupe Coordination Jeunesse ont été accueillis à Bussigny dans le cadre de l'apéritif de fin d'année auquel les Municipalités et Président-e-s des Conseils communaux de l'ensemble du district, ainsi que les Président-e-s des Conseils d'Etablissement, Mme la Préfète et Monsieur le Commandant de la Polouest sont conviés. Force est de constater que malgré, la large invitation faite aux autorités politiques des communes du district, peu de celles-ci se sont déplacées. Nous le regrettons car ce moment est une occasion importante de présenter aux personnes invitées les collaborateurs formant le Groupe Coordination Jeunesse ainsi que l'ensemble des activités réalisées durant l'année et de mieux faire connaître les missions de chacun-e. Ce moment convivial a permis de prendre congé de Mme Myriam Romano-Malagrifa, présidente sortante de la Plateforme et de la remercier. La présidence est assumée depuis le début de la législature par Mme Anne Bourquin-Büchi, Municipale à Prilly.

Rencontre avec les travailleurs sociaux de proximité

En janvier, les membres de la Plateforme ont rencontré les Travailleurs sociaux de proximité du district.

Durant cette séance, un bref bilan des Etats généraux du travail social de proximité qui ont eu lieu à Renens en 2015, a été fait. Cette manifestation qui a réuni plus de 150 personnes, a été l'occasion de tisser des liens et renforcer les collaborations. Pour les représentants des autorités présents, ce fut l'occasion de mieux appréhender le travail du TSP à travers des conférences et des ateliers.

Lors de notre rencontre, ils ont également profité de cette occasion pour nous présenter leurs axes de travail prioritaires : l'insertion socio-professionnelle, la prévention et le soutien, le travail en réseau.

Rencontre avec les animatrices et animateurs des centres de loisirs

La séance du mois d'avril a été consacrée à la rencontre avec les animateurs-ices travaillant dans les centres de loisirs de nos différentes communes. Ces derniers s'étaient rencontrés préalablement à cette séance et ont ainsi pu mettre en évidence différents points qu'ils ont pu exposer aux membres de la Plateforme. Les échanges ont été constructifs et ont mené aux considérations suivantes : Travailler sur la complémentarité entre centres, se rencontrer régulièrement, avoir plus d'aides et de collaboration entre animateurs, être attentifs aux horaires différenciés qui augmentent le « tourisme » des jeunes d'un centre à l'autre. Accueil libre : ouvrir plus de jours.

Bien que le TSP dispose d'un local à proximité des animateurs, il devrait aussi être présent dans le groupe des animateurs.

Projets financés

Les projets financés et soutenus par la Plateforme sont exclusivement des projets proposés par le Groupe Coordination Jeunesse. Ce sont les professionnels du terrain qui proposent des actions susceptibles d'intéresser les jeunes ou qui répondent aux demandes et attentes du terrain, et qui pourraient se mettre en place entre plusieurs communes, ils en discutent entre eux, planifient une action ou un projet, déterminent qui est à même de la mener parmi l'ensemble des professionnels et qui du réseau peut les accompagner dans la démarche.

Pour 2016, les demandes de soutien ont été moins nombreuses, notamment dû au fait que les communes développent en priorité leurs propres projets et qu'il faut dégager du temps et du personnel pour les projets intercommunaux. A relever, que ce n'est pas la quantité des projets qui compte mais plutôt la qualité de ceux-ci et leur efficacité auprès des jeunes.

En 2016, la Plateforme a soutenu les projets intercommunaux suivants :

- **Tournoi intercommunal de foot en salle** au collège de la Planta à Chavannes-près-Renens. Il s'agit de la 7^{ème} édition soutenue par la Plateforme. Cet événement sportif organisé par les travailleurs sociaux de proximité rencontre toujours un très grand succès et mobilise des équipes de nos huit communes. Cette année, ce sont plus d'une centaine de jeunes qui se sont retrouvés autour du ballon rond avec à la clé un prix du Fair-play.
- **Soirée cinéma avec la diffusion de Tapis Rouge**, en présence du réalisateur et des acteurs, à Cinétoile Malley, salle Prilly. Le film met en scène des jeunes fréquentant un centre de loisirs lausannois et qui ont pour projet de réaliser un film. A travers ce long-métrage, c'est la réalité du travail social de proximité qui est mise en scène. La soirée a eu un franc succès, des jeunes et leurs parents ont pu poser différentes questions aux protagonistes présents.
- **Participation à Cap sur l'Ouest**, les services jeunesse de toutes les communes de l'Ouest lausannois se sont investis dans cette animation. Les jeunes (30 participants ont participé à l'animation complète) ont formé une caravane à vélo qui a visité toutes les communes du District. Un T-shirt a été créé pour l'évènement avec le slogan



La caravane a été très remarquée dans le district, elle s'est arrêtée dans chaque commune où les jeunes ont pu participer à diverses activités.

Myriam Romano-Malagrifa
Présidente de la Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois (1^{er} semestre 2016)

Anne Bourquin-Büchi
Présidente de la Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois (2^{ème} semestre 2016)